Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/logiqueetprinci00duma

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LOGIQUE

ET

PRINCIPES

DE GRAMMAIRE.

LOGIQUE

ET

PRINCIPES

DE GRAMMAIRE

LOGIQUE
ET
PRINCIPES
DE GRAMMAIRE,

Par M. DU MARSAIS.

Ouvrages posthumes en partie, & en partie extraits de plusieurs Traités qui ont déja paru de cet Auteur.

A PARIS,

Chez { BRIASSON, Libraire, rue S. Jacques.
Le BRETON, premier Imprimeur du Roi, rue de la Harpe.
HERISSANT Fils, Libraire, rue S. Jacques.

M. DCC. LXIX.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

Universitas
BIBLIOTHECA

LOGIQUE

ET

PRINCIPES

DE GRAMMAIRE,

Par M. DU MARSAIS.

2102
.D8
1769

AVIS
DE L'ÉDITEUR.

LE Public n'a pas une entière confiance dans les Ouvrages posthumes ; & ses soupçons, à cet égard, ne sont que trop souvent fondés. Quelquefois ces sortes d'ouvrages sont imprimés sur des copies inexactes ou sur des fragmens interceptés, qu'on réunit le mieux qu'il est possible ; & d'ailleurs il n'est pas sans exem-

ple qu'un livre, qui étoit bon en ſortant des mains de ſon auteur, ſe ſoit trouvé au-deſſous du médiocre à force d'être corrigé par une main étrangère. Un Editeur eſt flaté d'ajouter quelque choſe du ſien à ſon original; mais il faut être bien sûr de ſoi-même pour confondre ſes propres idées avec celles d'un Ecrivain dont la réputation eſt faite.

Pour diſſiper les doutes qui pouroient naître par rapport aux deux ouvrages de feu M. du Marſais, que nous donnons au Public, nous croyons de-

voir dire ici comment ils nous ſont parvenus.

Vers l'année 1745, M. du Marſais ſe lia d'amitié avec M. de Rochebrune, Commiſſaire au Châtelet. Cette liaiſon ſe fortifia dans la ſuite, par la conformité de leurs goûts pour un même genre d'études; & le Philoſophe voulut témoigner à ſon ami l'affection qu'il lui portoit, par un préſent qui fût analogue au motif qui les uniſſoit. Ce préſent fut long-temps attendu, on en parloit toujours; mais enfin il fut fait en 1750. « Je crois que

» cet ouvrage vous fera beau-
» coup de plaiſir, dit M. du
» Marſais à M. de Rochebrune
» en lui donnant ſa Logique :
» acceptez-le comme un gage
» de mon eſtime pour vous....
» Je veux que vous en diſ-
» poſiez comme d'une choſe
» qui vous appartient. » Le fragment ſur les Cauſes de la parole a été pareillement donné à M. de Rochebrune, par l'auteur, en une autre circonſtance.

La liaiſon de ces deux amis ſubſiſta juſqu'à la mort de M. du Marſais, arrivée au

mois d'août 1756. Dans cet intervalle ils eurent occaſion de revoir pluſieurs fois le manuſcrit qui contenoit la Logique; & l'auteur y fit les changemens ou additions néceſſaires. C'eſt ſur ce manuſcrit, dont M. de Rochebrune à ſon tour m'a fait préſent, que cette édition eſt faite.

Nous venons de voir que M. du Marſais étoit content de ſon ouvrage; & les perſonnes qui l'ont connu, & qui ſavent combien il étoit difficile ſur ſes productions, s'en rapporteront volontiers à ſon ſuf-

frage. Ceux qui n'ont point connu notre auteur, ne ſeront pas fâchés de trouver ici, ſur la Logique de M. du Marſais, le ſentiment d'un homme célèbre, d'un Philoſophe que le Nord nous a envié, & qui a préféré aux honneurs & à la fortune qui l'attendoient ailleurs, la gloire, plus deſirée d'un ſage, d'être utile à ſa patrie.

« Il avoit compoſé pour » l'uſage de ſes élèves, ou pour » le ſien, d'autres ouvrages » qui n'ont point paru. Nous » ne citerons que ſa Logique » ou Réflexions ſur les opéra-

» tions de l'eſprit. Ce traité » contient, ſur l'art de raiſon- » ner, tout ce qu'il eſt utile » d'apprendre, & ſur la mé- » taphyſique, tout ce qu'il eſt » permis de ſavoir *. »

Ces deux ſuffrages ſemblent garantir celui de la plus ſaine partie du Public.

---

* Éloge de M. du Marſais, par M. d'Alembert, *tome II* de ſes Mélanges de Littérature, d'Hiſtoire & de Philoſophie, *pag.* 216.

Nota. On ne trouvera point ici l'hortogtaphe particulière dont ſe ſervoit l'Auteur : il a paru plus convenable de ſuivre l'Académie dans un ouvrage didactique.

TABLE
DES TITRES
Contenus dans ce Volume.

Logique, ou *Réflexions sur les principales opérations de l'esprit*, page 1
Article I. *De la différence de l'ange & de l'ame humaine*, 4
Art. II. *De la distinction de l'ame & du corps*, 5
Art. III. *De l'union de l'ame & du corps*, 7
Art. IV. *Des propriétés de l'ame*, 8
Art. V. *Des quatre principales opérations de l'esprit*, 25
Art. VI. *Remarques sur l'Idée*, 31
Art. VII. *Du Raisonnement*, 38
Art. VIII. *Du Syllogisme*, 42
Art. IX. *Observations sur le fondement du Syllogisme*, 49
Art. X. *De la matière du Syllogisme*, 56

ART. XI. *Fondement du Syllogiſme*, 58
ART. XII. *Règles du Syllogiſme*, 62
ART. XIII. *Des Sophiſmes*, 70
ART. XIV. *Des différentes manières de raiſonner*, 148
ART. XV. *De l'Enthymème*, 151
ART. XVI. *Du Dilemme*, 153
ART. XVII. *Du Sorite*, 157
ART. XVIII. *De l'Induction*, 159
ART. XIX. *Concluſion*, 160
ART. XX. *De la Méthode*, 163
ART. XXI. *De la méthode des Géomètres*, 166
PRINCIPES DE GRAMMAIRE, ou *FRAGMENS ſur les Cauſes de la parole*, 169
DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE, 229
I. *De la Conſtruction ſimple*, 233
II. *De la Conſtruction figurée*, 252
I. *L'Ellipſe*, 257
II. *Le Pléonaſme*, 271
III. *La Syllepſe* ou *Synthèſe*, 273
IV. *L'Hyperbate*, 275
V. *L'Helléniſme*, &c. 280
VI. *L'Attraction*, 283

III. *De la Conſtruction uſuelle*, 286
Du Diſcours conſidéré grammaticalement, & des parties qui le compoſent, 294
De la Période, 307
IV. *Propoſition principale*, 316
V. *Propoſition explicite*, 317
VI. *Propoſition conſidérée grammaticalement*, 321
Table des divers noms que l'on donne aux propoſitions, aux ſujets & aux attributs, 327
Deux raports généraux entre les mots, dans la conſtruction. 331
I. *Raport d'identité*, ibid.
II. *Raport de détermination*, ibid.
Autres remarques pour bien faire la conſtruction, 341
Idylle de Madame Deshoulières, les Moutons, 347
Conſtruction grammaticale & raiſonnée ſur cette Idylle, 348
Obſervations ſur ce que les Grammairiens appellent Diſconvenance, 383
De l'Article, 395
Des Noms propres, 448
Des Noms de pays, 456

Noms conſtruits avec l'article ou *prénom, ſans prépoſition*, 471
Noms conſtruits avec la prépoſition & l'article, 472
Remarques ſur l'uſage de l'article, quand l'adjectif précède le ſubſtantif, ou quand il eſt après le ſubſtantif, ibid.
OBSERVATIONS SUR LES LETTRES DE L'ALPHABET, 498
DE LA LETTRE E, 535
DES DIPHTONGUES, 553
DES ACCENS, 568
DES NOMS ADJECTIFS, 583
DU COMPARATIF, 610
DES CAS, 614
OBSERVATIONS SUR LES VERBES, 631
Des Verbes auxiliaires, ibid.
DES CONJUGAISONS, 638
DES PRÉPOSITIONS, *& en particulier de la prépoſition* A, 649
DE L'ADVERBE, 659
DES CONJONCTIONS, 671
De ce qu'on appelle ACCIDENT, *en termes de Grammaire*, 688

Fin de la Table.

LOGIQUE ;

LOGIQUE,

OU

RÉFLEXIONS

Sur les principales opérations de l'Eſprit.

DIEU a tiré du néant deux ſubſtances, la ſubſtance ſpirituelle, & la ſubſtance corporelle.

Par la ſubſtance ſpirituelle, on entend celle qui a la propriété de penſer, d'apercevoir, de vouloir, de raiſonner & de ſentir, c'eſt-à-dire, d'avoir des affections ſenſibles,

On ne distingue que deux sortes de substances spirituelles créées; savoir, l'ange, & l'ame humaine.

A l'égard des anges, nous n'en savons que ce que la foi nous en enseigne. Comme les anges sont des substances spirituelles, ils ne peuvent point affecter nos sens, &, par conséquent, ils sont au-dessus de nos lumières naturelles; & c'est un axiome reçu de tous les savans, qu'à l'égard des anges, la foi nous en apprend fort peu de choses, l'imagination beaucoup, & la raison rien: en effet, le peuple en raconte une infinité d'histoires fabuleuses.

Au reste, par ce mot *ange*, on entend les anges bons & les anges mauvais, c'est-à-dire, les démons. Les opérations des uns & des autres

ne nous sont connues que par la foi.

A l'égard de l'ame, c'est-à-dire, de cette substance qui pense en nous, qui aperçoit, qui veut, qui sent, nous ne la connoissons que par le sentiment intérieur que nous avons de nos pensées, de nos perceptions, de nos vouloirs ou volontés, & de nos sentimens de plaisir ou de douleur.

Ainsi, remarquez que nous ne connoissons point la substance de l'ame. Nous ne connoissons l'ame que par le sentiment intérieur que nous avons de ses propriétés d'apercevoir, de vouloir & de sentir.

ARTICLE PREMIER.

De la différence de l'ange, & de l'ame humaine.

TOUTE la différence que les savans mettent entre l'ange & l'ame humaine, c'est, disent-ils, que l'ange est une substance complète, *substantia completa*, & que l'ame est une substance incomplète, *substantia incompleta*; c'est-à-dire, que l'ange a tout ce qu'il faut pour être ange, & existe indépendamment de toute autre substance; au lieu que l'ame humaine doit être unie au corps: c'est ainsi qu'un pied & une main ont relation à un corps; en un mot, l'ange est un *tout*, au lieu

que l'ame humaine n'eſt qu'une *partie*.

ARTICLE II.

De la diſtinction de l'ame & du corps.

LA foi nous enſeigne que l'ame eſt diſtinguée du corps, de la même diſtinction qu'il y a entre une ſubſtance & une autre ſubſtance, & non de la diſtinction qu'il y a entre une ſubſtance & ſes propriétés.

Voici la preuve que l'on donne de la diſtinction de l'ame & du corps par les lumières de la raiſon.

Un être eſt diſtingué d'un autre être quand l'idée que j'ai de l'un eſt différente de celle que j'ai de

l'autre, & sur-tout lorsque l'une est incompatible avec l'autre; l'idée que j'ai du soleil est différente de l'idée que j'ai de la terre: donc le soleil & la terre sont deux substances différentes.

La distinction sera encore plus grande, si une idée exclud l'autre idée; par exemple, l'idée du cercle exclud l'idée du carré: or l'idée que nous avons de l'étendue renferme l'idée de parties, de longueur, de largeur & de profondeur, & elle exclud l'idée de pensée & de sentiment; donc ce qui est *étendu* est distingué de ce qui *pense*; de même l'idée que nous avons de la pensée ne renferme point l'idée de l'étendue, & même l'exclud; ainsi, l'ame étant en nous l'*être qui pense*, n'est

pas l'*être qui eſt étendu ;* & le corps étant en nous l'*être étendu*, n'eſt pas l'*être qui penſe*, parce que l'idée de l'un n'eſt pas l'idée de l'autre.

ARTICLE III.

De l'union de l'ame & du corps.

ON ne conçoit pas comment un être purement ſpirituel, c'eſt-à-dire, *penſant ſans être étendu*, peut être uni à un corps qui eſt *étendu* & ne penſe point. Nous ne pouvons pas cependant douter de cette union, puiſque nous penſons & que nous avons un corps.

Cette union eſt le ſecret du Créateur. Tout ce que nous en ſavons,

c'eſt qu'à l'occaſion des penſées & des volontés de l'ame, notre corps fait certains mouvemens, & que réciproquement, à l'occaſion des mouvemens de notre corps, notre ame a certaines penſées & certains ſentimens, le tout conformément aux loix établies par l'Auteur de la nature. Ce ſont ces loix qu'on appelle les *loix de l'union de l'ame & du corps.*

Article IV.

Des propriétés de l'ame.

Nous ne connoiſſons l'ame & ſes propriétés, que par le ſentiment intérieur que nous en avons. Nous ſentons, & même nous avons un

ſentiment réfléchi de nos ſenſations; nous ſentons que nous ſentons.

Ce ſentiment intérieur eſt la propriété la plus étendue de l'ame. Le corps eſt incapable de ſentiment; c'eſt l'ame ſeule qui ſent.

De-là eſt venue l'opinion des Cartéſiens, qui ont imaginé que les bêtes n'étoient que de ſimples automates, comme le fluteur & le canard de M. de Vaucanſon; car, diſent-ils, ſi les bêtes ſentent, elles ont une ame; ſi elles ont une ame, elles ſont capables de bien & de mal; &, par conſéquent, de récompenſe & de punition; d'où il s'enſuivroit, continuent-ils, que l'ame des bêtes ſeroit immortelle.

Mais quand nous parlons des propriétés de l'ame, nous ne parlons

que de l'ame humaine. Ce qui se passe dans les bêtes est connu de Dieu, dont la puissance infinie peut avoir fait des ames de différens ordres, dont les unes seront immortelles & les autres mortelles : les unes connoîtront le bien & le mal, & les autres n'en auront aucune connoissance. Il y a différens ordres dans les anges; il y a différens degrés de lumière parmi les ames des hommes; & ne convient-on pas que les imbécilles, les insensés, & même les enfans jusqu'à un certain âge, sont incapables de bien & de mal?

Avant Descartes, les anciens & les modernes ont cru que les animaux avoient le sentiment de la vue, de l'ouie, &c. & qu'ils étoient sensibles au plaisir & à la douleur.

Je ne ſais que vous me voyez, que parceque je vois que vous avez des yeux comme les miens, & que vous agiſſez en conſéquence des impreſſions que vos yeux reçoivent : je remarque les mêmes organes & la même ſuite d'opérations dans les animaux.

Obſervez deux ſortes de ſentiment : 1.° l'un que nous appelons, *ſentiment immédiat*, & l'autre que nous appelons, *ſentiment médiat*.

Le ſentiment immédiat, eſt celui que nous recevons immédiatement des impreſſions extérieures des objets ſur les organes des ſens.

2.° Le ſentiment médiat, eſt la réflexion intime que nous faiſons ſur l'impreſſion que nous avons reçue par le ſentiment immédiat.

C'est le sentiment du sentiment. Il est appellé *sentiment médiat*, parcequ'il suppose un moyen, & ce moyen est le sentiment immédiat. Quand j'ai vu le soleil, ce sentiment que le soleil a excité en moi par lui-même, est ce que nous appelons le *sentiment immédiat*, parce que ce sentiment ne suppose que l'objet & l'organe. Le sentiment que je reçois à l'occasion d'un instrument de musique, est un sentiment immédiat, parcequ'il ne suppose que l'instrument & les oreilles.

Mais les réflexions intérieures que je fais ensuite à l'occasion de ces premiers sentimens, se font par un sentiment médiat; c'est-à-dire, par un sentiment qui suppose un sentiment antérieur.

L'ame n'a cette faculté de ſentir, ſoit immédiatement, ſoit médiatement, que par les différens organes du corps, ſelon les loix de l'union établies par le Créateur.

Elle ſent immédiatement par les ſens extérieurs, & elle ſent médiatement par les organes du ſens intérieur du cerveau.

Un ſens extérieur eſt une partie extérieure de mon corps, par laquelle je ſuis affecté de manière, que toute autre partie de mon corps ne m'affectera jamais de même. Ainſi, je ne vois que par mes yeux, & je n'entends que par mes oreilles.

On compte ordinairement cinq ſens extérieurs : la vue, l'ouie, le goût, le toucher & l'odorat.

La vue, aperçoit la lumière &

les couleurs; l'ouie, est affectée par les sons; le goût, par les saveurs; l'odorat, par les odeurs; enfin le toucher, par les différentes qualités tactiles des objets : tels sont la chaleur, le froid, la dureté, la mollesse, la propriété d'être ou de n'être pas poli, & quelques autres semblables, s'il y en a.

La structure des sens extérieurs est digne de la curiosité d'un Philosophe : il suffit de remarquer ici que les nerfs, par lesquels toutes les sensations se font, ont deux extrémités; l'une extérieure, qui reçoit l'impression des objets; & l'autre intérieure, qui la communique au cerveau.

Le cerveau est une substance molle, plus ou moins blanchâtre, com-

poſée de glandes extrêmement petites, remplies de petites veines capillaires; elle eſt le réſervoir & la ſource des eſprits animaux. Tous les nerfs par leſquels nous recevons des impreſſions, aboutiſſent au cerveau; & ſur-tout à cette partie du cerveau qu'on appelle *le corps calleux*, que l'on regarde comme le ſiége de l'ame.

De la variété qui ſe trouve dans la conſiſtance, dans la nature & dans l'arrangement des parties fines qui compoſent la ſubſtance du cerveau, vient la différence preſque infinie des eſprits; ſuivant cet axiome, *que tout ce qui eſt reçu, eſt reçu ſuivant la diſpoſition & l'état de ce qui reçoit.* C'eſt ainſi que les rayons du ſoleil durciſſent

la terre glaise, & amollissent la cire.

Quand les impressions des objets qui affectent la partie extérieure des sens, sont portées par l'extrémité intérieure des nerfs sensuels dans la substance du cerveau, alors nous apercevons les objets; & c'est là une impression immédiate.

Cette première impression fait une trace dans le cerveau, & cette trace y demeure plus ou moins, selon la molleſſe ou la solidité de la substance du cerveau. Quand cette trace, ce pli, cette impression est réveillée par le cours des esprits animaux ou du sang, nous nous rappelons l'idée première ou immédiate; & c'est ce qu'on appelle *mémoire*.

C'est

C'eſt par le ſecours de ces traces ou veſtiges, qu'en réfléchiſſant ſur nous-mêmes, nous ſentons que nous avons ſenti; & c'eſt ce ſentiment réfléchi, que nous appelons *idée médiate*, puiſqu'elle ne nous vient que par le moyen des premières impreſſions que nous avons reçues par les ſens.

Après que nous avons reçu quelques impreſſions par les yeux, nous pouvons nous rappeler l'image des objets qui nous ont affectés. On appelle cette faculté, *imagination.* C'eſt encore un effet des traces qui ſont reſtées dans le cerveau.

Nous ne ſaurions nous former des idées, ni des images des choſes, qui, précédemment, n'auroient fait aucune impreſſion ſur nos ſens;

mais voici quelques opérations que nous pouvons faire à l'occasion des impressions que nous avons reçues.

1.° Nous pouvons joindre ensemble certaines idées. Par exemple, de l'idée de montagne & de l'idée d'or, nous pouvons nous imaginer une montagne d'or.

2.° Nous pouvons nous former des idées par ampliation, comme lorsque de l'idée de l'homme, nous nous formons l'idée d'un géant.

3.° Nous pouvons aussi nous former des idées par diminution, comme lorsque de l'idée d'un homme, nous nous formons l'idée d'un nain ou d'un pigmée.

4.° La manière médiate la plus remarquable de nous former des idées, est celle qui se fait par abs-

traction. *Abstraire*, c'est tirer, séparer; ainsi, après avoir reçu des impressions d'un objet, nous pouvons faire attention à ces impressions, ou à quelqu'unes de ces impressions, sans penser à l'objet qui les a causées. Nous acquérons, par l'usage de la vie, une infinité d'idées particulières, à l'occasion des impressions sensibles des objets qui nous affectent. Nous pensons ensuite, séparément & par abstraction, à quelqu'une de ces impressions, sans nous attacher à aucun objet. Nous avons souvent compté des corps particuliers : de-là l'idée des nombres, auxquels nous pensons ensuite, & dont nous raisonnons par abstraction; c'est-à-dire, sans penser à aucun corps particulier; comme

quand nous disons : 2 & 2 font 4 ; 1 ajouté à 5 fait 6 : 2 sont à 4, comme 4 sont à 8. C'est ainsi que quand on parle de la distance qu'il y a entre une ville & une autre ville, on ne fait attention qu'à la longueur du chemin, sans avoir aucun égard à la largeur, ni aux autres circonstances du chemin.

C'est par cette opération de l'esprit que les Géomètres disent que la ligne n'a point de largeur, & que le point n'a point d'étendue. Il n'y a point de lignes physiques sans largeur, ni de points physiques sans étendue : mais comme les Géomètres ne font usage que de la longueur de la ligne, & qu'ils ne regardent le point que comme le terme d'où l'on part, ou celui où

l'on arrive, ſans aucun beſoin de l'étendue de ce terme, ou de cette borne; ils diſent, par abſtraction, que la ligne n'a point de largeur, & que le point n'a pas d'étendue.

Obſervez que toutes ces manières de penſer, par réminiſcence, par imagination, par ampliation, par diminution, par abſtraction, &c. ſuppoſent toujours des impreſſions antérieures immédiates.

La volonté, c'eſt-à-dire, la faculté que nous avons de vouloir, ou de ne vouloir pas, eſt auſſi une propriété de notre ame. On obſerve encore ce que les Philoſophes appellent l'*appétit ſenſitif*; c'eſt-à-dire, ce penchant que nous avons pour le bien ſenſible, & l'éloignement que nous avons pour tout ce

qui nous affecte désagréablement ; & pour tout ce qui est sensiblement opposé à notre bien-être & à notre conservation.

Il y a sur-tout quatre opérations de notre esprit qui demandent une attention particulière.

1.° L'idée, qui comprend aussi l'imagination.

2.° Le jugement.

3.° Le raisonnement.

4.° La méthode.

L'abstraction est donc, pour ainsi dire, le point de réunion selon lequel notre esprit aperçoit que certains objets conviennent entre eux. C'est le résultat de la ressemblance des individus.

L'abstraction se fait donc par un point de vue de l'esprit, qui, à

l'occaſion de l'uniformité ou reſſemblance de quelques impreſſions ſenſibles, fait une réflexion, à laquelle il donne un nom, par imitation des noms que nous donnons aux objets réels.

Par exemple, nous avons vu pluſieurs perſonnes mourir, nous avons inventé le nom de *mort;* & ce nom marque le point de vue de l'eſprit qui conſidère, par abſtraction, l'état de l'animal qui ceſſe de vivre. Tous les animaux conviennent entre eux par rapport à cet état; & lorſque nous conſidérons cet état ſans en faire aucune application particulière, cette vue de notre eſprit eſt une abſtraction. On parle enſuite de la mort, comme d'un objet réel; mais il n'y a de

réel que les êtres particuliers, qui exiſtent indépendamment de notre eſprit : tous les autres mots ne marquent que des points de vue, ou conſidérations de l'eſprit ; & le terme général étant une fois trouvé, nous pouvons en faire des applications particulières, par imitation de l'uſage que nous faiſons des mots qui marquent des objets réels. Ainſi, comme nous diſons l'*habit de Pierre*, la *main de Pierre*, nous diſons auſſi la *mort de Pierre*, la *probité*, la *ſcience*, &c. *de Pierre*.

ARTICLE V.

Des quatre principales opérations de l'eſprit.

PAR ce mot, *eſprit*, on entend ici la faculté que nous avons de *concevoir* & d'*imaginer*. On l'appelle auſſi *entendement*.

Toute affection de notre ame par laquelle nous *concevons*, ou nous *imaginons*, eſt ce qu'on appelle *idée*. *Idée*, en général, eſt donc un terme abſtrait. C'eſt le point de réunion auquel nous rapportons tout ce qui n'eſt qu'une ſimple conſidération de notre eſprit.

Nous ferons enſuite des applications particulières de ce mot *idée*.

Lorsque je ne fais que me représenter un triangle, cette affection de mon esprit, par laquelle je me représente le triangle, est appelée l'*idée du triangle*.

Idée, est donc le nom que je donne aux affections de l'ame qui conçoit, ou qui se représente un objet, sans en porter aucun jugement.

Car si je juge, c'est-à-dire, si je pense, par exemple, que le triangle à trois côtés, je passe de l'*idée* au *jugement*.

Le *jugement* est donc aussi un terme abstrait; c'est le nom que l'on donne à l'opération de l'esprit, par laquelle nous pensons qu'un objet *est*, ou n'*est* pas de telle ou telle manière.

Tout *jugement* ſuppoſe donc l'*idée ;* car il faut avoir l'idée d'une choſe, avant que de penſer qu'elle *eſt*, ou qu'elle n'*eſt* pas de telle ou telle manière.

Le *jugement* ſuppoſe néceſſairement deux idées : l'idée de l'objet dont on juge, & l'idée de ce qu'on juge de l'objet. Il y a de plus dans le jugement une opération de l'eſprit par laquelle nous regardons l'objet, & ce que nous en jugeons, comme ne faiſant qu'un même *tout.* Nous uniſſons, pour ainſi dire, l'un avec l'autre.

L'objet dont on juge s'appelle le *ſujet du jugement ;* & quand le jugement eſt exprimé par des mots, l'aſſemblage de tous ces mots, qui ſont l'expreſſion du jugement, eſt

appelé *proposition ;* & alors les mots qui expriment l'objet du jugement sont appelés le *sujet* de la *proposition.*

Ce que l'on juge de ce *sujet*, est appelé l'*attribut*, parce que c'est ce que l'on attribue au sujet. On l'appelle aussi le *prédicat*, parceque c'est ce qu'on dit du sujet, dont la valeur emporte avec elle le signe ou la marque que l'on juge ; c'est-à-dire, que l'on regarde un objet comme étant de telle ou telle façon : ainsi le verbe *est*, est le mot de la proposition qui marque expressément l'action de l'esprit qui unit un attribut au sujet.

Le *verbe* est une partie essentielle de l'attribut. *La terre* EST *ronde :* ces trois mots forment une

propoſition ; c'eſt-à-dire, qu'ils ſont l'énoncé du jugement intérieur que je porte, quand je penſe que la terre *eſt* ronde.

La *terre* eſt le ſujet de la propoſition ; car c'eſt de la *terre* dont on juge.

Eſt ronde, c'eſt l'attribut ; & dans cet attribut, il y a le verbe *eſt*, qui fait connoître que je juge que la terre *eſt* ronde ; c'eſt-à-dire, que je regarde la terre comme étant ou exiſtant ronde.

Le jugement eſt une réflexion ou attention par laquelle nous exprimons les affections que les objets ont faites en nous : nous diſons ce que nous avons ſenti. *Le ſoleil eſt lumineux ;* j'exprime que le ſoleil a excité en moi le ſentiment de

lumière. *Le ſucre eſt doux ;* j'exprime que le ſucre m'a affecté par ſa douceur.

Il n'eſt pas inutile de remarquer que l'on diſtingue ordinairement deux ſortes de jugemens ; l'un, qu'on appelle *jugement affirmatif ;* c'eſt la réflexion que je fais ſur ce que j'ai réellement ſenti. *Le ſucre eſt doux ;* je me rends à moi-même le témoignage que le ſucre a excité en moi le ſentiment de douceur.

L'autre ſorte de jugement s'appelle *jugement négatif :* en réfléchiſſant ſur moi-même, j'obſerve que je n'ai pas ſenti, & que je n'ai pas reçu l'impreſſion que le jugement affirmatif ſuppoſeroit.

Ce jugement ſe marque dans le langage ou dans la propoſition, par

les particules négatives, *non*, *ne*, *pas*, ou *point*; par exemple, le ſucre n'*eſt point amer.*

Il y a une affirmation dans tout jugement négatif, en ce qu'on affirme ou aſſure qu'on n'a pas ſenti.

ARTICLE VI.

Remarques ſur l'Idée.

LES Philoſophes diſtinguent pluſieurs ſortes d'idées, ou perceptions.

Les idées qu'ils appellent *adventices*, ce ſont celles qui nous viennent immédiatement des objets, comme l'idée du ſoleil, & toutes les autres idées immédiates. Ce mot *adventices*, vient du latin *ADVENIRE*, *arriver*.

Il y a d'autres idées qu'on appelle *factices*, du mot latin *FACERE*, *faire :* ce sont celles que nous faisons par ampliation, diminution, &c. comme lorsque nous imaginons une montagne d'or.

Quelques Philosophes disent qu'il y a des idées *innées*, c'est-à-dire, nées avec nous; mais nous croyons que si l'on y fait bien attention, que si on veut prendre la peine de se rappeler l'histoire de ses idées dès la première enfance, on sera convaincu que toutes les idées sont adventices, & qu'il n'y a en nous d'*innée*, qu'une disposition, plus ou moins grande, à recevoir certaines idées. Ainsi ce principe, qu'*il faut rendre à chacun ce qui lui est dû*, n'est pas un principe *inné;* il suppose l'idée acquise

acquiſe de *rendre*, l'idée de *devoir*, & l'idée de *chacun* : idées que nous acquérons dès l'enfance, par l'uſage de la vie.

Mais ce principe eſt bien plus facilement entendu, qu'un principe abſtrait de métaphyſique. La néceſſité de la conſervation de la ſociété & notre propre intérêt, nous font aiſément entendre que tout ſeroit bouleverſé, ſi on ne rendoit pas à autrui ce qui lui appartient.

Les créatures nous élèvent aiſément à la connoiſſance du Créateur, ſans qu'il ſoit néceſſaire que l'idée de Dieu ſoit *innée ;* & ſi nous voulons nous rappeler de bonne foi l'hiſtoire de notre enfance, nous avouerons que nous ne ſommes parvenus à l'idée du Créateur, qu'a-

près que notre cerveau a eu acquis une certaine consistance, & qu'après que nous avons eu observé des causes & des effets.

Les idées abstraites, telles que de *couleur* en général, d'*être*, de *néant*, de *vérité*, de *mensonge*, sont une production de nos réflexions. Nous avons inventé ces mots, pour marquer l'uniformité qui se trouve entre certaines impressions. Tous les objets blancs font en moi une impression semblable : je réalise, en quelque sorte, cette manière de m'affecter; & la considérant, pour ainsi dire, en elle-même & sans aucune application particulière, je l'appelle *blancheur*. Ces idées abstraites peuvent être rapportées à la classe des idées *factices*.

Il y a des idées qu'on appelle *claires*, & d'autres qu'on appelle *confuſes*. Les idées *claires*, ſont celles qu'on aperçoit aiſément, & dont on embraſſe tout d'un coup toute l'étendue.

A parler exactement, il n'y a d'idées *confuſes*, que par rapport à une idée plus diſtincte que nous avons eue. L'idée d'un homme vu de loin, eſt l'idée claire d'un homme vu de loin : nous ne devons juger de cet homme que lorſque nous le verrons de plus près, parcequ'il faut toujours attendre que notre jugement ait la cauſe propre & préciſe qui doit l'exciter. Mais parceque nous avons une idée *claire* & complète d'un homme que nous voyons de près, nous appelons *confuſe*

l'idée de celui que nous voyons de loin. Ainsi, à proprement parler, l'idée *confuse* n'est qu'une idée *incomplète*; c'est-à-dire, une idée, une image à laquelle notre expérience & notre réflexion nous font sentir qu'il manque quelque chose.

Il y a des idées qu'on appelle *accessoires*. Une idée *accessoire*, est celle qui est réveillée en nous à l'occasion d'une autre idée.

Lorsque deux ou plusieurs idées ont été excitées en nous dans le même temps, si dans la suite l'une des deux est excitée, il est rare que l'autre ne le soit pas aussi; & c'est cette dernière que l'on appelle *accessoire*.

Si l'on parle, par exemple, d'une ville où l'on a démeuré, l'image de

quelque objet qu'on aura vu dans cette ville, ſe retracera à notre imagination, & excitera en nous une idée *acceſſoire*.

Il y a auſſi des idées qu'on appelle *idées exemplaires*. Ce ſont celles qui ſervent, pour ainſi dire, de modèles à celles que nous recevons dans la ſuite.

L'expérience, c'eſt-à-dire, les impreſſions extérieures que nous recevons des objets par l'uſage de la vie, & les réflexions que nous faiſons enſuite ſur ces impreſſions, ſont les deux ſeules cauſes de nos idées; toute autre opinion n'eſt qu'un Roman. Il faut prendre l'homme tel qu'il eſt, & ne pas faire des ſuppoſitions qui ne ſont qu'imaginées. La principale cauſe de ces ſortes d'erreurs,

vient de ce qu'on réalise de simples abstractions, ou des êtres de raison. C'est ainsi que le Père Mallebranche regarde les idées comme des réalités distinctes & séparées de l'entendement qui les reçoit.

Les idées, considérées séparément de notre entendement, ne sont pas plus des êtres, que la blancheur considérée par abstraction, indépendamment de tout objet blanc; ou la figure considérée indépendamment de tout objet figuré.

Article VII.

Du Raisonnement.

Comme tout jugement suppose des idées, de même tout raisonne-

ment ſuppoſe des jugemens. Le raiſonnement conſiſte à déduire, à inférer, à tirer un jugement d'autres jugemens déja connus; ou plutôt à faire voir que le jugement dont il s'agit, a déja été porté d'une manière implicite; de ſorte qu'il n'eſt plus queſtion que de le développer, & d'en faire voir l'identité avec quelque jugement antérieur. Cette opération de l'eſprit, par laquelle nous tirons un jugement d'autres jugemens, s'appelle *raiſonnement*. Par exemple:

Toute perſonne qui veut apprendre, doit écouter;
Vous voulez apprendre:
Donc vous devez écouter.

Tous ces jugemens pris enſemble, forment ce qu'on appelle *un*

raisonnement, & en latin *DISCURSUS.*

Les êtres particuliers excitent en nous des idées *exemplaires ;* c'est-à-dire, des idées qui sont le modèle des impressions que nous trouvons dans la suite, ou semblables ou différentes. Par exemple, le disque de la lune, ou quelqu'autre cercle particulier, m'a donné lieu de me former l'idée *exemplaire* ou générale du cercle. J'ai donné un nom à cette idée abstraite : j'ai appelé *cercle* toute figure dont les lignes, tirées du centre à la circonférence, sont égales.

Ainsi, toute figure qui me rappellera la même idée, sera *cercle.*

Tout objet qui excite la même idée, est le même, par rapport à

cette idée : tout ce qui eſt rond eſt rond. Un tel cercle en particulier, a toutes les mêmes propriétés qu'un autre cercle, en tant que cercle.

Je veux prouver que Pierre eſt animal, je conſulte l'idée que j'ai de Pierre, & l'idée que j'ai d'animal ; & voyant que Pierre excite en moi l'idée d'animal, je dis qu'en ce point, il eſt un de ces individus qui m'ont donné lieu de me former l'idée d'animal, & que je développe par cet argument.

Tout être qui a du ſentiment & du mouvement, eſt ce que j'appelle *animal.*

Or je vois que Pierre a du ſentiment & du mouvement :

Donc il eſt animal.

C'eſt donc avec raiſon que je

conclus que Pierre est animal.

Ce qui *est, est.* Une chose ne sauroit *être* & *n'être pas.* Le cercle est rond, & en tant que rond, il n'est pas quarré; & en tant que rond, il a toutes les propriétés du rond.

Ainsi, la règle véritable & fondamentale du raisonnement, ou syllogisme, est que le sujet de la conclusion soit compris dans l'extension de l'idée générale à laquelle on a recours pour en tirer la conclusion.

Article VIII.

Du Syllogisme.

Le Syllogisme est toujours composé de trois propositions; la première

s'appelle *la majeure*, la ſeconde s'appelle *la mineure*, & la troiſième eſt appelée la *conſéquence.*

Dans la première propoſition, on cherche ce qui, de l'aveu de celui à qui on parle, a la propriété qui eſt en queſtion. Dans la ſeconde, on fait voir que le ſujet dont il s'agit, eſt un des individus compris dans l'extenſion de l'idée générale dont les individus ont cette propriété : d'où l'on conclud, dans la conſéquence, que le ſujet dont il s'agit a la propriété qu'on lui diſpute.

Vous convenez que ce qui eſt chaud, dilate l'air : or, le ſoleil eſt compris dans l'extenſion de l'idée générale de ce qui eſt chaud : donc le ſoleil dilate l'air, parcequ'il doit

avoir les mêmes propriétés que ce qui eſt chaud. Puiſque ce qui *eſt*, *eſt;* une choſe ne ſauroit être & n'être pas : puiſque le ſoleil eſt compris dans l'idée générale de ce qui eſt chaud, il doit avoir les mêmes propriétés en tant que chaud.

Les deux premières propoſitions du ſyllogiſme, ſont appelées *prémiſſes*, c'eſt-à-dire, miſes avant la conſéquence.

Si les deux prémiſſes ſont véritables, & qu'on en convienne, on doit accorder la conſéquence : au contraire, ſi les prémiſſes, ou quelqu'une des prémiſſes, n'eſt pas véritable, alors on nie la conſéquence.

Il arrive ſouvent qu'une des pré-

miſſes eſt véritable à quelques égards, & fauſſe à quelques autres égards : alors la conſéquence eſt véritable, dans le ſens que cette prémiſſe eſt véritable ; & elle eſt fauſſe, dans le ſens que cette prémiſſe eſt fauſſe.

En ces occaſions, on diſtingue la premiſſe ; mais on nie la conſéquence. Quelquefois on la diſtingue. Par exemple, ſi lorſqu'il eſt jour, & que le temps eſt couvert, quelqu'un vouloit prouver que les cadrans ſolaires doivent marquer l'heure, & qu'il ſe ſervît de ce ſyllogiſme :

> Lorſque le ſoleil eſt ſur notre horiſon, les cadrans ſolaires marquent l'heure.

Or le soleil est actuellement sur notre horison :

Donc les cadrans solaires doivent actuellement marquer l'heure.

Ce syllogisme est en bonne forme ; mais il faut distinguer la majeure de cette sorte : lorsque le soleil est sur notre horizon, & qu'il n'y a point de nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure : j'accorde la majeure. Lorsque le soleil est sur notre horizon, & qu'il y a des nuages qui interceptent ses rayons de lumière, les cadrans solaires doivent marquer l'heure ; je nie la majeure : donc les cadrans solaires doivent marquer l'heure, actuellement que le Ciel est couvert de nuages ; je nie la conséquence.

On fait, dans les Ecoles, pluſieurs obſervations ſur la forme des ſyllogiſmes, comme ſur les argumens en *BARBARA* ou en *BAROCO*. Ces obſervations ne ſont pas d'un grand uſage dans la pratique; quelques perſonnes les appellent des bagatelles difficiles, *DIFFICILES NUGÆ*.

La voyelle *A*, qui eſt dans les trois ſyllabes de *BARBARA*, marque que les trois propoſitions qui compoſent l'argument en *BARBARA*, doivent être des propoſitions affirmatives univerſelles, parcequ'on eſt convenu que la lettre *A* ſeroit le ſigne de la propoſition affirmative univerſelle.

Aſſerit A, *negat* E; *verum generaliter ambo.*

Asserit I, *negat* O ; *sed particulariter ambo.*

C'est-à-dire, *A* affirme, *E* nie ; mais l'une & l'autre généralement : ainsi un syllogisme en *BARBARA*, est composé de trois propositions affirmatives universelles.

Par exemple :

Ceux qui n'étudient point, sont ignorans ;
Les paresseux n'étudient point :
Donc les paresseux sont ignorans.

On a fait des mots artificiels, où ces quatre lettres *A*, *E*, *I*, *O*, sont combinées selon toutes le combinaisons possibles, pour faire voir les différentes espèces de syllogismes.

Mais il nous suffit de bien comprendre le fondement du syllogisme,

ſyllogiſme, & les différentes règles que l'on doit obſerver.

ARTICLE IX.

Obſervations ſur le fondement du Syllogiſme.

1.° IL n'y a dans le monde que des êtres particuliers. Pierre, Paul, &c. ſont des êtres particuliers; ce diamant, cette pierre ſont auſſi des êtres particuliers; cet écu, ce louis d'or, ſont auſſi des êtres particuliers. Il en eſt de même de tout ce qui exiſte dans l'univers.

Les êtres particuliers ſont appelés, par les Philoſophes, des *individus;* c'eſt-à-dire, des êtres qui ne peuvent pas être diviſés ſans ceſſer

d'être ce qu'ils sont. Ce diamant, si vous le divisez, ne sera plus ce diamant; il n'aura ni la même valeur, ni le même poids, ni les mêmes propriétés.

Notre esprit fait ensuite des observations sur les individus & sur leur manière d'être; & ce sont ces observations, ces réflexions, ces abstractions, qui forment l'ordre métaphysique, & les êtres purement abstraits, que nous exprimons par des mots, à l'imitation des noms que nous donnons aux êtres réels. Par exemple, quand je vois un écu, j'en observe la figure, la matière, le poids, &c. j'ai l'idée de cet écu & de ses propriétés. J'apprends ensuite, par l'usage, que cet écu n'est pas le seul qu'il y ait dans le monde;

je vois d'autres écus qui me réveillent l'idée du premier écu & de ſes propriétés : j'obſerve tout ce en quoi les écus ſont ſemblables entre eux.

J'obſerve de même que les louis d'or ſont ſemblables entre eux, & que, de plus, ils ont auſſi des propriétés différentes des propriétés de l'écu. Voilà une reſſemblance & une différence.

C'eſt ce qui a donné lieu à ce que les Philoſophes appellent *eſpèce* & *genre*. L'écu eſt une eſpèce de monnoie ; le louis d'or eſt une autre eſpèce de monnoie : *monnoie* eſt le genre. Tous les êtres dans leſquels nous remarquons des qualités communes, nous ont donné lieu de former l'idée abſtraite &

métaphysique de *genre :* ainsi, l'idée que nous avons de *monnoie*, est l'idée du genre, par rapport aux différentes espèces de *monnoie.* Toutes les monnoies conviennent entr'elles, en ce qu'elles sont la matière qui nous sert à acquérir tout ce dont nous avons besoin; mais, parmi les monnoies, il y en a qui sont d'or, d'autres d'argent, d'autres de cuivre, d'autres plus grandes, d'autres plus petites: c'est ce qui constitue les différentes espèces. C'est la différence que nous remarquons entre les individus du même genre qui nous a donné lieu de former le terme abstrait *espèce.*

2.° Nous appelons *animal* tout individu qui a du sentiment, qui a la propriété de se mouvoir, qui vit,

qui mange, &c. Ces propriétés, que nous obſervons dans un ſi grand nombre d'individus, nous ont donné lieu de former l'idée abſtraite d'*animal.*

Nous avons obſervé dans ces animaux des propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'individus; par exemple, quelques-uns de ces animaux volent, pendant que les autres n'ont point d'ailes; quelques-uns marchent à quatre pieds, d'autres rampent. Ces propriétés qui ne conviennent qu'à un certain nombre d'animaux, & par leſquelles ils diffèrent les uns des autres, nous ont donné lieu de former l'idée abſtraite d'eſpèce d'animaux.

Le point de vue de l'eſprit qui

après un grand nombre d'idées acquises par l'usage de la vie, observe que les propriétés qu'il a observées conviennent à tous les animaux, est ce qu'on appelle *genre*.

Le point de vue de l'esprit par lequel on considère ensemble les propriétés qui ne conviennent qu'à quelques individus du *genre*, est ce qu'on appelle *espèce*.

Genre suppose *espèce ; espèce* suppose *genre* réciproquement ; cependant observez que ce qui sera genre par rapport à certaines espèces, peut n'être considéré par notre esprit que comme une espèce, si vous ne faites attention qu'à des propriétés plus générales. Par exemple, si, par un point de vue de votre esprit, vous ne considérez,

dans le nombre infini des individus qui ſont dans le monde, que la ſimple propriété d'exiſter, vous vous formerez l'idée abſtraite d'être; & les différences que vous obſerverez entre les êtres en feront autant d'eſpèces. Ainſi *animal*, qui eſt *genre* par rapport à toutes les eſpèces d'animaux, ne ſera plus ici qu'*eſpèce* par rapport à *être*; & *animal*, qui eſt eſpèce par rapport à *être*, deviendra *genre* par rapport à ſes inférieurs, parce qu'*animal* ſe diviſe en raiſonnable & irraiſonnable. Tout cela prouve que ce ne ſont que les différentes vues de l'eſprit qui forment tous ces différens êtres métaphyſiques. Il y en a cinq, qu'on appelle les cinq univerſaux, c'eſt-à-dire, cinq idées abſ-

traites, qu'on exprime par des termes absolus ou noms substantifs : *genre*, *espèce*, *différence*, *propre*, *accident*.

Article X.

De la matière du Syllogisme.

Le syllogisme est nécessairement composé de trois idées simples ou complexes. La question qui dans le syllogisme devient la conclusion, est composée de deux idées, dont l'une s'appelle le *sujet*, & l'autre l'*attribut*.

Le sujet est appelé le *petit terme*, & en latin *MINUS EXTREMUM*.

L'attribut de la conclusion, ainsi appelé parce qu'on l'attribue au sujet, est appelé le *grand terme*, &

en latin *MAJUS EXTREMUM*, parce qu'il peut ſe dire d'un plus grand nombre d'individus.

Outre ces deux idées, on a recours à une troiſième, qu'on appelle le *moyen*, *MEDIUM*. C'eſt par l'entremiſe de cette troiſième idée que l'on découvre ſi l'attribut de la concluſion convient ou ne convient pas au ſujet de cette même concluſion.

L'Être tout-puiſſant doit être adoré;
Dieu eſt l'Être tout-puiſſant:
Donc Dieu doit être adoré.

Dieu eſt le ſujet de la propoſition; *doit être adoré* eſt l'attribut; l'*Etre tout-puiſſant* eſt le moyen terme.

Tous les hommes peuvent ſe tromper;
Vous êtes homme:
Donc vous pouvez vous tromper.

Vous est le sujet de la conclusion, & par conséquent le *petit terme ; pouvez vous tromper*, est l'attribut : *tous les hommes*, est le moyen terme ou l'idée moyenne.

Article XI.

Fondement du Syllogisme.

Comme dans l'ordre physique on ne peut tirer d'un corps que les différentes matières qui y sont contenues ; de même dans l'ordre métaphysique on ne peut déduire un jugement ou conséquence d'un autre jugement, que parce que cette conséquence ou jugement a déjà été porté en d'autres termes, ou, comme on dit communément, c'est que

la majeure ou propoſition générale contient la concluſion, & la mineure fait voir que cette concluſion eſt contenue dans la majeure.

Ainſi, c'eſt l'identité qui eſt le ſeul & véritable fondement du ſyllogiſme.

La concluſion eſt en d'autres termes le même jugement qu'on a porté dans la majeure, avec la ſeule différence que la majeure eſt plus étendue & plus générale que la concluſion; c'eſt ce qu'il eſt aiſé de faire voir par des exemples.

L'Être tout-puiſſant doit être adoré;
Dieu eſt l'Être tout-puiſſant:
Donc Dieu doit être adoré.

Je dis que cette concluſion: *Dieu doit être adoré*, eſt dans le fond le même jugement que celui-ci: *l'Etre*

tout-puissant doit être adoré. En effet, cette proposition, l'*Etre tout-puissant doit être adoré*, contient celle-ci: *Dieu doit être adoré*, parce que *Dieu* seul est l'*Etre tout-puissant.*

La mineure sert uniquement à faire voir que la conséquence est contenue dans la majeure, puisqu'elle vous dit que *Dieu est l'Etre tout-puissant;* d'où il suit que ce que vous dites de l'*Etre tout-puissant*, vous le dites de *Dieu.*

Tous les hommes peuvent se tromper;
Or vous êtes homme:
Donc vous pouvez vous tromper.

Cette proposition: *tous les hommes peuvent se tromper*, contient visiblement celle-ci, *vous êtes hom-*

me. Il eſt viſible qu'*homme* eſt un mot générique qui contient tous les individus qui ſont *hommes ;* & qu'ainſi tout ce que je dis de l'*homme*, ſeulement en tant qu'*homme*, je le dis de vous; par conſéquent lorſque j'ai dit: *tous les hommes peuvent ſe tromper*, j'ai déjà dit de vous que vous pouviez vous tromper, puiſque *vous* & *homme* eſt la même choſe, en ce ſens que vous êtes contenu dans l'idée exemplaire que j'ai de l'homme, comme le cercle en particulier eſt contenu dans l'idée exemplaire que j'ai du cercle en général. Cette matière étendue que j'appelle *cercle*, n'eſt ainſi appelée que parce qu'elle excite en moi une impreſſion que je trouve conforme à l'idée exemplaire que

j'ai acquise du cercle par l'usage de la vie.

Article XII.

Règles du Syllogisme.

Quoique les mots paroissent nous donner des idées différentes, cependant, quand le sens que nous donnons aux mots est bien apprécié, il est évident que, quoique l'on s'explique en termes différens, souvent on entend la même chose. Ainsi, par l'*Etre tout-puissant*, j'entends *Dieu*. D'où l'on pourroit conclure qu'à la rigueur il n'y a que deux termes dans le syllogisme, & qu'en un sens, la conclusion est la même proposition que la majeure :

l'Etre tout-puiſſant doit être adoré, & *Dieu doit être adoré*, c'eſt au fond la même choſe.

De ce principe, bien entendu, ſuivent les règles qu'on donne dans les Ecoles touchant le ſyllogiſme.

Première Règle.

L'idée moyenne, c'eſt-à-dire, les mots qui l'expriment, doivent être pris, au moins une fois, univerſellement.

Explication.

Le moyen, eſt l'idée qui doit contenir le ſujet de la concluſion; il ne peut le contenir que lorſqu'il eſt pris généralement; par exemple:

Quelqu'homme eſt ſavant;
Quelqu'homme eſt riche:
Donc quelque riche eſt ſavant.

Le mot d'*homme* de la majeure & de la mineure, étant pris particulièrement, puisque dans l'une & dans l'autre proposition, il signifie diverses sortes d'hommes, ne peut contenir le sujet de la conclusion, ou y être appliqué; parce que le *particulier* n'est point renfermé dans le particulier, mais dans le général.

Seconde Regle.

Les termes ne doivent pas être pris plus universellement dans la conclusion, qu'ils ne l'ont été dans les prémisses.

Explication.

Puisque la majeure doit contenir la conclusion, & que le particulier ne

ne ſauroit contenir le général; il eſt évident que ſi les termes de la concluſion ſont pris univerſellement dans la concluſion, & particulièrement dans les prémiſſes, le raiſonnement ſera faux: comme ſi de ce que quelqu'homme eſt noir, je concluois que tout homme eſt noir.

TROISIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propoſitions négatives.

EXPLICATION.

Les propoſitions négatives ne contiennent que la négation de ce qu'elles nient; ainſi, on n'en peut tirer une autre négation. De ce que je dis que Pierre n'a pas dix louis,

il ne s'enſuit pas qu'il n'ait pas d'eſprit. D'une propoſition négative, vous pouvez encore moins tirer une concluſion affirmative: de ce que Pierre n'eſt pas riche, il ne s'enſuit pas qu'il ſoit ſavant.

Les Eſpagnols ne ſont pas Turcs;
Les Turcs ne ſont pas Chrétiens:
Donc les Eſpagnols ne ſont pas Chrétiens.

On voit viſiblement que la conſéquence n'eſt pas contenue dans la majeure.

Quatrième règle.

On ne peut pas prouver une concluſion négative par deux propoſitions affirmatives.

Explication.

Une propoſition eſt négative,

quand on n'aperçoit aucune identité entre le ſujet & l'attribut, & qu'au contraire on y découvre de la différence & de l'oppoſition.

Au contraire, une propoſition eſt affirmative, quand on aperçoit que le ſujet & l'attribut ne font qu'un même tout : or la concluſion étant négative, elle ne peut pas être la même choſe qu'une ou deux propoſitions affirmatives.

CINQUIÈME RÈGLE.

Si une des prémiſſes eſt particulière, la concluſion doit être particulière ; & ſi une des prémiſſes eſt négative, la concluſion doit auſſi être négative : c'eſt ce qu'on dit communément dans les écoles, que la concluſion ſuit toujours la plus foible partie.

EXPLICATION.

La conclusion devant toujours être contenue dans les prémisses, elle ne sauroit avoir une plus grande étendue que les prémisses: or elle auroit plus d'étendue, si elle étoit universelle, lorsqu'une des prémisses est particulière.

D'ailleurs, elle ne peut pas affirmer lorsqu'une des prémisses est négative par la même raison.

De cette règle il suit qu'une proposition qui conclud le général, conclud le particulier: *Si tout homme a une ame*, Pierre *a une ame.*

Mais une proposition qui conclud le particulier, ne conclud pas pour cela le général, ou plutôt n'est pas la même chose que le général: *Quelques hommes sont noirs*, il ne

s'enſuit pas de-là que *tous les hommes ſoient noirs.*

SIXIÈME RÈGLE.

On ne peut rien conclure de deux propoſitions particulières; c'eſt-à-dire, que de deux propoſitions particulières on ne ſauroit en déduire une troiſième propoſition. De ce que Pierre eſt ſavant, & que Paul eſt ſage, il ne s'enſuit pas que Jean ſoit ſage ou ſavant.

EXPLICATION.

Les propoſitions particulières ne ſont dites que des objets particuliers qu'elles expriment: on ne peut donc pas les appliquer aux autres objets dont elles ne diſent rien. Une majeure particulière n'étant dite que

de quelques objets particuliers, ne peut donc point contenir une conséquence qui est différente d'elle-même.

Article XIII.

Des Sophismes.

Tout ce qui n'est pas conforme à la règle, n'est pas droit : il faut donc avoir la connoissance de la règle, pour dire que ceci ou cela n'est pas droit. Il en est de même du raisonnement; il faut en savoir les règles, pour bien démêler un raisonnement faux.

1.° Une des principales observations, c'est que tout jugement doit être excité par une cause extérieure,

& que cette cauſe extérieure doit être la cauſe propre & préciſe de ce jugement. Tout jugement doit avoir ſon motif propre; ainſi, un hiſtorien qui raconte un fait qui s'eſt paſſé pluſieurs ſiècles avant lui, n'eſt pas digne de foi, à moins qu'il ne s'appuie ſur le témoignage des auteurs contemporains, & ce témoignage eſt encore ſujet à l'examen.

2.° Le raiſonnement eſt intérieur; on ne raiſonne que ſur ſes propres idées: ainſi, dans la ſuite d'un raiſonnement il faut toujours conſerver les mêmes idées. Car ce qui eſt vrai d'une idée ne l'eſt pas d'une autre; ainſi, quand on raiſonne avec quelqu'un, il faut bien prendre garde s'il a les mêmes idées que nous; s'il entend les mots dont nous

nous ſervons, dans le même ſens que nous les entendons.

Il faut ſur-tout prendre garde, dans la chaleur de la diſpute, de donner toujours préciſément le même ſens aux mots dont on ſe ſert; parce que ce que vous dites d'un mot pris en un certain ſens n'eſt pas vrai lorſque vous prenez ce mot dans une ſignification différente. C'eſt pour cela qu'en certaines occaſions il eſt bon de définir les termes, & de convenir de leur ſignification.

Les paſſions ſont comme autant de verres colorés, qui nous font voir les objets autrement que nous ne les verrions, ſi nous étions dans l'état tranquille de la raiſon. Nous devons donc nous défier de nos

paſſions ſi nous voulons porter des jugemens ſains.

Les préjugés, c'eſt-à-dire, les jugemens que nous avons portés dans notre enfance, & qui n'ont pas été précédés de l'examen, nous induiſent ſouvent en erreur.

Les obſervations que nous venons de faire ne ſeront pas inutiles pour nous aider à démêler les ſubtilités des *ſophiſmes*. On entend par *ſophiſmes*, certains raiſonnemens éblouiſſans dont on ſent bien la fauſſeté; mais on eſt embaraſſé à la découvrir, & à dire préciſément pourquoi tel raiſonnement eſt faux & captieux.

PREMIER SOPHISME.

Ambiguité des termes, ou *équivoque.*

Le sophisme, qui consiste dans l'ambiguité des termes, est appelé par les Philosophes, *GRAMMATICA FALLACIA.*

Par exemple:

Il y a dans le ciel une constellation qui est le lion;
Or le lion rugit:
Donc il y a dans le ciel une constellation qui rugit.

La fausseté de ce raisonnement consiste dans l'ambiguité du mot *lion;* défaut qu'on appelle aussi *amphybologie:* car dans la première proposition, le mot *lion* ne signifie que le simple nom qu'on a donné à

une certaine conſtellation; au lieu que dans la ſeconde propoſition, *lion* ſignifie une ſorte d'*animal qui rugit.* Ainſi, cet argument a quatre termes; 1.° conſtellation dans le ciel; 2.° lion eſt pris pour le ſimple nom que l'on donne à cette conſtellation; 3.° *lion* eſt pris pour un animal véritable; 4.° *rugit:* or un argument ne doit avoir que trois termes; ſavoir, 1.° le ſujet de la concluſion; 2.° l'attribut de la concluſion; 3.° le mot qui exprime l'idée exemplaire que l'on compare avec le ſujet de la concluſion, pour voir ſi ce ſujet eſt contenu dans cette idée moyenne & exemplaire, & s'il eſt la même choſe.

Le rat ronge;
Or le rat eſt une ſyllabe:
Donc une ſyllabe ronge.

Il eſt aiſé de faire voir dans cet argument le même défaut que dans le précédent : *rat* y eſt pris en deux ſens différens.

L'homme penſe ;
Or l'homme eſt compoſé de genre & de différence :
Donc le genre & la différence penſent.

Le défaut de cet argument conſiſte en ce qu'on paſſe de l'ordre phyſique à l'ordre métaphyſique. L'homme dans l'ordre phyſique & réel penſe. Il eſt vrai que l'homme a des propriétés communes à tous les animaux ; on appelle ces propriétés communes, le *genre*. Il a auſſi des propriétés particulières qui le diſtinguent des autres animaux ; ces propriétés ſont appelées,

la *différence*. Ce *genre* & cette *différence*, qui ne ſont que des êtres métaphyſiques, c'eſt-à-dire, de ſimples vues de l'eſprit, ne ſont point l'homme phyſique qui penſe; ainſi, la concluſion n'eſt point contenue dans la majeure.

Dieu eſt *par-tout*;
Par-tout eſt un adverbe:
Donc Dieu eſt un adverbe.

Dans cet argument, le mot *par-tout* eſt d'abord pris ſelon ſa ſignification. *Dieu eſt par-tout*, c'eſt-à-dire, *Dieu eſt en tous lieux*; enſuite on conſidère *par-tout* grammaticalement, & en tant que *par-tout* eſt un mot.

II. Sophisme.

Ignoratio elenchi, ἔλεγχος.
Mot grec qui signifie *argument, sujet.*

Ce sophisme consiste dans l'ignorance du sujet. C'est lorsqu'on prouve contre son adversaire toute autre chose que ce dont il s'agit, ou ce qu'il ne nie point, ou enfin tout ce qui est étranger à la question : c'est proprement le *QUI PRO QUO.*

Les exemples n'en sont que trop fréquens dans la conversation, dans les disputes, dans les mémoires d'affaires, où l'on s'efforce souvent de prouver ce qui ne fait rien à la question dont il s'agit. On en voit aussi plusieurs exemples dans les livres *didactiques.* (διδάσκω signifie *enseigner*).

Les auteurs de comédies nous fourniſſent ſouvent des exemples de ces *QUI PRO QUO*, qu'ils n'ont imaginés que pour amuſer les ſpectateurs. Il y en a un exemple dans la troiſième ſcène du cinquième acte de l'Avare de Molière. Harpagon accuſe Valère d'avoir commis l'attentat le plus horrible qui jamais ait été commis. Valère répond que puiſqu'on a tout découvert à Harpagon, il ne veut pas nier la choſe; mais Harpagon vouloit parler de l'argent qu'on lui avoit volé, & Valère entendoit parler d'Eliſe, ſa maîtreſſe, fille d'Harpagon. Il y a un exemple pareil dans les Plaideurs de Racine, où la comteſſe de Pimbeſche s'imagine qu'on la traite de folle à lier, pendant qu'on lui con-

ſeille ſimplement d'aller ſe jetter aux pieds de ſon juge.

1.° La précaution qu'il y a à prendre contre ce ſophiſme, c'eſt de bien déterminer l'état de la queſtion, en évitant exactement l'équivoque dans les mots & dans le ſens.

2.° Quand une fois l'état de la queſtion eſt bien déterminé, & que votre adverſaire s'en écarte, il faut avoir ſoin de l'y rappeler.

III. Sophisme.

La pétition de principe.

Dans le ſophiſme précédent on répond à autre choſe que ce qui eſt en queſtion; au lieu que dans la *pétition de principe*, on répond en termes différens la même choſe que

ce

ce qui est en question : *Qu'est-ce que le beau ? c'est ce qui plaît*, ou bien, disent quelques anciens, *c'est ce qui convient.* Voilà une véritable pétition de principe.

Ce mot s'appelle *pétition de principe*, du mot grec πέτομαι, qui signifie *voler vers quelque chose, se porter, recourir à . . . .* & du mot latin *PRINCIPIUM*, qui veut dire *commencement ;* ainsi faire une *pétition de principe*, c'est recourir en d'autres termes à la même chose que ce qui a d'abord été mis en question : c'est rendre en d'autres termes le même sens que ce qu'on vous a demandé d'abord.

Molière, dans le Malade imaginaire, fait demander *pourquoi l'opium fait dormir ?* on répond que

c'eſt *parce qu'il a une vertu dormitive*, où vous voyez que c'eſt répondre, en termes différens, la même choſe que ce qui eſt en queſtion. Celui qui demande pourquoi l'opium fait dormir, ſait fort bien que l'opium a une vertu dormitive; mais il demande pourquoi il a cette vertu?

Pourquoi l'opium fait-il dormir; ou pourquoi l'opium a-t-il une vertu dormitive? c'eſt la même demande. Pourquoi le vin enivre-t-il, ou pourquoi le vin a-t-il une vertu qui enivre? c'eſt faire la même queſtion; ainſi que l'un ſoit la réponſe ou la demande, on n'en eſt pas plus inſtruit. C'eſt répondre préciſément ce qui eſt en queſtion; c'eſt recourir au principe, au commencement de

la queſtion, à ce qu'on demandoit d'abord.

La plupart des jeunes gens qui apprennent le latin, s'accoutument à cette mauvaiſe manière de raiſonner; car ſi on leur demande pourquoi, quand on dit *LUMEN SOLIS*, *SOLIS* eſt-il au génitif? ils répondent que c'eſt par la règle de *LIBER PETRI*: ce qui eſt une pétition de principe; car pourquoi *PETRI* eſt-il au génitif? Il ſeroit mieux, ce me ſemble, de répondre que *SOLIS* eſt au génitif, parce qu'il détermine *LUMEN*, qu'il en fixe la ſignification. *LUMEN* ſignifie toute lumière; mais ſi vous ajoutez *SOLIS* à *LUMEN*, vous déterminez la ſignification vague de *LUMEN* à ne plus ſignifier que la lumière du

soleil, & telle est en latin la destination du génitif: on met au génitif un nom qui en détermine un autre.

Il en est de même dans cet exemple: *AMO DEUM*. Pourquoi *DEUM* est-il à l'accusatif? on répond c'est parce que *AMO* gouverne l'accusatif, ce qui est une véritable pétition de principe; car c'est dire: *DEUM* est à l'accusatif après *AMO*, parce qu'après *AMO* il est à l'accusatif; au lieu de dire que les mots latins changent de terminaison pour marquer les différentes vues sous lesquelles l'esprit considère le même objet, & que la terminaison de l'accusatif est destinée à marquer que le nom qui est à l'accusatif, est le terme ou l'objet du sentiment ou

de l'action que le verbe ſignifie ; ainſi, *DEUM* à l'accuſatif marque que Dieu eſt le terme du ſentiment d'*aimer*, que c'eſt ce que j'aime.

Le *cercle vicieux* eſt une pétition de principe. C'eſt une ſorte d'argument vicieux dans lequel on ſuppoſe d'abord ce qu'on doit prouver, & enſuite ce qu'on a ſuppoſé ; on le prouve par ce qu'on croit avoir prouvé par cette première ſuppoſition : comme ces métaphyſiciens qui prouvent Dieu par les créatures, & les créatures par l'idée qu'ils ont de Dieu ; & ceux qui prouvent l'exiſtence des corps par la foi.

IV. Sophisme.

De falso supponente.

Supposer pour vrai ce qui est faux.

Il n'arrive que trop souvent que par une sorte de bonne foi naturelle on ne s'imagine pas qu'on puisse être trompé de sang-froid & sans aucun intérêt de la part de ceux qui nous trompent, & qui souvent sont trompés eux-mêmes les premiers; ainsi, on suppose que ce qu'ils disent est vrai, ce qui d'ailleurs seconde notre paresse, & nous exempte de la peine de l'examen. C'est ainsi que les anciens ont été trompés, en croyant les histoires fabuleuses du Phénix, du Remora & de tant d'autres contes populai-

res dont tous les livres ſont remplis.

Il arrive ſouvent par le même ſophiſme, qu'au lieu d'avouer ſon ignorance, on explique ce qui n'eſt pas, par ce qui n'eſt pas auſſi, témoin l'hiſtoire de la prétendue dent d'or. Un charlatan du dix-ſeptième ſiècle montroit de ville en ville un jeune homme qui avoit, diſoit-il, une dent d'or. Les Philoſophes de ces temps-là firent des diſſertations pour faire voir que la matière avoit pu s'arranger dans la dent de ce jeune homme de la même manière qu'elle s'arrange dans les mines d'or; mais un Chirurgien plus habile découvrit que cette prétendue dent d'or ne conſiſtoit qu'en une feuille d'or dont on avoit enveloppé la dent, &

qu'on avoit adroitement inſinuée dans la gencive. Cet exemple fait voir qu'avant que d'entreprendre d'expliquer la cauſe d'un effet, il faut commencer par ſe bien aſſurer ſi le fait exiſte.

V. Sophisme.

Non cauſa pro cauſa.

Prendre pour cauſe ce qui n'eſt pas cauſe.

Rien ne coute tant à l'eſprit humain que de demeurer indéterminé & de dire *je n'en ſais rien*, juſqu'à ce qu'on ait le motif propre que le jugement ſuppoſe: de-là vient que lorſqu'on voit arriver un effet dont on ignore la cauſe, au lieu de convenir ſimplement de

notre ignorance naturelle & des bornes des connoiſſances humaines, nous prenons pour cauſe de cet effet, ou ce qui eſt arrivé avant l'effet ſans y avoir aucun rapport, ou ce qui arrive en même temps, & qui n'a aucune liaiſon phyſique avec cet effet. C'eſt ce qu'on appelle *POST HOC, ERGO PROPTER HOC*, ou bien *CUM HOC, ERGO PROPTER HOC.*

Souvent après qu'une comète a paru dans le ciel, il arrive quelqu'un de ces accidens fâcheux auxquels les hommes ſont ſujets, comme la peſte, la famine ou la mort d'un Prince. Cette comète n'a aucune liaiſon phyſique avec ces événemens; cependant le peuple regarde la comète comme la cauſe de l'évé-

nement : *POST HOC, ERGO PROPTER HOC.* L'événement est arrivé après la comète : donc il est arrivé à cause de la comète. C'est un sophisme populaire.

Il pleut après la nouvelle ou la pleine lune : donc il pleut à cause de la pleine ou de la nouvelle lune. C'est encore une erreur populaire. On a observé, après un grand nombre d'expériences réitérées, que la lune ne produisoit sur le globe terrestre aucun de ces effets physiques que le peuple lui attribue, & qu'il est inutile d'observer les quartiers de la lune pour semer & pour cultiver les plantes, aussi-bien que pour les changemens des temps. Voyez la Quintinie, *instructions sur les jardins*, & une belle dissertation

ſur les prétendues influences de la lune, dans le Mercure de 1740.

Les anciens Romains ne commencoient aucune affaire ſans conſulter les dieux par le moyen des auſpices, pour ſavoir ſi l'entrepriſe ſeroit heureuſe ou malheureuſe. Il eſt évident que le vol des oiſeaux & les autres opérations de ces animaux n'ont aucune liaiſon néceſſaire avec les événemens futurs, & que, par conſéquent, ils ne peuvent en être ni la cauſe ni même le ſigne; ainſi, que l'auſpice fût favorable ou non, c'étoit mal raiſonner que d'en attendre un événement heureux ou malheureux.

Lorſque Claudius Pulcher, Conſul Romain & Général de l'armée navale, fut envoyé contre les Car-

thaginois, on conſulta les ſacrés poulets, qui ne voulurent point manger. Le Conſul ordonna que puiſqu'ils ne vouloient point manger, on les jettât dans la mer pour les faire boire; il arriva par l'événement que les Romains perdirent la bataille; mais on ne doit point attribuer cette perte aux auſpices: ce ſeroit prendre pour cauſe ce qui ne ſeroit pas cauſe, & tomber dans le ſophiſme *POST HOC, ERGO PROPTER HOC.*

Les Hiſtoriens remarquent que les Carthaginois avoient de meilleurs vaiſſeaux & des rameurs plus habiles que ceux des Romains; ils ajoutent que les Carthaginois avoient choiſi un lieu plus avantageux; que les Romains ne pou-

voient rompre l'ordre de l'ennemi, ni l'envelopper, à cauſe de la peſanteur de leurs vaiſſeaux & de l'incapacité de leurs rameurs : d'ailleurs le trouble intérieur & les remords que le mépris de la religion inſpiroit aux ſoldats, leur abattoient le courage, & ils croyoient combattre contre les dieux irrités. Voilà les véritables cauſes de la perte de la bataille de Claudius Pulcher contre les Carthaginois. Il faut rapporter les événemens à leurs véritables cauſes, ſi on les connoît, ſinon il faut avouer qu'on les ignore.

C'eſt encore prendre pour cauſe ce qui n'eſt pas cauſe, que d'expliquer les effets phyſiques en les attribuant à des qualités occultes;

à l'horreur du vuide ou à l'attraction, &c. Il est plus raisonnable de convenir de son ignorance, que d'être satisfait par des mots qui ne présentent aucune idée à l'esprit.

Les paroles & les autres grimaces des prétendus sorciers ne peuvent pas non plus raisonnablement être prises pour de véritables causes physiques. Les paroles ne sont qu'un air battu; ainsi, elles ne peuvent produire physiquement & par elles-mêmes d'autre effet que le son. Ceux qui leur donnent une autre vertu, supposent deux choses qui nous sont également inconnues, & qui même sont injurieuses au souverain Etre, à l'Etre parfait; car, puisque l'on convient que les démons ne peuvent rien faire sans la permission

de Dieu, les paroles magiques ſuppoſent une convention particulière entre Dieu & le démon. Il faudroit en effet que Dieu fût convenu que toutes les fois que certains hommes diroient telles ou telles paroles, ou feroient telle ou telle action, il permettroit au démon de produire tel ou tel effet.

Il faudroit, en ſecond lieu, que nous euſſions une révélation détaillée de cette prétendue convention entre Dieu & le démon. Il y a dans l'un & l'autre point bien peu de raiſon & de décence.

Si une femme joue heureuſement pendant que quelqu'un eſt auprès d'elle, elle s'imagine que cette perſonne lui porte bonheur. C'eſt le ſophiſme *CUM HOC, ERGO*

PROPTER HOC. Le bonheur n'eſt point un être réel qu'on puiſſe porter.

Quelques perſonnes ont de la peine à ſe trouver à table au nombre de treize convives.

En effet, Il arrive ſouvent que de treize perſonnes qui ſe ſont trouvées enſemble à table, il en meurt quelqu'une dans le courant de l'année; ce qui ſeroit bien moins étonnant ſi au lieu de treize convives il y en avoit eu trente. Ainſi, un convive eſt mort, non parce qu'il s'eſt trouvé à table avec douze autres perſonnes; mais parce que les hommes ſont mortels, & qu'ainſi plus il y a de perſonnes aſſemblées, plus il eſt vraiſemblable de dire que dans l'eſpace d'un certain temps

temps quelqu'une de ces personnes paiera à la nature le tribut que toutes les autres paieront chacune à leur tour.

Ceux qui consultent les songes, ceux qui ajoutent foi à la chiromancie*, ceux qui croient qu'on est heureux quand on est né coëffé, &c. tombent dans le sophisme dont nous venons de parler.

La honte d'ignorer, le goût du merveilleux & le penchant à la superstition, sont la cause de ce sophisme.

VI. Sophisme.

Dénombrement imparfait.

Autrefois on se moquoit de quel-

* Art de deviner par la considération des mains.

ques Philosophes qui disoient qu'il y avoit des Antipodes : quel est l'homme assez insensé, disoit Lactance, « pour croire qu'il y a des » hommes dont les pieds sont plus » élevés que la tête* ? »

L'expérience a fait voir que ceux qui trouvoient les Antipodes impossibles, se sont trompés. Leur erreur est venue du dénombrement imparfait. Ils n'avoient pas examiné ni connu la véritable raison qui fait que les hommes marchent sur la terre, & sont poussés vers le centre du globe terrestre, quelque part où ils se trouvent sur ce globe, & ne sont jamais poussés vers le ciel.

On tombe donc dans le sophis-

---

* Lact. L. 3. C. 23.

me du dénombrement imparfait, lorſque connoiſſant une ou pluſieurs manières dont une choſe ſe fait, on croit qu'il n'y a que ces manières-là qui ſoient la cauſe de cet effet, pendant qu'il y en a quelqu'autre qu'on ne compte point, & qui cependant en eſt la cauſe véritable. Vous connoiſſez qu'une choſe ſe fait d'une certaine façon, d'où vous concluez qu'elle ne ſe peut faire que de cette manière-là: c'eſt tomber dans le ſophiſme du dénombrement imparfait. Avant que de décider, vous devez examiner ſi vous connoiſſez toutes les manières dont une choſe ſe peut faire, & ne pas décider témérairement qu'une choſe ne peut ſe faire que de la manière que vous con-

Universitas BIBLIOTHECA

noissez. C'est comme si un aveugle disoit que la matière ne sauroit être lumineuse, parce qu'il ne lui connoît pas cette propriété.

Un Officier étoit payé tous les ans de sa pension au trésor royal, au bout de la rue du Roi de Sicile. Un autre Officier étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue d'Orléans; enfin, un troisiéme étoit aussi payé de sa pension au trésor royal, rue des Quatre-Fils. Ces trois Officiers se trouvèrent ensemble à la promenade. Le premier dit qu'il avoit été payé de sa pension au trésor royal, rue du Roi de Sicile; les autres soutinrent que le trésor royal n'étoit point rue du Roi de Sicile, & qu'ils avoient été payés ailleurs: ce qui donna lieu à une contesta-

tion très-vive, par le sophisme du dénombrement imparfait; car, quoiqu'il n'y ait proprement qu'un trésor royal, il y a cependant trois Gardes du trésor royal qui sont successivement en exercice, & paient chacun ce qui les concerne.

VII. SOPHISME.

Induction défectueuse.

On appelle *induction*, une conséquence générale, que l'on tire du dénombrement que l'on fait de plusieurs choses particulières. Ce sophisme a beaucoup de rapport au dénombrement imparfait dont nous venons de parler. La différence consiste en ce que, dans le dénombrement imparfait, on ne consi-

dère pas assez toutes les manières dont une chose peut être ou peut arriver ; d'où on conclud qu'elle n'est pas, quoique souvent elle soit d'une manière à laquelle on n'a pas fait attention. Dans l'induction, on commence par la considération des choses particulières, d'où on tire ensuite une conséquence générale. Par exemple, on a éprouvé, sur beaucoup de mers, que l'eau en est salée, & sur beaucoup de rivières, que l'eau en est douce : de-là on a conclu généralement que l'eau de la mer étoit salée, & celle des rivières douce. On n'a point trouvé de peuple, dans aucun pays, où les hommes ne se serviſſent point des sons de la voix pour signifier leurs pensées ; de-là on a conclu

que tous les peuples avoient l'uſage de la parole.

Ces ſortes de conſéquences générales ne ſont juſtes, qu'autant que le dénombrement des choſes ſingulières qu'elles ſuppoſent, eſt exact. Ainſi, ſi on diſoit, les François ſont blancs, les Anglois ſont blancs, les Italiens & les Allemands ſont blancs, donc tous les hommes ſont blancs; la conſéquence ne ſeroit pas juſte, par la faute du dénombrement, qui ne ſeroit pas exact. L'induction ſeroit tirée d'un dénombrement défectueux, puiſqu'en Ethiopie les hommes ſont noirs.

Avant les expériences que l'on a faites, vers le milieu du dernier ſiécle, ſur la peſanteur de l'air, on croyoit qu'il étoit impoſſible de tirer

le piston d'une seringue, bien bouchée, sans la faire crever; & que l'on pouvoit faire monter de l'eau aussi haut que l'on voudroit, par le moyen des pompes aspirantes. On tiroit ces conséquences des expériences que l'on avoit faites; mais on n'en avoit pas fait assez. Les nouvelles expériences ont fait voir qu'on tire le piston d'une seringue, quelque bouchée qu'elle soit, pourvu qu'on y emploie une force supérieure au poids de sa colomne d'air. Elles ont fait voir aussi qu'une pompe aspirante ne peut élever l'eau plus haut de 32 à 33 pieds.

Remarquez la différence qu'il y a entre l'induction & l'idée générale ou exemplaire.

L'induction ne tombe que sur les

qualités accidentelles des objets, aulieu que l'idée exemplaire qui nous sert de modèle, regarde l'essence. Pour dire que l'eau des rivières est douce, il est nécessaire d'avoir goûté de l'eau de plusieurs rivières ; mais pour dire que tout triangle a trois côtés, il n'est pas nécessaire que j'aie vu plusieurs triangles ; parce que le premier triangle que j'ai vu, m'a donné l'idée du triangle : j'appelle triangle, tout ce qui est conforme à cette idée ; & je dis que tout ce qui n'y est pas conforme, n'est pas triangle.

VIII. Sophisme.

Paſſer de ce qui eſt vrai à quelque égard, à ce qui eſt vrai ſimplement.

Les hiſtoriens Romains ont écrit quelques faits fabuleux : il ſeroit déraiſonnable d'en conclure que tout ce qu'ils ont écrit eſt fabuleux.

La forme humaine eſt, à ce que nous croyons, la plus belle, par rapport aux autres animaux : delà les Epicuriens concluoient que les Dieux avoient la forme humaine.

Pierre eſt bon ;
Pierre eſt Peintre :
Donc Pierre eſt bon Peintre.

Ou bien :

Pierre eſt bon Peintre ;
Pierre eſt homme :
Donc Pierre eſt bon homme.

Il y a pluſieurs défauts dans ces ſophiſmes. 1.° Le mot de *bon*, eſt pris en deux ſens différens. *Bon*, joint à *Peintre*, ſignifie *habile ; bon*, joint à *homme*, ſignifie *humain, doux, complaiſant.*

2.° D'ailleurs, en diſant que Pierre eſt *bon Peintre*, ſi on étend le mot *bon* à ſignifier toute ſorte de bonté, on paſſera de ce qui eſt vrai, à quelque égard, à ce qui eſt vrai ſimplement.

IX. Sophisme.

Juger d'une chose par ce qui ne lui convient que par accident.

Fallacia accidentis.

C'est lorsqu'on tire une conséquence absolue, simple & sans restriction, de ce qui n'est vrai que par accident. C'est ce que font ceux qui blâment les sciences & les arts, à cause des abus que quelques personnes en font. L'émétique mal appliqué, produit de mauvais effets : donc il ne faut jamais s'en servir. La conséquence n'est pas juste. Quelques Médecins font des fautes dans l'exercice de la médecine : donc il faut blâmer absolument la médecine. Ce seroit mal raisonner.

X. SOPHISME.

Paſſer du ſens diviſé au ſens compoſé, ou *du ſens compoſé au ſens diviſé.*

Nous avons déja remarqué que, dans le raiſonnement, il faut démêler bien préciſément le ſens des mots, & prendre toujours le même mot dans le même ſens, dans toute la ſuite du raiſonnement.

Saint Jean-Baptiſte ayant envoyé deux de ſes diſciples à Jeſus-Chriſt, pour lui demander s'il étoit celui qui devoit venir : Jeſus-Chriſt répondit : *les aveugles voient, les boiteux marchent, les ſourds entendent, &c.*

Or, les aveugles ne voient point, les boiteux ne marchent point

comme les autres, & les sourds n'entendent point.

C'est que dans la première proposition, qui est celle de Jesus-Christ, par les *aveugles*, on entend ceux qui étoient aveugles : ce sont les aveugles, *divisés* de leur aveuglement. C'est ce qu'on appelle le sens divisé. *Les sourds entendent :* on parle encore-là des sourds dans le sens divisé ; c'est-à-dire, de ceux qui étoient sourds, & qui ne le sont plus.

Au lieu que dans la seconde proposition, *les aveugles ne voient point*, il est clair qu'on veut parler des aveugles, en tant qu'aveugles ; ce qui est le sens composé.

Une chose est prise dans le sens composé, quand elle est regardée

conjointement avec une autre; & elle eſt priſe dans le ſens diviſé, quand elle eſt conſidérée ſéparément. *Dieu juſtifie les impies : impies*, eſt pris là dans le ſens diviſé; c'eſt-à-dire, que Dieu les juſtifie par ſa grace, en les ſéparant de leur impiété. Au lieu que ſi vous diſiez : *les impies n'entreront point dans le royaume du Ciel*, vous prendriez *impies* dans le ſens compoſé. C'eſt dans ce ſens compoſé que ſaint Paul a dit que les *médiſans*, *les avares*, &c. *n'entreront point dans le royaume du Ciel;* c'eſt-à-dire, s'ils perſévèrent juſqu'à la mort dans ces habitudes criminelles.

On ne peut paſſer, ſans ſophiſme, de l'un de ces ſens à l'autre, dans la ſuite d'un même raiſonnement.

On peut rapporter ici les faux jugemens que l'on fait quelquefois sur la conduite des hommes, en les considérant selon le sens divisé; c'est-à-dire, selon quelques-unes de leurs bonnes ou de leurs mauvaises qualités, sans avoir égard aux autres.

Annibal étoit grand capitaine: selon cette considération, après la bataille de Cannes, on jugea qu'il alloit se rendre maître de Rome: c'étoit le sens divisé. Mais le trop de confiance & la mollesse le retinrent à Capoue; & par cette conduite, selon le sens composé, il donna aux Romains le temps de se mettre en état de le chasser de l'Italie.

Ce magistrat, en tant que magistrat,

giſtrat, ce religieux, en tant que religieux, cet homme d'eſprit, en tant qu'homme d'eſprit, ne fera pas une telle action; c'eſt le ſens compoſé : mais en tant que ſujet à une paſſion plus forte que la conſidération de ſes devoirs, il ſe laiſſera emporter à cette paſſion, malgré ſes lumières: c'eſt-là le ſens diviſé. Ce qui fait voir qu'il ne faut pas juger des hommes, ni par certaines qualités extérieures, ni même par ce qui eſt de leur propre intérêt; mais par leur tempérament, leurs penchans, leurs inclinations; en un mot, dans le ſens compoſé.

Dans le ſens compoſé, un mot conſerve ſa ſignification à tous égards, & cette ſignification entre dans la compoſition de toute la

phrase : au lieu que dans le sens divisé, ce n'est qu'en un certain sens & avec restriction, qu'un mot conserve sa première signification. *Les aveugles voient ;* c'est-à-dire, ceux qui ont été aveugles.

XI. Sophisme.

Passer du sens collectif au sens distributif, & du sens distributif au sens collectif.

Par exemple :

L'homme pense ;
Or l'homme est composé de corps & d'ame :
Donc le corps & l'ame pensent.

L'homme pense dans le sens distributif, c'est-à-dire, selon une de ses parties ; ce qui suffit pour

faire dire en général que l'homme penſe ; mais l'homme ne penſe pas collectivement, ſelon toutes ſes parties.

C'eſt ainſi qu'on réſout ce ſophiſme puérile.

Les Apôtres étoient douze ;
Or Saint Pierre étoit Apôtre :
Donc Saint Pierre étoit douze.

Les Apôtres étoient douze collectivement, c'eſt-à-dire, pris tous enſemble, & non diſtributivement ; c'eſt-à-dire, pris chacun ſéparément. *Donc ſaint Pierre étoit douze*, c'eſt-à-dire, qu'il étoit diſtributivement l'un des douze, & non tous les douze enſemble collectivement.

XII. Sophisme.

Du naturel au surnaturel; du naturel à l'artificiel.

Passer d'un genre à un autre.

1.° Lorsque l'on passe de l'ordre métaphysique à l'ordre physique. Je sais ce que j'entends quand je parle de montagne, de ville, d'affirmation, de négation, de vie, de mort, &c. Je dis alors que j'ai l'idée de montagne, de ville, &c. Mais le verbe *avoir* est pris là par abus dans un sens figuré; nous n'avons pas une idée de la même manière que nous avons quelque objet réel: ainsi, ceux qui regardent les idées comme des êtres réels, passent de l'ordre métaphysique à l'ordre physique.

Il en est de même de *matière*: Les différens corps particuliers &

réels qui nous environnent, nous affectent par les impressions qu'ils font sur les organes de nos sens. Ensuite, faisant abstraction de toutes les impressions particulières, c'est-à-dire, n'ayant égard ni à la couleur, ni à la solidité, ni à la mollesse, ni enfin à aucune autre sorte de propriété sensible des corps particuliers, nous nous formons par analogie, avec une base ou un pied-d'estal sur quoi on pose quelque chose, l'idée d'un suppôt général de toutes ces propriétés; & ce suppôt imaginé nous l'appelons *matière* ou *matière première*, que nous regardons comme la base de toutes ces propriétés, & qui n'est qu'un terme abstrait, tel que *longueur*, *blancheur*, *couleur*, &c. car il n'y a

point d'être réel qui ne soit que *matière* dépouillée de toute autre propriété.

Il n'y a parmi les créatures que des êtres particuliers. La *matière* en général, ou *matière première*, n'est qu'un terme abstrait & une pure production de notre esprit.

Ainsi, au lieu de nous borner à ne considérer la *matière* que comme le suppôt imaginé des propriétés des corps, regardons-la comme un signe d'une affection de notre esprit, en un mot, d'une abstraction, & non comme l'expression d'un objet réel; car c'est passer de l'ordre métaphysique ou idéal à l'ordre physique, que de regarder la matière comme un être réel, susceptible de toutes sortes de formes, &

de croire que les corps particuliers ne ſont ce qu'ils ſont, que par l'arrangement ou diſpoſition des parties de cette prétendue *matière première*, qui, n'étant elle-même rien de réel, ne ſauroit avoir de parties.

C'eſt cette fauſſe manière de raiſonner qui a fait imaginer à certains fanatiques, toujours dupes de leur prévention, que l'exiſtence de l'or ne conſiſtoit que dans un certain arrangement de matière; qu'ainſi, l'art pouvoit donner cet arrangement aux autres métaux, & par-là les faire devenir or.

Mais les corps particuliers, dans l'ordre phyſique, ſont intrinsèquement en eux-mêmes & par leur propre exiſtence, ce qu'ils ſont, & ne peuvent recevoir d'altération

que jusqu'à un certain point, & selon le procédé uniforme & invariable de la nature, & dont le peu de sagacité des organes de nos sens nous dérobe le méchanisme. Vous n'aurez jamais de bled que par des grains de bled, ni d'animal vivant que par la voie établie dans la nature pour la production des animaux: vous n'aurez jamais de nourriture solide avec de simples liqueurs, & votre estomach ne formera jamais de bon chile avec du poison. Ce que l'on dit de Mithridate n'est qu'une fable. Le Czar Pierre voulut accoutumer les enfans de ses matelots à ne boire que de l'eau de la mer. Ils moururent tous.

Ainsi, ne regardons le mot de

matière que comme un terme abſtrait, & comme le ſuppôt imaginé des qualités ſenſibles : n'ôtons ni n'ajoutons rien à ce que nous entendons par cette idée.

Les Mathématiciens regardent par abſtraction la ligne comme une ſimple longueur: ce ſeroit encore paſſer de l'ordre métaphyſique à l'ordre phyſique, que de ne conſidérer enſuite la ligne phyſique uniquement que ſelon ſa longueur, & dire qu'une ligne tirée ſur quelque corps, n'a que de la longueur ſans aucune largeur.

2.° On paſſe encore d'un genre à un autre, lorſque l'on veut expliquer les myſtères de la Religion, qui ſont de l'ordre ſurnaturel, par des raiſonnemens fondés ſur l'ordre

physique. Quelques anciens sont tombés dans ce sophisme, lorsqu'ils ont voulu expliquer le mystére de la résurrection par le phénix ; en quoi ils se sont encore égarés par le sophisme de la fausse supposition : car il n'y a jamais eu de phénix reproduit de ses propres cendres.

Ainsi, quand il s'agit des mystères de la foi, on doit imposer silence à la raison, pour s'en tenir simplement à la révélation, c'est-à-dire, aux choses que Dieu a découvertes aux hommes d'une manière surnaturelle; au lieu de donner la torture à l'esprit pour imaginer des systèmes de conciliation entre la foi & la raison. Si le point dont il s'agit est révélé, tout est dit; il faut le croire: *O ALTITUDO!* Plus de

raiſonnement, plus de comparaiſon ni d'analogie, plus de création de termes abſtraits, imaginés pour éluder des difficultés qui doivent céder à l'autorité divine. Si ce dont il s'agit n'eſt pas révélé, ou n'eſt pas une conſéquence néceſſaire d'une vérité révélée, la raiſon, dont Dieu même eſt l'auteur, rentre dans ſes droits. On ne doit ſuivre alors que les ſimples lumières naturelles, rectifiées par l'expérience & par les réflexions, c'eſt-à-dire, par l'eſprit d'obſervation & de juſteſſe, ſans recourir à des raiſonnemens qui nous paroiſſent analogues avec les myſtères.

Ainſi, ceux qui veulent ou excuſer ou défendre le merveilleux imaginé du paganiſme, par la reſſem-

blance qu'ils y trouvent avec le merveilleux réel & révélé de l'Ecriture sainte, me paroissent tomber dans le sophisme dont nous parlons.

Homère, à la fin du 19e livre de son Iliade, fait parler le cheval d'Achille. Madame Dacier ne se contente pas de l'excuser; elle l'admire. « C'étoit (dit-elle) une tradition reçue parmi les Grecs, que » le bélier de Phryxus avoit parlé. » L'histoire ancienne, où l'on rapporte plusieurs miracles semblables, par exemple, qu'un bœuf » a parlé, sembloit autoriser Homère. D'ailleurs, il pouvoit avoir » oui parler du miracle de l'ânesse » de Balaam, qui parla. » Et dans le livre *de la corruption du Goût*, p. 187. « J'ose dire (c'est Madame

Dacier qui parle) qu'il n'y a point » d'endroit dans Homère où la » grande adreſſe de ce Poëte pa- » roiſſe dans un plus grand jour. » Le P. Le Boſſu a fort bien dit, (continue-t-elle) que cet incident » doit être mis entre les miracles » dont l'Iliade eſt pleine; comme » on lit dans l'hiſtoire Romaine que » cela eſt quelquefois arrivé, & » comme nous le ſçavons de l'â- » neſſe de Balaam : de ſorte que » quand Homère auroit uſé plus » ſouvent de cette licence, on ne » pourroit blâmer ſa fable de quel- » que irrégularité. Voilà (pourſuit toujours Madame Dacier) com- » me parlent les gens inſtruits.

Il me paroît, au contraire, que c'eſt manquer d'inſtruction & de

juſteſſe dans le raiſonnement, & avoir bien peu médité ſur le caractère de l'eſprit humain, & ſur la différence que l'on doit mettre entre l'ordre naturel & l'ordre ſurnaturel, que de ſe ſervir de l'exemple de l'âneſſe de Balaam pour juſtifier la fiction puérile d'Homère, ou pour nous faire croire ce que l'hiſtoire profane rapporte des animaux qui ont parlé. C'eſt abuſer de l'Ecriture ſainte, que de la faire ſervir à autoriſer les rêveries des Poëtes ou des Hiſtoriens profanes, & les bruits populaires qui couroient de leur temps.

Qu'Agamemnon immole ſa fille Iphigénie, & que notre imagination s'amuſe encore aujourd'hui à la repréſentation de cette hiſtoire,

ou de cette fable, ſi honteuſe à la manière de penſer de ces temps-là ; mais qu'on ne l'autoriſe ni de l'exemple de Jephté, ni de celui d'Abraham. En un mot, tenons-nous aux bonnes règles, ſoit pour former notre goût dans les ouvrages d'eſprit, ſoit pour la conduite de nos mœurs, ſoit enfin pour la croyance que nous devons accorder ou refuſer à ce que l'hiſtoire nous raconte de merveilleux.

Il a plu autrefois à Dieu de faire connoître ſa volonté par des ſonges; nous ſervirons-nous de ces exemples particuliers pour autoriſer le ſonge d'Hécube, & tant d'autres ſonges dont il eſt parlé dans l'hiſtoire, dans la fable? & n'eſt-ce pas avec raiſon que l'Egliſe nous défend aujourd'hui

d'ajouter foi aux ſonges & à toute révélation qu'elle n'autoriſe pas : Elle ſeule eſt la colonne de la vérité, la règle, le canal & l'interprète de la divine révélation.

L'ordre naturel eſt uniforme ; ainſi, nous avons droit de raiſonner par analogie & ſur de ſimples conformités, dans les choſes naturelles. Ce qui eſt vrai une fois dans l'ordre de la nature, l'eſt toujours, quand les circonſtances ſe trouvent exactement les mêmes : ainſi, où nous voyons les mêmes apparences, nous devons juger la même cauſe ; & il ne nous faut pas moins qu'à ſaint Joſeph, ce chaſte époux de Marie, une divine révélation pour nous tirer de l'ordre commun.

Mais la manière dont Dieu agit dans

dans l'ordre ſurnaturel, n'eſt point fondée ſur une pareille uniformité : au contraire, les faits ſurnaturels ne ſont produits que par une volonté particulière de Dieu, ou par une permiſſion ſpéciale. Ainſi, nous ne devons jamais raiſonner par analogie dans les faits de l'ordre ſurnaturel, & nous devons nous tenir préciſément à ce qui en eſt révélé.

L'Ecriture ſainte nous apprend que Nabuchodonoſor fut changé en bœuf, par une punition divine : c'eſt paſſer d'un genre à un autre, que de ſe ſervir de cet exemple pour autoriſer les métamorphoſes d'Ovide ; & ſi quelques fanatiques ſe croyoient changés en bœufs ou en loups, les Médecins & les Philoſophes ne devroient pas moins les

traiter d'hypocondriaques, & regarder ces accidens comme des effets de la force & du dérèglement de l'imagination. Horace, dans le récit qu'il fait d'un de ses voyages, dit que lorsqu'il fut arrivé à Gnatia, les habitans de cette ville lui fournirent une occasion de rire & de plaisanter. « Ils voulurent nous per-» suader, dit-il, que l'encens qu'ils » mettent sur le seuil de leur tem-» ple, s'enflâme de lui-même sans » feu ». Sur quoi Madame Dacier ne manque pas d'observer que ce miracle a beaucoup de conformité avec celui d'Elie, qui fit descendre le feu du Ciel sur son sacrifice : ce qui est passer d'un ordre à un autre.

En un mot, tous nos jugemens

doivent avoir un motif propre & légitime, ſur lequel l'acquieſcement de notre eſprit doit être fondé. Les faits ſurnaturels marqués dans l'Ecriture ſainte, nous ſont connus par un témoignage qui a droit d'exiger notre conſentement ; au lieu que ce que les hommes nous racontent de contraire aux règles uniformes de la nature, ne peut être qu'une production ou de leur ignorance, ou de leur goût pour le merveilleux, ou de leur imbécilité, ou du dérangement de leurs idées, ou du plaiſir que les eſprits gauches trouvent à en impoſer aux autres, ou enfin de leur fourberie, qui s'accorde ſouvent avec leur intérêt.

Ainſi, toutes les fois que les faits extraordinaires ne ſeront pas auto-

risés expressément par l'Auteur & le Maître de la nature même, la droite raison exige que nous soyons persuadés que ceux qui les racontent se trompent, ou qu'ils sont trompés, plutôt que de croire, sur leur simple témoignage, dont nous ne connoissons que trop la foiblesse, que la nature se soit démentie, & que son divin Auteur, dont nous adorons l'immutabilité, s'assujettisse à nos caprices.

Mais rien ne coûte tant à l'esprit que d'avouer son ignorance, & de se tenir simplement dans cet aveu. D'un autre côté, l'esprit est paresseux, & n'aime pas les discussions de l'examen ; cependant il veut juger, & quand il ne voit pas d'une première vue la cause d'un effet

qui l'étonne, il en imagine une; & ſi une cauſe naturelle ne ſe préſente point à ſon eſprit, on a recours aux cauſes ſurnaturelles. C'eſt ainſi que les joueurs de gobelets, les danſeurs de corde, ceux qui paroiſſent manger du feu & faire ſortir du ruban de leur bouche, & même ceux qui font jouer les marionettes, ont ſouvent paſſé pour ſorciers parmi le peuple, toujours avide de merveilleux, incapable d'examen & de réflexions combinées, & qui ne juge des hommes que par la manière commune d'agir de ceux qui l'environnent.

Les bergers de la campagne, qui, par des cauſes très-naturelles, ſe plaiſent à ſurprendre leurs voiſins, ou ſe vengent de leurs ennemis,

passent aussi pour instruits des mystères de la magie. Les furieux, les épileptiques, pour lesquels la sagesse des derniers temps a fait construire des hôpitaux utiles, qui enlèvent au peuple un prétexte de superstition, ont souvent passé pour démoniaques : mais voici quelques réflexions qui pourront servir de préservatif contre ces erreurs.

1.° L'ignorance de la Physique, jointe au goût du merveilleux, & au penchant de vouloir toujours décider & trouver une cause quelconque, plutôt que d'examiner ou de demeurer indéterminé, a donné lieu de recourir à une cause surnaturelle; ce qui est arrivé, même dans le paganisme, & qui arrive encore aujourd'hui dans le

Nord, aux Indes, & chez tous les peuples où la Physique est ignorée.

Ce fut cette ignorance de la Physique qui porta autrefois des personnes, d'ailleurs très-respectables, à condamner ceux qui, voyant que le soleil se lève le matin d'un côté & se couche le soir d'un autre, soupçonnèrent que ce coucher du soleil, par rapport à nous, pouroit bien être son lever, par rapport à d'autres peuples. Ces malheureux Philosophes furent condamnés, & même exclus de la société des fidèles : cependant, l'expérience a justifié leurs conjectures, & a fait voir avec combien de sagesse & de retenue on doit agir en ces rencontres, avant que de faire éclater

la condamnation. Je pourois en rapporter plusieurs autres exemples; mais je me contenterai d'observer que plus on aura de connoissances détaillées dans la Physique & dans l'histoire des mœurs & des opinions des hommes, moins on sera la dupe des erreurs populaires.

2.° Tous les Théologiens & les Philosophes nous enseignent que les pures lumières naturelles ne nous apprennent rien touchant les Anges & les Démons : *DE ANGELIS ET DÆMONIBUS RATIO NULLA, FIDES PAUCA, IMAGINATIO QUAMPLURIMA.* Ainsi, lorsqu'aucun motif surnaturel ne nous tire pas de l'ordre commun, dans lequel nous n'avons que la raison pour guide, nous ne devons ja-

mais avoir recours à une cauſe qu'elle ne connoît pas: ce ſeroit tomber dans le fanatiſme, où les jugemens ne ſont fondés ſur aucun motif légitime.

D'ailleurs, la Religion nous apprend que les démons ne peuvent rien ſans une permiſſion ſpéciale de Dieu; ainſi, ceux qui croient, comme les payens, qu'il y a des hommes qui peuvent produire des effets ſurnaturels par le commerce qu'ils ont avec le démon, ne prennent pas garde qu'outre qu'ils adoptent en cela le ſyſtème du paganiſme, il faut néceſſairement qu'ils admettent deux ſuppoſitions, dont ils ne ſauroient apporter aucune preuve. En effet, cette opinion ſuppoſe, 1.° une convention entre

Dieu & le démon, que toutes les fois qu'il plairoit à quelques fanatiques de faire certaines opérations ou de prononcer certaines paroles, Dieu permettroit au démon de produire au gré du fanatique ce que celui-ci demanderoit. 2.° Il faudroit au fanatique une révélation de cette convention, pour savoir, & les paroles qu'il doit dire, & les grimaces qu'il doit faire : or quelles preuves avons-nous d'un traité si injurieux au souverain Être, dont nous adorons la sagesse & la bonté infinie ? & puisqu'on n'a aucune révélation de ce traité, comment peut-on savoir que telles paroles ou telles opérations sont plus propres que d'autres à produire les effets dont il s'agit ?

3.° Les corps obſervent entr'eux un certain ordre invariable, qui n'eſt point ſubordonné à la volonté des eſprits créés, qui, par leur nature, n'ont aucune relation avec les corps. Il n'y auroit plus rien de certain dans la Phyſique, ſi des êtres ſpirituels pouvoient changer les mouvemens: ainſi, tous les prétendus effets ſurnaturels, s'ils ont quelque fondement, ne doivent être attribués qu'à des cauſes naturelles; & s'ils ſont ſuppoſés, ils ne ſont que de vaines productions de l'impoſture ou du fanatiſme.

4.° Certains effets, tels que ceux de la pierre d'aimant, de l'électricité, de la production des plantes, de la génération des animaux, de leur nutrition, &c. quelques merveilleux

qu'ils soient, n'excitent point en nous ce sentiment d'admiration qui nous fait recourir à une cause surnaturelle : pourquoi ? seroit-ce parce que nous trouvons ces effets dans la nature ? cela seul devroit suffire ; mais non : c'est parcequ'ils arrivent tous les jours ; nous y sommes accoutumés.

Or les événemens plus rares qui nous étonnent, sont-ils moins dans la nature, parcequ'ils arrivent rarement, & que nous en ignorons la cause ? est-ce-là une raison qui doive nous faire recourir à une cause surnaturelle ? Une comète ne paroît pas si fréquemment que la lune ou le soleil : en est-elle moins dans l'ordre de la nature ? Un bruit soudain nous éveille pendant la nuit ;

donc c'eſt un eſprit follet ou un revenant qui l'a cauſé : n'eſt-ce pas là paſſer de l'ordre naturel à l'ordre ſurnaturel ? ne ſeroit-il pas plus raiſonnable d'attribuer ce bruit à quelque cauſe naturelle, quoiqu'inconnue ?

5.° Il y a eu dans tous les temps des impoſteurs & des fanatiques de bonne foi, qui, ſecondés par l'ignorance, la foibleſſe & la ſuperſtition des peuples, ont établi des ſectes, qui, ſemblables à la contagion, ou, ſi vous voulez, aux comètes, ont duré plus ou moins long-temps. Environ mille ans avant notre ère, le culte de l'idole Fo ou Foë fut établi dans l'Aſie orientale, où il ſubſiſte encore aujourd'hui. C'eſt ce dieu que prêchent les Bonzes à la

Chine; c'est en son nom, dit l'Auteur de l'Histoire de l'esprit humain, qu'ils prêchent une vie immortelle, & que des milliers de Bonzes consacrent leurs jours à des exercices de pénitence qui effraient la nature. Quelques-uns passent leur vie nuds & enchaînés, d'autres portent un carcan de fer qui plie leur corps, & tient leur front toujours baissé en terre. On peut dire, à leur égard, ce que Tertullien disoit autrefois: Ce n'est pas le supplice qui fait le martyr, c'est la cause. Ces Bonzes sont séduits par leur fanatisme, & leur fanatisme séduit ces peuples par ce qu'il a de merveilleux & de surprenant. Si ces Bonzes menoient une vie commune, & qu'ils donnassent des leçons & des exemples de

molleſſe ou de volupté, le peuple ne trouveroit rien de ſurnaturel dans leurs ſermons ni dans leur conduite ; au lieu que la vie extraordinaire qu'ils mènent, fait que le peuple, que tout ſurprend, hors le commun & l'ordinaire, paſſe à leur égard de l'ordre naturel dont il ne connoît pas l'étendue, à un ordre ſurnaturel dont ſon imagination ſe trouve étonnée, ſatisfaite & remplie.

C'eſt encore paſſer d'un ordre à un autre, que de prendre dans le ſens propre, ce qui n'eſt dit que dans le ſens figuré.

Quand Jeſus-Chriſt dit que *là où eſt notre tréſor, là eſt notre* CŒUR; par ce mot *cœur* on ne doit point entendre cette partie de

notre corps qu'on regarde comme la principale; on entend en cet endroit, par ce mot, l'*affection de l'ame*. C'eſt ainſi que l'on dit: *Donnez votre* CŒUR *à Dieu*, c'eſt-à-dire, *aimez Dieu*. Il y a pluſieurs autres façons de parler, où ce mot *cœur* ne doit être entendu que dans un ſens figuré: c'eſt ainſi qu'on dit *donner ſon cœur*, *reprendre ſon cœur*, &c.

Cependant, un grand prédicateur du ſeizième ſiècle, dit qu'un Seigneur avare étant mort, lorſque l'on fit l'ouverture de ſon corps pour l'embaumer, on n'y trouva point de cœur; ce qui ſurprit beaucoup les Chirurgiens: mais un perſonnage grave & ſavant, qui étoit préſent à l'ouverture du cadavre, perſuada aux parens & aux Chirurgiens d'aller

d'aller voir ſi le cœur ne ſeroit pas dans le coffre-fort: Allez, dit-il, au coffre-fort du défunt; peut-être que, ſelon la parole du Seigneur, vous y trouverez ce cœur que vous ne trouvez point dans ſon corps. En effet, dit l'auteur, on va au coffre-fort, on l'ouvre, & on y trouve réellement le cœur de cet avare. De pareilles fables, débitées de bonne foi, ſont plus inſtructives que les fables d'Eſope, parce qu'elles apprennent à connoître l'eſprit humain.

Nota exemplum de illo avaro divite, cujus cùm cadaver poſt mortem aperiretur, fortè ut balſamaretur, ſicut Nobilibus interdùm fieri ſoiet, nec à Chirurgicis cor ejus inveniretur, ait quidam vir gravis & doctus ibi adſtans: Ite

ad arcam in quâ reconditi sunt thesauri ejus, & fortè invenietis, juxtà Domini sententiam. Quod cùm factum fuisset, ibi realiter *inventum est divino nutu, cor ejus, in signum damnationis suæ, nulli dubium.*

Expositio Evangeliorum quadragesimalium R. F. Guill. Pepini, *Parisiensis Doct. Theol. Ord. Prædic. Venetiis* 1658. *Expos. in die Cinerum. pag.* 12, verso.

XIII. Sophisme.

Passer de l'ignorance à la Science.

La règle est de passer du connu à l'inconnu ; mais il y a, au contraire, des personnes qui veulent nous faire passer de l'inconnu à ce qu'ils croient savoir.

XIV. SOPHISME.

Du pouvoir à l'acte.

A poſſe ad actum, non valet conſequentia.

Du cercle vicieux.

C'eſt ce qu'on appelle autrement *diallele* ou *alternatoire*, Διάλλαξις, ἀλλαγή, *MUTATIO* ἀλλάσσω, *MUTO*. Lorſque pour prouver une choſe qui eſt en queſtion, nous nous ſervons d'une autre choſe dont la preuve dépend de celle-là même qui eſt en queſtion, les concluſions doivent être renfermées dans les propoſitions dont on les tire.

Article XIV.

Des différentes manières de raisonner.

Nous avons dit que le syllogisme étoit composé de trois propositions, la majeure, la mineure, la conclusion ou conséquence.

Dans les discours oratoires & dans les conversations familières, on ne se sert point explicitement du syllogisme ; ce seroit une manière de parler trop dure & trop sèche ; mais le syllogisme est toujours exprimé ou renfermé dans tout raisonnement. Les Orateurs prennent chaque proposition en particulier, les entendent, les amplifient, avant que de venir à la

concluſion. Par exemple, le Logicien dira: Tout le monde eſt obligé d'honorer les Rois ; Louis XV eſt Roi : donc tout le monde eſt obligé d'honorer Louis XV. L'Orateur s'étendra ſur chaque propoſition; il fera voir que les loix naturelles, divines & humaines, que la piété, que la Religion, obligent les ſujets d'honorer les Rois. Enſuite il paſſera à la ſeconde propoſition. Il admirera la grandeur, la puiſſance, la modération, la bonté de Louis XV, la vaſte étendue de ſon génie, &c. Enfin, il conclura que ſes ſujets doivent l'aimer comme leur père, le révérer comme leur maître, & l'honorer comme celui qui tient la place de Dieu même ſur la terre.

L'oraiſon de Ciceron, pour la défenſe de Milon, n'eſt qu'un ſyllogiſme tourné en Orateur. Un Logicien auroit dit ſimplement qu'il eſt permis de tuer celui qui nous dreſſe des embûches; que Clodius a dreſſé des embûches à Milon : donc il a été permis à Milon de tuer Clodius. Ciceron étend d'abord la première propoſition; il la prouve par le droit naturel, par le droit des gens, par les exemples, &c. Il deſcend enſuite à la ſeconde propoſition; il examine l'équipage, la ſuite, & toutes les circonſtances du voyage de Clodius; & il fait voir que Clodius vouloit exécuter le projet d'aſſaſſiner Milon : d'où il conclud que Milon n'étoit point coupable d'a-

voir uſé du droit que donne la néceſſité d'une légitime défenſe.

Outre le ſyllogiſme, à quoi ſe réduiſent tous les diſcours ſuivis, il faut encore obſerver l'enthymème, le dilemme, le ſorite & l'induction.

ARTICLE XV.

De l'Enthymème.

L'ENTHYMÈME eſt un ſyllogiſme imparfait dans l'expreſſion : *ſyllogiſmus truncatus ;* parcequ'on y ſupprime quelqu'une des propoſitions, comme trop claires & trop connues. On ſuppoſe que ceux à qui l'on parle pourront aiſément la ſuppléer. Par exemple : la comédie eſt dangereuſe, parcequ'elle amollit le cœur.

Ou bien :

Tout ce qui amollit le cœur est dangereux :
Donc la comédie est dangereuse.

Il est visible que l'on sous-entend la mineure dans cet enthymème.

Le syllogisme seroit :

Tout ce qui amollit le cœur est dangereux ;
Or la comédie amollit le cœur :
Donc la comédie est dangereuse.

On donne ordinairement pour exemple ce vers que Senèque fait dire à Médée :

J'ai bien pu te sauver ; ne puis-je pas te perdre ?

Le syllogisme seroit :

Il est plus facile de perdre quelqu'un, que de le sauver ;

Or je t'ai ſauvé :
Donc je peux te perdre.

Tel eſt encore cet enthymème fameux.

Mortel, ne garde point une haine immortelle.

Le ſyllogiſme ſeroit :

Ce qui eſt mortel ne doit pas conſerver une haine immortelle qui dure plus que lui ;
Or vous êtes mortel :
Donc vous ne devez pas conſerver une haine immortelle.

ARTICLE XVI.

Du Dilemme.

LE dilemme eſt un raiſonnement compoſé, dans lequel on diviſe un

tout en ses parties; & l'on conclud du tout, ce que l'on a conclu de chacune de ses parties. C'est pourquoi on l'appelle : *Argumentum utrimque feriens ;* c'est-a-dire, *argument qui frappe des deux côtés.* C'est pour cela encore qu'on l'appelle *argument fourchu.* Par exemple, on dit aux Pyrrhoniens, qui prétendent qu'on ne peut rien savoir :

Ou vous savez ce que vous dites, ou vous ne le savez pas;
Si vous savez ce que vous dites, on peut donc savoir quelque chose :
Si vous ne savez ce que vous dites, vous avez donc tort d'assurer qu'on ne peut rien savoir; car on ne doit point assurer ce qu'on ne sait pas.

La grande règle des dilemmes,

c'eſt que le tout ſoit diviſé exactement en toutes ſes parties ; car ſi le dénombrement eſt imparfait, il eſt évident que la concluſion ne ſera pas juſte.

Par exemple, un Philoſophe prouvoit qu'il ne falloit pas ſe marier, parceque, diſoit-il, ou la femme que l'on épouſe eſt belle, ou elle eſt laide; ſi elle eſt belle, elle cauſera de la jalouſie; ſi elle eſt laide, elle déplaira.

La diviſion n'eſt pas exacte, & la concluſion particulière de chaque partie n'eſt pas néceſſaire; car,

1.° Il peut y avoir des femmes qui ne ſeront pas belles au point de cauſer de la jalouſie; ni ſi laides, qu'elles déplaiſent.

2.° Une femme peut être belle,

& en même temps être si sage & si vertueuse, qu'elle ne causera point de jalousie; & une laide peut plaire par l'esprit & le caractère.

Il faut sur-tout, dans le dilemme, dans les autres raisonnemens, se mettre à l'abri de la rétorsion. Par exemple, un ancien prouvoit qu'on ne devoit point se charger des affaires de la République, par ce dilemme :

Ou l'on s'y conduira bien, ou l'on s'y conduira mal;
Si l'on s'y conduit bien, on se fera des ennemis;
Si l'on s'y conduit mal, on offensera les dieux.

On lui répliqua par cette rétorsion :

Si l'on s'y gouverne avec souplesse &

avec condeſcendance, on ſe fera des amis; & ſi l'on garde exactement la juſtice, on contentera les dieux.

ARTICLE XVII.

Du Sorite.

IL y a une autre ſorte de raiſonnement, compoſé d'une ſuite de propoſitions, dont la ſeconde doit expliquer l'attribut de la première; la troiſième, l'attribut de la ſeconde; ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'enfin on arrive à la conſéquence que l'on veut tirer.

Par exemple, je veux prouver que les avares ſont miſérables, je dis :

Les avares ſont pleins de deſirs;

Ceux qui ſont pleins de deſirs, manquent de beaucoup de choſes;
Ceux qui manquent de beaucoup de choſes, ſont miſérables :
Donc les avares ſont miſérables.

Remarquez qu'il eſt eſſentiel à un bon ſorite que les propoſitions qui ſe ſuivent ſoient liées, & que l'une explique l'autre; autrement, elles ne ſeroient qu'autant de propoſitions particulières qui ne contiendroient pas la concluſion. Par exemple, ce ſorites de Cyrano de Bergerac.

L'Europe eſt la plus belle partie du monde;
La France eſt le plus beau royaume de l'Europe;
Paris eſt la plus belle ville de la France;

Le collége de Beauvais eſt le plus beau collége de Paris;
Ma chambre eſt la plus belle chambre du collége de Beauvais;
Je ſuis le plus bel homme de ma chambre:
Donc je ſuis le plus bel homme du monde.

Ce raiſonnement n'eſt compoſé que de propoſitions, qui ne ſont chacune ſéparément, qu'autant de propoſitions particulières, dont l'une n'explique pas l'autre, & dont aucune ne contient la conſéquence.

ARTICLE XVIII.

De l'Induction.

L'INDUCTION eſt encore une ſorte de raiſonnement, par lequel on va

de la connoissance de plusieurs choses particulières, à la connoissance d'une vérité générale. Par exemple, on a observé que tous les hommes aiment à recevoir des impressions agréables; qu'ils évitoient tout ce qui leur causoit de la douleur : de ces différentes observations particulières on en a conclu, par induction, que tous les hommes aimoient le bien, & qu'aucun ne pouvoit aimer le mal, en tant que mal.

Article XIX.

Conclusion.

Il est évident, par tout ce que nous venons de dire, que le raisonnement

ſonnement ne conſiſte qu'en trois opérations de l'eſprit :

1.° A ſe rappeler l'idée exemplaire de ce dont on veut juger. Ces idées exemplaires, nous les acquérons par l'uſage de la vie, & par la réflexion. Nous prenons l'idée exemplaire la plus connue, par rapport au ſujet dont il s'agit dans la concluſion.

2.° A examiner ſi l'objet dont il s'agit, eſt, ou n'eſt pas conforme à cette idée exemplaire.

3.° A exprimer, par la concluſion, ce que je ſens touchant cette conformité ou cette non-conformité. Par exemple, on me diſpute que cette figure O ſoit un cercle ; je me rappelle l'idée exemplaire du cercle ; je compare cette figure à

cette idée, & j'exprime, par la conclusion, ce que je sens à l'occasion de cette comparaison.

Article XX.

De la Méthode.

LA *Méthode* est l'art de disposer ses idées & ses raisonnemens, de manière qu'on les entende soi-même avec plus d'ordre, & qu'on les fasse entendre aux autres avec plus de facilité.

On dit communément qu'il y a deux sortes de méthode; l'une qu'on appelle *analyse*, & l'autre *synthèse*.

L'analyse se fait lorsque, par les détails, on parvient à ce qu'on

cherche : c'eſt une ſorte d'induction. On l'appelle auſſi *méthode de réſolution.*

La ſynthèſe, qu'on appelle auſſi *méthode de compoſition*, conſiſte à commencer par les choſes les plus générales, pour paſſer à celles qui le ſont moins : par exemple, expliquer le genre avant que de parler des eſpeces & des individus. On appelle auſſi cette méthode, *méthode de doctrine*, parceque ceux qui enſeignent, commencent ordinairement par les principes généraux.

L'une & l'autre méthode peut pourtant être ſuivie pour enſeigner; & l'analyſe eſt ſouvent la plus propre, parcequ'elle ſuit l'hiſtoire de

nos idées, en nous menant du particulier au général.

Voici quelques principes de méthode:

1.° Aller toujours du connu à l'inconnu.

2.° Concevoir nettement & distinctement le point précis de la question. On fait souvent ce que feroit un domestique à qui le Maître diroit: Allez me chercher un de mes amis. Si le domestique partoit avant que de s'être fait expliquer préciſément quel est cet ami que son maître demande, il tomberoit dans le défaut de se déterminer, avant que de concevoir bien distinctement ce qu'on lui demande.

3.° Ecarter tout ce qui est inu-

tile & étranger à la queſtion.

4.° N'admettre jamais pour vrai, que ce que l'on connoît évidemment être vrai.

5.° Eviter la précipitation & la prévention.

6.° Ne comprendre dans ſes jugemens rien de plus que ce qu'ils préſentent à l'eſprit.

7.° Examiner ſi le jugement eſt fondé ſur le motif extérieur & propre qu'il ſuppoſe.

8.° Prendre pour vrai ce qui paroît évidemment vrai, pour douteux ce qui eſt douteux, & pour vraiſemblable ce qui n'eſt que vraiſemblable.

9.° Diviſer le ſujet dont il s'agit en autant de parties que cela eſt

nécessaire, pour l'éclaircir & le bien traiter.

10.° Faire par-tout des dénombremens si entiers, qu'on puisse s'assurer de ne rien omettre.

Article XXI.

De la Méthode des Géomètres.

1.° Les Géomètres commencent par les définitions, afin de ne laisser aucune ambiguité dans les termes; ils n'emploient dans ces définitions que des termes connus ou expliqués.

2.° Ils établissent ensuite des principes clairs & évidens; par exemple, que le tout est plus grand

que quelques-unes de ſes parties, priſes en particulier.

3.° Ils prouvent les propoſitions un peu obſcures ou difficiles, par les définitions qui ont précédé, ou par les axiomes qui ont été d'abord expliqués, ou qui leur ont été accordés, ce qu'ils appellent *demande ;* ou, enfin, par des propoſitions qui ont déjà été démontrées.

F I N.

PRINCIPES
DE GRAMMAIRE,
OU
FRAGMENS
Sur les cauſes de la Parole.

DÈS que nous venons au monde, nous ſommes affectés de différentes ſortes de ſenſations, à l'occaſion des impreſſions ſenſibles que les objets extérieurs font ſur nos ſens. Nous ſommes capables de voir, d'entendre, d'imaginer, de concevoir, de

ressentir du plaisir & de la douleur; & dans la suite nous réfléchissons sur toutes ces différentes affections; nous les comparons, nous en tirons des inductions, &c.

Ces sentimens ou affections supposent premièrement, & de notre part, qu'il y ait en nous tout ce qu'il faut pour en être susceptibles; c'est-à-dire, que nous ayons les organes destinés par l'Auteur de la nature à produire ces effets, & que ces organes soient bien disposés.

En second lieu, il est nécessaire de la part des objets, qu'ils soient tels qu'ils doivent être, afin que tel sentiment résulte de telle impression.

Les aveugles ne voient point, parceque leurs yeux n'ont point la

conformation requiſe pour voir; & nous ne voyons point dans les ténèbres, parceque les corps ne reçoivent aucune lumière qu'ils puiſſent renvoyer à nos yeux.

Les impreſſions que les objets font ſur les parties extérieures de nos ſens, ſont portées juſqu'au cerveau, qui eſt le ſens interne, & où tous les nerfs des ſens extérieurs aboutiſſent; ou, ce qui eſt la même choſe, tous les nerfs partent du cerveau & ſe terminent aux différentes extrémités de notre corps, propres à recevoir & à porter au cerveau les impreſſions extérieures des objets.

Comment tout cela ſe fait-il? c'eſt le ſecret du Créateur. Nos connoiſſances ne peuvent aller que

jusqu'à un certain point, après lequel il vaut mieux reconnoître simplement les bornes de notre esprit, que de nous laisser séduire par de frivoles imaginations. Si la Nature a des procédés au-dessus de nos lumières, c'est savoir beaucoup que de reconnoître que nous ne pouvons les pénétrer, & que nous sommes à cet égard ce qu'est l'aveuglené par rapport aux couleurs, & le sourd de naissance par rapport aux sons.

Je dis donc qu'en conséquence de notre état naturel, & des différentes impressions des objets, nous voyons, nous entendons, nous comparons, nous connoissons, nour jugeons, nous faisons des réflexions, &c.

Ces différentes penſées & ces divers jugemens ſe font en nous par un point de vue de l'eſprit qui forme d'abord ſans diviſion toute la penſée.

Je veux dire que nos jugemens ſe font d'abord par ſentiment, c'eſt-à-dire, par une affection intérieure ou perception de l'eſprit, ſans que l'eſprit diviſe ſa penſée, & conſidère premièrement la choſe, puis la qualité, & enfin uniſſe, comme on dit, une idée à une autre idée. Cette diviſion de la penſée eſt une ſeconde opération de l'eſprit qui ſe fait relativement à l'élocution.

Ces mots *idée*, *concept*, *jugement*, *doute*, *imagination*, ne ſont que des termes abſtraits & métaphyſiques inventés par imitation

pour abréger le discours, & réduire à des classes particulières certaines sortes de points de vue de l'esprit.

Nous avons d'abord donné des noms aux êtres sensibles qui nous ont affectés, *le soleil*, *la lune*, *le pain*, *un livre*, *une montre*, &c. ensuite nous en avons inventé par imitation, qui nous servent à énoncer des points de vue particuliers de notre esprit. Par exemple, pour marquer l'état précis de l'animal, en tant qu'il exerce ses fonctions, nous disons *la vie ;* l'état où il est, quand il cesse de vivre, nous l'appelons *la mort*. Il en est de même de *sommeil*, *ouie*, *peur*, *amour*, *haine*, *envie ; beauté*, *laideur*, & d'une infinité d'autres. Tous ces mots ne marquent point d'objets

réels qui exiſtent hors de notre eſprit, tels que les noms que nous donnons aux objets ſenſibles. Les termes métaphyſiques dont je parle ſont des mots inventés par imitation, pour nous ſervir à énoncer avec plus de facilité & de préciſion certaines conſidérations particulières de notre eſprit. C'eſt ainſi que nous nous ſervons des ſignes de l'arithmétique & de ceux de l'algèbre.

Quand je conſidère le ſoleil, je donne un certain temps à cette conſidération. Si je penſe enſuite à la mer, à la lune, aux étoiles, chacune de ces penſées a auſſi ſon temps, dont l'un eſt différent de l'autre, & chacun des objets de ces penſées a ſon nom. De même, je

sens que dans l'état où je me trouve; quand je suis occupé d'une abstraction, & que je réduis, par exemple, chaque sorte de propriété à un certain point auquel je les rapporte toutes, chacune séparément; ces différens états de moi pensant ont chacun leur instant, & je donne des noms particuliers à ces différentes pensées abstraites, sans qu'il y ait hors de moi aucun objet réel qui réponde à chacun de ces noms, comme il y a un objet qui répond au mot *soleil*, un autre au mot *lune*, & ainsi des autres mots qui sont les noms d'êtres qui ont une existence indépendante de ma pensée.

L'ordre physique a des noms appellatifs qui ne sont au fond que

que des termes abſtraits quand on n'en fait aucune application particulière; par exemple, *ville*, *montagne*, *rivière*, *arbre*, *animal*, *homme*, &c. Ces noms ſont dits enſuite des objets particuliers à la manière des noms adjectifs. Il en eſt de même dans l'ordre métaphyſique. Il a auſſi ſes noms appellatifs, *idée*, *concept*, *jugement*, *affirmation*, *négation*, *doute*, &c. On en fait auſſi des applications ſingulières, *une telle idée*, *un tel jugement*, &c. & ces noms ainſi appliqués dans l'un ou l'autre ordre n'étant plus conſidérés ſelon ce qu'ils ont de commun, ou avec des conſidérations pareilles de l'eſprit, ou avec d'autres êtres ſemblables, ils deviennent comme autant de noms pro-

pres, en vertu des mots que nous y joignons pour en faire une application singulière.

Ces termes métaphysiques étant une fois inventés & adoptés par l'usage, ils entrent dans le dictionnaire de la langue, & nous en usons de la même manière que nous usons des mots qui marquent des objets réels.

Nous commençons toujours par le sensible. Nous avons dit, *j'ai un habit, j'ai une pomme, j'ai un livre.* Nous nous sommes familiarisés avec le verbe *avoir*, qui est un mot très-intéressant. Ensuite la disette de termes, & le besoin de nous exprimer, nous ont fait transporter ce mot *avoir* en d'autres occasions, où nous observons quelque

ſorte de rapport à la poſſeſſion, parce qu'en effet nous voulons exprimer alors un état qui nous eſt propre. Ainſi, comme nous avons dit *j'ai un livre, j'ai un diamant, j'ai une montre*, nous diſons par imitation, *j'ai la fièvre, j'ai envie, j'ai peur, j'ai un doute, j'ai pitié, j'ai une idée*, &c. mais *livre, diamant, montre*, ſont autant de noms d'objets réels qui exiſtent indépendamment de notre manière de penſer; au lieu que *ſanté, fièvre, peur, doute, envie*, ne ſont que des termes métaphyſiques qui ne déſignent que des manières d'être conſidérés par des points de vue particuliers de l'eſprit.

Dans cet exemple, *j'ai une montre*, *j'ai* eſt une expreſſion qui

doit être prise dans le sens propre; mais dans *j'ai une idée*, j'*ai* n'est dit que par une imitation. C'est une expression empruntée. *J'ai une idée*, c'est-à-dire, *je pense, je conçois de telle ou telle manière. J'ai envie*, c'est-à-dire, *je desire; j'ai la volonté*, c'est-à-dire, *je veux*, &c.

Ainsi, *idée*, *concept*, *imagination*, ne marquent point d'objets réels, & encore moins des êtres sensibles que l'on puisse unir l'un avec l'autre.

Ce n'est point par de telles opérations que les enfans commencent à juger, ni que les sourds & muets de naissance forment leur jugement. Ils n'ont pas l'usage des mots qui seuls nous servent dans la suite à

diviſer notre penſée. Les mots n'étant formés que par des ſons qui ſe ſuccédent l'un à l'autre, ils peuvent être ou joints ou ſéparés, & c'eſt ainſi qu'ils nous ſervent à conſidérer ſéparément ce qui en ſoi n'eſt point ſéparé.

Un enfant à qui pour la première fois on donne du ſucre, ſent que le ſucre eſt doux; mais il ne conſidère pas ſéparément le ſucre & puis la qualité de doux, dont il n'a point encore fait un terme abſtrait. D'abord il n'a que le ſentiment, & lorſque dans la ſuite il ſe rappelle ce ſentiment par la réflexion, ou qu'il le compare avec quelqu'autre ſenſation, tout cela ſe fait par autant de points de vue de l'eſprit qui ſont la ſuite ou le réſultat des dif-

férentes impressions qu'il a reçues, sans qu'il fasse encore aucune de ces considérations particulières qui divisent la pensée.

Mais il nous importe par bien des motifs de faire connoître aux autres nos sentimens ou nos pensées : or comment leur communiquer les affections intérieures ? les autres hommes, aussi bien que nous, ne peuvent connoître que ce qui fait quelque impression sensible sur les organes de leurs sens, ou ce qui n'est qu'une suite, une conséquence, une induction de quelques-unes de ces impressions : or ce qui se passe au-dedans de nous-mêmes, ce qui nous affecte intérieurement, ne peut par soi exciter aucune impression sur les organes des autres hommes.

Nos beſoins nous ont appris le ſecret de cette communication de penſées. D'abord la Nature nous a donné les ſignes des paſſions; ils ſont entendus dans toutes les nations, à cauſe d'une ſorte d'uniſſon qu'il y a entre nos organes & les organes des autres hommes. Ces ſignes des paſſions ſont le rire, les larmes, les cris, les ſoupirs, les regards, les émotions du viſage, les geſtes, &c. Un ſeul mouvement de tête fait connoître une approbation, un conſentement ou un refus. Ces ſignes répondent à la ſimplicité & à l'unité de la penſée; mais ils ne la détaillent pas aſſez, & par-là ils ne peuvent ſuffire à tout.

C'eſt ce qui nous fait recourir à l'uſage de la parole. Les ſons arti-

culés qui sont en grand nombre, & auxquels l'expérience & l'usage ont enfin donné des destinations particulières, nous fournissent le moyen d'habiller, pour ainsi dire, notre pensée, de la rendre sensible, de la diviser, de l'analyser, en un mot de la rendre telle qu'elle puisse être communiquée aux autres avec plus de précision & de détail.

Ainsi, les pensées particulières sont, pour ainsi dire, chacune un ensemble, un tout que l'usage de la parole divise, analyse & distribue en détail par le moyen des différentes articulations des organes de la parole qui forment les mots.

La nécessité d'analyser notre pensée, afin de pouvoir l'énoncer par l'entremise des mots, nous y

fait obſerver ce que nous n'y aurions jamais remarqué, ſi nous n'avions point été forcés de recourir à cette analyſe pour rendre nos penſées communicables, & les faire paſſer, pour ainſi dire, dans l'eſprit des autres.

L'éducation & le commerce que nous avons avec les autres hommes, nous apprennent peu à peu la valeur des mots, leurs différentes deſtinations, les diverſes uſages de leurs terminaiſons, & ce qui fait qu'ils concourent enſemble à exciter dans l'eſprit de celui qui lit, ou qui écoute, le ſens total ou la penſée que nous voulons faire naître. L'uſage de la vie nous fournit une abondante proviſion de ces différens ſecours, que l'habitude & l'imitation nous

font ensuite employer au besoin & à propos.

Mais il s'en faut bien que tous les peuples du monde se servent des mêmes mots & de la même méthode pour analyser leurs pensées, & pour les communiquer aux autres.

Comme chaque langue particulière est d'institution humaine, & qu'elles ont été formées en différentes sociétés d'hommes rassemblés en certains pays, qui ne pouvoient point avoir un commerce de tous les jours & de toutes les heures avec les autres peuples; de-là est venu la différence dans les langages, aussi-bien que la variété que l'on remarque dans la manière de s'habiller, dans les mœurs, dans les goûts & dans d'autres usages. Le

climat & le concours de mille autres circonſtances apporte auſſi des différences dans tous les points; mais pour ne parler que du langage, obſervons que les langues diffèrent entre elles.

1.° Par la nomenclature, c'eſt-à-dire, par le ſon particulier des mots. Nous diſons *le Roi*, les Latins diſoient *Rex*, les Grecs βασιλευς.

2.° Les langues diffèrent par l'abondance des mots. Il y a des langues bien plus riches en mots, & même en lettres que d'autres langues. Dans les langues riches, les penſées ſont analyſées avec plus de détail, de netteté & de préciſion. La langue hébraïque eſt fort ſtérile; la langue grecque eſt très-abondante.

On peut observer à ce sujet qu'il n'y a point de langue qui n'ait quelque mot qu'on ne sauroit rendre en nulle autre langue, autrement que par une périphrase. Par exemple, nous avons *règne* & *royaume*; les Latins n'ont que *regnum*, royaume, & s'ils veulent dire *sous le règne d'Auguste*, ils ont recours à la périphrase, *dans le temps qu'Auguste régnoit*, *sous Auguste régnant*: *regnante Cæsare Augusto*.

3.° Il y a dans toutes les langues des façons de parler particulières, qu'on appelle *idiotismes* ou phrases d'une langue. *On dit*, est une phrase de la langue françoise. *Si dice*, est une phrase de la langue italienne.

Il arrive souvent que les traducteurs ne peuvent rendre ces fa-

çons de parler par d'autres qui y répondent exactement; alors on a recours à des équivalens, ou à la périphraſe.

Tous les mots & toutes les façons de parler qui ne ſont point en uſage dans une nation, bleſſent les oreilles de ceux qui n'y ſont pas accoutumés, parcequ'il faut alors que les eſprits animaux ſe fraient dans le cerveau une route nouvelle. On doit, dans ces occaſions, ſe ſervir de façons de parler connues qui répondent, autant qu'il eſt poſſible, au ſens de la phraſe étrangère. Par exemple : *comment vous portez-vous ?* ne ſauroit être rendu en latin par *quomodo fers te ?* Cette façon de parler latine: *dabis pœnas*, qui veut dire *vous en ſerez puni*,

vous en porterez la peine, ne sauroit être exprimée en françois par *vous donnerez les peines*. Si le feu prend à la maison, nous crions *au feu ;* les Latins crioient *les eaux*.

Territa vicinos Teïa clamat aquas.

Propert. lib. IV. Eleg. IX. Ce qu'on ne sauroit bien rendre en françois qu'en disant : *Teie épouvantée voulant faire venir les voisins à son secours, se met à crier au feu, au feu.* Ce qui fait bien voir qu'avant de composer en une langue, le bon sens & la droite raison demandent qu'on ait appris par l'explication les différentes façons de parler propres à cette langue : en un mot, on doit connoître l'original avant que de faire des copies. Tel est le sentiment de tous les grands Maîtres.

Outre les différences arbitraires qui diſtinguent les langues l'une de l'autre, on doit obſerver que toutes les langues conviennent en ce qu'elles ne forment de ſens que par le rapport ou la relation que les mots ont entre eux dans la même propoſition. Ces rapports ſont marqués par l'ordre ſucceſſif obſervé dans la conſtruction ſimple, où les mots ſe diviſent en *déterminés* & en *déterminans*.

Outre cette conſtruction ſimple & naturelle qui énonce les mots, ſelon la détermination que le mot qui ſuit donne à celui qui le précède, il y a encore la conſtruction uſuelle & élégante, ſelon laquelle à la vérité cet ordre eſt interrompu; mais il doit être rétabli par l'eſprit,

qui n'entend le sens que par cet ordre, & par la détermination successive des mots, sur-tout dans les langues qui ont des cas. Les différentes terminaisons de ces cas aident l'esprit à rétablir l'ordre quand toute la proposition est finie.

Tityre, tu patulæ recubans sub tegmine fagi,
Formosam resonare doces Amaryllida Sylvas.

Après que la phrase est finie, l'esprit aperçoit des rapports de tous les corrélatifs, & les range selon l'ordre de ces rapports: *Tityre, tu recubans sub tegmine fagi patulæ, doces Sylvas resonare Amaryllida formosam.* On trouve dans Cicéron, *tuas accepi litteras, & litteras accepi tuas*, & enfin *accepi litteras*

litteras tuas. Ces trois manières ſignifient également: J'ai reçu votre lettre, parce que les terminaiſons indiquent à l'eſprit l'ordre ſignificatif.

En françois, dans la conſtruction uſuelle même, on ſuit communément l'ordre de la conſtruction ſimple, & l'on ne s'en écarte que quand cet ordre peut facilement être aperçu par l'eſprit. *Le Roi aime le peuple : le Roi, le peuple*, voilà les noms ſans aucune variété d'inflexion, & par conſéquent ſans cas. Mais, ſelon l'ordre ſucceſſif de leurs relations, *le Roi* étant mis le premier, & *le peuple* étant placé après le verbe, c'eſt *le Roi* qui *aime*, & c'eſt *le peuple* qui eſt aimé. Ce qui eſt ſi vrai, que ſi l'on dit *le*

peuple aime le Roi : cet arrangement fait un autre sens. *Il vient, vient-il ?* ce sont deux sens différens. Le dernier marque une interrogation. Les Latins pour la marquer, se servoient de certaines particules : *nùm, an, numquid*, &c.

Il faut donc non-seulement entendre les mots, mais on doit de plus connoître les signes établis dans une langue, pour marquer les rapports que l'on met entre les mots quand on fait l'analyse des pensées, sans quoi nous ne saurions les développer aux autres. C'est ce qui fait l'embarras où se trouvent les jeunes gens, & ceux qui ont passé dans la solitude les premières années de leur vie. Quand ils veulent énoncer leurs pensées, ils n'ont point acquis une

ſuffiſante proviſion de mots ou ſignes pour développer nettement ce qu'ils penſent, ſelon l'uſage établi parmi ceux qui ont vécu dans le commerce des honnêtes gens d'une nation.

La connoiſſance du ſigne de la relation des mots eſt ſi néceſſaire, que quand même vous entendriez la ſimple ſignification de tous les mots d'une langue, ſans avoir la connoiſſance du ſigne dont nous parlons, vous ne pourriez expliquer que les phraſes dont les mots ſeroient arrangés ſuivant l'ordre que nous ſuivons en françois. Par exemple, Phèdre parlant de l'épouvante où furent les grenouilles après que Jupiter leur eut envoyé un hydre pour roi, dit: *Vocem præcludit*

metus. Je suppose que quelqu'un ne connoisse point le signe de la relation des mots latins, & que cependant il sache que *vocem* signifie *la voix*, *metus*, *la crainte*; s'il traduit selon l'ordre où il trouve que les mots sont placés en latin, il dira *la voix leur ferme la crainte*; ce qui fera un contre-sens ridicule. Mais celui qui connoît le signe établi en latin pour marquer la relation dont nous parlons, voyant *vocem* à l'accusatif, & *metus* au nominatif, comprendra d'abord l'ordre significatif que Phèdre avoit dans l'esprit; qu'ainsi l'auteur a voulu dire que *la crainte étouffa la voix aux grenouilles*.

Dans la construction qui est en usage parmi ceux qui entendent &

qui parlent bien une langue, on uſe de tranſpoſitions, d'ellipſes & des autres figures qui ſans nuire à la clarté du diſcours, y apportent de la vivacité & de l'agrément.

C'eſt ainſi que Cicéron a dit: *Diuturni ſilentii, quo eram his temporibus uſus, finem hodiernus dies attulit.*

Selon la même manière, M. Fléchier a dit: « Ce fut après un ſo-» lemnel & magnifique ſacrifice, » où coula le ſang de mille victi-» mes en préſence du Dieu d'Iſraël, » que Salomon déjà rempli de ſon » eſprit & de ſa ſageſſe, fit cet » éloge du Roi ſon père.

Et dans la Henriade:

Sur les bords fortunés de l'antique Idalie,

Lieux où finit l'Europe, & commence
l'Asie,
S'élève un vieux Palais respecté par le
temps.

Ceux qui entendent l'une & l'autre langue, conçoivent aisément la pensée de l'orateur Romain, celle de l'orateur François & celle de notre Poëte; mais ce n'est qu'après que l'on a achevé de lire l'ensemble des mots qui énoncent la pensée. De plus, observez, 1.° que vous ne comprendriez rien dans ces exemples, si vous n'entendiez la nomenclature, c'est-à-dire, la signification de chaque mot particulier. En second lieu, vous n'y comprendriez rien non plus, si par une vue de l'esprit vous ne rapprochiez les mots qui ont relation l'un

à l'autre. Ce que vous ne pouvez faire qu'après avoir entendu toute la phraſe. Par exemple, ſi vous avez quelque uſage du latin, lorſque vous liſez la phraſe que je viens de rapporter de Cicéron, en jetant les yeux ſur *diuturni ſilentii*, vous voyez bien que ces deux mots ont la terminaiſon du génitif, & qu'ils ne peuvent l'avoir que parcequ'ils ſe rapportent à quelque nom ſubſtantif, & vous apercevrez que ce nom ne peut être que *finem*. Vous dites donc *finem ſilentii diuturni;* mais *finem* étant à l'accuſatif, vous le rapportez à *attulit*, *attulit finem diuturni ſilentii*. Vous voyez auſſi qu'*attulit* eſt à la troiſième perſonne du ſingulier, ce qui ſuppoſe un nom ſingulier de la troi-

sième personne, & ce nom vous le trouvez en *dies hodiernus*. L'usage de la langue vous ayant donné la perception de ces différens rapports, vous entendez la pensée de Cicéron aussi facilement que s'il avoit dit: *Dies hodiernus attulit finem diuturni silentii*. S'il y a quelque circonstance accidentelle, ou de temps, ou de lieu, ou de manière, &c. elles n'empêchent pas d'apercevoir les relations essentielles dont nous parlons.

Mais puisqu'il faut que l'esprit aperçoive ces divers rapports, pourquoi Cicéron ne s'est-il point énoncé selon l'ordre de la relation des mots? c'est que les Latins ayant contracté dès l'enfance l'habitude de démêler avec facilité ces diver-

ſes relations, par la différence & la deſtination des terminaiſons, ils étoient moins attachés à ſuivre ſcrupuleuſement l'ordre ſec & métaphyſique de ces relations aiſées pour eux à apercevoir, qu'ils n'étoient ſenſibles à l'harmonie, au nombre, au rithme que produit un certain arrangement de ſyllabes & de mots pour ceux qui ont un grand uſage de la langue; & ils aimoient mieux ſuivre les ſaillies de l'imagination qui conduit ſon pinceau comme il lui plaît, que de s'aſtreindre à la ſéchereſſe de l'ordre grammatical. D'un côté, l'uſage de la langue leur donnoit l'intelligence, & de l'autre l'arrangement des mots leur procuroit l'agrément & l'harmonie à quoi ils étoient

très-ſenſibles, à cauſe de leurs longues & leurs brèves, & de leur manière de prononcer, qui étoit une eſpèce de chant. Tout cela étoit bien plus marqué parmi les anciens qu'il ne l'eſt aujourd'hui parmi nous, quoique nous ne ſoyons pas dépourvus de ces agrémens.

Mais remarquez que ſoit en latin, ſoit en françois, ou dans toute autre langue, le déplacement des mots ne doit pas tellement ſervir l'harmonie & l'imagination, qu'il nuiſe à l'intelligence & à la clarté du diſcours, c'eſt-à-dire, que ce déplacement ne doit pas être un obſtacle qui empêche l'eſprit de celui qui lit ou qui entend, de démêler, après que la phraſe eſt finie, les différentes relations que celui

qui a écrit a miſes entre les mots, ou que celui qui parle y met. Le but eſſentiel du diſcours, c'eſt que l'on ſoit entendu. Les agrémens ont leur prix, mais ce ne ſont que des acceſſoires. C'eſt ainſi que l'on n'a inventé les habits que pour ſe garantir des injures de l'air, quoique dans la ſuite on les ait fait ſervir à la parure.

Ainſi, lorſque nous parlons une langue qui nous eſt connue, & que cette langue eſt familière à ceux qui nous liſent ou qui nous écoutent, nous devons analyſer nos penſées par le ſecours des mots ſelon la manière la plus généralement uſitée parmi les honnêtes gens de la nation.

C'eſt cette manière qu'on appelle

conſtruction élégante, conſtruction ordinaire, conſtruction uſuelle ou d'uſage.

Mais cette manière ne peut être entendue que par la perception des relations ou rapports que les mots ont entre eux dans l'eſprit de celui qui parle, ſoit qu'il les exprime tous, ſoit qu'il n'en énonce qu'une partie.

Remarquez que lorſqu'il s'agit de faire entendre une langue à ceux à qui cette langue eſt inconnue, & ſur-tout une langue morte, il eſt plus naturel & plus facile de faire d'abord l'analyſe des penſées ſelon l'ordre de la relation des mots, & c'eſt-là une autre ſorte d'analyſe dont j'entends parler.

Puiſque ceux mêmes qui enten-

dent une langue morte ne l'entendent que par la perception de la relation des mots, il eſt indiſpenſable de faire apercevoir ces relations à ceux qui veulent apprendre une langue. Or cette opération n'eſt-elle pas plus facile, ſi l'on déplace les mots qui interrompent les relations, & qu'on les range tous ſelon l'ordre du rapport qui eſt entre eux? C'eſt un ſacrifice indiſpenſable que l'élégance & l'harmonie doivent faire à l'intelligence; & voilà pourquoi, quand on explique un auteur latin dans les premières claſſes, on en fait ce qu'on appelle *la conſtruction.* Ce qu'on pratique à cet égard de vive-voix dans les colléges, peut fort bien être exécuté par écrit, afin de faciliter les répé-

titions, & que ceux qui veulent apprendre puiſſent toujours avoir un maître tout prêt.

Par-là ils peuvent plus facilement étudier les originaux, obſerver la différence de la conſtruction élégante d'avec celle qui n'a d'autre but que de donner l'intelligence, & qui bien que moins uſitée eſt l'unique fondement de celle qui eſt en uſage. Enfin, par ces obſervations, on ſe trouvera en état d'entendre les meilleurs auteurs.

Tel eſt le but que l'on doit ſe propoſer dans la conſtruction du texte des auteurs latins.

Au reſte, on doit faire cette conſtruction, non ſelon le françois, ainſi que quelques perſonnes le publient, mais ſelon l'ordre ſignificatif

des mots de toutes langues; & telle eſt la relation que l'eſprit de tout auteur met entre les membres de chaque propoſition particulière de ſon diſcours.

Ainſi, la phraſe de Cicéron que j'ai rapportée plus haut ſera rangée de cette ſorte: *Dies hodiernus attulit finem ſilentii diuturni, quo eram uſus in his temporibus.*

La phraſe de M. Fléchier, quand on veut en faire entendre la conſtruction à un étranger, doit être rangée ainſi:

Ce, à ſavoir que Salomon déjà rempli de la ſageſſe & de l'eſprit de Dieu, fit cet éloge du roi ſon père; cela, dis-je, *fut,* c'eſt-à-dire, arriva *après un ſacrifice ſolemnel*

& magnifique, où le sang de mille victimes coula.

Dans la même vue, les vers de la Henriade doivent être construits selon l'analyse dont il s'agit en la manière qui suit. *Un vieux palais respecté par les temps s'élève*, c'est-à-dire, est élevé, est bâti *sur les bords fortunés de l'Idalie antique, lieux où l'Europe finit, & où l'Asie commence.*

Le but de cette sorte d'analyse n'est que pour donner l'intelligence, & faire apercevoir les rapports des mots à ceux qui veulent apprendre une langue, ou entendre un auteur difficile à leur égard.

Il y a une grande injustice, ou peu de bonne foi, ou, ce qui me paroît

paroît plus vraiſemblable & plus digne d'excuſe ; il y a bien peu de lumière dans ceux qui publient que cette manière éloigne les jeunes gens de l'élégance. C'eſt préciſément tout le contraire. Cette analyſe fait voir les fondemens de la conſtruction élégante ; & quand une fois on entend bien le ſens de ce qu'on lit, on prend avec bien plus de facilité le goût de la conſtruction élégante, par la fréquente lecture du texte de l'auteur. On y obſerve les tranſpoſitions, les ellipſes & tout ce qui rend le diſcours plus vif, plus harmonieux, & le fait lire avec plaiſir & avec goût. Je prends à témoin ce grand nombre de perſonnes qui ont négligé leurs études pendant le temps précieux qui y

étoit destiné. Il leur est arrivé quelquefois dans la suite d'avoir ouvert un Horace ou un Virgile, & d'avoir refermé le livre par la seule raison qu'ils n'y comprenoient rien.

Il y a, par exemple, bien plus d'harmonie à dire avec Fléchier dans le style élevé, *où coula le sang de mille victimes*, qu'à suivre l'ordre de la construction que nous avons rapporté.

Je pourrois ajouter ici plusieurs autres exemples, pour faire voir que nous avons aussi des inversions en françois; mais elles doivent toujours être de façon à ne point causer d'équivoques, & ne doivent point empêcher l'esprit d'apercevoir aisément les différentes relations des

mots, ainſi que nous l'avons déjà remarqué.

Ce n'eſt pas ſeulement lorſque les mots ſont déplacés & tranſportés ſelon la conſtruction uſuelle & élégante, qu'on doit les ranger ſuivant l'ordre de leur relation reſpective ; on doit encore ſuivre cet ordre ou cette ſeconde ſorte d'analyſe, lorſque dans la phraſe élégante tous les mots ne ſont pas exprimés ainſi qu'ils le ſeroient ſi quelque raiſon particulière n'étoit pas la cauſe de leur ſuppreſſion.

Comme nous ſaiſiſſons toute notre penſée par un ſeul point de vue de l'eſprit, nous aimons à abréger le diſcours, & à le faire répondre, autant qu'il eſt poſſible, à la ſimplicité & à l'unité de la penſée.

Ainſi, dans les circonſtances où nous jugeons qu'un mot ou deux ſuffiſent pour nous faire entendre, nous nous diſpenſons d'exprimer les autres mots établis ſelon l'analogie & l'uſage de la langue, pour énoncer en détail toute la penſée. Si nous nous exprimions alors tout au long, nous nous ſervirions de pluſieurs mots qui devenus inutiles par les circonſtances, ne fourniroient aucune occupation à l'eſprit. Quand une fois on a préſenté à l'eſprit tout ce qu'on veut qu'il ſaiſiſſe, & qu'on s'aperçoit qu'il l'a ſaiſi, c'eſt le bleſſer que de lui faire prendre la peine d'écouter ce qui n'ajoute rien de nouveau à la penſée qu'on y a fait naître.

Telle eſt la cauſe de toutes ces

propoſitions abrégées qui ſont en uſage non-ſeulement dans la converſation, mais encore dans les meilleurs auteurs en toutes les langues. *Quand viendrez - vous ? demain.* Il eſt évident que ce ſeul mot, *demain*, préſente à l'eſprit de celui qui a fait l'interrogation, un ſens complet qui ne peut être analyſé en détail que par ces mots: *Je viendrai demain.*

Dans Corneille, le père des trois Horaces ne ſachant point encore le motif de la fuite de ſon fils, apprend avec douleur qu'il a fui devant les trois Curiaces: *Que vouliez-vous qu'il fît contre trois*, lui dit Julie? *qu'il mourût*, répond le père. Or vous voyez que ces mots, *qu'il mourût*, préſentent un ſens total

dont l'analyse est: *J'aurois mieux aimé qu'il mourût, que de le voir couvert de honte & d'infamie par la fuite.*

Dans une autre tragédie de Corneille, Prusias dit qu'il veut se conduire *en père, en mari: Ne soyez ni l'un ni l'autre*, lui dit Nicomède. Prusias répond: *Et que dois-je être? Roi*, replique Nicomède. Ce seul mot *Roi*, excite dans l'esprit un sens total qui est aisément entendu par ce qui précède, & qui ne peut être énoncé en détail que par la proposition entière: *Vous devez vous conduire en Roi; vous devez*, &c.

Observez que tous ces mots isolés sont toujours construits dans toutes les langues de la même ma-

nière qu'ils le ſeroient, ſi le ſens qui eſt dans l'eſprit de celui qui parle étoit énoncé en détail par une propoſition entière ; ce qui eſt encore plus ſenſible en latin, à cauſe de la différence des terminaiſons.

Quand on voit un étourdi qui, ſans conduite & ſans lumières, ſe mêle de donner des avis à un homme ſage & inſtruit, *C'eſt gros Jean*, diſons-nous, *qui remontre à ſon Curé.* Les Latins en pareil cas diſoient : *Sus Minervam ;* c'eſt un cochon, un animal, une groſſe bête qui veut donner des leçons à Minerve, déeſſe de la ſageſſe, de la ſcience & des beaux arts. Pourquoi le premier de ces deux mots eſt-il au nominatif & le ſecond à l'accuſatif ? c'eſt que ſi la penſée que

ces deux mots excitent dans l'esprit de celui qui parle & de celui qui écoute, étoit exprimée en détail selon l'usage de la langue latine, on diroit: *Sus docet Minervam;* ainsi, *sus* est au nominatif, parce-qu'il est le sujet de la proposition, & *Minervam* est à l'accusatif, parce-qu'il est le terme de l'action de *docet* ou *doceat*, quoique ce mot ne soit pas exprimé. Ainsi, ces mots isolés ont une véritable relation à ceux avec lesquels ils exprimeroient le sens total qui est dans l'esprit de celui qui parle, si la construction étoit pleine & entière.

Sur le rideau ou la toile de la comédie italienne on lit: *Sublato jure nocendi.* Pourquoi ces trois mots sont-ils dans des cas obliques?

c'eſt que les circonſtances du lieu, & ce qu'on ſait qui s'y paſſe, réveillent dans l'eſprit de tout homme inſtruit un ſens qui ſeroit exprimé tout au long en ces termes: *Ridemus vitia ſub jure nocendi ſublato. Nous rions ici des défauts d'autrui, ſans nous permettre de bleſſer perſonne.*

Il en eſt de même du fameux *quos ego* de Virgile, du *quid ais omnium* de Térence, & de tous les autres exemples pareils, où les mots ne peuvent jamais être conſtruits que dépendamment de la relation qu'ils ont avec ceux qu'on exprimeroit ſi la penſée étoit énoncée en détail.

Ainſi, en toute langue, les mots exprimés ou ſous-entendus ſont

toujours construits selon le signe du rapport qu'ils ont entre eux dans la même proposition. C'est-là le principe fondamental de toute syntaxe; c'est le fil d'Ariane, qui doit nous conduire dans le labyrinthe des transpositions & des ellipses. On doit toujours rapprocher les mots de leurs correlatifs, & exprimer ceux qui sont sous-entendus, lorsque l'on peut pénétrer le sens de l'auteur qui, dans le temps même qu'il ne l'énonce qu'en peu de mots, parle toujours conformément à l'analogie de sa langue, & imite les façons de parler où tous les mots sont exprimés. Ce n'est que par cette imitation, & en vertu de cette uniformité, que ces énonciations abrégées peuvent être entendues.

Cette remarque nous auroit épargné bien des règles inutiles & embarraſſantes de la méthode vulgaire. M. l'abbé Girard, de l'Académie Françoiſe, dit que ces règles, quoique faites pour nous guider, nous égarent dans un labyrinthe d'exceptions, d'où il ne réſulte qu'un cahos dans l'imagination, & un poids aſſommant pour la mémoire. *Tome premier, pag.* 70. « Ce » qui fait, ajoute-t-il, que l'eſprit des » jeunes gens eſt continuellement » dans l'incertitude, & flotte entre » un flux & reflux perpétuel de » règles & d'irrégularités. » *Tome premier, pag.* 96.

En effet, ces règles ne ſont pas tirées du rapport établi en toutes langues entre les penſées & les ſi-

gnes destinés à les exprimer. Par exemple, le responsif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif. *Quis te redemit ?* ℟. *Christus.* *Christus*, dit-on, est au nominatif, parceque l'interrogatif *quis* est au nominatif. *Cujus est liber?* ℟. *Petri.* *Petri* est au génitif, parceque *cujus* est au génitif.

Cette règle, ajoute-t-on, a deux exceptions, 1.° si vous répondez par un pronom, ce pronom doit être au nominatif. *Cujus est liber ?* ℟. *Meus.* 2.° Si le responsif est un nom de prix, on le met à l'ablatif. *Quanti emisti ?* ℟. *decem assibus.*

Pour moi, qui connois l'inutilité de toutes ces règles, & qui suis persuadé qu'au lieu d'éclairer & de former la raison des jeunes gens,

elles ne ſont propres qu'à leur gâter l'eſprit, parcequ'elles n'ont aucun fondement dans la Nature, & que ce ne ſont point ces règles qui ont guidé ceux qui les premiers ont fait uſage de la parole, je les réduis toutes à la connoiſſance de la propoſition, de la période & des ſignes des différentes relations que les mots ont entre eux dans la même propoſition; car les mots d'une propoſition ne ſe conſtruiſent pas avec ceux d'une autre propoſition. Il n'y a de conſtruction qu'entre les mots de la même propoſition, parcequ'il n'y a d'aſſemblages de mots propres à former un ſens ſelon l'inſtitution d'une langue, qu'autant qu'il y a de ſens particuliers à ex-

primer. Ainsi, les mots ne doivent concourir entre eux qu'à exprimer chacun de ces sens particuliers, autrement tout seroit confondu. *Quis te redemit?* Voilà un sens particulier, avec lequel les mots de la réponse n'ont rien de commun par rapport à leur construction; & si on répond *Christus*, c'est que le répondant a dans l'esprit *Christus redemit me.* Ainsi, *Christus* est au nominatif, non par la raison de *quis*, mais parceque *Christus* est le sujet de la proposition du répondant, qui auroit pu donner un autre tour à sa réponse, sans en altérer le sens. *Cujus est liber?* ℟. *Petri*, c'est-à-dire, *hic liber est liber Petri. Cujus est liber?* ℟. *meus*, c'est-à-

dire, *hic liber eſt meus. Quanti emiſti?* R. *decem aſſibus*, c'eſt-à-dire, *emi pro decem aſſibus.*

Les mots étant une fois trouvés, & leur valeur ainſi que leur deſtination & leur emploi étant déterminé par l'uſage, l'arrangement que l'on en a fait dans la propoſition, ſelon l'ordre de leur relation, eſt la manière la plus ſimple d'analyſer la penſée.

Tâchons donc de donner de la propoſition & de la période la connoiſſance néceſſaire à tout Grammairien judicieux.

Je ſais bien qu'il y a des Grammairiens dont l'eſprit eſt aſſez peu philoſophique pour déſapprouver la pratique que je propoſe. Ils veulent qu'on s'en tienne ſeulement à

un usage aveugle, comme si cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon usage, & de le faire suivre avec plus de lumière, par conséquent avec plus de goût. Comme les personnes dont je parle se rendent plutôt à l'autorité qu'à la raison, je me contente de leur opposer ce passage de Priscien, Grammairien célèbre, qui vivoit à la fin du cinquième siècle & au commencement du sixième :

Sicut recta ratio scripturæ docet litterarum congruam junctūram, sic etiam rectam orationis compositionem ratio ordinationis ostendit. Solet quæri causa ordinis elementorum, sic etiam de ordinatione casuum, & ipsarum partium orationis solet quæri : quamvis quidam suæ sola-

tium

tium imperitiæ quærentes, aiunt non oportere de hujuſmodi rebus quærere, ſuſpicantes fortuitas eſſe ordinationis poſitiones; quod exiſtimare penitùs ſtultum eſt. Si autem in quibuſdam concedunt eſſe ordinationem, neceſſe eſt etiam in omnibus eam concedere (1).

A l'autorité de cet ancien Grammairien, on ſe contentera d'ajouter celle d'un célèbre Grammairien du XVe ſiècle, qui avoit été pendant plus de trente ans Principal d'un fameux collége d'Allemagne.

In grammatica dictionum ſyntaxi, puerorum plurimùm intereſt ut inter exponendum, non modò ſenſum, pluribus verbis utcunque

(1) Priſcianus, *de Conſtructione*, lib. XIX, ſub initio.

ac confusè coacervatis, reddant, sed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi, quæ alioqui apud autores acri aurium judicio consulentes, rhetoricâ compositione commissæ sunt.

Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere, quidnam utilitatis afferat, ego ipse, qui duos & triginta jam annos Phrontisterii sordes, molestias ac curas pertuli, non semel expertus sum. Illi enim hac viâ fixis, ut aiunt, oculis intuentur, accuratiusque animadvertunt, quot voces sensum absolvant, quo pacto dictionum structura cohæreat, quot modis singulis nominibus singula verba respondeant. Quod quidem fieri nequit, præcipuè in longiusculâ periodo, nisi hoc ordine veluti

per ſcalarum gradus per ſingulas periodi partes progrediantur (1).

---

(1) Grammaticæ artis inſtitutio per Joannem Fuſembrotum Ravenſpurgi ludi magiſtrum jam denuò accuratè concinnata. *Baſileæ*, an. 1629.

DE

DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

EN termes de Grammaire, on appelle *conſtruction*, l'arrangement des mots dans le diſcours. Le mot eſt pris ici dans un ſens métaphorique, & vient du latin, *conſtruere*, conſtruire, bâtir, arranger.

La conſtruction eſt vicieuſe, quand les mots d'une phraſe ne ſont pas arrangés ſelon l'uſage d'une langue. On dit qu'une conſtruction eſt *grecque* ou *latine*, lorſque les mots ſont rangés dans un ordre conforme à l'uſage, au tour, au génie de la langue grecque, ou à celui de la langue latine.

Conſtruction louche. C'eſt lorſque les mots ſont placés de façon qu'ils ſemblent ſe rapporter à ce qui précède, pendant qu'ils ſe rapportent réellement à ce qui ſuit. On a donné ce nom à cette ſorte de con-

ſtruction, par une métaphore tirée de ce que dans le ſens propre, les louches ſemblent regarder d'un côté, pendant qu'ils regardent d'un autre.

On dit *Conſtruction pleine*, quand on exprime tous les mots dont les rapports ſucceſſifs forment le ſens que l'on veut énoncer. Au contraire, la *conſtruction* eſt *elliptique*, lorſque quelqu'un de ces mots eſt ſous-entendu.

Je crois qu'on ne doit pas confondre *conſtruction* avec *ſyntaxe*. Conſtruction ne préſente que l'idée de combinaiſon & d'arrangement. Cicéron a dit, ſelon trois combinaiſons différentes, *Accepi litteras tuas; tuas accepi litteras*, & *litteras accepi tuas*. Il y a là trois *conſtructions* différentes, puiſqu'il y a trois différens arrangemens de mots : cependant il n'y a qu'une ſyntaxe; car dans chacune de ces conſtructions, il y a les mêmes ſignes des rapports que les mots ont entre eux : ainſi ces rapports ſont les mêmes dans chacune de ces phraſes. Chaque mot de l'une indique également le mê-

me corrélatif qui eſt indiqué dans chacune des deux autres : en ſorte qu'après qu'on a achevé de lire ou d'entendre quelqu'une de ces trois propoſitions, l'eſprit voit également que *litteras* eſt le déterminant d'*accepi ;* que *tuas* eſt l'adjectif de *litteras.* Ainſi, chacun de ces trois arrangemens excite dans l'eſprit le même ſens, *J'ai reçu votre lettre.* Or ce qui fait en chaque langue, que les mots excitent le ſens que l'on veut faire naître dans l'eſprit de ceux qui ſavent la langue, c'eſt ce qu'on appelle *ſyntaxe.* La ſyntaxe eſt donc la partie de la Grammaire qui donne la connoiſſance des ſignes établis dans une langue pour exciter un ſens dans l'eſprit. Ces ſignes, quand on en ſait la deſtination, font connoître les rapports ſucceſſifs que les mots ont entre eux. C'eſt pourquoi, lorſque celui qui parle ou qui écrit s'écarte de cet ordre, par des tranſpoſitions que l'uſage autoriſe, l'eſprit de celui qui écoute ou qui lit, rétablit cependant tout dans l'ordre, en vertu des

ſignes dont nous parlons, & dont il connoît la deſtination par uſage.

Il y a en toute langue trois ſortes de conſtructions, qu'il faut bien remarquer.

I. *CONSTRUCTION NÉCESSAIRE, SIGNIFICATIVE* ou *ÉNONCIATIVE.* C'eſt celle par laquelle ſeule les mots font un ſens. On l'appelle auſſi *CONSTRUCTION SIMPLE* & *CONSTRUCTION NATURELLE*, parceque c'eſt celle qui eſt la plus conforme à l'état des choſes, comme nous le ferons voir dans la ſuite, & que d'ailleurs cette *conſtruction* eſt le moyen le plus propre & le plus facile que la nature nous ait donné pour faire connoître nos penſées par la parole. C'eſt ainſi que lorſque dans un traité de Géométrie, les propoſitions ſont rangées dans un ordre ſucceſſif qui nous en fait apercevoir aiſément la liaiſon & le rapport, ſans qu'il y ait aucune propoſition intermédiaire à ſuppléer, nous diſons que les propoſitions de ce traité ſont rangées dans l'ordre naturel.

Cette conſtruction eſt encore appellée *NÉCESSAIRE*, parceque c'eſt d'elle ſeule que les autres conſtructions empruntent la propriété qu'elles ont de ſignifier : au point que ſi la *conſtruction néceſſaire* ne pouvoit pas ſe retrouver dans les autres ſortes d'énonciations, celles-ci n'exciteroient aucun ſens dans l'eſprit, ou n'y exciteroient pas celui qu'on vouloit y faire naître. C'eſt ce que nous ferons voir bientôt plus ſenſiblement.

II. La ſeconde ſorte de *conſtruction*, eſt la *CONSTRUCTION FIGURÉE.*

III. Enfin, la troiſième eſt celle où les mots ne ſont ni tous arrangés ſuivant l'ordre de la *conſtruction ſimple*, ni tous diſpoſés ſelon la *conſtruction figurée.* Cette troiſième ſorte d'arrangement eſt le plus en uſage; c'eſt pourquoi je l'appelle *CONSTRUCTION USUELLE.*

I. *De la Conſtruction ſimple.*

POUR bien comprendre ce que j'entens par *CONSTRUCTION SIMPLE* & *NÉ-*

CESSAIRE, il faut obſerver qu'il y a bien de la différence entre concevoir un ſens total, & énoncer enſuite par la parole ce qu'on a conçu.

L'homme eſt un être vivant, capable de ſentir, de penſer, de connoître, d'imaginer, de juger, de vouloir, de ſe reſſouvenir, &c. Les actes particuliers de ces facultés ſe font en nous d'une manière qui ne nous eſt pas plus connue que la cauſe du mouvement du cœur, ou de celui des pieds & des mains. Nous ſavons par ſentiment intérieur, que chaque acte particulier de la faculté de penſer, ou chaque penſée ſingulière, eſt excitée en nous en un inſtant, ſans diviſion, & par une ſimple affection intérieure de nous-mêmes. C'eſt une vérité dont nous pouvons aiſément nous convaincre par notre propre expérience, & ſurtout, en nous rappellant ce qui ſe paſſe en nous dans les premières années de notre enfance. Avant que nous euſſions fait une aſſez grande proviſion de mots pour énoncer nos penſées, les mots nous manquoient,

& nous ne laiſſions pas de penſer, de ſentir, d'imaginer, de concevoir & de juger. C'eſt ainſi que nous voulons, par un acte ſimple de notre volonté ; acte dont notre ſens interne eſt affecté auſſi promptement que nos ieux le ſont par les différentes impreſſions ſingulières de la lumière. Ainſi je crois que ſi après la création l'homme fût demeuré ſeul dans le monde, il ne ſe ſeroit jamais aviſé d'obſerver dans ſa penſée un Sujet, un Attribut, un Subſtantif, un Adjectif, une Conjonction, un Adverbe, une Particule négative, &c.

C'eſt ainſi que ſouvent nous ne faiſons connoître nos ſentimens intérieurs que par des geſtes, des mines, des regards, des ſoupirs, des larmes, & par tous les autres ſignes, qui ſont le langage des paſſions plutôt que celui de l'intelligence. La penſée, tant qu'elle n'eſt que dans notre eſprit, ſans aucun égard à l'énonciation, n'a beſoin ni de bouche, ni de langue, ni du ſon des ſyllabes : elle n'eſt ni hébraïque, ni grecque, ni latine, ni barbare ; elle

n'eſt qu'à nous. *Intus, in domicilio cogitationis, nec hebræa, nec græca, nec latina, nec barbara veritas, ſine oris & linguæ organis, ſine ſtrepitu ſyllabarum.* (1)

Mais dès qu'il s'agit de faire connoître aux autres les affections ou penſées ſingulières &, pour ainſi dire, individuelles de l'intelligence, nous ne pouvons produire cet effet qu'en faiſant en détail des impreſſions, ou ſur l'organe de l'ouie, par des ſons, dont les autres hommes connoiſſent, comme nous, la deſtination; ou ſur l'organe de la vue, en expoſant à leurs ieux par l'écriture, les ſignes convenus de ces mêmes ſons. Or, pour exciter ces impreſſions, nous ſommes contraints de donner à notre penſée de l'étendue, pour ainſi dire, & des parties, afin de la faire paſſer dans l'eſprit des autres, où elle ne peut s'introduire que par leurs ſens.

Ces parties que nous donnons ainſi à

(1) S. Auguſtin, *Confeſſ. l.* XI, *c.* 3.

notre penſée par la néceſſité de l'élocution, deviennent enſuite l'original des ſignes dont nous nous ſervons dans l'uſage de la parole. Ainſi nous diviſons, nous analyſons, comme par inſtinct, notre penſée : nous en raſſemblons toutes les parties, ſelon l'ordre de leurs rapports : nous lions ces parties à des ſignes. Ce ſont les mots, dont nous nous ſervons enſuite pour en affecter les ſens de ceux à qui nous voulons communiquer notre penſée. Ainſi les mots ſont en même temps, & l'inſtrument, & le ſigne de la diviſion de la penſée. C'eſt de-là que vient la différence des langues & celle des idiotiſmes ; parceque les hommes ne ſe ſervent pas des mêmes ſignes par-tout, & que le même fond de penſée peut être analyſé & exprimé en plus d'une manière.

Dès les premières années de la vie, le penchant que la nature & la conſtitution des organes donnent aux enfans pour l'imitation, les beſoins, la curioſité, & la préſence des objets qui excitent l'attention, les ſignes qu'on fait aux enfans en leur

montrant les objets ; les noms qu'ils entendent en même temps qu'on leur donne ; l'ordre ſucceſſif qu'ils obſervent que l'on ſuit, en nommant d'abord les objets, & en énonçant enſuite les modificatifs & les mots déterminans ; l'expérience répétée à chaque inſtant & d'une manière uniforme ; toutes ces circonſtances, & la liaiſon qui ſe trouve entre tant de mouvemens excités en même temps : tout cela, dis-je, apprend aux enfans, non-ſeulement les ſons & la valeur des mots ; mais encore l'analyſe qu'ils doivent faire de la penſée qu'ils ont à énoncer, & de quelle manière ils doivent ſe ſervir des mots pour faire cette analyſe, & pour former un ſens dans l'eſprit des citoyens parmi leſquels la Providence les a fait naître.

Cette méthode, dont on s'eſt ſervi à notre égard, eſt la même qu'on a employée dans tous les temps & dans tous les pays du monde ; & c'eſt celle que les Nations les plus policées & les Peuples les plus barbares mettent en œuvre pour apprendre

à parler à leurs enfans : c'eſt un art que la nature même enſeigne. Ainſi, je trouve que dans toutes les langues du monde, il n'y a qu'une même manière néceſſaire pour former un ſens avec les mots : c'eſt l'ordre ſucceſſif des relations qui ſe trouvent entre les mots, dont les uns ſont énoncés comme devant être modifiés ou déterminés, & les autres comme modifiant ou déterminant. Les premiers excitent l'attention & la curioſité ; ceux qui ſuivent, la ſatisfont ſucceſſivement.

C'eſt par cette manière que l'on a commencé dans notre enfance à nous donner l'exemple & l'uſage de l'élocution. D'abord on nous a montré l'objet ; enſuite on l'a nommé. Si le nom vulgaire étoit compoſé de lettres dont la prononciation fût alors trop difficile pour nous, on en ſubſtituoit d'autres plus aiſées à articuler. Après le nom de l'objet, on ajoutoit les mots qui le modifioient, qui en marquoient les qualités ou les actions, & que les circonſtances &

les idées acceſſoires pouvoient aiſément nous faire connoître.

A meſure que nous avancions en âge, & que l'expérience nous apprenoit le ſens & l'uſage des Prépoſitions, des Adverbes, des Conjonctions, & ſur-tout des différentes terminaiſons des Verbes, deſtinées à marquer le nombre, les perſonnes & les temps, nous devenions plus habiles à démêler les rapports des mots, & à en appercevoir l'ordre ſucceſſif, qui forme le ſens total des phraſes, & qu'on avoit grande attention de ſuivre en nous parlant.

Cette manière d'énoncer les mots ſucceſſivement, ſelon l'ordre de la modification ou détermination que le mot qui ſuit donne à celui qui le précède, a fait règle dans notre eſprit. Elle eſt devenue notre modèle invariable; au point que, ſans elle, ou du moins ſans les ſecours qui nous aident à la rétablir, les mots ne préſentent que leur ſignification abſolue, ſans que leur enſemble puiſſe former aucun ſens. Par exemple:

Arma virumque cano, Trojæ qui primus ab oris,
Italiam, fato profugus, Lavinaque venit
Littora.

Otez à ces mots latins les terminaiſons ou déſinances, qui ſont les ſignes de leur valeur relative, & ne leur laiſſez que la première terminaiſon, qui n'indique aucun rapport, vous ne formerez aucun ſens. Ce ſeroit comme ſi l'on diſoit :

Armes, homme, je chante, Troie, qui, premier, des côtes,
Italie, deſtin, fugitif, Laviniens, vint, rivages.

Si ces mots étoient ainſi énoncés en latin avec leurs terminaiſons abſolues, quand même on les rangeroit dans l'ordre où on les voit dans Virgile, non-ſeulement ils perdroient leur grace, mais encore ils ne formeroient aucun ſens : propriété qu'ils n'ont que par leurs terminaiſons relatives, qui, après que toute la Propoſition eſt finie, nous les font regarder ſelon l'ordre de leurs rapports, & par conſéquent ſelon l'ordre

de la *conſtruction ſimple, néceſſaire & ſignificative.*

Cano arma atque virum, qui vir, profugus à fato, venit primus, ab oris Trojæ, in Italiam, atque ad littora Lavina : tant la ſuite des mots & leurs déſinances ont de force pour faire entendre le ſens !

Tantum ſeriès junctúraque pollet.
Horace, *Art Poet.* v. 240.

Quand une fois cette opération m'a conduit à l'intelligence du ſens ; je lis & je relis le texte de l'auteur ; je me livre au plaiſir que me cauſe le ſoin de rétablir, ſans trop de peine, l'ordre que la vivacité & l'empreſſement de l'imagination, l'élégance & l'harmonie avoient renverſé ; & ces fréquentes lectures me font acquérir un gout éclairé pour la belle latinité.

La *conſtruction ſimple* eſt auſſi appellée CONSTRUCTION NATURELLE, parceque c'eſt celle que nous avons appriſe ſans maître, par la ſeule conſtitution méchanique de nos organes, par notre attention & notre penchant à l'imitation. Elle eſt le

ſeul moyen néceſſaire pour énoncer nos penſées par la parole, puiſque les autres ſortes de *conſtructions* ne forment un ſens, que lorſque par un ſimple regard de l'eſprit, nous y apercevons aiſément l'ordre ſucceſſif de la conſtruction ſimple.

Cet ordre eſt le plus propre à faire apercevoir les parties que la néceſſité de l'élocution nous fait donner à la penſée. Il nous indique les raports que ces parties ont entr'elles : rapports dont le concert produit l'enſemble, &, pour ainſi dire, le corps de chaque penſée particulière. Telle eſt la relation établie entre la penſée & les mots ; c'eſt-à-dire, entre la choſe & les ſignes qui la font connoître : connoiſſance acquiſe dès les premières années de la vie, par des actes ſi ſouvent répétés, qu'il en réſulte une habitude que nous regardons comme un effet naturel. Que celui qui parle emploie ce que l'art a de plus ſéduiſant pour nous plaire, & de plus propre à nous toucher, nous applaudirons à ſes talens. Mais ſon premier devoir eſt de reſpecter

les règles de la *conſtruction ſimple*, & d'éviter les obſtacles qui pouroient nous empêcher d'y réduire ſans peine ce qu'il nous dit.

Comme par-tout les hommes penſent; & qu'ils cherchent à faire connoître la penſée par la parole, l'ordre dont nous parlons eſt au fond uniforme par-tout; & c'eſt encore un autre motif pour l'appeler *naturel*.

Il eſt vrai qu'il y a des différences dans les langues; différence dans le vocabulaire ou la nomenclature, qui énonce les noms des objets & ceux de leurs qualificatifs; différence dans les terminaiſons, qui ſont les ſignes de l'ordre ſucceſſif des corrélatifs; différence dans l'uſage des métaphores, dans les idiotiſmes, & dans les tours de la *conſtruction uſuelle*: mais il y a uniformité, en ce que par-tout la penſée qui eſt à énoncer eſt diviſée par les mots qui en repréſentent les parties, & que ces parties ont des ſignes de leur relation.

Enfin cette conſtruction eſt encore appelée *NATURELLE*, parcequ'elle ſuit la nature;

nature ; je veux dire, parcequ'elle énonce les mots ſelon l'état où l'eſprit conçoit les choſes. *Le Soleil eſt lumineux.* On ſuit ou l'ordre de la relation des cauſes avec les effets, ou celui des effets avec leur cauſe. Je veux dire que la *conſtruction ſimple* procède, ou en allant de la cauſe à l'effet, ou de l'agent au patient ; comme quand on dit : *Dieu a créé le monde : Julien le Roi a fait cette montre : Auguſte vainquit Antoine :* c'eſt ce que les Grammairiens appellent la *voix active :* ou bien la *conſtruction* énonce la penſée, en remontant de l'effet à la cauſe, & du patient à l'agent, ſelon le langage des philoſophes : ce que les Grammairiens appellent la *voix paſſive : Le monde a été créé par l'Etre tout-puiſſant : Cette montre a été faite par Julien le Roi : Antoine fut vaincu par Auguſte.* La conſtruction ſimple préſente d'abord l'objet ou ſujet ; enſuite elle le qualifie ſelon les propriétés ou les accidens que les ſens y découvrent, ou que l'imagination y ſuppoſe.

Or, dans l'un & dans l'autre de ces deux cas, l'état des choſes demande que l'on commence par nommer le ſujet. En effet, la nature & la raiſon ne nous apprennent-elles pas, 1.° qu'il faut être avant que d'opérer ; *prius eſt eſſe quàm operari ;* 2.° qu'il faut exiſter avant que de pouvoir être l'objet de l'action d'un autre : 3.° enfin, qu'il faut avoir une exiſtence réelle ou imaginée, avant que de pouvoir être qualifié, c'eſt-à-dire, avant que de pouvoir être conſidéré comme ayant telle ou telle modification propre, ou bien tel ou tel de ces accidens qui donnent lieu à ce que les Logiciens appellent *des dénominations externes : Il eſt aimé : Il eſt haï : Il eſt loué : Il eſt blâmé.*

On obſerve la même pratique par imitation, quand on parle de noms abſtraits & d'êtres purement métaphyſiques. Ainſi on dit que *la vertu a des charmes*, comme on dit que *le Roi a des Soldats.*

La conſtruction ſimple, comme nous l'avons déja remarqué, énonce d'abord le

ſujet dont on juge : après quoi elle dit, ou qu'*il eſt*, ou qu'*il fait*, ou qu'*il ſouffre*, ou qu'*il a*, ſoit dans le ſens propre, ſoit au figuré.

Pour mieux faire entendre ma penſée, quand je dis que *la conſtruction ſimple ſuit l'état des choſes*, j'obſerverai que dans la réalité l'Adjectif n'énonce qu'une qualification du Subſtantif. L'Adjectif n'eſt donc que le Subſtantif même, conſidéré avec telle ou telle modification. Tel eſt l'état des choſes. Auſſi, la *conſtruction ſimple* ne ſépare-t-elle jamais l'Adjectif du Subſtantif. Ainſi quand Virgile a dit :

Frigidus, Agricolam, ſi quando continet imber (1).

L'Adjectif *frigidus* étant ſéparé par pluſieurs mots de ſon Subſtantif *imber*, cette conſtruction ſera, tant qu'il vous plaira, une conſtruction élégante, mais jamais une phraſe de la conſtruction ſimple, parce-qu'on n'y ſuit pas l'ordre de l'état des cho-

(2) Georg. *lib.* I, *v.* 259.

ſes, ni du rapport immédiat qui eſt entre les mots, en conſéquence de cet état.

Lorſque les mots eſſentiels à la propoſition ont des modificatifs qui en étendent ou qui en reſtreignent la valeur, la conſtruction ſimple place ces modificatifs à la ſuite des mots qu'ils modifient. Ainſi tous les mots ſe trouvent rangés ſucceſſivement, ſelon le rapport immédiat du mot qui ſuit avec celui qui le précède. Par exemple : *Alexandre vainquit Darius ;* voici une ſimple propoſition. Mais ſi j'ajoute des modificatifs ou adjoints à chacun de ſes termes, la conſtruction ſimple les placera ſucceſſivement, ſelon l'ordre de leur relation. *Alexandre, fils de Philippe & roi de Macédoine, vainquit, avec peu de troupes, Darius, roi des Perſes, qui étoit à la tête d'une armée nombreuſe.*

Si l'on énonce des circonſtances, dont le ſens tombe ſur toute la propoſition, on peut les placer ou au commencement, ou à la fin de la propoſition. Par exemple : *En la troiſième année de la CXII^e olym-*

piade, 330 *ans avant Jesus-Christ, onze jours après une éclipse de Lune, Alexandre vainquit Darius :* ou bien, *Alexandre vainquit Darius en la troisième année*, &c.

Les liaisons des différentes parties du discours, telles que *cependant, sur ces entrefaites, dans ces circonstances, mais, quoique, après que, avant que*, &c. doivent précéder le sujet de la proposition où elles se trouvent ; parceque ces liaisons ne sont pas des parties nécessaires de la proposition : elles ne sont que des adjoints, ou des transitions ou des conjonctions particulières qui lient les propositions partielles dont les périodes sont composées.

Par la même raison, le relatif *qui, quæ, quod*, & nos *qui, que, dont*, précèdent tous les mots de la proposition à laquelle ils appartiennent, parcequ'ils servent à lier cette proposition à quelque mot d'une autre, & que ce qui lie doit être entre deux termes. Ainsi dans cet exemple vulgaire, *Deus quem adoramus est omnipotens*, le Dieu que nous adorons est tout-puissant,

quem précède *adoramus*, & *que* eſt avant *nous adorons*, quoique l'un dépende d'*adoramus* & l'autre de *nous adorons*, parceque *quem* détermine *Deus*. Cette place du relatif entre les deux propoſitions corrélatives, en fait apercevoir la liaiſon plus aiſément, que ſi le *quem* ou le *que* étoient placés après les verbes qu'ils déterminent.

Je dis donc que pour s'exprimer ſelon la conſtruction ſimple, on doit 1.° énoncer tous les mots qui ſont les ſignes des différentes parties que l'on eſt obligé de donner à la penſée, par la néceſſité de l'élocution, & ſelon l'analogie de la langue en laquelle on a à s'énoncer.

2.° En ſecond lieu, la conſtruction ſimple exige que les mots ſoient énoncés dans l'ordre ſucceſſif des rapports qu'il y a entr'eux, en ſorte que le mot qui eſt à modifier ou à déterminer, précède celui qui le modifie ou le détermine.

3.° Enfin, dans les langues où les mots ont des terminaiſons qui ſont les ſignes de leur poſition & de leurs relations, ce ſeroit

une faute, ſi l'on ſe contentoit de placer un mot dans l'ordre où il doit être ſelon la conſtruction ſimple, ſans lui donner la terminaiſon deſtinée à indiquer cette poſition. Ainſi on ne dira pas en latin, *Diliges Dominus Deus tuus*, ce qui ſeroit la terminaiſon de la valeur abſolue, ou celle du ſujet de la propoſition; mais on dira *Diliges Dominum Deum tuum*, ce qui eſt la terminaiſon de la valeur relative de ces trois derniers mots. Tel eſt dans ces langues le ſervice & la deſtination des terminaiſons : elles indiquent la place & les rapports des mots : ce qui eſt d'un grand uſage lorſqu'il y a inverſion, c'eſt-à-dire, lorſque les mots ne ſont pas énoncés dans l'ordre de la conſtruction ſimple : ordre toujours indiqué, mais rarement obſervé dans la conſtruction uſuelle des langues dont les noms ont des cas, c'eſt-à-dire, des terminaiſons particulières deſtinées en toute conſtruction à marquer les différentes relations ou les différentes ſortes de valeurs relatives des mots.

II. *De la Conſtruction figurée.*

L'ORDRE ſucceſſif des rapports des mots n'eſt pas toujours exactement ſuivi dans l'exécution de la parole. La vivacité de l'imagination, l'empreſſement à faire connoître ce qu'on penſe, le concours des idées acceſſoires, l'harmonie, le nombre, le rythme, &c. font ſouvent que l'on ſupprime des mots, dont on ſe contente d'énoncer les corrélatifs. On interrompt l'ordre de l'analyſe; on donne aux mots une place ou une forme, qui au premier aſpect ne paroît pas être celle qu'on auroit dû leur donner. Cependant, celui qui lit ou qui écoute, ne laiſſe pas d'entendre le ſens de ce qu'on lui dit, parceque l'eſprit rectifie l'irrégularité de l'énonciation, & place dans l'ordre de l'analyſe les divers ſens particuliers, & même le ſens des mots qui ne ſont pas exprimés.

C'eſt en ces occaſions que l'analogie eſt d'un grand uſage. Ce n'eſt alors que par analogie, par imitation, & en allant du

connu à l'inconnu, que nous pouvons concevoir ce qu'on nous dit. Si cette analogie nous manquoit, que pourions-nous comprendre dans ce que nous entendrions dire? Ce ſeroit pour nous un langage inconnu & inintelligible. La connoiſſance & la pratique de cette analogie ne s'acquièrent que par imitation, & par un long uſage commencé dès les premières années de notre vie.

Les façons de parler dont l'analogie eſt, pour ainſi dire, l'interprête, ſont des phraſes de la conſtruction figurée.

La *Conſtruction figurée* eſt donc celle où l'ordre & le procédé de l'analyſe énonciative ne ſont pas ſuivis, quoiqu'ils doivent toujours être aperçus, rectifiés ou ſuppléés.

Cette ſeconde ſorte de conſtruction eſt appelée *Conſtruction figurée*, parcequ'en effet elle prend une figure, une forme, qui n'eſt pas celle de la conſtruction ſimple. La conſtruction figurée eſt à la vérité auto-

riſée par un uſage particulier : mais elle n'eſt pas conforme à la manière de parler la plus régulière, c'eſt-à-dire, à cette conſtruction pleine & ſuivie dont nous avons parlé d'abord. Par exemple, ſelon cette première ſorte de conſtruction, on dit : *La foibleſſe des hommes eſt grande :* le verbe *eſt* s'accorde en nombre & en perſonne avec ſon ſujet *la foibleſſe*, & non avec *des hommes*. Tel eſt l'ordre ſignificatif ; tel eſt l'uſage général. Cependant on dit fort bien, *La plupart des hommes ſe perſuadent*, &c. où vous voyez que le verbe s'accorde avec *des hommes*, & non avec *la plupart*. *Les ſavans diſent ; les ignorans s'imaginent*, &c. telle eſt la manière de parler générale : le nominatif pluriel eſt annoncé par l'article *les*. Cependant on dit fort bien, *Des ſavans m'ont dit ; des ignorans s'imaginent ; du pain & de l'eau ſuffiſent*, &c.

Voila auſſi des nominatifs, ſelon nos Grammairiens. Pourquoi ces prétendus nominatifs ne ſont-ils point analogues aux

nominatifs ordinaires? Il en eſt de même en latin, & en toutes langues. Je me contenterai de ces deux exemples.

1.° La prépoſition *Ante* ſe conſtruit avec l'accuſatif : tel eſt l'uſage ordinaire : cependant on trouve cette prépoſition avec l'ablatif dans les meilleurs auteurs : *Multis ante annis.*

2.° Selon la pratique ordinaire, quand le nom de la perſonne, ou celui de la choſe eſt le ſujet de la propoſition, ce nom eſt au nominatif. Il faut bien, en effet, nommer la perſonne ou la choſe dont on juge, afin qu'on puiſſe entendre ce qu'on en dit. Cependant on trouve des phraſes ſans nominatif; & ce qui eſt plus irrégulier encore, c'eſt que le mot qui, ſelon la règle, devroit être au nominatif, ſe trouve au contraire en un cas oblique. *Pœnitet me peccati; Je me repens de mon péché.* Le verbe eſt ici à la troiſième perſonne en latin, & à la première en françois.

Qu'il me ſoit permis de comparer la *conſtruction ſimple* au droit commun, & la

figurée au droit privilégié. Les Juriſconſultes habiles ramènent les priviléges aux loix ſupérieures du droit commun, & regardent comme des abus que les Légiſlateurs devroient réformer, les priviléges qui ne ſauroient être réduits à ces loix.

Il en eſt de même des phraſes de la *conſtruction figurée :* elles doivent toutes être raportées aux loix générales du diſcours, en tant qu'il eſt ſigne de l'analyſe des penſées & des différentes vues de l'eſprit. C'eſt une opération que le peuple fait par ſentiment, puiſqu'il entend le ſens de ces phraſes. Mais le Grammairien philoſophe doit pénétrer le myſtère de leur irrégularité, & faire voir que malgré le maſque qu'elles portent de l'anomalie, elles ſont pourtant analogues à la conſtruction ſimple.

C'eſt ce que nous tâcherons de faire voir par pluſieurs exemples. Mais pour y procéder avec plus de clarté, il faut obſerver qu'il y a ſix ſortes de figures qui ſont d'un grand uſage dans l'eſpèce de con-

ſtruction dont nous parlons, & auxquelles on peut réduire toutes les autres.

I. *L'Ellipſe.*

L'Ellipse, c'eſt-à-dire, *Manquement, défaut, ſuppreſſion :* ce qui arrive lorſque quelque mot néceſſaire pour réduire la phraſe à la conſtruction ſimple n'eſt pas exprimé, & que cependant ce mot eſt la ſeule cauſe de la modification d'un autre mot de la phraſe. Par exemple : *Ne ſus Minervam. Minervam* n'eſt à l'accuſatif, que parceque ceux qui entendent le ſens de ce proverbe ſe rappellent aiſément dans l'eſprit le verbe *doceat.* Cicéron l'a exprimé (1). Ainſi le ſens eſt, *Sus non doceat Minervam ;* Qu'un cochon, qu'une bête ; qu'un ignorant ne s'aviſe pas de vouloir donner des leçons à Minerve, déeſſe de la Science & des beaux Arts. *Triſte lupus ſtabulis*, c'eſt-à-dire, *Lupus eſt negotium triſte ſtabulis. Ad Caſtoris*, ſuppléez

(1) *Acad.* I, *c.* 4.

ædem, ou *templum Caſtoris*. Sanctius & les autres Analogiſtes ont recueilli un grand nombre d'exemples où cette figure eſt en uſage. Mais comme les auteurs latins emploient ſouvent cette figure, & que la langue latine eſt, pour ainſi dire, toute elliptique, il n'eſt pas poſſible de rapporter toutes les occaſions où cette figure peut avoir lieu. Peut-être même n'y a-t-il aucun mot latin qui ne ſoit ſous-entendu en quelque phraſe. *Vulcani item cumplures*, ſuppléez *fuerunt*. *Primus cœlo natus; ex-quo Minerva Apollinem*, où l'on ſous-entend *peperit* (1). Et dans Térence (2), *Egone illam? Quæ illum? Quæ me? Quæ non?* Sur quoi Donat obſerve que l'uſage de l'ellipſe eſt fréquent dans la colère, & qu'ici le ſens eſt : *Ego ne illam non ulciſcar? Quæ illum recepit? Quæ excluſit me? Quæ non admiſit?* Priſcien rem-

(1) Cicéron, *de natura Deorum*, lib. III, c. 22.

(2) *Eunuc.* Act. I. Sc. I.

plit ces Ellipſes de la manière ſuivante : *Egone illam dignor adventu meo? Quæ illum præpoſuit mihi? Quæ me ſprevit? Quæ non ſuſcepit heri?*

Il eſt indifférent que l'Ellipſe ſoit remplie par tel ou tel mot, pourvu que le ſens indiqué par les adjoints & par les circonſtances ſoit rendu.

Ces ſous-ententes, dit M. Patru (1), *ſont fréquentes en notre langue, comme en toutes les autres.* Cependant elles y ſont bien moins ordinaires qu'elles ne le ſont dans les langues qui ont des cas, parceque dans celles-ci le rapport du mot exprimé avec le mot ſous-entendu, eſt indiqué par une terminaiſon relative : au lieu qu'en françois & dans les langues, dont les mots gardent toujours leur terminaiſon abſolue, il n'y a que l'ordre, ou obſervé ou facilement aperçu & rétabli par l'eſprit, qui puiſſe faire entendre le ſens des mots énoncés.

(1) *Notes ſur les* Remarques de Vaugelas, *tom.* I, *pag.* 292, édit. de 1738.

Ce n'eſt qu'à cette condition, que l'uſage autoriſe les tranſpoſitions & les Ellipſes. Or cette condition eſt bien plus facile à remplir dans les langues qui ont des cas : ce qui eſt ſenſible dans l'exemple que nous avons rapporté, *Ne ſus Minervam :* ces deux mots rendus en françois n'indiqueroient pas ce qu'il y a à ſuppléer. Mais quand la condition dont nous venons de parler peut aiſément être remplie, alors nous faiſons uſage de l'Ellipſe, ſur-tout quand nous ſommes animés de quelque paſſion.

(1) *Je t'aimois inconſtant ; Qu'aurois-je fait fidèle ?*

On voit aiſément que le ſens eſt, *Que n'aurois-je pas fait ſi tu avois été fidèle ? Avec quelle ardeur ne t'aurois-je pas aimé ſi tu avois été fidèle.* Mais l'Ellipſe rend l'expreſſion de Racine bien plus vive, que ſi ce poète avoit fait parler Hermione ſelon

(1) Racine, *tragéd.* d'Andromaque, *Act.* IV, *Sc.* V.

la

la conſtruction pleine. C'eſt ainſi que lorſque dans la converſation on nous demande, *Quand reviendrez-vous?* nous répondons, *la ſemaine prochaine ;* c'eſt-à-dire, *Je reviendrai dans la ſemaine prochaine : A la mi-Août*, c'eſt-à-dire, *à la moitié du mois d'Août. A la S. Martin ; à la Touſſaints ;* au lieu de *à la fête de S. Martin ; à la fête de tous les Saints. Que vous a-t-il dit? Rien* : c'eſt-à-dire, *il ne m'a rien dit; nullam rem :* on ſous-entend la négation *ne. Qu'il faſſe ce qu'il voudra, ce qu'il lui plaira :* on ſous-entend *faire ;* & c'eſt de ce mot ſous-entendu que dépend le *que* apoſtrophé devant *il.*

C'eſt par l'Ellipſe qu'on doit rendre raiſon d'une façon de parler qui n'eſt plus en uſage aujourd'hui dans notre langue ; mais qu'on trouve dans les livres, même du ſiècle paſſé. C'eſt, *Et qu'ainſi ne ſoit*, pour dire, *ce que je vous dis eſt ſi vrai que*, &c. Cette manière de parler, dit Danet, *verbo* AINSI, ſe prend en un ſens tout contraire à celui qu'elle ſemble

avoir ; car, dit-il, elle eſt affirmative, nonobſtant la négation. *J'étois dans ce jardin, & qu'ainſi ne ſoit, voila une fleur que j'y ai cueillie :* c'eſt comme ſi je diſois ; *& pour preuve de cela, voila une fleur que j'y ai cueillie : Atque ut rem ita eſſe intelligas.* Joubert dit auſſi, *Et qu'ainſi ne ſoit*, c'eſt-à-dire, *pour preuve que cela eſt ; Argumento eſt quòd*, au mot *AINSI.*

Moliere, dans Pourceaugnac, Acte I, Sc. XI, fait dire à un médecin, que M. de Pourceaugnac eſt atteint & convaincu de la maladie qu'on appelle *Mélancholie hypocondriaque : Et qu'ainſi ne ſoit*, ajoute le médecin, *pour diagnoſtic inconteſtable de ce que je dis, vous n'avez qu'à conſidérer ce grand ſérieux*, &c.

M. de la Fontaine, dans ſon *Belphégor*, qui eſt imprimé à la fin du XIIe livre des fables, dit :

C'eſt le cœur ſeul qui peut rendre tranquille :
Le cœur fait tout, le reſte eſt inutile.
Qu'ainſi ne ſoit, voyons d'autres états, &c.

L'Ellipſe explique cette façon de parler. En voici la conſtruction pleine ; *Et afin que vous ne diſiez point que cela ne ſoit pas ainſi, c'eſt que*, &c.

Paſſons aux exemples que nous avons rapportés plus haut : *Des ſavans m'ont dit; des ignorans s'imaginent.* Quand je dis, *Les ſavans diſent, Les ignorans s'imaginent*, je parle de tous les ſavans & de tous les ignorans : je prens *ſavans* & *ignorans* dans un ſens appellatif, c'eſt-à-dire, dans une étendue qui comprend tous les individus auxquels ces mots peuvent être appliqués. Mais quand je dis, *Des ſavans m'ont dit, Des ignorans s'imaginent*, je ne veux parler que de quelques-uns d'entre les ſavans, ou d'entre les ignorans : c'eſt une façon de parler abrégée. On a dans l'eſprit, *quelques-uns :* c'eſt ce pluriel qui eſt le vrai ſujet de la propoſition : *de* & *des* ne ſont en ces occaſions que des prépoſitions extractives ou partitives. Sur quoi je ferai en paſſant une légère obſervation : c'eſt qu'on dit qu'alors

ſavans & *ignorans* ſont pris dans un ſens partitif. Je crois que le partage ou l'extraction n'eſt marqué que par la prépoſition & par le mot ſous-entendu, & que le mot exprimé eſt dans toute ſa valeur, & par conſéquent dans toute ſon étendue, puiſque c'eſt de cette étendue ou généralité que l'on tire les individus dont on parle : *Quelques-uns de les ſavans.*

Il en eſt de même de ces phraſes ; *Du pain & de l'eau ſuffiſent ; Donnez-moi du pain & de l'eau*, &c. c'eſt-à-dire, *quelque choſe de*, *une portion de* ou *du*, &c. Il y a dans ces façons de parler Syllepſe & Ellipſe. Il y a Syllepſe, puiſqu'on fait la conſtruction ſelon le ſens que l'on a dans l'eſprit, comme nous le dirons bientôt ; & il y a Ellipſe, c'eſt-à-dire, *ſuppreſſion*, *manquement* de quelques mots dont la valeur ou le ſens eſt dans l'eſprit. L'empreſſement que nous avons à énoncer notre penſée, & à ſavoir celle de ceux qui nous parlent, eſt la cauſe de la ſuppreſſion de bien des mots qui ſeroient exprimés, ſi

l'on ſuivoit exactement le détail de l'analyſe énonciative des penſées.

Multis ante annis. Il y a encore ici une Ellipſe. *Ante* n'eſt pas le corrélatif de *annis ;* car on veut dire que le fait dont il s'agit s'eſt paſſé dans un tems qui eſt bien antérieur au temps où l'on parle : *Illud fuit geſtum in annis multis ante hoc tempus.* Voici un exemple de Cicéron (1) qui juſtifie bien cette explication : *Hoſpitium, multis annis ante hoc tempus, Gaditani cum Lucio Cornelio Balbo fecerant :* où vous voyez que la conſtruction ſelon l'ordre de l'analyſe énonciative eſt, *Gaditani fecerant hoſpitium cum Lucio Cornelio Balbo, in multis annis ante hoc tempus.*

Pœnitet me peccati ; Je me repens de mon péché. Voila ſans doute une propoſition en latin & en françois. Il doit donc y avoir un ſujet & un attribut exprimé ou ſous-entendu. J'aperçois l'attribut, car je

(1) Dans l'Oraiſon, *pro L. Corn. Balbo.*

vois le verbe *pœnitet me.* L'attribut commence toujours par le verbe, & ici *pœnitet me* eſt tout l'attribut. Cherchons le ſujet. Je ne vois d'autre mot que *peccati.* Mais ce mot étant au génitif, ne ſauroit être le ſujet de la propoſition ; puiſque, ſelon l'analogie de la conſtruction ordinaire, le génitif eſt un cas oblique qui ne ſert qu'à déterminer un nom d'eſpèce. Quel eſt ce nom que *peccati* détermine ? Le fond de la penſée & l'imitation doivent nous aider à le trouver. Commençons par l'imitation. Plaute fait dire à une jeune mariée (1) : *Et me quidem hæc conditio nunc non pœnitet. Cette condition*, c'eſt-à-dire, *ce mariage ne me fait point de peine, ne m'affecte pas de repentir : Je ne me repens pas d'avoir épouſé le mari que mon père m'a donné ;* où vous voyez que *conditio* eſt le nominatif de *pœnitet.* Et Cicéron dit : (2) *Sapientis eſt proprium, nihil*

(1) *Stich.* Act. I, Sc. I. *v.* 50.
(2) Tuſc. *lib.* V, *c.* 28.

quod pœnitere poſſit, facere : c'eſt-à-dire, *Non facere hilum quod poſſit pœnitere ſapientem, eſt proprium ſapientis :* où vous voyez que *quod* eſt le nominatif de *poſſit pœnitere : rien qui puiſſe affecter le ſage de repentir.* Accius dit (1) que, *neque id ſanè me pœnitet :* cela ne m'affecte point de repentir.

Voici encore un autre exemple : *Si vous aviez eu un peu plus de déférence pour mes avis*, dit Cicéron à ſon frère ; *ſi vous aviez ſacrifié quelques bons mots, quelques plaiſanteries, nous n'aurions pas lieu aujourd'hui de nous repentir. Si apud te plus autoritas mea, quam dicendi ſal facetiæque valuiſſet, nihil ſanè eſſet quod nos pœniteret. Il n'y auroit rien qui nous affectât de repentir* (2).

Souvent, dit Faber dans ſon *Tréſor*, au mot *pœnitet*, les anciens ont donné un nominatif à ce verbe. *Veteres & cum nominativo copularunt.*

(1) *Apud* Gall. *n.* A, *lib.* XIII, *c.* 2.
(2) Cicéron, *ad Quint. fratr.* lib. I, ep. 2.

Pourſuivons notre analogie. Cicéron a dit (1), *Conſcientia peccatorum timore nocentes afficit;* & ailleurs (2), *Tuæ libidines torquent te; conſcientiæ maleficiorum tuorum ſtimulant te : Vos remors vous tourmentent :* & ailleurs on trouve, *Conſcientia ſcelerum improbos in morte vexat*: *A l'article de la mort, les méchans ſont tourmentés par leur propre conſcience.*

Je dirai donc par analogie, par imitation : *Conſcientia peccati pœnitet me :* c'eſt-à-dire, *afficit me pœnâ;* comme Cicéron a dit, *afficit timore, ſtimulat, vexat, torquet, mordet : le remors, le ſouvenir, la penſée de ma faute m'affecte de peine, m'afflige, me tourmente; je m'en afflige; je m'en peine; je m'en repens.* Notre verbe *repentir* eſt formé de la prépoſition inſéparable, *re, retro,* & de *peine; ſe peiner du paſſé.* Nicot écrit *ſe pèner de :* ainſi *ſe repentir,* c'eſt s'affliger, ſe punir

(1) Parad. V.
(2) Parad. II.

ſoi-même de : *Quem pœnitet, is, dolendo, à ſe quaſi pœnam ſuæ temeritatis exigit* (1).

Le ſens de la période entière fait ſouvent entendre le mot qui eſt ſous-entendu. Par exemple : *Felix qui potuit rerum cognoſcere cauſas* (2). L'antécédent de *qui* n'eſt point exprimé. Cependant le ſens nous fait voir, que l'ordre de la conſtruction eſt, *Ille qui potuit cognoſcere cauſas rerum eſt felix.*

Il y a une ſorte d'Ellipſe qu'on appelle *ζeugma*, mot grec, qui ſignifie *connexion, aſſemblage.* Cette figure ſera facilement entendue par les exemples. Salluſte a dit: *Non de tyranno, ſed de cive, non de domino, ſed de parente loquimur;* où vous voyez que ce mot *loquimur* lie tous ces divers ſens particuliers, & qu'il eſt ſous-entendu en chacun. Voila l'Ellipſe qu'on appelle *ζeugma.* Ainſi le *ζeugma* ſe fait lorſqu'un mot exprimé dans quelque membre

(1) Martinus, *verbo* Pœnitet.
(2) Virgile, *Georg. l.* II, *v.* 490.

d'une période, eſt ſous-entendu dans un autre membre de la même période. Souvent le mot eſt bien le même, eu égard à la ſignification; mais il eſt différent par raport au nombre ou au genre. *Aquilæ volarunt, hæc ab oriente, illa ab occidente.* La conſtruction pleine eſt, *Hæc volavit ab oriente; illa volavit ab occidente :* où vous voyez que *volavit*, qui eſt ſous-entendu, diffère de *volarunt* par le nombre. Et de même dans Virgile (1), *Hic illius arma, hic currus fuit :* où vous voyez qu'il faut ſous-entendre *fuerunt* dans le premier membre. Voici une différence par raport au genre : *Utinam aut hic ſurdus, aut hæc muta facta ſit* (2). Dans le premier ſens on ſous-entend *factus ſit*, & il y a *facta* dans le ſecond. L'uſage de cette ſorte de zeugma eſt ſouffert en latin; mais la langue françoiſe eſt plus délicate & plus difficile à cet égard. Comme elle eſt plus aſſujétie à l'ordre ſignificatif, on n'y doit

(1) *Æn. l.* I.
(2) Térence, *Andr.* Act. III. Sc. I.

ſous-entendre un mot déja exprimé, que quand ce mot peut convenir également au membre de phraſe où il eſt ſous-entendu. Voici un exemple qui fera entendre ma penſée. Un auteur moderne a dit : *Cette hiſtoire achevera de déſabuſer ceux qui méritent de l'être :* on ſous-entend *déſabuſés* dans ce dernier membre ou inciſe ; & c'eſt *déſabuſer* qui eſt exprimé dans le premier. C'eſt une négligence dans laquelle de bons auteurs ſont tombés.

II. *Le Pléonaſme.*

La ſeconde ſorte de figure eſt le contraire de l'Ellipſe. C'eſt lorſqu'il y a dans la phraſe quelque mot ſuperflu, qui pouroit en être retranché ſans rien faire perdre du ſens. Lorſque ces mots ajoutés donnent au diſcours ou plus de grace, ou plus de netteté, ou enfin plus de force ou plus d'énergie, ils ſont une figure approuvée. Par exemple, quand, en certaines occaſions, on dit, *Je l'ai vu de mes ieux ; je l'ai entendu de mes propres oreilles*, &c. *Je me*

meurs; ce *me* n'eſt-là que par énergie. C'eſt peut-être cette raiſon de l'énergie qui a conſacré le Pléonaſme en certaines façons de parler; comme quand on dit : *C'eſt une affaire où il y va du ſalut de l'Etat :* ce qui eſt mieux, que ſi l'on diſoit, *C'eſt une affaire où il va*, &c. en ſupprimant *y*, qui eſt inutile à cauſe de *où*. Car, comme on l'a obſervé dans les *Remarques & déciſions de l'Académie Françoiſe*, 1698, pag. 39; *Il y va*, *il y a*, *il en eſt*, ſont des formules autoriſées dont on ne peut rien ôter.

La figure dont nous parlons eſt appelée *Pléonaſme*, mot grec qui ſignifie *ſurabondance*. Au reſte, la ſurabondance qui n'eſt pas conſacrée par l'uſage, & qui n'apporte ni plus de netteté, ni plus de grace, ni plus d'énergie, eſt un vice, ou du moins une négligence qu'on doit éviter. Ainſi, on ne doit pas joindre à un ſubſtantif une épithète qui n'ajoute rien au ſens, & qui n'excite que la même idée : par exemple, *une tempête orageuſe*. Il en eſt de même de cette façon de parler : *Il eſt vrai de dire*

que ; de dire eſt entièrement inutile. Un de nos auteurs a dit (1), que Cicéron avoit étendu *les bornes & les limites* de l'éloquence. *Limites* n'ajoute rien à l'idée de *bornes :* c'eſt un Pléonaſme.

III. *La Syllepſe ou Synthèſe.*

La troiſième ſorte de figure eſt celle qu'on appelle *SYLLEPSE* ou *SYNTHÈSE.* C'eſt lorſque les mots ſont conſtruits ſelon le ſens & la penſée, plutôt que ſelon l'uſage de la conſtruction ordinaire. Par exemple, *Monſtrum* étant du genre neutre, le relatif qui ſuit ce mot doit auſſi être mis au genre neutre; *monſtrum quod.* Cependant Horace, *lib.* I, *od.* 37, a dit: *Fatale monſtrum, quæ generoſius perire quærens.* Mais ce prodige, ce monſtre fatal, c'eſt Cléopatre : ainſi Horace a dit *quæ* au féminin, parce qu'il avoit Cléopatre dans l'eſprit. Il a donc fait la conſtruction ſelon la penſée & non ſelon les mots. *Ce ſont des hommes qui*

(1) *Défenſe* de Voiture, *pag.* 1.

ont : ſont eſt au pluriel, auſſi-bien que *ont*, parceque l'objet de la penſée *c'eſt des hommes*, plutôt que *ce*, qui eſt pris ici collectivement.

On peut auſſi réſoudre ces façons de parler par l'Ellipſe. Car, *ce ſont des hommes qui ont*, &c. *ce*, c'eſt-à-dire, *les perſonnes qui ont*, &c. *ſont du nombre des hommes qui*, &c. Quand on dit, *La foibleſſe des hommes eſt grande*, le verbe *eſt* étant au ſingulier, s'accorde avec ſon nominatif *la foibleſſe :* mais quand on dit, *La plupart des hommes s'imaginent*, &c. ce mot *la plupart* préſente une pluralité à l'eſprit : ainſi le verbe répond à cette pluralité, qui eſt ſon corrélatif. C'eſt encore ici une Syllepſe ou Synthèſe ; c'eſt-à-dire, une figure ſelon laquelle les mots ſont conſtruits ſelon la penſée & la choſe, plutôt que ſelon la lettre & la forme grammaticale. C'eſt par la même figure que le mot de *perſonne*, qui grammaticalement eſt du genre féminin, ſe trouve ſouvent ſuivi de *il* ou *ils* au maſculin ; parcequ'a-

lors on a dans l'eſprit l'homme ou les hommes dont on parle, qui ſont phyſiquement du genre maſculin. C'eſt par cette figure que l'on peut rendre raiſon de certaines phraſes où l'on exprime la particule *ne*, quoiqu'il ſemble qu'elle dût être ſupprimée, comme lorſqu'on dit: *Je crains qu'il ne vienne; j'empêcherai qu'il ne vienne; j'ai peur qu'il n'oublie;* &c. En ces occaſions, on eſt occupé du deſir que la choſe n'arrive pas: on a la volonté de faire tout ce qu'on poura, afin que rien n'apporte d'obſtacle à ce qu'on ſouhaite. Voila ce qui fait énoncer la négation.

IV. *L'Hyperbate.*

La quatrième ſorte de figure, c'eſt l'*HYPERBATE*; c'eſt-à-dire, *confuſion*, *mêlange* de mots. C'eſt lorſqu'on s'écarte de l'ordre ſucceſſif de la conſtruction ſimple. *Saxa vocant Itali, mediis quæ in fluctibus, aras* (1). La conſtruction eſt, *Itali*

(1) *Æneid.* l. I, v. 113.

vocant aras illa ſaxa quæ ſunt in fluctibus mediis. Cette figure étoit, pour ainſi dire, naturelle au latin. Comme il n'y avoit que les terminaiſons des mots, qui dans l'uſage ordinaire fuſſent les ſignes de la relation que les mots avoient entr'eux, les Latins n'avoient égard qu'à ces terminaiſons, & ils plaçoient les mots ſelon qu'ils étoient préſentés à l'imagination, ou ſelon que cet arrangement leur paroiſſoit produire une cadence & une harmonie plus agréable; mais parcequ'en françois les noms ne changent point de terminaiſon, nous ſommes obligés communément de ſuivre l'ordre de la relation que les mots ont entr'eux. Ainſi nous ne ſaurions faire uſage de cette figure, que lorſque le raport des corrélatifs n'eſt pas difficile à apercevoir. Nous ne pourions pas dire comme Virgile (1):

Frigidus, ô pueri, fugite hinc, latet anguis in herba.

L'adjectif *frigidus* commence le vers, & le

(1) Eclog. III. *v.* 93.

ſubſtantif

ſubſtantif *anguis* en eſt ſéparé par pluſieurs mots, ſans que cette ſéparation apporte la moindre confuſion. Les terminaiſons font aiſément rapprocher l'un de l'autre à ceux qui ſavent la langue. Mais nous ne ſerions pas entendus en françois, ſi nous mettions un ſi grand intervalle entre le ſubſtantif & l'adjectif. Il faut que nous diſions : *Fuyez, un froid ſerpent eſt caché ſous l'herbe.*

Nous ne pouvons donc faire uſage des inverſions, que lorſqu'elles ſont aiſées à ramener à l'ordre ſignificatif de la conſtruction ſimple. Ce n'eſt que relativement à cet ordre, que lorſqu'il n'eſt pas ſuivi, on dit en toute langue qu'il y a inverſion, & non par raport à un prétendu ordre d'intérêt & de paſſion, qui ne ſauroit jamais être un ordre certain, auquel on peut oppoſer le terme d'inverſion : *Incerta hæc ſi tu poſtules ratione certâ facere, nihilo plus agas, quàm ſi des operam ut cum ratione inſanias* (1).

(1) Térence, *Eunuch.* Act. I. Sc. I. *v.* 16.

En effet on trouve dans Cicéron & dans chacun des auteurs qui ont beaucoup écrit; on trouve, dis-je, en différens endroits, le même fond de penſée énoncé avec les mêmes mots; mais toujours diſpoſé dans un ordre différent. Quel eſt celui de ces divers arrangemens, par raport auquel on doit dire qu'il y a inverſion ? Ce ne peut jamais être que relativement à la conſtruction ſimple. Il n'y a inverſion que lorſque cet ordre n'eſt pas ſuivi. Toute autre idée eſt ſans fondement, & n'oppoſe inverſion qu'au caprice ou à un gout particulier & momentanée.

Mais revenons à nos inverſions françoiſes. Mme Deshoulières dit :

> Que les fougueux Aquilons,
> Sous ſa nef, ouvrent de l'onde
> Les gouffres les plus profonds.

La conſtruction ſimple eſt, *Que les Aquilons fougueux ouvrent ſous ſa nef les gouffres les plus profonds de l'onde.* M. Fléchier, dans une de ſes Oraiſons funè-

bres, a dit, *Sacrifice où coula le ſang de mille victimes.* La conſtruction eſt, *Sacrifice où le ſang de mille victimes coula.*

Il faut prendre garde que les tranſpoſitions & le renverſement d'ordre ne donnent pas lieu à des phraſes louches, équivoques, & où l'eſprit ne puiſſe pas aiſément rétablir l'ordre ſignificatif. Car on ne doit jamais perdre de vue qu'on ne parle que pour être entendu. Ainſi lorſque les tranſpoſitions ſervent à la clarté, on doit, même dans le diſcours ordinaire, les préférer à la conſtruction ſimple. Mme Deſhoulières a dit :

Dans les tranſports qu'inſpire
Cette agréable ſaiſon,
Où le cœur, à ſon empire,
Aſſujettit la raiſon.

L'eſprit ſaiſit plus aiſément la penſée, que ſi cette illuſtre Dame avoit dit, *Dans les tranſports que cette agréable ſaiſon, où le cœur aſſujettit la raiſon à ſon empire, inſpire.* Cependant, en ces occaſions là

même, l'eſprit aperçoit les raports des mots, ſelon l'ordre de la conſtruction ſignificative.

V. *L'Helléniſme*, &c.

La cinquième ſorte de figure, c'eſt l'imitation de quelque façon de parler d'une langue étrangère, ou même de la langue qu'on parle. Le commerce & les relations qu'une nation a avec les autres peuples, font ſouvent paſſer, dans une langue, non-ſeulement des mots; mais encore des façons de parler, qui ne ſont pas conformes à la conſtruction ordinaire de cette langue. C'eſt ainſi que dans les meilleurs auteurs latins on obſerve des phraſes grecques qu'on appelle *Helléniſmes*. C'eſt par une telle imitation qu'Horace a dit (1), *Daunus agreſtium regnavit populorum*. Les Grecs diſent Ἐβασίλευσε τῶν λαῶν. Il y en a pluſieurs autres exemples. Mais dans ces façons de parler grecques, il y a

(1) *Lib.* III. *Ode* 30. *v.* 12.

ou un nom ſubſtantif ſous-entendu, ou quelqu'une de ces prépoſitions grecques qui ſe conſtruiſent avec le génitif. Ici on ſous-entend, βασιλείαν, comme M. Dacier l'a remarqué : *Regnavit regnum populorum.* Horace a dit ailleurs (1) *regnata rura.* Ainſi quand on dit que telle façon de parler eſt une phraſe grecque, cela veut dire que l'Ellipſe d'un certain mot eſt en uſage en grec dans ces occaſions, & que cette Ellipſe n'eſt pas en uſage en latin dans la conſtruction uſuelle ; qu'ainſi on ne l'y trouve que par imitation des Grecs. Les Grecs ont pluſieurs prépoſitions qu'ils conſtruiſent avec le génitif ; & dans l'uſage ordinaire ils ſuppriment les prépoſitions, en ſorte qu'il ne reſte que le génitif. C'eſt ce que les Latins ont ſouvent imité. *Voyez* Sanctius, & la *Méthode de P. R.* de l'Helléniſme, *pag.* 559. Mais, ſoit en latin, ſoit en grec, on doit toujours tout réduire à la conſtruction pleine & à l'analogie ordi-

(1) *Lib.* II. *Ode* 6, *v.* 11.

naire. Cette figure eſt auſſi uſitée dans la même langue, ſur-tout quand on paſſe du ſens propre au ſens figuré. On dit au ſens propre, qu'un homme *a de l'argent, une montre, un livre*, & l'on dit par imitation, qu'il *a envie*, qu'il *a peur*, qu'il *a beſoin*, qu'il *a faim*, &c.

L'imitation a donné lieu à pluſieurs façons de parler, qui ne ſont que des formules que l'uſage a conſacrées. On ſe ſert ſi ſouvent du pronom *il*, pour rappeler dans l'eſprit la perſonne déja nommée, que ce pronom a paſſé enſuite par imitation dans pluſieurs façons de parler, où il ne rappelle l'idée d'aucun individu particulier. *Il* eſt plutôt une ſorte de nom métaphyſique idéal, ou d'imitation. C'eſt ainſi que l'on dit : *Il pleut, il tonne, il faut, il y a des gens qui s'imaginent*, &c. Ce *il*, *illud*, eſt un mot qu'on emploie par analogie, à l'imitation de la conſtruction uſuelle, qui donne un nominatif à tout verbe au mode fini. Ainſi *il pleut*, c'eſt le ciel ou le tems qui eſt tel, qu'il

fait tomber la pluie. *Il faut*, c'eſt-à-dire, *cela*, *illud*, *telle choſe eſt néceſſaire*, *ſavoir*, &c.

VI. *L'Attraction.*

On raporte à l'Helléniſme une figure remarquable, qu'on appelle *ATTRACTION*. En effet, cette figure eſt fort ordinaire aux Grecs. Mais parcequ'on en trouve auſſi des exemples dans les autres langues, j'en fais ici une figure particulière.

Pour bien comprendre cette figure, il faut obſerver, que ſouvent le méchaniſme des organes de la parole apporte des changemens dans les lettres des mots qui précèdent, ou qui ſuivent d'autres mots. Ainſi, au lieu de dire régulièrement *ad-loqui aliquem*, on change le *d* de la préposition *ad* en *l*, à cauſe de l'*l* qu'on va prononcer, & l'on dit, *al-loqui aliquem*, plutôt que *ad-loqui*; & de même *ir-ruere*, au lieu de *in-ruere*, *col-loqui*, au lieu de *cum* ou *con-loqui*, &c. Ainſi l'*l* attire une autre *l*, &c.

Ce que le méchaniſme de la parole fait faire à l'égard des lettres, la vue de l'eſprit tournée vers un mot principal, le fait pratiquer à l'égard de la terminaiſon des mots. On prend un mot ſelon ſa ſignification ; on n'en change point la valeur : mais à cauſe du cas, ou du genre, ou du nombre, ou enfin de la terminaiſon d'un autre mot, dont l'imagination eſt occupée, on donne à un mot voiſin de celui-là, une terminaiſon différente de celle qu'il auroit eu ſelon la conſtruction ordinaire ; en ſorte que la terminaiſon du mot dont l'eſprit eſt occupé, attire une terminaiſon ſemblable, mais qui n'eſt pas la régulière. *Urbem quam ſtatuo veſtra eſt* (1). *Quam ſtatuo* a attiré *urbem*, au lieu de *urbs ;* & de même, *Populo ut placerent quas feciſſet fabulas ;* au lieu de *fabulæ* (2).

Je ſais bien qu'on peut expliquer ces exemples par l'Ellipſe : *Hæc urbs, quam*

(1) *Æn.* l. I.
(2) Térence, *Andr. Prol.*

urbem ſtatuo, &c. *Illæ fabulæ, quas fabulas feciſſet :* mais l'attraction en eſt peut-être la véritable raiſon. *Dii non conceſſêre poetis eſſe mediocribus* (1). *Mediocribus* eſt attiré par *poetis*. *Animal providum & ſagax, quem vocamus hominem* (2); où vous voyez que *hominem* a attiré *quem*, parcequ'en effet *hominem* étoit dans l'eſprit de Cicéron dans le temps qu'il a dit, *animal providum*. *Benevolentia, qui eſt amicitiæ fons* (3). *Fons* a attiré *qui*, au lieu de *quæ*. *Benevolentia eſt fons, qui eſt fons amicitiæ*. Il y a un grand nombre d'exemples pareils dans Sanctius, & dans la *Méthode latine de P. R.* On doit en rendre raiſon, par la direction de la vue de l'eſprit, qui ſe porte plus particulièrement vers un certain mot, ainſi que nous venons de l'obſerver. C'eſt le reſſort des idées acceſſoires.

---

(1) Horace, *de Arte Poetica*.
(2) Cicéron, *Leg.* I. 7.
(3) Cicéron.

III. *De la Conſtruction uſuelle.*

La troiſième ſorte de conſtruction eſt compoſée des deux précédentes. Je l'appelle *CONSTRUCTION USUELLE*, parceque j'entens par cette conſtruction, l'arrangement des mots qui eſt en uſage dans les livres, dans les lettres, & dans la converſation des honnêtes gens. Cette conſtruction n'eſt ſouvent, ni toute ſimple, ni toute figurée. Les mots doivent être ſimples, clairs, naturels, & exciter dans l'eſprit plus de ſens que la lettre ne paroît en exprimer. Les mots doivent être énoncés dans un ordre qui n'excite pas un ſentiment déſagréable à l'oreille. On doit y obſerver, autant que la convenance des différens ſtyles le permet, ce qu'on appelle le *nombre*, le *rythme*, l'*harmonie*, &c. Je ne m'arrêterai point à recueillir les différentes remarques que pluſieurs bons auteurs ont faites au ſujet de cette conſtruction. Telles ſont celles de MM. de l'Académie Françoiſe, de Vaugelas, de M. l'Abbé

d'Olivet, du P. Bouhours, de l'Abbé de Bellegarde, de M. de Gamaches, &c. Je remarquerai seulement, que les figures dont nous avons parlé, se trouvent souvent dans la construction usuelle; mais elles n'y sont pas nécessaires; & même communément, l'élégance est jointe à la simplicité; & si elle admet des transpositions, des ellipses, ou quelqu'autre figure, elles sont aisées à ramener à l'ordre de l'analyse énonciative. Les endroits qui sont les plus beaux dans les anciens, sont aussi les plus simples & les plus faciles.

Il y a donc 1.° une *CONSTRUCTION SIMPLE*, nécessaire, naturelle, où chaque pensée est analysée relativement à l'énonciation. Les mots forment un tout qui a des parties : or la perception simple du raport que ces parties ont l'une à l'autre, & qui nous en fait concevoir l'ensemble, nous vient uniquement de la construction simple, qui, énonçant les mots suivant l'ordre successif de leurs raports, nous les présente de la manière la plus propre à

nous faire apercevoir ces raports, & à faire naître la penſée totale.

Cette première ſorte de conſtruction eſt le fondement de toute énonciation. Si elle ne ſert de baſe à l'Orateur, la chute du diſcours eſt certaine, dit Quintilien (1). *Niſi Oratori fundamenta fideliter jecerit, quidquid ſuperſtruxerit corruet.* Mais il ne faut pas croire, avec quelques Grammairiens, que ce ſoit par cette manière ſimple que quelque langue ait jamais été formée. Ç'a été après des aſſemblages ſans ordre de pierres & de matériaux, qu'ont été faits les édifices les plus réguliers : ſont-ils élevés, l'ordre ſimple qu'on y obſerve cache ce qu'il en a couté à l'art. Comme nous ſaiſiſſons aiſément ce qui eſt ſimple & bien ordonné, & que nous apercevons ſans peine les raports des parties qui font l'enſemble, nous ne faiſons pas aſſez d'attention que ce qui nous paroît avoir été fait ſans peine, eſt le fruit de la réflexion, du travail, de

(1) *Inſtit. or. l.* I. *c.* IV.

l'expérience & de l'exercice. Rien de plus irrégulier qu'une langue qui ſe forme ou qui ſe perd.

Ainſi, quoique dans l'état d'une langue formée, la conſtruction dont nous parlons ſoit la première, à cauſe de l'ordre qui fait apercevoir la liaiſon, la dépendance & le raport des mots; cependant les langues n'ont pas eu d'abord cette première ſorte de conſtruction. Il y a une eſpèce de métaphyſique d'inſtinct & de ſentiment, qui a préſidé à la formation des langues: ſur quoi les Grammairiens ont fait enſuite leurs obſervations, & ont aperçu un ordre grammatical, fondé ſur l'analyſe de la penſée, ſur les parties que la néceſſité de l'élocution fait donner à la penſée, ſur les ſignes de ces parties, & ſur le raport & le ſervice de ces ſignes. Ils ont obſervé encore l'ordre pratique & d'uſage.

2.° La ſeconde ſorte de conſtruction eſt appelée *CONSTRUCTION FIGURÉE.* Celle-ci s'écarte de l'arrangement de la

conſtruction ſimple, & de l'ordre de l'analyſe énonciative.

3.° Enfin, il y a une CONSTRUCTION USUELLE, où l'on ſuit la manière ordinaire de parler des honnêtes gens de la nation dont on parle la langue, ſoit que les expreſſions dont on ſe ſert ſe trouvent conformes à la conſtruction ſimple, ou qu'on s'énonce par la conſtruction figurée. Au reſte, par les *honnêtes gens de la nation*, j'entens les perſonnes que la condition, la fortune ou le mérite élèvent au-deſſus du vulgaire, & qui ont l'eſprit cultivé par la lecture, par la réflexion, & par le commerce avec d'autres perſonnes qui ont ces mêmes avantages. Trois points qu'il ne faut pas ſéparer : 1.° Diſtinction au-deſſus du vulgaire, ou par la naiſſance & la fortune, ou par le mérite perſonnel; 2.° avoir l'eſprit cultivé; 3.° être en commerce avec des perſonnes qui ont ces mêmes avantages.

Toute conſtruction ſimple n'eſt pas tou-

jours conforme à la conſtruction uſuelle. Mais une phraſe de la conſtruction uſuelle, même de la plus élégante, peut être énoncée ſelon l'ordre de la conſtruction ſimple. *Turenne eſt mort ; la fortune chancelle ; la victoire s'arrête ; le courage des troupes eſt abattu par la douleur, & ranimé par la vengeance ; tout le camp demeure immobile* (1). Quoi de plus ſimple dans la conſtruction ! quoi de plus éloquent & de plus élégant dans l'expreſſion !

Il en eſt de même de la conſtruction figurée. Une conſtruction figurée peut être ou n'être pas élégante. Les ellipſes, les tranſpoſitions & les autres figures, ſe trouvent dans les diſcours vulgaires, comme elles ſe trouvent dans les plus ſublimes. Je fais ici cette remarque, parceque la plupart des Grammairiens confondent la conſtruction élégante avec la conſtruction figurée, & s'imaginent que toute conſtru-

(1) Flechier, *Oraiſon funèbre de M. de Turenne.*

ction figurée eſt élégante, & que toute conſtruction ſimple ne l'eſt pas.

Au reſte, la conſtruction figurée eſt défectueuſe, quand elle n'eſt pas autoriſée par l'uſage. Mais, quoique l'uſage & l'habitude nous faſſent concevoir aiſément le ſens de ces conſtructions figurées, il n'eſt pas toujours ſi facile d'en réduire les mots à l'ordre de la conſtruction ſimple. C'eſt pourtant à cet ordre qu'il faut tout ramener, ſi l'on veut pénétrer la raiſon des différentes modifications que les mots reçoivent dans le diſcours. Car, comme nous l'avons déja remarqué, les conſtructions figurées ne ſont entendues, que parceque l'eſprit en rectifie l'irrégularité, par le ſecours des idées acceſſoires, qui font concevoir ce qu'on lit & ce qu'on entend, comme ſi le ſens étoit énoncé dans l'ordre de la conſtruction ſimple.

C'eſt par ce motif, ſans doute, que dans les écoles où l'on enſeigne le latin, ſur-tout ſelon la méthode de l'explication, les maîtres habiles commencent par arran-

ger

ger les mots ſelon l'ordre dont nous parlons; & c'eſt ce qu'on appelle *faire la conſtruction.* Après quoi on accoutume les jeunes gens à l'élégance, par de fréquentes lectures du texte, dont ils entendent alors le ſens, bien mieux, & avec plus de fruit, que ſi l'on avoit commencé par le texte, ſans le réduire à la conſtruction ſimple.

Hé, n'eſt-ce pas ainſi que, quand on enſeigne quelqu'un des Arts libéraux, la danſe, la muſique, la peinture, l'écriture, &c. on mène long-temps les jeunes élèves comme par la main : on les fait paſſer par ce qu'il y a de plus ſimple & de plus facile; on leur montre les fondemens & les principes de l'Art, & on les mène enſuite ſans peine à ce que l'art a de plus ſublime.

Ainſi, quoi qu'en puiſſent dire quelques perſonnes, peu accoutumées à l'exactitude du raiſonnement, & à remonter en tout aux vrais principes, la méthode dont je parle eſt extrêmement utile. Je vais en expoſer ici les fondemens, & donner les connoiſſances néceſſaires pour la pratiquer avec ſuccès.

DU DISCOURS

CONSIDÉRÉ GRAMMATICALEMENT,

Et des parties qui le compoſent.

LE Diſcours eſt un aſſemblage de propoſitions, d'énonciations & de périodes, qui toutes doivent ſe raporter à un but principal.

La propoſition eſt un aſſemblage de mots, qui par le concours des différens raports qu'ils ont entr'eux, énoncent un jugement ou quelque conſidération particulière de l'eſprit, qui regarde un objet comme tel.

Cette conſidération de l'eſprit peut ſe faire en pluſieurs manières différentes; & ce ſont ces différentes manières qui ont donné lieu aux modes des verbes.

Les mots dont l'aſſemblage forme un ſens, ſont donc, ou le ſigne d'un jugement, ou l'expreſſion d'un ſimple regard de l'eſprit, qui conſidère un objet avec telle ou

telle modification ; ce qu'il faut bien distinguer.

Juger, c'est penser qu'un objet est de telle ou telle façon ; c'est affirmer ou nier ; c'est décider relativement à l'état où l'on suppose que les objets sont en eux-mêmes. Nos jugemens sont donc ou affirmatifs ou négatifs. *La terre tourne autour du soleil :* voila un jugement affirmatif. *Le soleil ne tourne point autour de la terre :* voila un jugement négatif. Toutes les propositions exprimées par le mode indicatif énoncent autant de jugemens. *Je chante, je chantois, j'ai chanté, j'avois chanté, je chanterai ;* ce sont là autant de propositions affirmatives, qui deviennent négatives par la seule addition des particules *ne, non, ne pas*, &c

Ces propositions marquent un état réel de l'objet dont on juge. Je veux dire, que nous supposons alors que l'objet est ou qu'il a été, ou enfin qu'il sera tel que nous le disons, indépendamment de notre manière de penser.

Mais quand je dis *Soyez ſage*, ce n'eſt que dans mon eſprit que je raporte à vous la perception ou idée d'être ſage, ſans rien énoncer, au moins directement, de votre état actuel. Je ne fais que dire ce que je ſouhaite que vous ſoyez : l'action de mon eſprit n'a que cela pour objet, & non d'énoncer que vous êtes ſage, ni que vous ne l'êtes pas. Il en eſt de même de ces autres phraſes : *Si vous êtiez ſage ; afin que vous ſoyez ſage ;* & même des phraſes énoncées dans un ſens abſtrait par l'infinitif ; *Pierre être ſage.* Dans toutes ces phraſes, il y a toujours le ſigne de l'action de l'eſprit, qui applique, qui raporte, qui adapte une perception ou une qualification à un objet ; mais qui l'adapte, ou avec la forme de commandement, ou avec celle de condition, de ſouhait, de dépendance, &c. mais il n'y a point là de déciſion qui affirme ou qui nie, relativement à l'état poſitif de l'objet.

Voila une différence eſſentielle entre les propoſitions : les unes ſont directement

affirmatives ou négatives, & énoncent des jugemens; les autres n'entrent dans le discours que pour y énoncer certaines vues de l'esprit. Ainsi elles peuvent être appelées simplement *énonciations*.

Tous les modes du verbe, autre que l'indicatif, nous donnent de ces sortes d'énonciations, même l'infinitif, sur-tout en latin : ce que nous expliquerons bientôt plus en détail. Il suffit maintenant d'observer cette première division générale de la proposition.

I. *Proposition directe énoncée par le mode indicatif.*

Proposition oblique, ou *simple énonciation exprimée par quelqu'un des autres modes du verbe.*

Il ne sera pas inutile d'observer, que les propositions & les énonciations sont quelquefois appelées *Phrases*. Mais phrase est un mot générique qui se dit de tout assemblage de mots liés entr'eux, soit qu'ils

faſſent un ſens fini, ou que ce ſens ne ſoit qu'incomplet.

Ce mot *phraſe* ſe dit plus particulièrement d'une façon de parler, d'un tour d'expreſſion, en tant que les mots y ſont conſtruits & aſſemblés d'une manière particulière. Par exemple, *On dit*, eſt une phraſe françoiſe; *Hoc dicitur*, eſt une phraſe latine; *Si dice*, eſt une phraſe italienne : *Il y a long-temps*, eſt une phraſe françoiſe; *E molto tempo*, eſt une phraſe italienne : voila autant de manières différentes d'analyſer & de rendre la penſée. Quand on veut rendre raiſon d'une phraſe, il faut toujours la réduire à la propoſition, & en achever le ſens, pour démêler exactement les raports que les mots ont entr'eux, ſelon l'uſage de la langue dont il s'agit.

Des parties de la propoſition & de l'énonciation.

La propoſition a deux parties eſſentielles : 1.° le *Sujet* : 2.° l'*Attribut*. Il en eſt de même de l'énonciation.

1.° Le *ſujet.* C'eſt le mot qui marque la perſonne ou la choſe dont on juge, ou que l'on regarde avec telle ou telle qualité ou modification.

2.° L'*attribut.* Ce ſont les mots qui marquent ce que l'on juge du ſujet, ou ce que l'on regarde comme mode du ſujet.

L'attribut contient eſſentiellement le verbe, parceque le verbe eſt dit du ſujet, & marque l'action de l'eſprit, qui conſidère le ſujet comme étant de telle ou telle façon, comme ayant ou faiſant telle ou telle choſe. Obſervez donc que l'attribut commence toujours par le verbe.

Différentes ſortes de Sujets.

Il y a quatre ſortes de ſujets. 1.° *Sujet ſimple*, tant au ſingulier qu'au plurier; 2.° *ſujet multiple*; 3.° *ſujet complexe*; 4.° *ſujet énoncé par pluſieurs mots qui forment un ſens total, & qui ſont équivalens à un nom.*

1.° *Sujet ſimple*, énoncé en un ſeul mot. *Le ſoleil eſt levé; le ſoleil* eſt le ſujet

ſimple au ſingulier. *Les aſtres brillent*; *les aſtres* ſont le ſujet ſimple au plurier.

2.° *Sujet multiple.* C'eſt lorſque pour abréger, on donne un attribut commun à pluſieurs objets différens. *La foi, l'eſpérance & la charité ſont trois vertus théologales*; ce qui eſt plus court, que ſi l'on diſoit, *La foi eſt une vertu théologale; l'eſpérance eſt une vertu théologale; la charité eſt une vertu théologale.* Ces trois mots, *la foi, l'eſpérance, la charité*, ſont le ſujet multiple. Et de même, *S. Pierre, S. Jean, S. Matthieu*, &c. *étoient apôtres: S. Pierre, S. Jean, S. Matthieu*, voila le ſujet multiple; *étoient apôtres*, en eſt l'attribut commun.

3.° *Sujet complexe.* Ce mot *complexe* vient du latin *complexus*, qui ſignifie *embaraſſé, compoſé.* Un ſujet eſt complexe, lorſqu'il eſt accompagné de quelqu'adjectif ou de quelqu'autre modificatif. *Alexandre vainquit Darius*; *Alexandre* eſt un ſujet ſimple. Mais ſi je dis, *Alexandre, fils de Philippe*, ou *Alexandre, roi de Macé-*

doine, voila un ſujet complexe. Il faut bien diſtinguer, dans le ſujet complexe, le ſujet perſonnel ou individuel, & les mots qui le rendent ſujet complexe. Dans l'exemple ci-deſſus, *Alexandre* eſt le ſujet perſonnel; *fils de Philippe*, ou *roi de Macédoine*, ce ſont les mots qui n'étant point ſéparés d'*Alexandre*, rendent ce mot ſujet complexe.

On peut comparer le ſujet complexe à une perſonne habillée. Le mot qui énonce le ſujet eſt, pour ainſi dire, la perſonne; & les mots qui rendent le ſujet complexe, ce ſont comme les habits de la perſonne. Obſervez que lorſque le ſujet eſt complexe, on dit que la propoſition eſt complexe ou compoſée.

L'attribut peut auſſi être complexe. Si je dis, qu'*Alexandre vainquit Darius, roi de Perſe*, l'attribut eſt complexe: ainſi la propoſition eſt compoſée par raport à l'attribut. Une propoſition peut auſſi être complexe, par raport au ſujet, & par rapport à l'attribut.

4.° La quatrième ſorte de *ſujet*, eſt un ſujet énoncé par pluſieurs mots, qui forment un ſens total, & qui ſont équivalens à un nom.

Il n'y a point de langue qui ait un aſſez grand nombre de mots, pour ſuffire à exprimer par un nom particulier chaque idée ou penſée qui peut nous venir dans l'eſprit : alors on a recours à la périphraſe. Par exemple, les Latins n'avoient point de mot pour exprimer la durée du temps pendant lequel un prince exerce ſon autorité. Ils ne pouvoient pas dire, comme nous, *Sous le règne d'Auguſte :* ils diſoient alors, *Dans le temps qu'Auguſte étoit empereur : Imperante Cæſare Auguſto ;* car *regnum* ne ſignifie que royaume.

Ce que je veux dire de cette quatrième ſorte de ſujet, s'entendra mieux par des exemples. *Différer de profiter de l'occaſion, c'eſt ſouvent la laiſſer échaper ſans retour. Différer de profiter de l'occaſion,* voila le ſujet énoncé par pluſieurs mots qui forment un ſens total, dont on dit que

c'eſt ſouvent laiſſer échaper l'occaſion ſans retour.

C'eſt un grand art, de cacher l'art. Ce, hoc, à ſavoir, *cacher l'art,* voila le ſujet, dont on dit que *c'eſt un grand art.*

Bien vivre, eſt un moyen ſûr de déſarmer la médiſance. Bien vivre eſt le ſujet; *eſt un moyen ſûr de déſarmer la médiſance,* c'eſt l'attribut.

Il vaut mieux être juſte, que d'être riche; être raiſonnable, que d'être ſavant. Il y a là quatre propoſitions, ſelon l'analyſe grammaticale; deux affirmatives, & deux négatives, du moins en françois.

1.° *Il, illud, ceci,* à ſavoir *être juſte, vaut mieux que* l'avantage d'*être riche* ne vaut. *Etre juſte* eſt le ſujet de la première propoſition, qui eſt affirmative. *Etre riche* eſt le ſujet de la ſeconde propoſition, qui eſt négative en françois, parcequ'on ſous-entend, *ne vaut, être riche ne vaut pas tant.*

2.° Il en eſt de même de la ſuivante: *Etre raiſonnable* vaut mieux *que d'être*

ſavant. Etre raiſonnable eſt le ſujet, dont on dit *vaut mieux*, & cette première propoſition eſt affirmative. Dans la corrélative, *être ſavant* ne vaut pas tant ; *être ſavant* eſt le ſujet.

Majus eſt, certeque gratius, prodeſſe hominibus, quàm opes magnas habere (1). *Prodeſſe hominibus, être utile aux hommes ;* voila le ſujet ; c'eſt de quoi on affirme que c'eſt une choſe plus grande, plus louable & plus ſatisfaiſante, que de poſſéder de grands biens.

Remarquez, 1.° que dans ces ſortes de ſujets, il n'y a point de ſujet perſonnel, que l'on puiſſe ſéparer des autres mots. C'eſt le ſens total, qui réſulte des divers raports que les mots ont entr'eux, qui eſt ſujet de la propoſition. Le jugement ne tombe que ſur l'enſemble, & non ſur aucun mot particulier de la phraſe. 2.° Obſervez que l'on n'a recours à pluſieurs mots pour énoncer un ſens total, que par-

(1) Cicéron, *de Nat. Deor.* c. 25.

cequ'on ne trouve pas dans la langue un nom ſubſtantif deſtiné à l'exprimer. Ainſi les mots qui énoncent ce ſens total, ſuppléent à un nom qui manque. Par exemple, *Aimer à obliger & à faire du bien, eſt une qualité qui marque une grande ame. Aimer à obliger & à faire du bien*, voila le ſujet de la propoſition. M. l'abbé de Saint-Pierre a mis en uſage le mot de *bienfaiſance*, qui exprime le ſens d'*aimer à obliger & à faire du bien.* Ainſi, au lieu de ces mots, nous pouvons dire, *la bienfaiſance eſt une qualité qui marque une grande ame.* Si nous n'avions pas le mot *Nourice*, nous dirions, *une femme qui donne à têter à un enfant, & qui prend ſoin de la première enfance.*

Autres ſortes de propoſitions à diſtinguer, pour bien faire la conſtruction.

II. *Propoſition abſolue* ou *complette*; *Propoſition relative* ou *partielle.*

1.° Lorsqu'une propoſition eſt telle, que l'eſprit n'a beſoin que des mots qui y

ſont énoncés pour en entendre le ſens, nous diſons que c'eſt-là une *propoſition abſolue* ou *complette*.

2.° Quand le ſens d'une propoſition met l'eſprit dans la ſituation d'exiger ou de ſuppoſer le ſens d'une autre propoſition, nous diſons que ces propoſitions ſont relatives, & que l'une eſt la corrélative de l'autre. Alors ces propoſitions ſont liées entr'elles par des conjonctions, ou par des termes relatifs. Les raports mutuels que ces propoſitions ont alors entr'elles, forment un ſens total, que les Logiciens appellent *propoſition compoſée :* & ces propoſitions, qui forment le tout, ſont chacune des propoſitions partielles.

L'aſſemblage de différentes propoſitions liées entr'elles, par des conjonctions ou par d'autres termes relatifs, eſt appelé *PÉRIODE* par les Rhéteurs. Il ne ſera pas inutile d'en dire ici ce que le Grammairien en doit ſavoir.

DE LA PÉRIODE.

La période eſt un aſſemblage de propoſitions liées entr'elles par des conjonctions, & qui toutes enſemble font un ſens fini. Ce ſens fini eſt auſſi appelé *ſens complet.* Le ſens eſt fini, lorſque l'eſprit n'a pas beſoin d'autres mots pour l'intelligence complette du ſens, en ſorte que toutes les parties de l'analyſe de la penſée ſont énoncées. Je ſuppoſe qu'un lecteur entende ſa langue; qu'il ſoit en état de démêler ce qui eſt ſujet, & ce qui eſt attribut dans une propoſition, & qu'il connoiſſe les ſignes qui rendent les propoſitions corrélatives. Les autres connoiſſances ſont étrangères à la Grammaire.

Il y a dans une période autant de propoſitions qu'il y a de verbes, ſur-tout à quelque mode fini: car tout verbe employé dans une période, marque ou un jugement, ou un regard de l'eſprit qui applique un qualificatif à un ſujet. Or tout jugement ſuppoſe un ſujet, puiſqu'on ne peut

juger, qu'on ne juge de quelqu'un ou de quelque choſe. Ainſi le verbe m'indique néceſſairement un ſujet & un attribut : par conſéquent il m'indique une propoſition, puiſque la propoſition n'eſt qu'un aſſemblage des mots qui énoncent un jugement porté ſur quelque ſujet. Ou bien le verbe m'indique une énonciation, puiſque le verbe marque l'action de l'eſprit qui adapte ou applique un qualificatif à un ſujet, de quelque manière que cette application ſe faſſe.

Je dis, *ſur-tout à quelque mode fini :* car l'infinitif eſt ſouvent pris pour un nom, *je veux lire ;* & lors même qu'il eſt verbe, il forme un ſens partiel avec un nom ; & ce ſens eſt exprimé par une énonciation, qui eſt, ou le ſujet d'une propoſition logique, ou le terme de l'action d'un verbe ; ce qui eſt très-ordinaire en latin. Voici des exemples de l'un & de l'autre ; & premièrement, d'une énonciation, qui eſt le ſujet d'une propoſition logique. Ovide fait dire au Noyer, qu'il

eſt

eſt bien fâcheux pour lui de porter des fruits, *Nocet eſſe feracem ;* mot à mot, *Etre fertile eſt nuiſible à moi* : où vous voyez que ces mots, *être fertile*, font un ſens total, qui eſt le ſujet de *eſt nuiſible*, *nocet.* Et de même, *Magna ars eſt, non apparere artem ;* mot à mot, *L'art ne point paroître, eſt un grand art ;* c'eſt un grand art, de cacher l'art ; de travailler de façon qu'on ne reconnoiſſe pas la peine que l'ouvrier a eue ; il faut qu'il ſemble que les choſes ſe ſoient faites ainſi naturellement. Dans un autre ſens, *cacher l'art*, c'eſt ne pas donner lieu de ſe défier de quelqu'artifice. Ainſi, *l'art ne point paroître*, voilà le ſujet dont on dit que *c'eſt un grand art. Te duci ad mortem, Catilina, jam pridem oportebat* (1) : mot à mot, *Toi être mené à la mort, eſt ce qu'on auroit dû faire il y a long-temps. Toi être mené à la mort*, voila le ſujet. Et quelques lignes après, Cicéron, ajoute *Interfectum te*

(1) Cicéron, *I. Catilin.*

eſſe, Catilina, convenit. Toi être tué, Catilina, convient à la République. Toi être tué, voila le ſujet ; *Convient à la République*, c'eſt l'attribut. *Hominem eſſe ſolum non eſt bonum : Hominem eſſe ſolum*, voila le ſujet : *Non eſt bonum*, c'eſt l'attribut.

Ce ſens formé par un nom avec un infinitif, eſt auſſi fort ſouvent le terme de l'action d'un verbe : *Cupio me eſſe clementem* (1). *Cupio, je deſire :* & quoi ? *me eſſe clementem*, moi être indulgent : où vous voyez, que *me eſſe clementem* fait un ſens total, qui eſt le terme de l'action de *cupio*. *Cupio, hoc nempe, me eſſe clementem.* Il y a en latin un très-grand nombre d'exemples, de ce ſens total formé par un nom avec un Infinitif ; ſens qui étant équivalent à un nom, peut également être, ou le ſujet d'une propoſition, ou le terme de l'action du verbe.

Ces ſortes d'énonciations, qui détermi-

(1) Cicéron, *I. Catil.* ſub initio.

nent un verbe, & qui en font une application, comme quand on dit, *Je veux être ſage ; être ſage* détermine *je veux :* ces ſortes d'énonciations, dis-je, ou de déterminations, ne ſe font pas ſeulement par des infinitifs ; elles ſe font auſſi quelquefois par des propoſitions même, comme quand on dit, *Je ne ſais qui a fait cela* ; & en latin, *Neſcio quis fecit* ; *Neſcio uter*, &c.

Il y a donc des propoſitions ou énonciations, qui ne ſervent qu'à expliquer ou déterminer un mot d'une propoſition précédente. Mais avant que de parler de ces ſortes de propoſitions, & de quitter la période, il ne ſera pas inutile de faire les obſervations ſuivantes.

Chaque phraſe ou aſſemblage de mots qui forme un ſens partiel dans une période, & qui a une certaine étendue, eſt appelée *membre* de la période, κῶλον. Si le ſens eſt énoncé en peu de mots, on l'appelle *Inciſe*, κόμμα, *ſegmen*, *inciſum*. Si tous les ſens particuliers qui compoſent

la période, ſont ainſi énoncés en peu de mots, c'eſt le ſtyle coupé ; c'eſt ce que Cicéron appelle, *Inciſim dicere* ; *Parler par inciſe.* C'eſt ainſi, comme nous l'avons déja vu, que M. Fléchier a dit : *Turenne eſt mort* ; *la victoire s'arrête* ; *la fortune chancelle* ; *tout le camp demeure immobile.* Voila quatre propoſitions, qui ne ſont regardées que comme des inciſes, parce-qu'elles ſont courtes : le ſtyle périodique emploie des phraſes plus longues.

Ainſi, une période peut être compoſée, ou ſeulement de membres, ce qui arrive lorſque chaque membre a une certaine étendue ; ou ſeulement d'inciſes, lorſque chaque ſens particulier eſt énoncé en peu de mots ; ou enfin une période eſt compoſée de membres & d'inciſes.

III. *Propoſition explicative.*

Propoſition déterminative.

La propoſition *explicative* eſt différente de la *déterminative*, en ce que celle qui ne ſert qu'à expliquer un mot, laiſſe le

mot dans toute ſa valeur, ſans aucune reſtriction : elle ne ſert qu'à faire remarquer quelque propriété, quelque qualité de l'objet. Par exemple : *L'homme, qui eſt un animal raiſonnable, devroit s'attacher à régler ſes paſſions : Qui eſt un animal raiſonnable*, c'eſt une propoſition explicative, qui ne reſtreint point l'étendue du mot d'*homme*. L'on pouroit dire également : *L'homme devroit s'attacher à régler ſes paſſions*. Cette propoſition explicative fait ſeulement remarquer en l'homme une propriété, qui eſt une raiſon qui devroit le porter à régler ſes paſſions.

Mais ſi je dis, *l'homme qui m'eſt venu voir ce matin*, ou *l'homme que nous venons de rencontrer*, ou *dont vous m'avez parlé, eſt fort ſavant :* ces trois propoſitions ſont *déterminatives*. Chacune d'elles reſtreint la ſignification d'homme, à un ſeul individu de l'eſpèce humaine ; & je ne puis pas dire ſimplement, *l'homme eſt fort ſavant*, parceque l'homme ſeroit pris alors dans toute ſon étendue : c'eſt-à-dire, qu'il

ſeroit dit de tous les individus de l'eſpèce humaine. *Les hommes, qui ſont créés pour aimer Dieu, ne doivent point s'attacher aux bagatelles : Qui ſont créés pour aimer Dieu ;* voila une propoſition explicative, qui ne reſtreint point l'étendue du mot *hommes. Les hommes qui ſont complaiſans ſe font aimer : Qui ſont complaiſans*, c'eſt une propoſition déterminative, qui reſtreint l'étendue d'*hommes*, à ceux *qui ſont complaiſans :* en ſorte que l'attribut, *ſe font aimer*, n'eſt pas dit de tous les hommes, mais ſeulement de ceux qui ſont complaiſans.

Ces énonciations, ou propoſitions, qui ne ſont qu'*explicatives* ou *déterminatives*, ſont communément liées aux mots qu'elles expliquent, ou à ceux qu'elles déterminent, par *qui*, ou par *que*, ou par *dont*, *duquel*, &c.

Elles ſont liées par *qui*, lorſque ce mot eſt le ſujet de la propoſition explicative ou déterminative. *Celui* qui *craint le Seigneur : Les jeunes gens* qui *étudient.*

Elles ſont liées par *que :* ce qui arrive en deux manières.

1.° Ce mot *que*, eſt ſouvent le terme de l'action du verbe qui ſuit. Par exemple, *Le livre* que *je lis ; que* eſt le terme de l'action de lire. C'eſt ainſi que *dont*, *duquel*, *deſquels*, *à qui*, *auquel*, *auxquels*, ſervent auſſi à lier les propoſitions, ſelon les raports que ces pronoms relatifs ont avec les mots qui ſuivent.

2.° Ce mot *que*, eſt encore ſouvent le repréſentatif de la propoſition déterminative qui va ſuivre un verbe : *Je dis* que ; *que* eſt d'abord le terme de l'action *je dis ; Dico quod :* la propoſition qui le ſuit eſt l'explication de *que : Je dis* que *les gens de bien ſont eſtimés.* Ainſi il y a des propoſitions qui ſervent à expliquer ou à déterminer quelque mot, avec lequel elles entrent enſuite dans la compoſition d'une période.

IV. *Propoſition principale.*

Propoſition incidente.

Un mot n'a de raport grammatical avec un autre mot, que dans la même propoſition. Il eſt donc eſſentiel de raporter chaque mot à la propoſition particulière dont il fait partie, ſur-tout quand le raport des mots ſe trouve interrompu par quelque propoſition incidente, ou par quelqu'inciſe ou ſens détaché.

La propoſition incidente eſt celle qui ſe trouve entre le ſujet perſonnel, & l'attribut d'une autre propoſition, qu'on appelle *propoſition principale*, parceque celle-ci contient ordinairement ce que l'on veut principalement faire entendre.

Ce mot *incidente* vient du latin *incidere, tomber dans.* Par exemple, *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine, vainquit Darius. Alexandre vainquit Darius*, voila la propoſition principale. *Alexandre* en eſt le ſujet; *vainquit Darius*, c'eſt l'attribut. Mais entre *Alexandre* & *vainquit* il y a

une autre propoſition, *qui étoit roi de Macédoine.* Comme elle tombe entre le ſujet & l'attribut de la propoſition principale, on l'appelle *propoſition incidente. Qui*, en eſt le ſujet : ce *qui* rapelle l'idée d'*Alexandre qui*; c'eſt-à-dire, *lequel Alexandre; étoit roi de Macédoine*; c'eſt l'attribut. *Deus quem adoramus eſt omnipotens; Le Dieu que nous adorons eſt tout-puiſſant. Deus eſt omnipotens*; voila la propoſition principale; *quem adoramus*, c'eſt la propoſition incidente. *Nos adoramus quem Deum; nous adorons lequel Dieu.*

Ces propoſitions incidentes ſont auſſi des propoſitions explicatives, ou des propoſitions déterminatives.

V. *Propoſition explicite.*

Propoſition implicite ou *elliptique.*

Une propoſition eſt explicite, lorſque le ſujet & l'attribut y ſont exprimés.

Elle eſt implicite, imparfaite ou elliptique, lorſque le ſujet ou le verbe ne ſont

pas exprimés, & que l'on ſe contente d'énoncer quelque mot, qui par la liaiſon que les idées acceſſoires ont entr'elles, eſt deſtiné à réveiller dans l'eſprit de celui qui lit, le ſens de toute la propoſition.

Ces propoſitions elliptiques ſont fort en uſage dans les deviſes & dans les proverbes. En ces occaſions, les mots exprimés doivent réveiller aiſément l'idée des autres mots que l'ellipſe ſupprime.

Il faut obſerver, que les mots énoncés doivent être préſentés, dans la forme qu'ils le ſeroient ſi la propoſition étoit *explicite* : ce qui eſt ſenſible en latin. Par exemple, dans le proverbe dont nous avons parlé, *Ne ſus Minervam : Minervam* n'eſt à l'accuſatif, que parcequ'il y ſeroit dans la propoſition explicite, à laquelle ces mots doivent être raportés : *Sus non doceat Minervam : Qu'un ignorant ne ſe mêle point de vouloir inſtruire Minerve.* Et de même, ces trois mots *Deo optimo maximo*, qu'on ne déſigne ſouvent que par les lettres initiales, *D. O. M.* ſont une propoſition impli-

cite, dont la conſtruction pleine eſt, *Hoc monumentum* ou *Theſis hæc dicatur, vovetur, conſecratur Deo optimo maximo.*

Sur le rideau de la comédie Italienne, on lit ces mots, tirés de l'*Art poétique* d'Horace : *Sublato jure nocendi : le droit de nuire ôté.* Les circonſtances du lieu doivent faire entendre au lecteur intelligent, que celui qui a donné cette inſcription, a eu deſſein de faire dire aux Comédiens : *Ridemus vitia, ſublato jure nocendi : Nous rions ici des défauts d'autrui,* ſans nous permettre de bleſſer perſonne.

La deviſe eſt une repréſentation allégorique, dont on ſe ſert pour faire entendre une penſée, par une comparaiſon. La deviſe doit avoir un corps & une ame. Le corps de la deviſe, c'eſt l'image ou repréſentation. L'ame de la deviſe, ſont les paroles qui doivent s'entendre d'abord littéralement de l'image ou corps ſymbolique ; & en même temps, le concours du corps & de l'ame de la deviſe, doit porter l'eſprit à l'application que l'on veut faire,

c'eſt-à-dire, à l'objet de la comparaiſon.

L'ame de la deviſe eſt ordinairement une propoſition elliptique. Je me contenterai de ce ſeul exemple. On a repréſenté le ſoleil au milieu d'un cartouche, & autour du ſoleil on a peint d'abord les planètes; ce qu'on a négligé de faire dans la ſuite. L'ame de cette deviſe eſt, *Nec pluribus impar :* mot à mot, *Il n'eſt pas inſuffiant pour pluſieurs.* Le roi Louis XIV fut l'objet de cette allégorie. Le deſſein de l'auteur fut de faire entendre, que comme le ſoleil peut fournir aſſez de lumière pour éclairer ces différentes planètes, & qu'il a aſſez de force pour ſurmonter tous les obſtacles, & produire dans la nature les différens effets que nous voyons tous les jours qu'il produit : ainſi le roi eſt doué de qualités ſi éminentes, qu'il ſeroit capable de gouverner pluſieurs royaumes. Il a d'ailleurs tant de reſſources & tant de forces, qu'il peut réſiſter à ce grand nombre d'ennemis ligués contre lui, & les vaincre. De ſorte que la con-

ſtruction pleine, eſt, *Sicut ſol non eſt impar pluribus orbibus illuminandis, ita Ludovicus XIV non eſt impar pluribus regnis regendis, nec pluribus hoſtibus profligandis.* Ce qui fait bien voir, que lorſqu'il s'agit de conſtruction, il faut toujours réduire toutes les phraſes & toutes les propoſitions à la conſtruction pleine.

VI. *Propoſition conſidérée grammaticalement.*

Propoſition conſidérée logiquement.

On peut conſidérer une propoſition, ou grammaticalement, ou logiquement. Quand on conſidère une propoſition grammaticalement, on n'a égard qu'aux raports réciproques qui ſont entre les mots : au lieu que dans la propoſition logique, on n'a égard qu'au ſens total qui réſulte de l'aſſemblage des mots. En ſorte qu'on pouroit dire, que la propoſition conſidérée grammaticalement, eſt la propoſition de l'élocution; au lieu que la propoſition conſidérée logiquement, eſt celle de l'entendement, qui

n'a égard qu'aux différentes parties ; je veux dire aux différens points de vue de ſa penſée. Il en conſidère une partie comme ſujet, l'autre comme attribut, ſans avoir égard aux mots : ou bien, il en regarde une comme cauſe, l'autre comme effet ; ainſi des autres manières qui ſont l'objet de la penſée. C'eſt ce qui va être éclairci par des exemples.

Celui qui me ſuit, dit Jeſus-Chriſt, ne marche point dans les ténèbres. Conſidérons d'abord cette phraſe ou cet aſſemblage de mots grammaticalement, c'eſt-à-dire, ſelon les raports que les mots ont entr'eux : raports d'où réſulte le ſens. Je trouve que cette phraſe, au lieu d'une ſeule propoſition, en contient trois.

1.° *Celui*, eſt le ſujet de *ne marche point dans les ténèbres ;* & voila une propoſition principale. *Celui* étant le ſujet, eſt ce que les Grammairiens appellent le *nominatif du verbe.*

Ne marche point dans les ténèbres, c'eſt l'attribut. *Marche* eſt le verbe, qui eſt au

ſingulier, & à la troiſième perſonne, parceque le ſujet eſt au ſingulier, & eſt un nom de la troiſième perſonne, puiſqu'il ne marque ni la perſonne qui parle, ni celle à qui l'on parle. *Ne point*, eſt la négation, qui nie du ſujet, l'action de *marcher dans les ténèbres.*

Dans les ténèbres, eſt une modification de l'action de celui qui marche : *Il marche dans les ténèbres. Dans* eſt une prépoſition qui ne marque d'abord qu'une modification ou manière incomplette ; c'eſt-à-dire, que *dans* étant une prépoſition, n'indique d'abord qu'une eſpèce, une ſorte de modification, qui doit être enſuite ſingulariſée, appliquée, déterminée par un autre mot, qu'on appelle par cette raiſon le complément de la prépoſition. Ainſi *les ténèbres* eſt le complément de *dans :* & alors ces mots, *dans les ténèbres*, forment un ſens particulier qui modifie *marche ;* c'eſt-à-dire, qui énonce une manière particulière de marcher.

2.° *Qui me ſuit.* Ces trois mots ſont une

propoſition incidente, qui détermine *celui*, & le reſtreint à ne ſignifier que *Le diſciple de Jeſus-Chriſt*, c'eſt-à-dire, celui qui règle ſa conduite & ſes mœurs ſur les maximes de l'Evangile. Les propoſitions incidentes, énoncées par *qui*, ſont équivalentes à un adjectif.

Qui eſt le ſujet de cette propoſition incidente ; *me ſuit*, eſt l'attribut ; *ſuit*, eſt le verbe ; *me*, eſt le déterminant, ou terme de l'action de *ſuit* : car ſelon l'ordre de la penſée & des raports, *me* eſt après *ſuit* ; mais ſelon l'élocution ordinaire, ou conſtruction uſuelle, ces ſortes de pronoms précèdent le verbe. Notre langue a conſervé beaucoup plus d'inverſions latines qu'on ne penſe.

3.° *Dit Jeſus-Chriſt.* C'eſt une troiſième propoſition, qui fait une inciſe ou ſens détaché : c'eſt un adjoint. En ces occaſions, la conſtruction uſuelle met le ſujet de la propoſition après le verbe : *Jeſus-Chriſt* eſt le ſujet, & *dit* eſt l'attribut.

Conſidérons maintenant cette propoſi-

tion

tion à la manière des Logiciens. Commençons d'abord à en ſéparer l'inciſe, *dit Jeſus-Chriſt :* il ne nous reſtera plus qu'une ſeule propoſition : *Celui qui me ſuit.* Ces mots ne forment qu'un ſens total. *Qui* eſt le ſujet de la propoſition logique ; ſujet complexe ou compoſé : car on ne juge de *celui*, qu'entant qu'il eſt celui qui me ſuit. Voila le ſujet logique ou de l'entendement. C'eſt de ce ſujet, que l'on penſe, & que l'on dit qu'*Il ne marche point dans les ténèbres.*

Il en eſt de même de cette autre propoſition : *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine, vainquit Darius.* Examinons d'abord cette phraſe grammaticalement. J'y trouve deux propoſitions : *Alexandre vainquit Darius :* voila une propoſition principale : *Alexandre* en eſt le ſujet ; *vainquit Darius*, c'eſt l'attribut. *Qui étoit roi de Macédoine*, c'eſt une propoſition incidente : *Qui* en eſt le ſujet, & *étoit roi de Macédoine*, l'attribut. Mais logiquement, ces mots, *Alexandre, qui étoit roi de Macédoine*, forment un ſens total,

équivalant à, *Alexandre roi de Macédoine.* Ce ſens total eſt le ſujet complexe de la propoſition : *Vainquit Darius*, c'eſt l'attribut.

Je crois qu'un Grammairien ne peut pas ſe diſpenſer de connoître ces différentes ſortes de propoſitions, s'il veut faire la conſtruction d'une manière raiſonnable.

Les divers noms que l'on donne aux différentes propoſitions, & ſouvent à la même, ſont tirés des divers points de vue ſous leſquels on les conſidère. Nous allons raſſembler ici celles dont nous venons de parler, & que nous croyons qu'un Grammairien doit connoître.

I. Division —
- Proposition directe, énoncée par le Mode Indicatif.
- Proposition oblique, exprimée par quelqu'autre Mode du Verbe.
- Elle marque, non un jugement, mais quelque consideration particulière de l'esprit. On l'appelle *Enonciation.*

Les Propositions les énonciations sont composées d'un Sujet & d'un Attribut.

Le Sujet est, ou
1. *Simple*, tant au plurier qu'au singulier.
2. *Multiple*, lorsqu'on applique le même Attribut à différens Individus.
3. *Complexe*,
4. *Enoncé par plusieurs mots* qui forment un sens total, & qui sont équivalens à un nom.

L'Attribut est, ou
- *Simple.*
- *Composé*, c'est-à-dire, énoncé par plusieurs mots.

II. Division.
- Proposition absolue *ou* complette
- Proposition relative *ou* partielle. On l'appelle aussi correlative.

L'ensemble des Propositions correlatives ou partielles forme la Période.

La Période est composée, ou
- De Membres seulement.
- D'Incises seulement.
- De Membres & d'Incises.

III. Division.
- Proposition explicative.
- Proposition déterminative.

IV. Division
- Proposition principale.
- Proposition incidente.

V. Division.
- Proposition explicite.
- Proposition implicite *ou* elliptique.

VI. Division.
- Proposition considérée grammaticalement.
- Proposition considérée logiquement.

Il faut obſerver que les Logiciens donnent le nom de *Propoſition compoſée* à tout ſens total qui réſulte du raport que deux propoſitions grammaticales ont entr'elles : raport qui eſt marqué par la valeur des différentes conjonctions qui uniſſent les propoſitions grammaticales.

Ces propoſitions compoſées ont divers noms, ſelon la valeur de la conjonction ou de l'adverbe conjonctif, ou du relatif qui unit les ſimples propoſitions partielles, & en fait un tout. Par exemple, *ou*, *aut*, *vel*, eſt une conjonction disjonctive ou de diviſion. On raſſemble d'abord deux objets, pour donner enſuite l'alternative de l'un ou de l'autre. Ainſi, après avoir d'abord raſſemblé dans mon eſprit l'idée du ſoleil & celle de la terre, je dis que c'eſt ou le ſoleil qui tourne, ou que c'eſt la terre. Voila deux propoſitions grammaticales relatives, dont les Logiciens ne font qu'une propoſition compoſée, qu'ils appellent *Propoſition disjonctive*.

Telles ſont encore les propoſitions con-

ditionnelles, qui réſultent du raport de deux propoſitions, par la conjonction conditionnelle *Si*, ou *pourvu que* : *Si vous étudiez bien, vous deviendrez ſavant* : voila une propoſition compoſée, qu'on appelle *conditionnelle*. Ces propoſitions ſont compoſées de deux propoſitions particulières, dont l'une exprime une condition, d'où dépend un effet que l'autre énonce. Celle où eſt la condition s'appelle l'*antecédent* : *Si vous étudiez bien*. Celle qui énonce l'effet qui ſuivra la condition, eſt appellée le *conſéquent* : vous *deviendrez ſavant*.

Il eſt eſtimé, parcequ'il eſt ſavant & vertueux. Voila une propoſition compoſée, que les Logiciens appellent *cauſale*, du mot *parceque*, qui ſert à exprimer la cauſe de l'effet que la première propoſition énonce. *Il eſt eſtimé*, voila l'effet : pourquoi ? *Parcequ'il eſt ſavant & vertueux* : voila la cauſe de l'eſtime.

La fortune peut bien ôter les richeſſes ; mais elle ne peut pas ôter la vertu. Voila

une propoſition compoſée qu'on appelle *adverſative* ou *diſcrétive* (1), qui ſert à ſéparer, à diſtinguer, parcequ'elle eſt compoſée de deux propoſitions, dont la ſeconde marque une diſtinction, une ſéparation, une ſorte de contrariété & d'oppoſition, par raport à la première ; & cette ſéparation eſt marquée par la conjonction adverſative *mais*.

Il eſt facile de démêler ainſi les autres ſortes de propoſitions compoſées. Il ſuffit pour cela de connoître la valeur des conjonctions qui lient les propoſitions particulières, & qui par cette liaiſon forment un tout, qu'on appelle *Propoſition compoſée*. On fait enſuite aiſément la conſtruction détaillée de chacune des propoſitions particulières, qu'on appelle auſſi *partielles*, ou *corrélatives*.

Je ne parle point ici des autres ſortes de propoſitions, comme des propoſitions *univerſelles*, des *particulières*, des *ſingu-*

(1) Du latin, *Diſcretivus*.

lières, des *indéfinies*, des *affirmatives*, des *négatives*, des *contradictoires*, &c. Quoique ces connoiſſances ſoient très-utiles, j'ai cru ne devoir parler ici de la propoſition, qu'autant qu'il eſt néceſſaire de la connoître, pour avoir des principes ſûrs de conſtruction.

Deux raports généraux entre les mots, dans la conſtruction.

I. *Raport d'Identité.*
II. *Raport de Détermination.*

Tous les raports particuliers de conſtruction, ſe réduiſent à deux ſortes de raports généraux.

I. Raport d'identité. C'eſt le fondement de l'accord de l'adjectif avec ſon ſubſtantif; car l'adjectif ne fait qu'énoncer ou déclarer ce que l'on dit qu'eſt le ſubſtantif: enſorte que l'adjectif, c'eſt le ſubſtantif analyſé, c'eſt-à-dire, conſidéré comme étant de telle ou telle façon, comme ayant telle ou telle qualité. Ainſi l'adjectif ne

doit pas marquer, par raport au genre, au nombre & au cas, des vues qui ſoient différentes de celles ſous leſquelles l'eſprit conſidère le ſubſtantif.

Il en eſt de même entre le verbe & le ſujet de la propoſition, parceque le verbe énonce que l'eſprit conſidère le ſujet comme étant, ayant, ou faiſant quelque choſe. Ainſi le verbe doit indiquer le même nombre & la même perſonne que le ſujet indique : & il y a des langues, tel eſt l'Hébreu, où le verbe indique même le genre. Voila ce que j'appelle *raport* ou *raiſon d'identité*, du Latin *idem*.

II. La ſeconde ſorte de raport, qui règle la conſtruction des mots, c'eſt le raport de détermination.

Le ſervice des mots dans le diſcours, ne conſiſte qu'en deux points.

1.° A énoncer une idée : *Lumen*, lumière; *Sol*, ſoleil.

2.° A faire connoître le raport qu'une dée a avec une autre idée. Ce qui ſe fait par les ſignes établis en chaque langue,

pour étendre, ou reſtreindre les idées, & en faire des applications particulières.

L'eſprit conçoit une penſée tout d'un coup, par la ſimple intelligence, comme nous l'avons déja remarqué. Mais quand il s'agit d'énoncer une penſée, nous ſommes obligés de la diviſer, de la préſenter en détail par les mots, & de nous ſervir des ſignes établis, pour en marquer les divers raports. Si je veux parler de la lumière du ſoleil, je dirai en latin, *Lumen ſolis*, & en françois, *De le ſoleil*, & par contraction, *Du ſoleil*, ſelon la conſtruction uſuelle. Ainſi en latin, la terminaiſon de *Solis*, détermine *Lumen* à ne ſignifier alors que la lumière du ſoleil. Cette détermination ſe marque en françois par la prépoſition *de*, dont les Latins ont ſouvent fait le même uſage, comme nous le ferons voir en parlant de l'Article : *Templum* DE *marmore ; un temple* DE *marbre.*

La détermination qui ſe fait en latin par la terminaiſon de l'accuſatif : *Diliges Do-*

minum Deum tuum, ou *Dominum Deum tuum diliges* ; cette détermination, dis-je, ſe marque en françois par la place ou poſition du mot, qui, ſelon la conſtruction ordinaire, ſe met après le verbe : *Tu aimeras le Seigneur ton Dieu.* Les autres déterminations ne ſe font aujourd'hui en françois, que par le ſecours des prépoſitions. Je dis, aujourd'hui, parcequ'autrefois un nom ſubſtantif placé immédiatement après un autre nom ſubſtantif, le déterminoit de la même manière qu'en latin. Un nom qui a la terminaiſon du génitif, détermine le nom auquel il ſe raporte : *Lumen ſolis ; Liber Petri : Al tens Innocent III* (1) ; au temps *d'*Innocent III : *L'Incarnation Notre-Seigneur*, pour l'Incarnation *de* Notre-Seigneur : *Le ſervice Deu*, pour le ſervice *de* Dieu ; *Le frere l'Empereor*, pour *Le frère de l'Empereur* : & c'eſt de-là qu'on dit encore l'*Hôtel-Dieu*, &c. Voyez la *Préface* des *Anti-*

(1) Villehardouin.

quités Gauloiſes de Borel. Ainſi nos Pères ont d'abord imité l'une & l'autre manière des Latins : premiérement, en ſe ſervant en ces occaſions de la prépoſition *de* : *Templum de marmore*, un temple *de* marbre ; ſecondement, en plaçant le ſubſtantif modifiant immédiatement après le modifié : *Frater Imperatoris, le Frère l'Empereur ; Domus Dei*, l'Hôtel Dieu. Mais alors le latin déſignoit, par une terminaiſon particulière, l'effet du nom modifiant : avantage qui ne ſe trouvoit point dans les noms françois, dont la terminaiſon ne varie point. On a enfin donné la préférence à la première manière, qui marque cette ſorte de détermination par le ſecours de la prépoſition *de* : La gloire de Dieu.

La ſyntaxe d'une langue ne conſiſte que dans les ſignes de ces différentes déterminations. Quand on connoît bien l'uſage & la deſtination de ces ſignes, on ſait la ſyntaxe de la langue. J'entends la *ſyntaxe néceſſaire ;* car la *ſyntaxe uſuelle & élégante* demande encore d'autres obſerva-

tions. Mais ces obſervations ſuppoſent toujours celles de la ſyntaxe néceſſaire, & ne regardent que la netteté, la vivacité & les graces de l'élocution : ce qui n'eſt pas maintenant de notre ſujet.

Un mot doit être ſuivi d'un ou de pluſieurs autres mots déterminans, toutes les fois que par lui-même, il ne fait qu'une partie de l'analyſe d'un ſens particulier. L'eſprit ſe trouve alors dans la néceſſité d'attendre & de demander le mot déterminant, pour avoir tout le ſens particulier que le premier mot ne lui annonce qu'en partie. C'eſt ce qui arrive à toutes les prépoſitions, & à tous les verbes actifs tranſitifs : *Il eſt allé à ; à* n'énonce pas tout le ſens particulier ; & je demande *où ?* on répond, *à la chaſſe*, *à Verſailles*, ſelon le ſens particulier qu'on a à déſigner. Alors le mot qui achève le ſens, dont la prépoſition n'a énoncé qu'une partie, eſt le complément de la prépoſition : c'eſt-à-dire, que la prépoſition & le mot qui la détermine, font enſemble un ſens partiel, qui eſt en-

ſuite adapté aux autres mots de la phraſe. En ſorte que la prépoſition eſt, pour ainſi dire, un mot d'eſpèce ou de ſorte, qui doit enſuite être déterminé individuellement. Par exemple, *Cela eſt dans ; dans* marque une ſorte de manière d'être par rapport au lieu : & ſi j'ajoute *dans la maiſon*, je détermine, j'individualiſe, pour ainſi dire, cette manière ſpécifique d'*être dans*.

Il en eſt de même des verbes actifs. Quelqu'un me dit que *le Roi a donné* : ces mots, *a donné*, ne ſont qu'une partie du ſens particulier : l'eſprit n'eſt pas ſatisfait ; il n'eſt qu'ému. On attend, ou l'on demande, 1.° *ce que le Roi a donné ;* 2.° *à qui il a donné*. On répond, par exemple, à la première queſtion, *que le Roi a donné un régiment* ; voila l'eſprit ſatisfait par raport à la choſe donnée ; *régiment* eſt donc à cet égard le déterminant de *a donné :* il détermine *a donné*. On demande enſuite, *A qui le Roi a-t-il donné un régiment ?* On répond *à Monſieur N.* Ainſi la prépoſition *à*, ſuivie du nom qui la détermine, fait un ſens

partiel qui eſt le déterminant de *a donné*, par raport *à la perſonne* à qui. Ces deux ſortes de relations ſont encore plus ſenſibles en latin, où elles ſont marquées par des terminaiſons particulières. *Reddite* (illa) *quæ ſunt Cæſaris, Cæſari, &* (illa) *quæ ſunt Dei, Deo.*

Voila deux ſortes de déterminations, auſſi néceſſaires & auſſi directes l'une que l'autre, chacune dans ſon eſpèce. On peut, à la vérité, ajouter d'autres circonſtances à l'action, comme le *temps*, le *motif*, la *manière*. Les mots qui marquent ces circonſtances ne ſont que des adjoints, que les mots précédens n'exigent pas néceſſairement. Il faut donc bien diſtinguer les déterminations néceſſaires, d'avec celles qui n'influent en rien à l'eſſence de la propoſition grammaticale, en ſorte que ſans ces adjoints on perdroit, à la vérité, quelques circonſtances de ſens; mais la propoſition n'en ſeroit pas moins telle propoſition.

A l'occaſion du raport de détermina-

tion, il ne ſera pas inutile d'obſerver qu'un nom ſubſtantif ne peut déterminer que trois ſortes de mots : 1.° Un autre nom, 2.° un verbe, 3.°, ou enfin, une prépoſition. Voila les ſeules parties du diſcours qui aient beſoin d'être déterminées : car l'adverbe ajoute quelque circonſtance de temps, de lieu, ou de manière. Ainſi il détermine lui-même l'action, ou ce qu'on dit du ſujet, & n'a pas beſoin d'être déterminé. Les conjonctions lient les propoſitions ; & à l'égard de l'adjectif, il ſe conſtruit avec ſon ſubſtantif, par le raport d'identité.

1.° Lorſqu'un nom ſubſtantif détermine un autre nom ſubſtantif, le ſubſtantif déterminant ſe met au génitif en latin, *lumen ſolis* ; & en françois, ce raport ſe marque par la prépoſition *de*. Sur quoi il faut remarquer, que lorſque le nom déterminant eſt un individu de l'eſpèce qu'il détermine, on peut conſidérer le nom d'eſpèce comme un adjectif, & alors on met les deux noms au même cas, par raport d'identité : *Urbs Roma, Roma qua eſt*

urbs : c'eſt ce que les Grammairiens appellent *appoſition*. C'eſt ainſi que nous diſons *le Mont-Parnaſſe*, *le fleuve Don*, & *le Cheval Pégaſe*, &c. mais, en dépit des Grammairiens modernes, les meilleurs Auteurs latins ont auſſi mis au génitif le nom de l'individu, par raport de détermination : *In oppido Antiochiæ* (1) : & *Celſam Butroti aſcendimus urbem* (2). Exemple remarquable ; car *urbem Butroti* eſt à la queſtion *quo*. Auſſi, les Commentateurs qui préférent la règle de nos Grammairiens à Virgile, n'ont pas manqué de mettre dans leurs notes, *Aſcendimus in urbem Butrotum*. Pour nous, qui préférons l'autorité inconteſtable & ſoutenue des Auteurs latins, aux remarques frivoles de nos Grammairiens, nous croyons que quand on dit, *Maneo Lutetiæ*, il faut ſouſentendre, *in urbe*.

2.° Quand un nom détermine un ver-

(1) Ciceron.

(2) Virgile, *Æn. l.* III. *v.* 293.

be,

be, il faut ſuivre l'uſage établi dans une langue, pour marquer cette détermination. Un verbe doit être ſuivi d'autant de noms déterminans, qu'il y a de ſortes d'émotions que le verbe excite néceſſairement dans l'eſprit. *J'ai donné ;* quoi ? & à qui ?

3.° A l'égard de la prépoſition, nous venons d'en parler. Nous obſerverons ſeulement ici, qu'une prépoſition ne détermine qu'un nom ſubſtantif, ou un mot pris ſubſtantivement ; & que quand on trouve une prépoſition ſuivie d'une autre, comme quand on dit, *pour du pain, par des hommes*, &c. alors il y a ellipſe, *pour quelque partie du pain, par quelques-uns des hommes.*

Autres remarques pour bien faire la conſtruction.

I. QUAND on veut faire la conſtruction d'une Période, on doit d'abord la lire entièrement ; & s'il y a quelque mot de

ſouſentendu, le ſens doit aider à le ſuppléer. Ainſi l'exemple trivial des rudimens, *Deus quem adoramus*, eſt défectueux. On ne voit pas pourquoi *Deus* eſt au nominatif: il faut dire, *Deus quem adoramus eſt omnipotens. Deus eſt omnipotens ;* voila une propoſition : *Quem adoramus*, en eſt une autre.

II. Dans les propoſitions abſolues ou complettes, il faut toujours commencer par le ſujet de la propoſition ; & ce ſujet eſt toujours ou un individu, ſoit réel, ſoit métaphyſique ; ou bien un ſens total exprimé par pluſieurs mots.

III. Mais lorſque les propoſitions ſont relatives, & qu'elles forment des Périodes, on commence par les conjonctions ou par les adverbes conjonctifs, qui les rendent relatives ; par exemple, *ſi*, *quand*, *lorſque*, *pendant que*, &c. On met à part la conjonction, ou l'adverbe conjonctif, & l'on examine enſuite chaque propoſition ſéparément : car il faut bien obſerver qu'un mot n'a aucun accident grammatical, qu'à

cauſe de ſon ſervice dans la ſeule propoſition où il eſt employé.

IV. Diviſez d'abord la propoſition en ſujet & en attribut, le plus ſimplement qu'il ſera poſſible. Après quoi, ajoutez au ſujet perſonnel, ou réel, ou abſtrait, chaque mot qui y a raport, ſoit par la raiſon de *l'identité*, ou par la raiſon de la *détermination*. Enſuite, paſſez à l'attribut, en commençant par le verbe, & ajoutant chaque mot qui y a raport ſelon l'ordre le plus ſimple, & ſelon les déterminations que les mots ſe donnent ſucceſſivement.

S'il y a quelque adjoint ou inciſe, qui ajoute à la propoſition, quelque circonſtance de temps, de manière, ou quelqu'autre; après avoir fait la conſtruction de cet inciſe, & après avoir connu la raiſon de la modification qu'il a, placez-le au commencement ou à la fin de la période, ſelon que cela vous paroîtra plus ſimple & plus naturel.

Par exemple, *Imperante Cæſare Auguſto, unigenitus Dei filius Chriſtus, in*

civitate David, quæ vocatur Bethleem; natus eſt. Je cherche d'abord le ſujet perſonnel, & je trouve *Chriſtus.* Je paſſe à l'attribut, & je vois *eſt natus.* Je dis d'abord, *Chriſtus eſt natus.* Enſuite je connois par la terminaiſon, que *Filius unigenitus*, ſe raporte à *Chriſtus*, par raport d'identité ; & je vois que *Dei* étant au génitif, ſe raporte à *Filius*, par raport de détermination. Ce mot *Dei* détermine *Filius* à ſignifier ici le *fils unique de Dieu.* Ainſi j'écris le ſujet total : *Chriſtus unigenitus filius Dei.*

Eſt natus, voila l'attribut néceſſaire. *Natus* eſt au nominatif, par raport d'identité avec *Chriſtus :* car le verbe *eſt* marque ſimplement que le ſujet eſt, & le mot *natus* dit ce qu'il eſt, *né : Eſt natus, eſt né, eſt celui qui naquit ; eſt natus*, comme nous diſons, *il eſt venu, il eſt allé.* L'indication du temps paſſé eſt dans le participe *venu, allé, natus*, &c.

In civitate David ; voila un adjoint, qui marque la circonſtance du lieu de la

naiſſance. *In*, prépoſition de lieu, déterminée par *civitate David*. *David*, nom propre, qui détermine *civitate*. *David* : ce mot ſe trouve quelquefois décliné à la manière des Latins, *David*, *Davidis*. Mais ici il eſt employé comme nom hébreu, qui paſſant dans la langue latine, ſans en prendre les inflexions, eſt conſidéré comme indéclinable.

Cette cité de David eſt déterminée plus ſingulièrement par la propoſition incidente, *quæ vocatur Bethleem*.

Il y a de plus ici un autre adjoint, qui énonce une circonſtance de temps, *imperante Cæſare Auguſto*. On place ces ſortes d'adjoints ou au commencement, ou à la fin de la propoſition, ſelon que l'on ſent que la manière de les placer aporte ou plus de grace, ou plus de clarté.

Je ne voudrois pas que l'on fatiguât les jeunes gens qui commencent, en les obligeant de faire ainſi eux-mêmes la conſtruction, ni d'en rendre raiſon de la manière que nous venons de le faire. Leur cerveau

n'a pas encore aſſez de conſiſtance pour ces opérations réfléchies. Je voudrois ſeulement, qu'on ne les occupât d'abord qu'à expliquer un texte ſuivi, conſtruit ſelon ces idées. Ils commenceront ainſi à les ſaiſir par ſentiment : & lorſqu'ils ſeront en état de concevoir les raiſons de la conſtruction, on ne leur en apprendra point d'autres, que celles dont la nature & leurs propres lumières leur feront ſentir la vérité. Rien de plus facile que de les leur faire entendre peu-à-peu, ſur un latin où elles ſont obſervées, & qu'on leur a fait expliquer pluſieurs fois. Il en réſulte deux grands avantages : 1.° moins de dégout & moins de peine ; 2.° leur raiſon ſe forme, leur eſprit ne ſe gâte point, & ne s'accoutume point à prendre le faux pour le vrai ; les ténèbres pour la lumière, ni à admettre des mots pour des choſes. Quand on connoît bien les fondemens de la conſtruction, on prend le goût de l'élégance par de fréquentes lectures des Auteurs qui ont le plus de réputation.

Les principes métaphyſiques de la conſtruction, ſont les mêmes dans toutes les langues. Je vais en faire l'application ſur une Idylle de Madame Deshoulières.

Idylle de Madame Deshoulières.

LES MOUTONS.

HELAS ! petits moutons, que vous êtes heureux !
Vous paiſſez dans nos champs, ſans ſouci, ſans alarmes.
Auſſi-tôt aimés qu'amoureux,
On ne vous force point à répandre des larmes.
Vous ne formez jamais d'inutiles deſirs :
Dans vos tranquilles cœurs l'amour ſuit la nature.
Sans reſſentir ſes maux, vous avez ſes plaiſirs.
L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'impoſture,
Qui font tant de maux parmi nous,
Ne ſe rencontrent point chez vous.
Cependant nous avons la raiſon pour partage,
Et vous en ignorez l'uſage.
Innocens animaux, n'en ſoyez point jaloux ;
Ce n'eſt pas un grand avantage.
Cette fière raiſon, dont on fait tant de bruit,
Contre les paſſions n'eſt pas un ſure remède.
Un peu de vin la trouble,
Un enfant la ſéduit.
Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide,
Eſt tout l'effet qu'elle produit.
Toujours impuiſſante & ſévère,
Elle s'oppoſe à tout, & ne ſurmonte rien.
Sous la garde de votre chien,

Vous devez beaucoup moins redouter la colère
Des loups cruels & raviſſans,
Que, ſous l'autorité d'une telle chimère,
Nous ne devons craindre nos ſens.
Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,
Dans une douce oiſiveté?
Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes,
Dans une heureuſe obſcurité,
Que d'avoir, ſans tranquillité,
Des richeſſes, de la naiſſance,
De l'eſprit & de la beauté?
Ces prétendus tréſors, dont on fait vanité,
Valent moins que votre indolence.
Ils nous livrent ſans ceſſe à des ſoins criminels.
Par eux, plus d'un remors nous ronge.
Nous voulons les rendre éternels,
Sans ſonger, qu'eux & nous, paſſeront comme un ſonge.
Il n'eſt, dans ce vaſte univers,
Rien d'aſſuré, rien de ſolide.
Des choſes d'ici-bas, la fortune décide,
Selon ſes caprices divers.
Tout l'effort de notre prudence
Ne peut nous dérober au moindre de ſes coups.
Paiſſez, moutons, paiſſez, ſans règle & ſans ſcience.
Malgré la trompeuſe apparence,
Vous êtes plus heureux & plus ſages que nous.

Conſtruction grammaticale & raiſonnée de cette Idylle.

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux!

Vous êtes heureux. C'eſt la propoſition.

Hélas ! petits moutons. Ce ſont les adjoints à la propoſition ; c'eſt-à-dire, que ce ſont des mots qui n'entrent grammaticalement, ni dans le ſujet, ni dans l'attribut de la propoſition.

Hélas ! eſt une interjection, qui marque un ſentiment de compaſſion. Ce ſentiment a ici pour objet, la perſonne même qui parle. Elle ſe croît dans un état plus malheureux que la condition des moutons.

Petits moutons. Ces deux mots ſont une ſuite de l'exclamation. Ils marquent, que c'eſt aux moutons que l'Auteur adreſſe la parole. Il leur parle comme à des perſonnes raiſonnables.

Moutons, c'eſt le ſubſtantif ; c'eſt-à-dire, le ſuppôt, l'être exiſtant, c'eſt le mot qui explique vous.

Petits : c'eſt l'adjectif ou qualificatif. C'eſt le mot qui marque que l'on regarde le ſubſtantif avec la qualification que ce mot exprime. C'eſt le ſubſtantif même conſidéré ſous un tel point de vue.

Petits, n'eſt pas ici un adjectif qui marque directement le volume & la petiteſſe des moutons : c'eſt plutôt un terme d'affection & de tendreſſe. La nature nous inſpire ce ſentiment pour les enfans & pour les petits animaux, qui ont plus de beſoin de notre ſecours que les grands.

Petits moutons. Selon l'ordre de l'analyſe énonciative de la penſée, il faudroit dire *moutons petits*, car *petits* ſuppoſe *moutons :* on ne met *petits* au plurier & au maſculin, que parceque *moutons* eſt au plurier & au maſculin. L'adjectif ſuit le nombre & le genre de ſon ſubſtantif, parceque l'adjectif n'eſt que le ſubſtantif même conſidéré avec telle ou telle qualification. Mais parceque ces différentes conſidérations de l'eſprit ſe font intérieurement dans le même inſtant, & qu'elles ne ſont diviſées que par la néceſſité de l'énonciation, la conſtruction uſuelle place au gré de l'uſage certains adjectifs avant, & d'autres après leurs ſubſtantifs.

Que vous êtes heureux ! Que eſt pris

adverbialement, & vient du latin *quantum, ad quantum ; à quel point, combien.* Ainſi, *que* modifie le verbe : il marque une manière d'être, & vaut autant que l'adverbe *combien.*

Vous, eſt le ſujet de la propoſition ; c'eſt de *vous* que l'on juge. *Vous*, eſt le pronom de la ſeconde perſonne. Il eſt ici au plurier.

Etes heureux, c'eſt l'attribut : c'eſt ce qu'on juge de *vous.*

Etes, eſt le verbe qui, outre la valeur ou ſignification particulière de marquer l'exiſtence, fait connoître l'action de l'eſprit qui attribue cette exiſtence *heureuſe à vous :* & c'eſt par cette propriété que ce mot eſt verbe. On affirme que *vous exiſtez heureux.*

Les autres mots ne ſont que des dénominations : mais le verbe, outre la valeur ou ſignification particulière du qualificatif qu'il renferme, marque encore l'action de l'eſprit qui attribue ou applique cette valeur à un ſujet.

Etes. La terminaiſon de ce verbe marque encore le nombre, la perſonne & le temps préſent.

Heureux, eſt le qualificatif, que l'eſprit conſidère comme uni & identifié à *vous*, à votre exiſtence. C'eſt ce que nous appelons *raport d'identité.*

Vous paiſſez dans nos champs, ſans ſouci, ſans alarmes.

Voici une autre propoſition.

Vous, en eſt encore le ſujet ſimple. C'eſt un pronom ſubſtantif, car c'eſt le nom de la ſeconde perſonne, en tant qu'elle eſt la perſonne à qui on adreſſe la parole ; comme *roi*, *pape*, ſont des noms de perſonnes, en tant qu'elles poſsèdent ces dignités. Enſuite, les circonſtances font connoître de quel roi ou de quel pape on entend parler. De même, ici, les circonſtances, les adjoints, font connoître que ce *vous*, ce ſont les moutons. C'eſt ſe faire une fauſſe idée des pronoms, que de les prendre pour de ſimples vice-gérens, & les regarder comme des mots mis à la

place des vrais noms. Si cela étoit, quand les Latins disent *Cérès* pour *le pain*, ou *Bacchus* pour *le vin ; Cérès* & *Bacchus* seroient des pronoms.

Paissez, est le verbe, dans un sens neutre, c'est-à-dire, que ce verbe marque ici un état de sujet : il exprime en même-temps l'action & le terme de l'action. Car *vous paissez*, est autant que *vous mangez l'herbe*. Si le terme de l'action étoit exprimé séparément, & qu'on dît *vous paissez l'herbe naissante*, le verbe seroit actif transitif.

Dans nos champs, voila une circonstance de l'action.

Dans est une prépositon qui marque une vue de l'esprit par raport au lieu. Mais *dans* ne détermine point le lieu : c'est un de ces mots incomplets dont nous avons parlé, qui ne font qu'une partie d'un sens particulier, & qui ont besoin d'un autre mot pour former ce sens. Ainsi *dans* est la prépositon, & *nos champs* en est le complément. Alors, ces mots, *dans nos*

champs, ſont un ſens particulier, qui entre dans la compoſition de la propoſition. Ces ſortes de ſens ſont ſouvent exprimés en un ſeul mot, qu'on appelle adverbe.

Sans ſouci ; voila encore une prépoſition avec ſon compliment : c'eſt un ſens particulier, qui fait un *inciſe*. Inciſe vient du latin *inciſum*, qui ſignifie coupé. C'eſt un ſens détaché qui ajoute une circonſtance de plus à la propoſition. Si ce ſens étoit ſupprimé, la propoſition auroit une circonſtance de moins ; mais elle n'en ſeroit pas moins propoſition.

Sans alarmes, eſt un autre inciſe.

Auſſi-tôt aimés qu'amoureux,
On ne vous force point à répandre des larmes.

Voici une nouvelle période : elle a deux membres.

Auſſi-tôt aimés qu'amoureux, c'eſt le premier membre : c'eſt-à-dire, le premier ſens partiel, qui entre dans la compoſition de la période.

Il y a ici ellipſe, c'eſt-à-dire, que pour

faire la conſtruction pleine, il faut ſuppléer des mots que la conſtruction uſuelle ſupprime, mais dont le ſens eſt dans l'eſprit.

Auſſi-tôt aimés qu'amoureux ; c'eſt-à-dire, *comme vous êtes aimés auſſi-tôt que vous êtes amoureux.*

Comme, eſt ici un adverbe relatif, qui ſert au raiſonnement, & qui doit avoir un corrélatif ; *comme*, c'eſt-à-dire, *& parceque vous êtes*, &c.

Vous, eſt le ſujet ; *êtes aimés auſſi-tôt*, eſt l'attribut. *Auſſi-tôt* eſt un adverbe relatif de temps, *dans le même-temps.*

Que, autre adverbe de temps ; c'eſt le corrélatif d'*auſſi-tôt. Que* appartient à la propoſition ſuivante, *que vous êtes amoureux :* ce *que* vient du latin, *in quo*, dans lequel, *cum.*

Vous êtes amoureux ; c'eſt la propoſition corrélative de la précédente.

On ne vous force point à répandre des larmes. Cette propoſition eſt la corrélative du ſens total des deux propoſitions précédentes.

On, eſt le ſujet de la propoſition. *On* vient de *homo*. Nos pères diſoient *hom*, *nou y a hom ſur la terre* (1). *On*, ſe prend dans un ſens indéfini, indéterminé, *une perſonne quelconque, un individu de votre eſpèce.*

Ne vous force point à répandre des larmes. Voila tout l'attribut : c'eſt l'attribut total : c'eſt ce qu'on juge de *on.*

Force, eſt le verbe qui eſt dit de *on* : c'eſt pour cela qu'il eſt au ſingulier, & à la troiſième perſonne.

Ne point : ces deux mots font une négation : ainſi la propoſition eſt négative. Voyez ce que nous diſons de *point*, en parlant de l'*ARTICLE*, vers la fin.

Vous. Ce mot, ſelon la conſtruction uſuelle, eſt ici avant le verbe ; mais, ſelon l'ordre de la conſtruction des vues de l'eſprit, *vous* eſt après le verbe, puiſqu'il eſt le terme ou l'objet de l'action de forcer.

Cette tranſpoſition du pronom n'eſt pas

(1) Voyez Borel au mot *Hom.*

en

en uſage dans toutes les langues. Les Anglois diſent, *I dreſſ my ſelf ;* mot à mot, *j'habille moi-même.* Nous diſons *je m'habille*, ſelon la conſtruction uſuelle ; ce qui eſt une véritable inverſion, que l'habitude nous fait préférer à la conſtruction régulière. On lit trois fois, au dernier chapitre de l'Evangile de Saint Jean, *Simon, diligis me ? Simon, amas me ? Pierre, aimez-vous moi ?* Nous diſons *Pierre, m'aimez-vous ?*

La plupart des étrangers qui viennent du nord, diſent *j'aime vous, j'aime lui ;* au lieu de dire, *je vous aime, je l'aime,* ſelon notre conſtruction uſuelle.

A répandre des larmes. Répandre des larmes ; ces trois mots font un ſens total, qui eſt le complément de la prépoſition *à.* Cette prépoſition met le ſens total en raport avec force, *forcer à, cogere ad.* Virgile a dit, *Cogitur ire ad lacrymas* (1), & *Vocant ad lacrymas* (2.

(1) *Æn. l.* IV. *v.* 413. (2) *L.* XI. *v.* 96.

Répandre des larmes. Des larmes n'eſt pas ici le complément immédiat de *répandre. Des larmes* eſt ici dans un ſens partitif. Il y a ellipſe d'un ſubſtantif générique, *répandre une certaine quantité de les larmes ;* ou, comme diſent les poètes latins, *Imbrem lacrymarum, une pluie de larmes.*

Vous ne formez jamais d'inutiles deſirs.

Vous, eſt le ſujet de la propoſition. Les autres mots ſont l'attribut. *Formez*, eſt le verbe, à la ſeconde perſonne du préſent de l'indicatif.

Ne, eſt la négation, qui rend la propoſition négative. *Jamais* eſt un adverbe de temps. Jamais, *en aucun temps.* Ce mot vient de deux mots latins, *jam* & *magis.*

D'inutiles deſirs. C'eſt encore un ſens partitif. *Vous ne formez jamais certains deſirs, quelques deſirs qui ſoient du nombre des deſirs inutiles.*

D'inutiles deſirs. Quand le ſubſtantif &

l'adjectif ſont ainſi le déterminant d'un verbe, ou le complément d'une prépoſition dans un ſens affirmatif, ſi l'adjectif précède le ſubſtantif, il tient lieu d'article, & marque la ſorte ou eſpèce. *Vous formez d'inutiles deſirs.* On qualifie *d'inutiles*, les deſirs que vous formez. Si au contraire, le ſubſtantif précède l'adjectif, on lui rend l'article : c'eſt le ſens individuel : *Vous formez des deſirs inutiles.* On veut dire que les deſirs particuliers ou ſinguliers que vous formez, ſont du nombre *de les deſirs* inutiles. Mais dans le ſens négatif, on diroit, *Vous ne formez jamais*, pas, point, *de deſirs inutiles.* C'eſt alors le ſens ſpécifique. Il ne s'agit point de déterminer tels ou tels deſirs ſinguliers. On ne fait que marquer l'eſpèce ou ſorte de deſirs que vous formez.

Dans vos tranquilles cœurs l'amour ſuit la nature.

La conſtruction eſt : *L'amour ſuit la nature dans vos cœurs tranquilles. L'amour*, eſt le ſujet de la propoſition, & par cette

raiſon il précède le verbe. *La nature*, eſt le terme de l'action de ſuit, & par cette raiſon ce mot eſt après le verbe. Cette poſition eſt dans toutes les langues, ſelon l'ordre de l'énonciation & de l'analyſe des penſées. Mais lorſque cet ordre eſt interrompu par des tranſpoſitions, dans les langues qui ont des cas, il eſt indiqué par une terminaiſon particulière, qu'on appelle *accuſatif*. En ſorte qu'après que toute la phraſe eſt finie, l'eſprit remet le mot à ſa place.

Sans reſſentir ſes maux, vous avez ſes plaiſirs.

Conſtruction, *Vous avez ſes plaiſirs, ſans reſſentir ſes maux. Vous*, eſt le ſujet : les autres mots, ſont l'attribut.

Sans reſſentir ſes maux. Sans eſt une prépoſition, dont *reſſentir les maux* eſt le complément. *Reſſentir ſes maux*, eſt un ſens particulier, équivalent à un nom. *Reſſentir*, eſt ici un nom verbal. *Sans reſſentir*, eſt une propoſition implicite, *ſans que vous reſſentiez. Ses maux*, eſt après l'infinitif *reſſentir*, parcequ'il en

eſt le déterminant. Il eſt le terme de l'action de *reſſentir*.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'impoſture,
Qui ſont tant de maux parmi nous,
Ne ſe rencontrent point chez vous.

Voila la propoſition principale.

L'ambition, l'honneur, l'intérêt, l'impoſture : c'eſt là le ſujet de la propoſition. Cette ſorte de ſujet eſt appelée *ſujet multiple*, parceque ce ſont pluſieurs individus, qui ont un attribut commun. Ces individus ſont ici des individus métaphyſiques, des termes abſtraits, à l'imitation d'objets réels.

Ne ſe rencontrent point chez vous, c'eſt l'attribut. On pouvoit dire, *l'ambition ne ſe rencontre point chez vous ; l'honneur ne ſe rencontre point chez vous ; l'intérêt*, &c. ce qui auroit fait quatre propoſitions. En raſſemblant les divers ſujets dont on veut dire la même choſe, on abrège le diſcours, & on le rend plus vif.

Qui ſont tant de maux parmi nous. C'eſt la propoſition incidente. *Qui*, en eſt le

ſujet. C'eſt le pronom relatif. Il rappelle à l'eſprit *l'ambition*, *l'honneur*, *l'intérêt*, *l'impoſture*, dont on vient de parler.

Font tant de maux parmi nous. C'eſt l'attribut de la propoſition incidente.

Tant de maux ; c'eſt le déterminant de *font* ; c'eſt le terme de l'action de *font.*

Tant, vient de l'adjectif *tantus, a, um. Tant* eſt pris ici ſubſtantivement : *Tantum malorum*, *tantum* χρῆμα *malorum*, *une ſi grande quantité de maux.*

De maux, eſt le qualificatif de *tant.* C'eſt un des uſages de la prépoſition *de*, de ſervir à la qualification.

Maux, eſt ici dans un ſens ſpécifique, indéfini, & non dans un ſens individuel. Ainſi, *maux* n'eſt pas précédé de l'article *les.*

Parmi nous, eſt une circonſtance de lieu. *Nous*, eſt le complément de la prépoſition *parmi.*

Cependant, nous avons la raiſon pour partage ;
Et vous en ignorez l'uſage.

Voila deux propoſitions liées entr'elles,

par la conjonction *&*. *Cependant*, adverbe, ou conjonction adverſative, c'eſt-à-dire, qui marque reſtriction ou oppoſition, par raport à une autre idée ou penſée. Ici cette penſée eſt, *Nous avons la raiſon ; cependant malgré cet avantage, les paſſions font tant de maux parmi nous.* Ainſi, *cependant* marque oppoſition, contrariété, entre *avoir la raiſon*, & *avoir des paſſions.* Il y a donc ici une de ces propoſitions que les Logiciens appellent *adverſative* ou *diſcrétive.*

Nous, eſt le ſujet : *Avons la raiſon pour partage*, eſt l'attribut.

La raiſon pour partage. L'auteur pouvoit dire, *la raiſon en partage* : mais alors il y auroit eu un bâillement ou *hiatus*, parceque *la raiſon* finit par la voyelle naſale *on*, qui auroit été ſuivie de *en.* Les Poètes ne ſont pas toujours ſi exacts, & redoublent l'*n* en ces occaſions ; *la raiſon-n-en partage :* ce qui eſt une prononciation vicieuſe. D'un autre côté, en diſant, *pour partage*, la rencontre de ces deux

ſyllabes, *pour*, *par*, eſt déſagréable à l'oreille.

Vous en ignorez l'uſage. Vous, eſt le ſujet ; *en ignorez l'uſage*, eſt l'attribut. *Ignorez*, eſt le verbe. *L'uſage*, eſt le déterminant de *ignorez* : c'eſt le terme de la ſignification d'*ignorer ;* c'eſt la choſe ignorée. C'eſt le mot qui détermine *ignorez*.

En, eſt une ſorte d'averbe pronominal. Je dis que *en* eſt une ſorte d'adverbe, parcequ'il ſignifie autant qu'une prépoſition & un nom. *En*, *inde ; de cela ; de la raiſon. En*, eſt un adverbe pronominal, parcequ'il n'eſt employé que pour réveiller l'idée d'un autre mot ; *Vous ignorez l'uſage de la raiſon.*

Innocens animaux, n'en ſoyez point jaloux.

C'eſt ici une énonciation à l'impératif.

Innocens animaux. Ces mots ne dépendent d'aucun autre qui les précède, & ſont énoncés ſans articles. Ils marquent, en pareil cas, la perſonne à qui l'on adreſſe la parole.

Soyez, eſt le verbe à l'impératif. *Ne point*, eſt la négation.

En, *de cela*, *de ce que nous avons* la raiſon pour partage.

Jaloux eſt l'adjectif. C'eſt ce qu'on dit que les animaux ne doivent pas être. Ainſi, ſelon la penſée, *jaloux* ſe raporte à *animaux*, par raport d'identité, mais négativement; *ne ſoyez pas jaloux.*

Ce n'eſt pas un grand avantage.

Ce, pronom de la troiſième perſonne. *Hoc*, *ce*, *cela*, à ſavoir que, *nous avons la raiſon*, *n'eſt pas un grand avantage.*

Cette fière raiſon, dont on fait tant de bruit,
Contre les paſſions n'eſt pas un ſur remède.

Voici propoſition principale, & propoſition incidente.

Cette fière raiſon n'eſt pas un remède ſûr contre les paſſions; voila la propoſition principale.

Dont on fait tant de bruit: c'eſt la propoſition incidente.

Dont, eſt encore un adverbe prono-

minal, *de laquelle, touchant laquelle. Dont* vient du mot *unde*, par mutation ou tranſpoſition de lettres, dit Nicot. Nous nous en ſervons pour *duquel, de laquelle, de qui, de quoi.*

On, eſt le ſujet de cette propoſition incidente.

Fait tant de bruit, en eſt l'attribut. *Fait*, eſt le verbe. *Tant de bruit*, eſt le déterminant de *fait. Tant de bruit, tantum* χρῆμα *jactationis, tantam rem jactationis.*

Un peu de vin la trouble.

Un peu : peu eſt un ſubſtantif ; *parum vini ; une petite quantité de vin.* On dit, *le peu, de peu, à peu, pour peu. Peu*, eſt ordinairement ſuivi d'un qualificatif. *De vin*, eſt le qualificatif de *peu. Un peu ; un* & *le* ſont des adjectifs prépoſitifs qui indiquent des individus. *Le* & *ce* indiquent des individus déterminés ; au lieu que *un* indique un individu indéterminé : il a le même ſens que *quelque.* Ainſi *un peu* eſt bien différent de *le peu :* celui-ci précède l'indi-

vidu déterminé, & l'autre l'individu indéterminé.

Un peu de vin. Ces quatre mots expriment une idée particulière, qui eſt le ſujet de la propoſition.

La trouble, c'eſt l'attribut. *Trouble*, eſt le verbe. *La*, eſt le terme de l'action du verbe. *La*, eſt un pronom de la troiſième perſonne ; c'eſt-à-dire, que *la* rapelle l'idée de la perſonne ou de la choſe dont on a parlé : *Trouble la, elle, la raiſon.*

Un enfant (l'amour) *la ſéduit.*

C'eſt la même conſtruction que dans la propoſition précédente.

Et déchirer un cœur, qui l'appelle à ſon aide,
Eſt tout l'effet qu'elle produit.

La conſtruction de cette petite période mérite attention. Je dis période, grammaticalement parlant, parceque cette phraſe eſt compoſée de trois propoſitions grammaticales : car il y a trois verbes à l'indicatif, *appelle, eſt, produit.*

Déchirer un cœur eſt tout l'effet : c'eſt

la première propoſition grammaticale ; c'eſt la propoſition principale.

Déchirer un cœur, c'eſt le ſujet énoncé par pluſieurs mots, qui font un ſens qui pouroit être énoncé par un ſeul mot, ſi l'uſage en avoit établi un. *Trouble, agitation, repentir, remors*, ſont à peu près les équivalens de *déchirer un cœur.*

Déchirer un cœur, eſt donc le ſujet; & *eſt tout l'effet*, c'eſt l'attribut.

Qui l'appelle à ſon aide ; c'eſt une propoſition incidente.

Qui, en eſt le ſujet : ce *qui* eſt le pronom relatif qui rapelle, *cœur.*

L'appelle à ſon aide, c'eſt l'attribut de *qui ; la*, eſt le terme de l'action *d'appelle : appelle elle, appelle la raiſon.*

Qu'elle produit ; elle produit lequel effet ; c'eſt la troiſième propoſition.

Elle, eſt le ſujet : *elle* eſt un pronom qui rapelle *raiſon.*

Produit que, c'eſt l'attribut d'*elle. Que* eſt le terme de *produit.* C'eſt un pronom qui rappelle *effet.*

Que étant le déterminant, ou terme de l'action de *produit*, eſt après *produit*, dans l'ordre des penſées, & ſelon la conſtruction ſimple : mais la conſtruction uſuelle l'énonce avant *produit ;* parceque le *que* étant un relatif conjonctif, il rapelle *effet*, & joint, *elle produit*, avec *effet.* Or, ce qui joint, doit être entre deux termes. La relation en eſt plus aiſément apperçue, comme nous l'avons déja remarqué.

Voila trois propoſitions grammaticales; mais logiquement, il n'y a là qu'une ſeule propoſition.

Et déchirer un cœur qui l'appelle à ſon aide : ces mots font un ſens total, qui eſt le ſujet de la propoſition logique.

Eſt tout l'effet qu'elle produit : voila un autre ſens total, qui eſt l'attribut. C'eſt ce qu'on dit *de déchirer un cœur.*

Toujours impuiſſante & ſévère,
Elle s'oppoſe à tout, & ne ſurmonte rien:

Il y a encore ici ellipſe, dans le pre-

mier membre de cette phraſe. La conſtruction pleine eſt : *La raiſon eſt toujours impuiſſante & ſévère. Elle s'oppoſe à tout, parcequ'elle eſt ſévère ; & elle ne ſurmonte rien, parcequ'elle eſt impuiſſante.*

Elle s'oppoſe à tout, ce que nous voudrions faire qui nous ſeroit agréable. *Oppoſer, ponere ob, poſer devant, s'oppoſer, oppoſer ſoi, ſe mettre devant comme un obſtacle. Se*, eſt le terme de l'action *d'oppoſer.* La conſtruction uſuelle le met avant ſon verbe, comme *me, te, le, que*, &c. *à tout ;* Cicéron a dit, *Opponere ad.*

Ne ſurmonte rien. Rien, eſt ici le terme de l'action de *ſurmonte. Rien*, eſt toujours accompagné de la négation exprimée ou ſous-entendue. *Rien, nullam rem.*

Sur toutes riens garde ces points. Mehun, au Teſtament : où vous voyez que *ſur toutes riens*, veut dire, ſur toutes choſes.

Sous la garde de votre chien,
Vous devez beaucoup moins redouter la colère

Des loups cruels & raviſſans,
Que, ſous l'autorité d'une telle chimère,
Nous ne devons craindre nos ſens.

Il y a ici ellipſe & ſynthèſe. La ſynthèſe ſe fait lorſque les mots ſe trouvent exprimés ou arrangés ſelon un certain ſens que l'on a dans l'eſprit.

De ce que (*ex eo quod, propterea quod*) vous êtes ſous la garde de votre chien, vous devez redouter la colère des loups cruels & raviſſans, *beaucoup moins ;* au lieu que nous, qui ne ſommes que ſous la garde de la raiſon, qui n'eſt qu'une chimère, nous n'en devons pas craindre nos ſens *beaucoup moins.*

Nous n'en devons pas moins craindre nos ſens : voila la ſynthèſe ou ſyllepſe, qui attire le *ne* dans cette phraſe.

La colère des loups. La poéſie ſe permet cette expreſſion. L'image en eſt plus noble & plus vive. Mais ce n'eſt pas par colère, que les loups & nous mangeons les moutons. Phèdre a dit, *fauce improbâ ;* & la Fontaine a dit, *la faim.*

Beaucoup moins, *multò minus* : c'eſt une expreſſion adverbiale, qui ſert à la comparaiſon, & qui, par conſéquent, demande un corrélatif, *que*, &c. *Beaucoup moins, ſelon un coup moins beau, moins grand.* Voyez ce que nous diſons de *BEAUCOUP*, en parlant de l'article.

Ne vaudroit-il pas mieux vivre, comme vous faites,
Dans une douce oiſiveté.

Voila une propoſition qui fait un ſens incomplet, parceque la corrélative n'eſt pas exprimée : mais elle va l'être dans la période ſuivante, qui a le même tour.

Comme vous faites, eſt une propoſition incidente.

Comme, adverbe. *Quomodo : à la manière que vous le faites.*

Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes,
Dans une heureuſe obſcurité,
Que d'avoir, ſans tranquillité,
Des richeſſes, de la naiſſance,
De l'eſprit & de la beauté.

Il n'y a dans cette période, que deux propoſitions relatives, & une incidente.

Ne

Ne vaudroit-il pas mieux être, comme vous êtes, dans une heureuſe obſcurité : c'eſt la première propoſition relative, avec l'incidente, *comme vous êtes.*

Notre ſyntaxe marque l'interrogation, en mettant les pronoms perſonels après le verbe, même lorſque le nom eſt exprimé. *Le Roi ira-t-il à Fontainebleau ? Aimez-vous la vérité ? Irai-je.*

Voici qu'el eſt le ſujet de cette propoſition. *Il, illud, ceci*, à ſavoir, *être dans une heureuſe obſcurité ;* ſens total énoncé par pluſieurs mots équivalens à un ſeul. Ce ſens total eſt le ſujet de la propoſition.

Ne vaudroit-il pas mieux ? Voila l'attribut, avec le ſigne de l'interrogation. Ce *ne* interrogatif nous vient des Latins, *Egone, adeone, ſuperatne, jamne vides ? Voyez-vous ? Ne voyez-vous pas ?*

Que, quam. C'eſt la conjonction ou particule, qui lie la propoſition ſuivante ; en ſorte que la propoſition précédente & celle qui ſuit, ſont les deux corrélatives de la comparaiſon.

Que la choſe, l'agrément d'avoir, ſans tranquillité, l'abondance des richeſſes, l'avantage de la naiſſance, de l'eſprit & de la beauté. Voila le ſujet de la propoſition corrélative.

Ne vaut, qui eſt ſous-entendu, en eſt l'attribut. *Ne*, parcequ'on a dans l'eſprit, *ne vaut pas tant que votre obſcurité vaut.*

Ces prétendus tréſors, dont on fait vanité,
Valent moins que votre indolence.

Ces prétendus tréſors valent moins; voila une propoſition grammaticale relative.

Que votre indolence ne vaut; voila la corrélative.

Votre indolence n'eſt pas dans le même cas: elle ne vaut pas ce *moins*: elle vaut bien davantage.

Dont on fait vanité, eſt une propoſition incidente: *On fait vanité deſquels*, à cauſe deſquels. On dit, *faire vanité, tirer vanité de, dont*, deſquels. *On fait vanité*: ce mot vanité entre dans la compo-

ſition du verbe, & ne marque pas une telle vanité en particulier ; ainſi il n'y a point d'article.

Ils nous livrent ſans ceſſe à des ſoins criminels.

Ils (ces tréſors, ces avantages) : *Ils* eſt le ſujet.

Livrent nous ſans ceſſe à, &c. c'eſt l'attribut.

A des ſoins criminels ; c'eſt le ſens partitif ; c'eſt-à-dire, que les ſoins auſquels ils nous livrent, ſont du nombre des *ſoins criminels ;* ils en font partie. Ces prétendus avantages nous livrent à certains ſoins, à quelques ſoins, qui ſont de la claſſe *des ſoins criminels.*

Sans ceſſe, façon de parler adverbiale, *ſine ulla intermiſſione.*

Par eux, plus d'un remors nous ronge.

Plus d'un remors, voila le ſujet complexe de la propoſition.

Ronge nous par eux, à l'occaſion de ces tréſors ; c'eſt l'attribut.

Plus d'un remors. Plus, eſt ici le ſubſtantif, & ſignifie *une quantité de remors plus grande que celle d'un ſeul remors.*

Nous voulons les rendre éternels,
Sans ſonger qu'eux & nous paſſerons comme un ſonge.

Nous, eſt le ſujet de la propoſition.

Voulons les rendre éternels, ſans ſonger, &c. c'eſt l'attribut logique.

Voulons, eſt un verbe actif. Quand on veut, on veut quelque choſe ; *les rendre éternels, rendre ces tréſors éternels :* ces mots forment un ſens, qui eſt le terme de l'action de *voulons* : c'eſt la choſe que nous voulons.

Sans ſonger qu'eux & nous paſſerons comme un ſonge.

Sans ſonger. Sans, prépoſition. *Songer*, eſt pris ici ſubſtantivement. C'eſt le complément de la prépoſition *ſans ; ſans la penſée que. Sans ſonger* peut auſſi être regardé comme une propoſition implicite : *ſans que nous ſongions.*

Que, eſt ici une conjonction, qui unit à *ſonger*, la choſe à quoi l'on ne ſonge point.

Eux & nous paſſerons comme un ſonge. Ces mots forment un ſens total, qui exprime la choſe à quoi l'on devroit ſonger. Ce ſens total eſt énoncé dans la forme d'une propoſition ; ce qui eſt ordinaire en toutes les langues. *Je ne ſais qui a fait cela, Neſcio quis fecit ; Quis fecit* eſt le terme ou l'objet de *neſcio : Neſcio hoc*, nempè, *quis fecit.*

Il n'eſt dans ce vaſte univers,
Rien d'aſſuré, rien de ſolide.

Il, illud, nempè, *ceci, à ſavoir, rien d'aſſuré, rien de ſolide.* Quelque *choſe d'aſſuré, quelque choſe de ſolide :* voila le ſujet de la propoſition. *N'eſt* (pas) *dans ce vaſte univers ;* en voila l'attribut. La négation *ne* rend la propoſition négative.

D'aſſuré. Ce mot eſt pris ici ſubſtantivement : *Ne hilum quidem certi. D'aſſuré* eſt encore ici dans un ſens qualificatif, & non dans un ſens individuel ; & c'eſt pour cela qu'il n'eſt précédé que de la prépoſition *de*, ſans article.

Des choſes d'ici bas la Fortune décide,
Selon ſes caprices divers.

La Fortune, ſujet ſimple, terme abſtrait perſonifié : c'eſt le ſujet de la propoſition. Quand nous ne connoiſſons pas la cauſe d'un évènement, notre imagination vient au ſecours de notre eſprit, qui n'aime pas à demeurer dans un état vague & indéterminé. Elle le fixe à des fantômes qu'elle réaliſe, & auſquels elle donne des noms, *Fortune*, *Haſard*, *Bonheur*, *Malheur*.

Décide des choſes d'ici bas, ſelon ſes caprices divers. C'eſt l'attribut complexe.

Des choſes, *de les choſes* : *de* ſignifie ici *touchant*.

D'ici-bas détermine *choſe*. *Ici-bas* eſt pris ſubſtantivement.

Selon ſes caprices divers, eſt une manière de décider. *Selon*, eſt la prépoſition. *Ses caprices divers*, eſt le complément de la prépoſition.

Tout l'effort de notre prudence
Ne peut nous dérober au moindre de ſes coups:

Tout l'effort de notre prudence, voila le

ſujet complexe : *de notre prudence* détermine l'effort, & le rend ſujet complexe. *L'effort de* eſt un individu métaphyſique, & par imitation ; comme un tel homme ne peut, de même *tout l'effort ne peut.*

Ne peut dérober nous ; & ſelon la conſtruction uſuelle, *nous dérober.*

Au moindre, à le moindre ; à, eſt la prépoſition ; *le moindre*, eſt le complément de la prépoſition.

Au moindre de ſes coups ; au moindre coup de ſes coups. De ſes coups, eſt dans le ſens partitif.

Paiſſez, moutons, paiſſez. Sans regle & ſans ſcience,
Malgré la trompeuſe apparence,
Vous êtes plus heureux & plus ſages que nous.

La trompeuſe apparence, eſt ici un individu métaphyſique perſonifié.

Malgré. Ce mot eſt compoſé de l'adjectif *mauvais*, & du ſubſtantif *gré*, qui ſe prend pour *volonté, goût. Avec le mauvais gré de*, en retranchant le *de*, à la manière de nos pères, qui ſupprimoient ſouvent cette prépoſition, comme nous

l'avons obſervé en parlant du raport de détermination. Les anciens diſoient *maugré ;* puis on a dit *malgré. Malgré moi, avec le mauvais gré de moi ; Cum mea mala gratia ; me invito.* Aujourd'hui, on fait de *malgré* une prépoſition. *Malgré la trompeuſe apparence*, qui ne cherche qu'à en impoſer & à nous en faire accroire, vous êtes, au fond & dans la réalité, plus heureux & plus ſages que nous ne le ſommes.

Tel eſt le détail de la conſtruction des mots de cette Idylle. Il n'y a point d'ouvrage, en quelque langue que ce puiſſe être, qu'on ne pût réduire aux principes que je viens d'expoſer, pourvu que l'on connût les ſignes des raports des mots en cette langue, & ce qu'il y a d'arbitraire, qui la diſtingue des autres.

Au reſte, ſi les obſervations que j'ai faites paroiſſent trop métaphyſiques à quelques perſonnes, peu accoutumées peut-être à réfléchir ſur ce qui ſe paſſe en elles-mêmes ; je les prie de conſidérer qu'on

ne ſauroit traiter raiſonnablement de ce qui concerne les mots, que ce ne ſoit relativement à la forme que l'on donne à la penſée, & à l'analyſe que l'on eſt obligé d'en faire par la néceſſité de l'élocution, c'eſt-à-dire, pour la faire paſſer dans l'eſprit des autres; & dès-lors on ſe trouve dans le pays de la Métaphyſique. Je n'ai donc pas été chercher de la Métaphyſique, pour en amener dans une contrée étrangère : je n'ai fait que montrer ce qui eſt dans l'eſprit, relativement au diſcours & à la néceſſité de l'élocution. C'eſt ainſi que l'anatomiſte montre les parties du corps humain, ſans y en ajouter de nouvelles. Tout ce qu'on dit des mots, qui n'a pas une relation directe avec la penſée, ou avec la forme de la penſée ; tout cela, dis-je, n'excite aucune idée nette dans l'eſprit. On doit connoître la raiſon des règles de l'élocution, c'eſt-à-dire, de l'art de parler & d'écrire, afin d'éviter les fautes de conſtruction, & pour acquérir l'habitude de s'énoncer avec une exactitude rai-

ſonnable qui ne contraigne point le génie.

Il eſt vrai que l'imagination auroit été plus agréablement amuſée, par quelques réflexions ſur la ſimplicité & la vérité des images, auſſi bien que ſur les expreſſions fines & naïves, par leſquelles cette illuſtre Dame peint ſi bien le ſentiment.

Mais, comme la *conſtruction ſimple* & néceſſaire, eſt la baſe & le fondement de toute *conſtruction uſuelle & élégante ;* que les penſées les plus ſublimes, auſſi-bien que les plus ſimples, perdent leur prix, quand elles ſont énoncées par des phraſes irrégulières ; & que d'ailleurs le public eſt moins riche en obſervations ſur cette *conſtruction* fondamentale, j'ai cru qu'après avoir tâché d'en développer les véritables principes, il ne ſeroit pas inutile d'en faire l'application ſur un ouvrage auſſi connu & auſſi généralement eſtimé que l'eſt l'Idylle des *Moutons* de Madame Deshoulières.

Obſervations ſur ce que les Grammairiens appellent DISCONVENANCE.

ON ſe ſert du terme de *Diſconvenance*, pour déſigner des mots qui compoſent les divers membres d'une période, lorſque ces mots ne conviennent pas entr'eux, ſoit parcequ'ils ſont conſtruits contre l'analogie, ou parcequ'ils raſſemblent des idées diſparates, entre leſquelles l'eſprit apperçoit de l'oppoſition, ou ne voit aucun raport. Il ſemble qu'on tourne d'abord l'eſprit d'un certain côté, & que lorſqu'il croit pourſuivre la même route, il ſe ſent tout-d'un-coup tranſporté dans un autre chemin. Ce que je veux dire s'entendra mieux par des exemples.

Un de nos Auteurs a dit que, *Notre réputation ne dépend pas des louanges qu'on nous donne, mais des actions louables que nous faiſons.*

Il y a diſconvenance entre les deux membres de cette période, en ce que le premier préſente d'abord un ſens négatif, *ne dé-*

pend pas ; & dans le ſecond membre, on ſous-entend le même verbe dans un ſens affirmatif. Il faloit dire, *Notre réputation dépend , non des louanges qu'on nous donne , mais des actions louables que nous faiſons.*

Nos Grammairiens ſoutiennent , que lorſque dans le premier membre d'une période, on a exprimé un adjectif, auquel on a donné, ou le genre maſculin, ou le féminin, on ne doit pas dans le ſecond membre ſous-entendre cet adjectif en un autre genre , comme dans ce vers de Racine :

Sa réponſe eſt dictée , & même ſon ſilence.

Les oreilles & les imaginations délicates veulent qu'en ces occaſions, l'Ellipſe ſoit préciſément du même mot au même genre ; autrement, ce ſeroit un mot différent.

Les adjectifs qui ont la même terminaiſon au maſculin & au féminin, *ſage , fidèle , volage* , ne ſont pas expoſés à cette diſconvenance.

Voici une diſconvenance de temps. *Il*

regarde votre malheur, comme une punition du peu de complaiſance que vous avez eue pour lui, dans le temps qu'il vous pria, &c. Il faloit dire, *que vous eutes pour lui, dans le temps qu'il vous pria.*

On dit fort bien : *Les nouveaux philoſophes diſent que la couleur* eſt *un ſentiment de l'ame :* mais il faut dire, *les nouveaux philoſophes veulent que la couleur* ſoit *un ſentiment de l'ame.*

On dit, *Je crois, je ſoutiens, j'aſſure, que vous* êtes *ſavant :* mais il faut dire, *je veux, je ſouhaite, je deſire, que vous* ſoyez *ſavant.*

Une diſconvenance bien ſenſible, eſt celle qui ſe trouve aſſez ſouvent dans les mots d'une métaphore. Les expreſſions métaphoriques doivent être liées entr'elles de la même manière qu'elles le ſeroient dans le ſens propre. On a reproché à Malherbe d'avoir dit :

Prends ta foudre, Louis, & va comme un lion.

Il faloit dire, *comme Jupiter.* Il y a diſconvenance entre *foudre* & *lion.*

Dans les premières éditions du Cid ; Chimène disoit :

Malgré des feux si beaux, qui rompent ma colère.

Feux & *rompre* ne vont point ensemble : c'est une disconvenance, comme l'Académie l'a remarqué.

Ecorce se dit fort bien dans un sens métaphorique, pour *les dehors, l'apparence* des choses. Ainsi, l'on dit que *les ignorans s'arrêtent à l'écorce ; qu'ils s'amusent à l'écorce.* Ces verbes conviennent fort bien avec *écorce* pris au propre. Mais on ne diroit pas au propre, *fondre l'écorce : Fondre* se dit de la glace ou du métal. J'avoue que *fondre l'écorce* m'a paru une expression trop hardie dans une Ode de Rousseau :

Et les jeunes zéphirs, par leurs chaudes haleines,
Ont fondu l'écorce *des eaux.*

Livre III. Ode VI.

Il y a un grand nombre d'exemples de disconvenances de mots, dans nos meilleurs écrivains, parceque, dans la chaleur de la composition, on est plus occupé des

penſées, qu'on ne l'eſt des mots qui ſervent à énoncer les penſées.

On doit encore éviter les diſconvenances dans le ſtyle ; comme, lorſque traitant un ſujet grave, on ſe ſert de termes bas, ou qui ne conviennent qu'au ſtyle ſimple. Il y a auſſi des diſconvenances dans les penſées, dans les geſtes, &c.

Singula quæque locum teneant ſortita decenter.
Ut ridentibus arrident, ita flentibus adſunt
Humani vultus. Si vis me flere, dolendum eſt
Primùm ipſe tibi, &c. (1)

Des mots explétifs.

Le mot *explétif*, vient du latin, *explere*, remplir. En effet, les mots explétifs ne ſervent, comme les interjections, qu'à remplir le diſcours, & n'entrent pour rien dans la conſtruction de la phraſe, dont on entend également le ſens, ſoit que le mot *explétif* ſoit énoncé, ou qu'il ne le ſoit pas.

Notre *moi* & notre *vous* ſont quelquefois explétifs dans le ſtyle familier. On ſe

(1) Horace, *de Arte poëtica.*

ſert de *moi*, quand on parle à l'impératif & au préſent. On ſe ſert de *vous*, dans les narrations. Tartuffe, dans Molière, *acte* III, *ſcene* 2, voyant Dorine, dont la gorge ne lui paroiſſoit pas aſſez couverte, tire un mouchoir de ſa poche, & lui dit:

. . . . . *Ah! mon Dieu, je vous prie,*
Avant que de parler, prenez-moi *ce mouchoir.*

& Marot a dit:

Faites-les-moi *les plus laids que l'on puiſſe:*
Pochez cet œil, feſſez-moi *cette cuiſſe.*

En ſorte que, lorſque je lis dans Térence (1), *fac me ut ſciam*, je ſuis fort tenté de croire que ce *me* eſt explétif en latin, comme notre *moi* en françois.

On a auſſi pluſieurs exemples du *vous* explétif, dans les façons de parler familières: *Il* vous *la prend & l'emporte*, &c. Notre *même* eſt ſouvent explétif: *Le Roi y eſt venu lui*-même: *J'irai moi*-même. Ce *même* n'ajoute rien à la valeur du mot *Roi*, ni à celle de *je*.

(1) Heaut. *act.* I. *ſcen.* IV. *v.* 32.

Au

Au troiſième livre de l'Enéide, *v.* 632 Achéménide dit qu'il a vu *lui-même* le cyclope ſe ſaiſir de deux autres compagnons d'Ulyſſe, & les dévorer :

Vidi ego-met *duo de numero*, &c.

Où vous voyez qu'après *vidi* & après *ego*, la particule *met* n'ajoute rien au ſens. Ainſi *met* eſt une particule explétive, dont il y a pluſieurs exemples : *Ego*-met *narrabo* (1) : *Suſcipe me*-met *totum*, dit Vatinius à Cicéron, en le priant de le recevoir tout entier ſous ſa protection. C'eſt ainſi qu'on lit dans les manuſcrits.

La ſyllabe *er*, ajoutée à l'infinitif paſſif d'un verbe latin, eſt explétive, puiſqu'elle n'indique ni temps, ni perſonne, ni aucun autre accident particulier du verbe. Il eſt vrai qu'en vers elle ſert à *abrévier l'i* de l'infinitif, & à fournir une dactyle au Poète. C'eſt la raiſon qu'en donne Servius, ſur ce vers de Virgile, Ænéide, *livre* III, *v.* 493.

(1) Térence, *Adelp. act.* IV, *ſcen*, III, *v.* 13.

Dulce caput, magicas invitam accingi-er artes.

Accingier, id eſt præparari, dit Servius. *ACCINGIER autem, ut ad infinitum modum* et *addatur, ratio efficit metri. Nam cùm in eo ACCINGI ultima ſit longa, addita* ER *ſyllaba, brevis fit.* Mais, ce qui eſt remarquable, & ce qui nous autoriſe à regarder cette ſyllabe comme explétive, c'eſt qu'on en trouve auſſi des exemples en proſe. *Vatinius cliens pro ſe cauſam DICIER vult.* (1) Quand on ajoute ainſi quelque ſyllabe à la fin d'un mot, les Grammairiens diſent que c'eſt une figure qu'on appelle *Paragoge.*

Parmi nous, dit M. l'Abbé Regnier (2), il y a auſſi des particules explétives. Par exemple, les pronoms *me, te, ſe,* joints à la particule *en,* comme quand on dit, *Je m'en retourne* : *Il s'en va.* Les pronoms *moi, toi, lui,* employés par répétition : *S'il ne veut pas vous le dire, je vous le*

(1) *Apud* Cicéron. lib. V. *ad famil.* epiſt. ix.
(2) *Grammaire,* pag. 565, *in*-4.

dirai, moi ; *Il ne m'appartient pas*, à moi, *de me mêler de vos affaires : Il lui appartient bien*, à lui, *de parler comme il fait.*

Ces mots, *enfin*, *ſeulement*, *à tout haſard*, *après tout*, & quelques autres, ne doivent ſouvent être regardés que comme des mots explétifs & ſurabondans ; c'eſt-à-dire, des mots qui ne contribuent en rien à la conſtruction ni au ſens de la propoſition ; mais ils ont deux ſervices.

I. Nous avons remarqué ailleurs, que les langues ſe ſont formées, par uſage, & comme par une eſpèce d'inſtinct, & non après une délibération raiſonnée de tout un peuple. Ainſi, quand certaines façons de parler ont été autoriſées par une langue pratique, & qu'elles ſont reçues parmi les honnêtes gens de la nation, nous devons les admettre, quoiqu'elles nous paroiſſent compoſées de mots rédondans & combinés d'une manière qui ne nous paroît pas régulière.

Avons-nous à traduire ces deux mots

d'Horace, *ſunt quos*, &c. au lieu de dire, *quelques-uns ſont, qui*, &c. nous devons dire, *il y en a qui*, &c. ou prendre quelqu'autre tour qui ſoit en uſage parmi nous.

L'Académie Françoiſe a remarqué, que dans cette phraſe : *C'eſt une affaire où il y va du ſalut de l'état*, la particule *y* paroît inutile, puiſque *où* ſuffit pour le ſens. *Mais*, dit l'Académie (1), *ce ſont là des formules dont on ne peut rien ôter.* La particule *ne* eſt auſſi fort ſouvent explétive, & ne doit pas pour cela être retranchée. *J'ai affaire, & je* ne *veux pas qu'on vienne m'interrompre : Je crains pourtant que vous* ne *veniez.* Que fait-là ce *ne* ? c'eſt votre venue que je crains : je devrois donc dire ſimplement, *je crains que vous veniez. Non*, dit l'Académie. *Il eſt certain*, ajoute-t-elle, auſſi bien que Vaugelas, Bouhours, &c. *qu'avec* craindre, empêcher, *& quelques autres verbes, il faut né-*

(1) *Remarques & déciſions de l'Académie Françoiſe.* Chez Coignard, 1698.

ceſſairement ajouter la négative ne. *J'empêcherai bien que vous* ne *ſoyez du nombre*, &c.

C'eſt la penſée habituelle de celui qui parle, qui attire cette négation. *Je ne veux pas que vous veniez : Je crains en ſouhaitant que vous ne veniez pas.* Mon eſprit tourné vers la négation, la met dans le diſcours. Voyez ce que nous avons dit de la *ſyllepſe* & de l'*attraction*, dans l'article de la Conſtruction.

Ainſi, le premier ſervice des particules explétives, c'eſt d'entrer dans certaines façons de parler conſacrées par l'uſage.

II. Le ſecond ſervice, & le plus raiſonnable, c'eſt de répondre au ſentiment intérieur dont on eſt affecté, & de donner ainſi plus de force & d'énergie à l'expreſſion. L'intelligence eſt prompte : elle n'a qu'un inſtant. Mais le ſentiment eſt plus durable : il nous affecte ; & c'eſt dans le temps que dure cette affection, que nous laiſſons échaper les interjections, & que nous prononçons les mots explétifs, qui

ſont une ſorte d'interjection, puiſqu'ils ſont un effet du ſentiment.

C'eſt à vous à ſortir, vous qui parlez (1).

Vous qui parlez, eſt une phraſe explétive, qui donne plus de force au diſcours.

Je l'ai vu, *dis-je*, vu, *de mes propres ieux* vu,
Ce qu'on appelle vu (2).
Et je ne puis du tout *me mettre dans l'eſprit,*
Qu'il ait oſé tenter les choſes que l'on dit.

Ces mots, *vu de mes ieux, du tout*; ſont explétifs, & ne ſervent qu'à mieux aſſurer ce que l'on dit. *Je ne parle pas ſur le témoignage d'un autre; Je l'ai vu moi-même; je l'ai entendu de mes propres oreilles:* & dans Virgile, au neuvième livre de l'*Enéide*, vers 457:

Me me *adſum qui feci: in me convertite ferrum.*

Ces deux premiers *me* ne ſont là que par énergie, & par ſentiment. *Elocutio eſt dolore turbati*, dit Servius.

(1) Molière.
(2) Idem. *Tartuffe, act.* V. *ſcen.* 3.

DE L'ARTICLE.

LE mot article, vient du latin *articulus*, diminutif de *artus*, membre, parceque dans le ſens propre on entend par *article* les jointures des os du corps des animaux, unies de différentes manières, & ſelon les divers mouvemens qui leur ſont propres; de-là, par métaphore & par extenſion, on a donné divers ſens à ce mot.

Les Grammairiens ont appellé *articles*, certains petits mots qui ne ſignifient rien de phyſique, qui ſont identifiés avec ceux devant leſquels on les place, & les font prendre dans une acception particulière. Par exemple, *Le roi aime le peuple;* le premier *le* ne préſente qu'une même idée avec *roi;* mais il m'indique un roi particulier que les circonſtances du pays où je ſuis, ou du pays dont on parle, me font entendre. L'autre *le* qui précède *peuple*, fait auſſi le même effet à l'égard de *peuple;*

& de plus *le peuple* étant placé après *aime*, cette poſition fait connoître que le peuple eſt le terme ou l'objet du ſentiment que l'on attribue au roi.

Les *articles* ne ſignifient point des choſes ni des qualités ſeulement : ils indiquent à l'eſprit le mot qu'ils précèdent, & le font conſidérer comme un objet tel, que ſans l'article, cet objet ſeroit regardé ſous un autre point de vue : ce qui s'entendra mieux dans la ſuite, ſur-tout par les exemples.

Les mots que les Grammairiens appellent articles, n'ont pas toujours dans les autres langues des équivalens qui y aient le même uſage. Les Grecs mettent ſouvent leurs articles devant les noms propres, tels que *Philippe*, *Alexandre*, *Céſar*, &c. Nous ne mettons point l'article devant ces mots-là. Enfin, il y a des langues qui ont des articles, & d'autres qui n'en ont point.

Les Latins faiſoient un uſage ſi fréquent de leur adjectif démonſtratif, *ille*, *illa*, *illud*, qu'il y a lieu de croire que c'eſt de

ces mots que viennent notre *le* & notre *la*. *Ille ego ; Mulier illa : Hic illa parva Petilia Philoctetæ* (1). *C'eſt là que la petite ville de Pétilie fut bâtie par Philoctéte. Auſoniæ pars illa procul quam pandit Apollo.* (2). Pétrone faiſant parler un guerrier qui ſe plaignoit de ce que ſon bras étoit devenu paralytique, lui fait dire : *Funerata eſt pars illa corporis mei, quâ quondam Achilles eram : Il eſt mort, ce bras, par lequel j'étois autrefois un Achille. Ille Deum pater. Quiſquis fuit ille Deorum.* Ovid.

Il y a un grand nombre d'exemples de cet uſage que les Latins faiſoient de leur *ille, illa, illud*, ſur-tout dans les comiques, dans Phédre, & dans les auteurs de la baſſe latinité. C'eſt de la dernière ſyllabe de ce mot *ille*, quand il n'eſt pas employé comme pronom, & qu'il n'eſt qu'un ſimple adjectif indicatif, que vient notre article *le* : à l'égard de notre article *la*,

(1) Virgile, *Æncid.* l. 3. v. 401.
(2) Ibid. *v.* 479.

il vient du féminin *illa*. La première ſyllabe du maſculin *ille* a donné lieu à notre pronom *il*, dont nous faiſons uſage avec les verbes. *Ille affirmat. Ille fecit. Ingenio vires ille dat, ille rapit.* A l'égard de *elle*, il vient de *illa. Illa veretur.*

Dans preſque toutes les langues vulgaires, les peuples, ſoit à l'exemple des Grecs, ſoit plutôt par une pareille diſpoſition d'eſprit, ſe ſont fait de ces prépoſitifs qu'on appelle *articles*. Nous nous arrêterons principalement à l'*article* françois.

Tout prépoſitif n'eſt pas appellé *article*. *Ce, ces ; cet, cette ; ceci, cela ; celui, celle ; ceux, celles ; celui-ci, celui-là ; celles-ci, celles-là ; certain, quelque, tout, chaque, nul, aucun, mon, ma, mes*, &c. ne ſont que des adjectifs métaphyſiques. Ils précèdent toujours leurs ſubſtantifs : & puiſqu'ils ne ſervent qu'à leur donner une qualification métaphyſique, je ne ſais pourquoi on les met dans la claſſe des pronoms. Quoi qu'il en ſoit, on ne donne pas le nom d'*article* à ces adjectifs : ce ſont ſpé-

cialement ces trois mots, *le*, *la*, *les*, que nos Grammairiens nomment *articles*, peut-être parceque ces mots ſont d'un uſage plus fréquent. Avant que d'en parler plus en détail, obſervons que :

1.° Nous nous ſervons de *le* devant les noms maſculins au ſingulier, *le roi*, *le jour*. 2.° Nous employons *la* devant les noms féminins au ſingulier, *la reine*, *la nuit*. 3.° La lettre *s*, qui, ſelon l'analogie de la langue, marque le plurier, quand elle eſt ajoutée au ſingulier, a formé *les*, du ſingulier *le*. *Les* ſert également pour les deux genres, *les rois*, *les reines*, *les jours*, *les nuits*. 4.° *Le*, *la*, *les*, ſont les trois articles ſimples ; mais ils entrent auſſi en compoſition avec la prépoſition *à*, & avec la propoſition *de*. Alors ils forment les quatre articles compoſés, *au*, *aux*, *du*, *des*.

Au eſt compoſé de la prépoſition *à*, & de l'article *le* ; en ſorte que *au* eſt autant que *à le*. Nos pères diſoient *al*, *al tems Innocent III* : c'eſt-à-dire, Au temps d'In-

nocent III. *L'apoſtoile manda al prodome*, &c. Le pape envoya au prud'homme (1). *Mainte lerme i fu plorée de pitié al départir* (2). Vigenere traduit : *Maintes larmes furent plorées à leur département, & au prendre congé.* C'eſt le ſon obſcur de l'e muet de l'article ſimple *le*, & le changement aſſez commun en notre langue de *l* en *u*, comme *mal*, *maux* ; *cheval*, *chevaux* ; *altus*, *haut* ; *alnus*, *aulne* (arbre ;) *alna*, *aune* (meſure ;) *alter*, *autre*, qui ont fait dire *au*, au lieu de *à le*, ou de *al.* Ce n'eſt que quand les noms maſculins commencent par une conſonne ou une voyelle aſpirée, que l'on ſe ſert de *au*, au lieu de *à le.* Car ſi le nom maſculin commence par une voyelle, alors on ne fait point de contraction, la prépoſition *à* & l'article *le* demeurent chacun dans leur entier. Ainſi, quoiqu'on diſe *le cœur*, *au cœur*, on dit *l'eſprit*, *à l'eſprit* ; *le père*,

(1) Villehardouin, *liv.* 1, *p.* 1.
(2) *Ibid. pag.* 16.

au père ; & on dit *l'enfant, à l'enfant ;* on dit *le plomb, au plomb ;* & on dit *l'or, à l'or ; l'argent, à l'argent.* Car quand le ſubſtantif commence par une voyelle, l'*e* muet de *le* s'élide avec cette voyelle. Ainſi la raiſon qui a donné lieu à la contraction *au* ne ſubſiſte plus ; & d'ailleurs, il ſe feroit un bâillement déſagréable ſi l'on diſoit *au eſprit, au argent, au enfant,* &c. Si le nom eſt féminin, n'y ayant point d'*e* muet dans l'article *la,* on ne peut plus en faire *au ;* ainſi l'on conſerve alors la prépoſition & l'article, *la raiſon, à la raiſon ; la vertu, à la vertu.*

Aux ſert au plurier pour les deux genres. C'eſt une contraction pour *à les, aux hommes, aux femmes ; aux rois, aux reines,* pour *à les hommes, à les femmes ; à les rois, à les reines,* &c.

Du eſt encore une contraction pour *de le.* C'eſt le ſon obſcur des deux *e* muets de ſuite *de le,* qui a amené la contraction *du.* Autrefois on diſoit *del : La fin del conſeil ſi fu tels : L'arrêté du conſeil fut,*

&c. (1) *Gervaiſe del Châtel, Gervais du Caſtel.* On dit donc *du bien, & du mal,* pour *de le bien, de le mal,* & ainſi de tous les noms maſculins qui commencent par une conſonne : car ſi le nom commence par une voyelle, ou qu'il ſoit du genre féminin, alors on revient à la ſimplicité de la prépoſition, & à celle de l'article qui convient au genre du nom. Ainſi on dit, *de l'eſprit, de la vertu, de la peine.* Par-là on évite le bâillement : c'eſt la même raiſon que l'on a marquée ſur *au.*

Enfin, *des* ſert pour les deux genres au plurier, & ſe dit pour *de les, des rois, des reines.*

Nos enfans, qui commencent à parler, s'énoncent d'abord ſans contraction. Ils diſent *de le pain, de le vin.* Tel eſt encore l'uſage dans preſque toutes nos provinces limitrophes, ſur-tout parmi le peuple. C'eſt peut-être ce qui a donné lieu aux premières obſervations que nos Grammairiens ont faites de ces contractions.

(1) Villehardouin, *lib. 7, pag.* 107.

Les Italiens ont un plus grand nombre de prépoſitions qui ſe contractent avec leurs articles.

Mais les Anglois, qui ont comme nous des prépoſitions & des articles, ne font pas ces contractions. Ainſi ils diſent *of the*, *de le*, où nous diſons *du*; *the king*, *le roi*; *of the king*, *de le roi*, & en françois *du roi*: *of the queen*, *de la reine*; *to the king*, *à le roi*, *au roi*; *to the queen*, *à la reine*. Cette remarque n'eſt pas de ſimple curioſité. Il eſt important, pour rendre raiſon de la conſtruction, de ſéparer la prépoſition de l'article, quand ils ſont l'un & l'autre en compoſition. Par exemple, ſi je veux rendre raiſon de cette façon de parler, *du pain ſuffit*; je commence à dire *de le pain*. Alors la prépoſition *de*, qui eſt ici une prépoſition extractive, & qui comme toutes les autres prépoſitions doit être entre deux termes, cette prépoſition, dis-je, me fait connoître qu'il y a ici une ellipſe.

Phédre, dans la fable *de la Vipère & de la Lime*, pour dire que cette vipère

cherchoit dequoi manger, dit : *Hæc, quùm tentaret ſi qua res eſſet cibi :* où vous voyez que *aliqua res cibi*, fait connoître par analogie, que *dupain*, c'eſt *aliqua res panis, paululum panis ; quelque choſe, une partie, une portion du pain.* C'eſt ainſi que les Anglois, pour dire, *Donnez-moi du pain*, diſent *Give me ſome breád, Donnez-moi quelque pain :* & pour dire, *J'ai vu des hommes, I have ſeen ſome men ;* mot à mot, *J'ai vu quelques hommes ; à des médecins, to ſome phyſicians, à quelques médecins.*

L'uſage de ſous-entendre ainſi quelque nom générique devant *de, du, des*, qui commencent une phraſe, n'étoit pas inconnu aux Latins. Lentulus écrit à Cicéron de s'intéreſſer à ſa gloire ; de faire valoir dans le ſénat & ailleurs, tout ce qui pouroit lui faire honneur : *De noſtra dignitate velim tibi ut ſemper curæ ſit* (1). Il eſt évident que *de noſtra dignitate*, ne

(1) Cicéron, *Epiſt.* lib. 12. *ep.* 14.

peut

peut être le nominatif de *curæ ſit.* Cependant ce verbe *ſit* étant à un mode fini, doit avoir un nominatif. Ainſi Lentulus avoit dans l'eſprit, *ratio*, ou *ſermo de noſtra dignitate*, *l'intérêt de ma gloire.* Et quand même on ne trouveroit pas en ces occaſions de mot convenable à ſuppléer, l'eſprit n'en ſeroit pas moins occupé d'une idée que les mots énoncés dans la phraſe réveillent, mais qu'ils n'expriment point. Telle eſt l'analogie, tel eſt l'ordre de l'analyſe de l'énonciation. Ainſi nos Grammairiens manquent d'exactitude, quand ils diſent que la prépoſition dont nous parlons *ſert à marquer le nominatif, lorſqu'on ne veut que déſigner une partie de la choſe* (1). Ils ne prennent pas garde que les prépoſitions ne ſauroient entrer dans le diſcours ſans marquer un raport ou relation entre deux termes, entre un mot & un mot. Par exemple, la prépoſition *pour*

(1) *Grammaire* de Regnier, *pag.* 170; de Reſtaut, *pag.* 75 & 418.

marque un motif, une fin, une raiſon : mais enſuite il faut énoncer l'objet qui eſt le terme de ce motif ; & c'eſt ce qu'on appelle *le complément de la propoſition*. Par exemple, *Il travaille pour la patrie*, *la patrie* eſt le complément de *pour*, c'eſt le mot qui détermine *pour*. Ces deux mots, *pour la patrie*, font un ſens particulier qui a raport à *travaille ;* & ce dernier au ſujet de la propoſition, *le roi travaille pour la patrie*. Il en eſt de même des prépoſitions *de* & *a : Le livre de Pierre eſt beau. Pierre* eſt le complément de *de ;* & ces deux mots, *de Pierre* ſe raportent à *livre*, qu'ils déterminent : c'eſt-à-dire, qu'ils donnent à ce mot le ſens particulier qu'il a dans l'eſprit, & qui dans l'énonciation le rend ſujet de l'attribut qui le ſuit. C'eſt de ce *livre* que je dis qu'il eſt *beau*.

A eſt auſſi une prépoſition, qui entr'autres uſages, marque un raport d'attribution : *Donner ſon cœur à Dieu : Parler à quelqu'un : Dire ſa penſée à ſon ami.*

Cependant, communément nos Gram-

mairiens ne regardent ces deux mots (*de* & *à*) que comme des particules, qui ſervent, diſent-ils, à décliner nos noms. L'une eſt, dit-on, la marque du génitif, & l'autre, celle du datif. Mais, n'eſt-il pas plus ſimple, & plus analogue au procédé des langues, dont les noms ne changent point leur dernière ſyllabe, de n'y admettre ni cas, ni déclinaiſons, & d'obſerver ſeulement comment ces langues énoncent les mêmes vues de l'eſprit, que les Latins font connoître par la différence des terminaiſons? Tout cela ſe fait ou par la place du mot, ou par le ſecours des prépoſitions.

Les Latins n'ont que ſix cas; cependant il y a bien plus de raports à marquer : ce plus, ils l'énoncent par le ſecours de leurs prépoſitions. Hé bien, quand la place du mot ne peut pas nous ſervir à faire connoître le raport que nous avons à marquer, nous faiſons alors ce que les Latins faiſoient au défaut d'une déſinence ou terminaiſon particulière. Comme nous n'avons point de terminaiſon deſtinée à marquer le gé-

nitif, nous avons recours à une prépoſition. Il en eſt de même du raport d'attribution : nous le marquons par la prépoſition *à*, ou par la prépoſition *pour*, & même par quelques autres ; & les Latins marquoient ce raport par une terminaiſon particulière, qui faiſoit dire que le mot étoit alors au datif.

Nos Grammairiens ne nous donnent que ſix cas, ſans doute parceque les Latins n'en ont que ſix. Notre accuſatif, dit-on, eſt toujours ſemblable au nominatif. Hé, y a-t-il autre choſe qui les diſtingue, ſinon la place ? l'un ſe met devant, & l'autre après : dans l'une & dans l'autre occaſion, le nom n'eſt qu'une ſimple dénomination. Le génitif, ſelon nos Grammaires, eſt auſſi toujours ſemblable à l'ablatif. Le datif a le privilége d'être ſeul avec le prétendu article *à*. Mais *de* & *à* ont toujours un complément, comme les autres prépoſitions, & ont également des raports particuliers à marquer. Par conſéquent, ſi *de* & *à* ſont des cas, *ſur*, *par*, *pour*, *ſous*, *dans*,

avec, & les autres prépoſitions, devroient en faire auſſi. Il n'y a que le nombre déterminé des ſix cas latins, qui s'y oppoſe. Ce que je veux dire eſt encore plus ſenſible en italien. On trouvera dans la Grammaire de Buommatéi, la plus eſtimée pour la langue italienne, un grand nombre d'exemples qui prouvent, que *di*, *à*, *da*, qui ſervent à former ce qu'on appelle *cas*, ne ſont que des prépoſitions jointes à l'article, & qu'il y a beaucoup d'autres prépoſitions qui ſe joignent aux mots, comme celles-là.

Mais pour ſe convaincre que notre *de* & notre *à* ne ſont que des prépoſitions, il faut encore obſerver qu'elles viennent, l'une de la prépoſition latine *de*, & l'autre de *ad*, ou *à*.

Les Latins ont fait de leur prépoſition *de* le même uſage que nous faiſons de notre *de*. Or ſi en latin *de* eſt toujours prépoſition, le *de* françois doit l'être auſſi toujours.

1.° Le premier uſage de cette prépoſition eſt de marquer l'extraction, c'eſt-à-

dire, d'où une choſe eſt tirée, d'où elle vient, d'où elle a pris ſon nom. Ainſi nous diſons, *Un temple de marbre, un pont de pierres, un homme du peuple, les femmes de notre ſiècle.*

2.° Et par extenſion, cette prépoſition ſert à marquer la propriété : *Le livre de Pierre*, c'eſt-à-dire, *le livre tiré d'entre les choſes qui appartiennent à Pierre.*

C'eſt ſelon ces acceptions, que les Latins ont dit, *Templum de marmore ponam* (1). *Je ferai bâtir un temple de marbre. Fuit in tectis de marmore templum* (2). *Il y avoit dans ſon palais un temple de marbre.*

> ..... *Solido de marmore templa*
> *Inſtituam, feſtoſque dies de nomine Phœbi* (3).

Je ferai bâtir des temples de marbre, & j'établirai des fêtes, du nom de Phébus, en l'honneur de Phébus.

Les Latins, au lieu de l'adjectif, ſe ſont

---

(1) Virgile, *Georg.* l. III. v. 13.
(2) *Æn.* IV, *v.* 457.
(3) *Æn.* VI, *v.* 70.

ſouvent ſervi de la prépoſition *de* ſuivie du nom ; ainſi *de marmore* eſt équivalent à *marmoreum.* On pouroit en raporter un très-grand nombre d'exemples.

3.° *De* ſe prend auſſi en latin & en françois pour *pendant. De die, de nocte* ; *De jour, de nuit.*

4.° *De* pour *touchant, au regard de. Si res de amore meo ſecundæ eſſent :* ſi les affaires de mon amour alloient bien (1). *Legati de pace :* des envoyés touchant la paix, pour parler de paix. *De captivis commutandis :* pour l'échange des priſoniers.

5.° *De, à cauſe de, pour : Nos amas de fidicinâ iſtac :* vous m'aimez à cauſe de cette muſicienne. *Lætus de amica :* il eſt gai à cauſe de ſa maîtreſſe. *Rapto de fratre dolentis :* inconſolable de la mort de ſon frère. *Accuſare, arguere de :* accuſer, reprendre de.

6.° Enfin, cette prépoſition ſert à for-

(1) Térence.

mer des façons de parler adverbiales. *De integro*, de nouveau. *De industria*, de propos délibéré, à dessein.

Si nous passions aux auteurs de la basse latinité, nous trouverions encore un plus grand nombre d'exemples. *De cœlis Deus*, Dieu des Cieux. *Pannus de lana*, un drap, une étoffe de laine.

Ainsi l'usage que les Latins ont fait de cette prépositon a donné lieu à celui que nous en faisons. Les autorités que je viens de raporter doivent suffire, ce me semble, pour détruire le préjugé répandu dans toutes nos Grammaires, que notre *de* est la marque du génitif. Mais, encore un coup, puisqu'en latin, *Templum de marmore; primus de plebe; rabula de foro; declamator de ludo; homo de schola; mulieres de nostro sæculo, quæ sponte peccant; reliquum de ratiuncula; pannus de lana; de* n'est qu'une prépositon avec son complément à l'ablatif, pourquoi ce même *de* passant dans la langue françoise avec un pareil complément, se trouveroit-il trans-

formé en particule, & pourquoi ce complément, qui eſt à l'ablatif en latin, ſe trouveroit-il au génitif en françois?

Il n'y eſt ni au génitif, ni à l'ablatif. Nous n'avons point de cas proprement dits en françois. Nous ne faiſons que nommer: & à l'égard des raports ou vues différentes ſous leſquels nous conſidérons les mots, nous marquons ces vues, ou par la place du mot; ou par le ſecours de quelque prépoſition.

La prépoſition *de* eſt employée le plus ſouvent à la qualification & à la détermination: c'eſt-à-dire, qu'elle ſert à mettre en raport le mot qui qualifie avec celui qui eſt qualifié. *Un palais de roi, un courage de héros.*

Lorſqu'il n'y a que la ſimple prépoſition *de*, ſans l'article, la prépoſition & ſon complément ſont pris adjectivement. *Un palais de roi*, eſt équivalent à *un palais royal; une valeur de héros* équivaut à *une valeur héroïque.* C'eſt un ſens ſpécifique ou de ſorte. Mais quand il y a un

ſens individuel ou perſonnel, ſoit univerſel, ſoit ſingulier, c'eſt-à-dire, quand on veut parler de tous les rois perſonnellement, comme ſi l'on diſoit *l'intérêt des rois*, ou de quelque roi particulier, *la gloire du roi, la valeur du héros que j'aime*, alors on ajoute l'article à la prépoſition : car *des rois*, c'eſt *de les rois*; & *du héros*, c'eſt *de le héros*.

A l'égard de notre *à*, il vient le plus ſouvent de la prépoſition latine *ad*, dont les Italiens ſe ſervent encore aujourd'hui devant une voyelle : *ad uomo d'intellecto*, à un homme d'eſprit : *ad uno ad uno*, un à un. Les Latins diſoient également *loqui alicui* & *loqui ad aliquem : afferre aliquid alicui*, ou *ad aliquem*. Parler *à* quelqu'un : apporter quelque choſe *à* quelqu'un. Si de ces deux manières de s'exprimer, nous avons choiſi celle qui s'énonce par la prépoſition, c'eſt que nous n'avons point de datif.

1.° Les Latins diſoient auſſi *pertinere ad* : nous diſons de même avec la prépoſition, *apartenir à*.

2.° Notre prépoſition *à* vient auſſi quelquefois de la prépoſition latine *à* ou *ab*, *auferre aliquid alicui* ou *ab aliquo*, ôter quelque choſe à quelqu'un. On dit auſſi, *eripere aliquid alicui* ou *ab aliquo*. *Petere veniam à Deo.* Demander pardon à Dieu.

Tout ce que dit M. l'abbé Regnier, pour faire voir que nous avons des datifs, me paroît bien mal aſſorti avec tant d'obſervations judicieuſes qui ſont répandues dans ſa Grammaire. Selon ce célèbre académicien, (*pag.* 238.) quand on dit, *voilà un chien qui s'eſt donné à moi*, *à moi* eſt au datif. Mais ſi l'on dit, *un chien qui s'eſt adonné à moi*, cet *à moi* n'eſt plus alors au datif; c'eſt, dit-il, la prépoſition latine *ad*. J'avoue que je ne ſaurois reconnoître la prépoſition latine dans *adonné à*, ſans la voir auſſi dans *donné à*; & que dans l'une & dans l'autre de ces phraſes, les deux *à* me paroiſſent de même eſpèce, & avoir la même origine. En un mot, puiſque *ad aliquem*, ou *ab aliquo*, ne ſont

point des datifs en latin, je ne vois pas pourquoi *à quelqu'un* pouroit être un datif en françois.

Je regarde donc *de* & *à* comme de ſimples prépoſitions, auſſi-bien que *par*, *pour*, *avec*, &c. Les unes & les autres ſervent à faire connoître en françois les raports particuliers que l'uſage les a chargés de marquer, ſauf à la langue latine à exprimer autrement ces mêmes raports.

A l'égard de *le*, *la*, *les*, je n'en fais pas une claſſe particulière de mots ſous le nom d'*ARTICLE*; je les place avec les adjectifs prépoſitifs, qui ne ſe mettent jamais que devant leurs ſubſtantifs, & qui ont chacun un ſervice qui leur eſt propre. On pouroit les appeller *PRÉNOMS*.

Comme la ſociété civile ne ſauroit employer trop de moyens pour faire naître dans le cœur des hommes des ſentimens, qui d'une part les portent à éviter le mal qui eſt contraire à cette ſociété, & de l'autre les engagent à pratiquer le bien, qui ſert à la maintenir & à la rendre flo-

riſſante ; de même l'art de la parole ne ſauroit nous donner trop de ſecours pour nous faire éviter l'obſcurité & l'amphibologie, ni inventer un aſſez grand nombre de mots, pour énoncer non-ſeulement les diverſes idées que nous avons dans l'eſprit, mais encore pour exprimer les différentes faces ſous leſquelles nous conſidérons les objets de ces idées.

Telle eſt la deſtination des prénoms ou adjectifs métaphyſiques, qui marquent, non des qualités phyſiques des objets, mais ſeulement des points de vue de l'eſprit, ou des faces différentes ſous leſquelles l'eſprit conſidère le même mot. Tels ſont, *tout*, *chaque*, *nul*, *aucun*, *quelque*, *certain*, dans le ſens de *quidam*, *un*, *ce*, *cette*, *ces*, *le*, *la*, *les*, auxquels on peut joindre encore les adjectifs poſſeſſifs tirés des pronoms perſonnels; tels ſont *mon*, *ma*, *mes*, & les noms de nombre cardinal, *un*, *deux*, *trois*, *quatre*, *cinq*, *ſix*, &c.

Ainſi je mets *le*, *la*, *les* au rang de ces prénoms ou adjectifs métaphyſiques. Pour-

quoi les ôter de la classe de ces autres adjectifs ?

Ils sont adjectifs, puisqu'ils modifient leur substantif, & qu'ils le font prendre dans une acception particulière, individuelle & personnelle. Ce sont des adjectifs métaphysiques, puisqu'ils marquent, non des qualités physiques, mais une simple vue particulière de l'esprit.

Presque tous nos Grammairiens (Regnier, *pag.* 141. Restaut, *pag.* 64.) nous disent que *le*, *la*, *les*, servent à faire connoître le genre des noms, comme si c'étoit là une propriété qui fût particulière à ces petits mots. Quand on a un adjectif à joindre à un nom, on donne à cet adjectif, ou la terminaison masculine, ou la féminine, selon ce que l'usage nous en a apris. Si nous disons *le soleil*, plutôt que *la soleil*, comme les Allemans, c'est que nous savons qu'en françois *soleil* est du genre masculin, c'est-à-dire, qu'il est dans la classe des noms de choses inanimées auxquelles l'usage a consacré la terminaison des adjectifs déja

deſtinés aux noms des mâles, quand il s'agit des animaux. Ainſi, lorſque nous parlons du ſoleil, nous diſons *le ſoleil*, plutôt que *la*, par la même raiſon que nous dirions *beau ſoleil*, *brillant ſoleil*, plutôt que *belle*, *brillante.*

Au reſte, quelques Grammairiens mettent *le*, *la*, *les*, au rang des pronoms. Mais ſi le pronom eſt un mot qui ſe met à la place du nom dont il rappelle l'idée, *le*, *la*, *les*, ne ſeront pronoms, que lorſqu'ils feront cette fonction. Alors ces mots vont tous ſeuls, & ne ſe trouvent point avec le nom qu'ils repréſentent : *La vertu eſt aimable ; aimez-la.* Le premier *la* eſt adjectif métaphyſique, ou, comme on dit, article ; il précède ſon ſubſtantif *vertu* ; il perſonifie la *vertu ;* il la fait regarder comme un individu métaphyſique. Mais le ſecond *la*, qui eſt après *aimez*, rappelle la *vertu ;* & c'eſt pour cela qu'il eſt pronom, & qu'il va tout ſeul. Alors *la* vient de *illam*, elle.

C'eſt la différence du ſervice ou emploi

des mots, & non la différence matérielle du ſon, qui les fait placer en différentes claſſes. C'eſt ainſi que l'infinitif des verbes eſt ſouvent nom, *le boire, le manger.*

Mais ſans quitter nos mots, ce même ſon *la* n'eſt-il pas auſſi quelquefois un adverbe qui répond aux adverbes latins *ibi, hâc, iſthâc, illâc :* il *demeure là*, il *va là*, &c. N'eſt-il pas encore un nom ſubſtantif, quand il ſignifie une note de muſique ? Enfin, n'eſt-il pas auſſi une particule explétive qui ſert à l'énergie ? *Ce jeune homme-la, cette femme-la.*

A l'égard de *un, une*, dans le ſens de *quelque* ou *certain*, en latin *quidam*, c'eſt encore un adjectif prépoſitif qui déſigne un individu particulier, tiré d'une eſpèce, mais ſans déterminer ſingulièrement quel eſt cet individu, ſi c'eſt Pierre ou Paul. Ce mot nous vient auſſi du Latin. *Quis eſt is homo, unuſne amator? Hic eſt unus ſervus violentiſſimus* (1). *Sicut unus pater-*

(1) Plaute.

familias.

familias (1). *Qui variare cupit rem prodigialiter unam* (2). Celui qui croit embellir un ſujet, *unam rem*, en y faiſant entrer du merveilleux. *Fortè unam aſpicio adoleſcentulam* (3). Donat, qui a commenté Térence, dans le temps que la langue latine étoit encore une langue vivante, dit ſur ce paſſage, que Térence a parlé ſelon l'uſage; & que s'il a dit *unam*, au lieu de *quandam*, c'eſt que telle étoit, dit-il, & que telle eſt encore la manière de parler.

La *Grammaire générale* de P. R. dit que *un* eſt article indéfini. Ce mot ne me paroît pas plus article indéfini, que *tout*, article univerſel, ou *ce*, *cette*, *ces*, articles définis. L'auteur ajoute, qu'*on croit d'ordinaire que* un *n'a point de plurier; qu'il eſt vrai qu'il n'en a point qui ſoit formé de lui-même:* (on dit pourtant *les uns*, *quelques-uns*; & les Latins ont dit au plurier, *uni*, *unæ*, &c. *Ex unis ge-*

(1) Cicéron.
(2) Horace.
(3) Térence.

minas mihi conficiet nuptias (1). *Aderit una in unis ædibus* (2).) *Je dis*, pourſuit l'auteur, *que* un a *un plurier pris d'un autre mot, qui eſt* des, *avant les ſubſtantifs*, des animaux; & de, *quand l'adjectif précède*, de beaux lits. *De* un plurier ! cela eſt nouveau.

Si l'on veut bien faire attention que *des* eſt pour *de les;* que quand on dit *à des hommes*, c'eſt *à de les hommes;* que *de* ne ſauroit alors déterminer *à;* qu'ainſi il y a ellipſe, *à des hommes*, c'eſt-à-dire, *à quelques-uns de les hommes*, *quibuſdam ex hominibus;* qu'au contraire, quand on dit *le Sauveur des hommes*, la conſtruction eſt toute ſimple; on dit au ſingulier, *le Sauveur* de *l'homme*, & au plurier *le Sauveur* de les *hommes;* il n'y a de différence que de *le* à *les*, & non à la préposition : il ſeroit inutile & ridicule de la répéter. Il en eſt de *des*, comme de *aux;*

(1) Térence.
(2) *Idem.*

l'un eſt *de les*, & l'autre *à les*. Or, comme lorſque le ſens n'eſt pas partitif, on dit *aux hommes*, ſans ellipſe, on dit auſſi *des hommes* dans le même ſens général. *L'ignorance des hommes, la vanité des hommes.*

Ainſi regardons 1.° *le, la, les*, comme de ſimples adjectifs, indicatifs & métaphyſiques, auſſi-bien que *ce, cet, cette, un, quelqu'un, certain*, &c.

2.° Conſidérons *de* comme une prépoſition, qui, ainſi que *par, pour, en, avec, ſans*, &c. ſert à tourner l'eſprit vers deux objets, & à faire apercevoir le raport qu'on veut indiquer entre l'un & l'autre.

3.° Enfin, décompoſons *au, aux, du, des*, faiſant attention à la deſtination & à la nature de chacun des mots décompoſés, & tout ſe trouvera applani.

Mais avant que de paſſer à un plus grand détail touchant l'emploi & l'uſage de ces adjectifs, je crois qu'il ne ſera pas inutile de nous arrêter un moment aux conſidérations ſuivantes.

Chaque être ſingulier devroit avoir ſon nom propre, comme dans chaque famille, chaque perſonne a le ſien. Mais cela n'a pas été poſſible, à cauſe de la multitude innombrable de ces êtres particuliers, de leurs propriétés, & de leurs raports. On a donc été obligé de donner le même nom à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes, c'eſt-à-dire, qui en forment l'eſpèce.

1.° Le nom *propre*, c'eſt le nom qui n'eſt dit que d'un être particulier, du moins dans la ſphère où cet être ſe trouve. Ainſi *Louis*, *Marie*, ſont des noms propres, qui, dans les lieux où on en connoît la deſtination, ne déſignent que telle ou telle perſonne, & non une ſorte ou eſpèce de perſonnes.

Les objets particuliers auxquels on donne ces ſortes de noms, ſont appellés des *individus*; c'eſt-à-dire, que chacun d'eux ne ſauroit être diviſé en un autre lui-même, ſans ceſſer d'être ce qu'il eſt. Ce diamant, ſi vous le diviſez, ne ſera plus ce diamant.

L'idée qui le repréſente ne vous offre que lui, & n'en renferme pas d'autres qui lui ſoient ſubordonnés.

2.° Les noms d'*eſpèce*, ce ſont des noms qui conviennent à tous les individus qui ont entr'eux certaines qualités communes. Ainſi, *chien* eſt un nom d'eſpèce, parceque ce nom convient à tous les *chiens* particuliers, dont chacun eſt un *individu*, ſemblable en certains points eſſentiels à tous les autres individus, qui, à cauſe de cette reſſemblance, ſont dits être de même eſpèce & ont entr'eux un nom commun, *chien*.

3.° Il y a une troiſième ſorte de noms, qu'il a plu aux maîtres de l'art d'appeller *noms de genre*, c'eſt-à-dire, *noms plus généraux, plus étendus* encore que les ſimples noms d'eſpèce. Ce ſont ceux qui ſont communs à chaque individu de toutes les eſpèces ſubordonnées à ce genre. Par exemple, *animal* ſe dit du *chien*, du *cheval*, du *lion*, du *cerf*, & de tous les individus particuliers qui vivent, qui peuvent ſe tranſ-

porter par eux-mêmes d'un lieu à un autre, qui ont des organes.

Les *eſpèces* ſubordonnées à leur *genre*, ſont diſtinguées les unes des autres par quelque propriété eſſentielle. Chaque eſpèce a un caractère propre, qui la diſtingue d'une autre eſpèce, comme chaque *individu* à ſon *ſuppôt* particulier incommunicable à tout autre.

Ce caractère diſtinctif, ce motif, cette raiſon qui nous a donné lieu de nous former ces divers noms d'eſpèce, eſt ce qu'on appelle *différence*.

Remarquez-bien que tous ces noms, *genre*, *eſpèce*, *différence*, ne ſont que des termes métaphyſiques, tels que les noms abſtraits *humanité*, *bonté*, & une infinité d'autres qui ne marquent que des conſidérations particulières de notre eſprit, ſans qu'il y ait hors de nous d'objet réel qui ſoit ou *eſpèce*, ou *genre*, ou *humanité*, &c.

L'uſage où nous ſommes de donner des noms aux objets des idées qui nous repréſentent des êtres réels, nous a portés à en

donner auſſi par imitation aux objets métaphyſiques des idées abſtraites dont nous avons connoiſſance. Ainſi nous en parlons comme nous faiſons des objets réels. Enſorte que l'ordre métaphyſique a auſſi ſes noms d'eſpèce & ſes noms d'individus. *Cette vérité, cette vertu, ce vice*, voila des mots pris par imitation dans un ſens individuel.

C'eſt le beſoin de faire connoître aux autres les objets ſinguliers de nos idées, & certaines vues ou manières particulières de conſidérer ces objets, ſoit réels, ſoit abſtraits ou métaphyſiques; c'eſt ce beſoin, dis-je, qui, au défaut des noms propres pour chaque idée particulière, nous a donné lieu d'inventer, d'un côté les noms d'eſpèce, & de l'autre les adjectifs prépoſitifs, qui en font des applications individuelles. Les objets particuliers dont nous voulons parler, & qui n'ont pas de nom propre, ſe trouvent confondus avec tous les autres individus de leur eſpèce. Le nom de cette eſpèce leur convient également à tous.

Chacun de ces êtres innombrables qui nagent dans la mer eſt également appellé *poiſſon*. Ainſi le nom d'eſpèce tout ſeul, & par lui-même, n'a qu'une valeur indéfinie, c'eſt-à-dire, une valeur applicable, qui n'eſt adaptée à aucun objet particulier; comme quand on dit *vrai*, *bon*, *beau*, ſans joindre ces adjectifs à quelqu'être réel ou métaphyſique. Ce ſont les prénoms qui, de concert avec les autres mots de la phraſe, tirent l'objet particulier dont on parle, de l'indétermination du nom d'eſpèce, & en font ainſi une ſorte de nom propre. Par exemple, ſi l'aſtre qui nous éclaire n'avoit pas ſon nom propre, *ſoleil*, & que nous euſſions à en parler, nous prendrions d'abord le nom d'eſpèce, aſtre : enſuite nous nous ſervirions du prépoſitif qui conviendroit pour faire connoître que nous ne voulons parler que d'un individu de l'eſpèce d'*aſtre* : ainſi nous dirions, *cet aſtre*, ou l'*aſtre* : après quoi nous aurions recours aux mots qui nous paroîtroient les plus propres à déterminer ſingulièrement

cet individu d'*aſtre*. Nous dirions donc, *Cet aſtre qui nous éclaire ; l'aſtre père du jour ; l'ame de la nature*, &c. Autre exemple, *Livre* eſt un nom d'eſpèce dont la valeur n'eſt point appliquée. Mais ſi je dis, *Mon livre, ce livre, le livre que je viens d'acheter*, on conçoit d'abord par les prénoms ou prépoſitifs, *mon, ce, le*, & enſuite par les adjoints ou mots ajoutés, que je parle d'un tel livre, d'un tel individu de l'eſpèce de livre.

Obſervez que, lorſque nous avons à appliquer quelque qualification à des individus d'une eſpèce; ou nous voulons faire cette application 1.° à tous les individus de cette eſpèce; 2.° ou ſeulement à quelques-uns que nous ne voulons ou que nous ne pouvons pas déterminer; 3.° ou enfin à un ſeul que nous voulons faire connoître ſingulièrement. Ce ſont ces trois ſortes de vues de l'eſprit que les Logiciens appellent l'*étendue de la propoſition*.

Tout diſcours eſt compoſé de divers ſens particuliers énoncés par des aſſemblages de

mots qui forment des propoſitions, & les propoſitions font les périodes. Or, toute propoſition a 1.° ou une étendue univerſelle; c'eſt le premier cas dont nous avons parlé : 2.° ou une étendue particulière; c'eſt le ſecond cas : 3.° ou enfin, une étendue ſingulière, c'eſt le dernier cas.

1.° Si celui qui parle donne un ſens univerſel au ſujet de ſa propoſition, c'eſt-à-dire, s'il applique quelque qualificatif à tous les individus d'une eſpèce, alors l'étendue de la propoſition eſt univerſelle; ou, ce qui eſt la même choſe, la propoſition eſt univerſelle.

2.° Si l'individu dont on parle, n'eſt pas déterminé expreſſément, alors on dit que la propoſition eſt particulière : elle n'a qu'une étendue particulière. C'eſt-à-dire, que ce qu'on dit, n'eſt dit que d'un ſujet qui n'eſt pas déſigné expreſsément.

3.° Enfin, les propoſitions ſont ſingulières, lorſque le ſujet, c'eſt-à-dire la perſonne ou la choſe dont on parle, dont on juge, eſt un individu ſingulier déterminé.

Alors l'attribut de la propoſition, c'eſt-à-dire, ce qu'on juge du ſujet, n'a qu'une étendue ſingulière, ou ce qui eſt la même choſe, ne doit s'entendre que de ce ſujet. *Louis XV a triomphé de ſes ennemis : Le ſoleil eſt levé.*

Dans chacun de ces trois cas, notre langue nous fournit un prénom deſtiné à chacune de ces vues particulières de notre eſprit. Voyons donc l'effet propre, ou le ſervice particulier de ces prénoms.

I. *Tout homme eſt animal ; Chaque homme eſt animal.* Voila chaque individu de l'eſpèce humaine qualifié par *animal*, qui alors ſe prend adjectivement. Car *tout homme eſt animal*, c'eſt-à-dire, *tout homme végéte, eſt vivant, ſe meut, a des ſenſations* ; en un mot, *tout homme a les qualités qui diſtinguent* l'animal *de l'Etre* inſenſible. Ainſi, *tout* étant le prépoſitif d'un nom appellatif, donne à ce nom une extenſion univerſelle ; c'eſt-à-dire, que ce que l'on dit alors du nom, par exemple d'*homme*, eſt cenſé dit de chaque individu

de l'eſpèce : ainſi la propoſition eſt univerſelle. Quand je dis *tout homme eſt mortel*, c'eſt autant que ſi je diſois, *Alexandre étoit mortel; Céſar étoit mortel; Philippe eſt mortel*, & ainſi de chaque individu, paſſé, préſent & à venir, & même poſſible de l'eſpèce humaine.

Remarquez ces trois façons de parler, *tout homme eſt ignorant, tous les hommes ſont ignorans, tout homme n'eſt que foibleſſe. Tout homme*, c'eſt-à-dire, chaque individu de l'eſpèce humaine, quelqu'individu que ce puiſſe être de l'eſpèce humaine : alors *tout* eſt un pur adjectif. *Tous les hommes ſont ignorans;* c'eſt encore le même ſens : ces deux propoſitions ne ſont différentes que par la forme. Dans la première, *tout* veut dire *chaque* : elle préſente la totalité diſtributivement, c'eſt-à-dire, qu'elle prend en quelque ſorte les individus l'un après l'autre ; au lieu que *tous les hommes* les préſente collectivement tous enſemble. Alors *tous* eſt un prépoſitif deſtiné à marquer l'univerſalité *de les hommes*.

Tous a ici une ſorte de ſignification adverbiale, avec la forme adjective : c'eſt ainſi que le participe tient du verbe & du nom. *Tous*, c'eſt-à-dire, *univerſellement, ſans exception :* ce qui eſt ſi vrai, qu'on peut ſéparer *tous* de ſon ſubſtantif, & le joindre au verbe. Quinaut, parlant des oiſeaux, dit : *En amour ils ſont tous moins bêtes que nous.* Et voila pourquoi, en ces phraſes, l'article *les* ne quitte point ſon ſubſtantif, & ne ſe met pas avant *tous. Tout l'homme*, c'eſt-à-dire, *l'homme en entier*, l'homme *entièrement*, l'homme conſidéré comme un individu ſpécifique. *Nul, aucun*, donnent auſſi une extenſion univerſelle à leur ſubſtantif ; mais dans un ſens négatif. *Nul homme, aucun homme, n'eſt immortel :* je nie l'immortalité de chaque individu de l'eſpèce humaine. La propoſition eſt univerſelle, mais négative ; au lieu qu'avec *tous*, ſans négation, la propoſition eſt univerſelle affirmative. Dans les propoſitions dont nous parlons, *nul* & *aucun* étant adjectifs du ſujet, doivent être accom-

pagnés d'une négation. *Nul homme n'eſt exempt de la néceſſité de mourir. Aucun philoſophe de l'antiquité n'a eu autant de connoiſſances de phyſique qu'on en a aujourd'hui.*

II. *Tout, chaque, nul, aucun*, ſont donc la marque de la généralité ou univerſalité des propoſitions. Mais ſouvent ces mots ne ſont pas exprimés, comme quand on dit : *Les François ſont polis ; Les Italiens ſont politiques.* Alors ces propoſitions ne ſont que moralement univerſelles, *de more, ut ſunt mores ;* c'eſt-à-dire, ſelon ce qu'on voit communément parmi les hommes. Ces propoſitions ſont auſſi appellées *indéfinies*, parceque d'un côté on ne peut pas aſſurer qu'elles comprennent généralement & ſans exception tous les individus dont on parle ; & d'un autre côté, on ne peut pas dire non plus qu'elles excluent tel ou tel individu. Ainſi, comme les individus compris & les individus exclus ne ſont pas préciſément déterminés, & que ces propoſitions ne doivent être

entendues que du plus grand nombre, on dit qu'elles ſont *indéfinies*.

III. *Quelque*, *un*, marquent auſſi un individu de l'eſpèce dont on parle. Mais ces prénoms ne déſignent pas ſingulièrement cet individu. *Quelque homme eſt riche*, *un ſavant m'eſt venu voir :* je parle d'un individu de l'eſpèce humaine; mais je ne détermine pas ſi cet individu eſt *Pierre* ou *Paul*. C'eſt ainſi qu'on dit, *une certaine perſonne*, *un particulier ;* & alors *particulier* eſt oppoſé à *général* & à *ſingulier*. Il marque à la vérité un individu; mais un individu qui n'eſt pas déterminé ſingulièrement. Ces propoſitions ſont appellées *particulières*.

Aucun, ſans négation, a auſſi un ſens particulier dans les vieux livres, & ſignifie *quelqu'un*, *quiſpiam*, *non-nullus*, *nonnemo*. Ce mot eſt encore en uſage en ce ſens parmi le peuple, & dans le ſtyle du Palais. *Aucuns ſoutiennent*, &c. *quidam affirmant*, &c. Ainſi, *aucunefois*, dans le vieux ſtyle, veut dire *quelquefois*, *de*

temps en temps ; plerumque , interdum , nonnunquam.

On ſert auſſi aux propoſitions particulières. *On m'a dit*, c'eſt-à-dire, *Quelqu'un m'a dit ; un homme m'a dit.* Car *on* vient de *homme ;* & c'eſt par cette raiſon que pour éviter le bâillement ou rencontre de deux voyelles, on dit ſouvent *l'on*, comme on dit *l'homme , ſi l'on.* Dans pluſieurs autres langues, le mot qui ſignifie *homme*, ſe prend auſſi en un ſens indéfini, comme notre *on. De , des ,* qui ſont des prépoſitions extractives, ſervent auſſi à faire des propoſitions particulières. *Des Philoſophes* ou *d'anciens Philoſophes ont cru qu'il y avoit des antipodes* , c'eſt-à-dire, *Quelques-uns des Philoſophes* , ou *un certain nombre d'anciens Philoſophes* , ou en vieux ſtyle, *aucuns Philoſophes.*

IV. *Ce* marque un individu déterminé, qu'il préſente à l'imagination. *Ce livre , cet homme , cette femme , cet enfant*, &c.

V. *Le , la , les ,* indiquent que l'on parle ; 1.° ou d'un tel individu réel, que l'on

l'on tire de ſon eſpèce, comme quand on dit, *Le roi, la reine, le ſoleil, la lune :* 2.° ou d'un individu métaphyſique, & par imitation ou analogie : *La vérité, le menſonge ; l'eſprit*, c'eſt-à-dire, *le génie ; le cœur*, c'eſt-à-dire, *la ſenſibilité ; l'entendement, la volonté, la vie, la mort, la nature, le mouvement, le repos, le néant*, &c.

C'eſt ainſi que l'on parle de l'eſpèce tirée du genre auquel elle eſt ſubordonnée, lorſqu'on la conſidère par abſtraction, & pour ainſi dire, en elle-même ſous la forme d'un tout individuel & métaphyſique. Par exemple, quand on dit que *parmi les animaux, l'homme ſeul eſt raiſonnable, l'homme* eſt-là un individu ſpécifique.

C'eſt encore ainſi que, ſans parler d'aucun objet réel en particulier, on dit par abſtraction, *l'or eſt le plus précieux des métaux ; le fer ſe fond & ſe forge ; le marbre ſert d'ornement aux édifices ; le verre n'eſt point malléable ; la pierre eſt utile ; le cercle eſt rond*, &c. Tous ces mots, *l'or, le fer, le marbre*, &c. ſont pris dans un

ſens individuel, mais métaphyſique & ſpécifique ; c'eſt-à-dire, que ſous un nom ſingulier ils comprennent tous les individus d'une eſpèce ; en ſorte que ces mots ne ſont proprement que les noms de l'idée exemplaire du point de réunion, ou concept, que nous avons dans l'eſprit, de chacune de ces eſpèces d'êtres. Ce ſont ces individus métaphyſiques qui ſont l'objet des Mathématiques, *le point*, *la ligne*, *le cercle*, *le triangle*, &c.

C'eſt par une pareille opération de l'eſprit, que l'on perſonifie ſi ſouvent la *nature* & l'*art*.

Ces noms d'individus ſpécifiques ſont fort en uſage dans l'Apologue. *Le loup & l'agneau ; l'homme & le cheval*, &c. On ne fait parler ni aucun loup ni aucun agneau particulier : c'eſt un individu ſpécifique & métaphyſique qui parle avec un autre individu.

Ajoutons ici quelques obſervations à l'occaſion de ces noms ſpécifiques.

1.° Quand un nom d'eſpèce eſt pris

adjectivement, il n'a pas beſoin d'article : *Tout homme eſt animal : homme* eſt pris ſubſtantivement ; c'eſt un individu ſpécifique qui a ſon prépoſitif *tout :* mais *animal* eſt pris adjectivement, comme nous l'avons déja obſervé. Ainſi il n'a pas plus de prépoſitif que tout autre adjectif n'en auroit ; & l'on dit ici *animal*, comme l'on diroit *mortel*, *ignorant*, &c.

C'eſt ainſi que l'Ecriture dit que *toute chair eſt foin*, *omnis caro fœnum* (1) ; c'eſt-à-dire, peu durable, périſſable, corruptible ; &c. & c'eſt ainſi que nous diſons d'un homme ſans eſprit, qu'*il eſt bête.*

2.° Le nom d'eſpèce n'admet pas l'article lorſqu'il eſt pris ſelon ſa valeur indéfinie, ſans aucune extenſion ni reſtriction, ou application individuelle : c'eſt-à-dire, qu'alors le nom eſt conſidéré indéfiniment comme *ſorte*, comme *eſpèce*, & non comme un individu ſpécifique. C'eſt ce qui arrive ſur-tout, lorſque le nom d'eſpèce

(1) Iſaie, *c.* 40. *v.* 6.

précédé d'une prépoſition, forme un ſens adverbial avec cette prépoſition, comme quand on dit, *par jalouſie, avec prudence, en préſence, ſans contrainte, ſans feinte.* C'eſt dans ce même ſens indéfini que l'on dit, *Avoir peur, avoir honte, faire pitié.* Ainſi on dira ſans article : *Cheval eſt un nom d'eſpèce : Homme eſt un nom d'eſpèce ;* & l'on ne dira pas, *le cheval eſt un nom d'eſpèce ; l'homme eſt un nom d'eſpèce,* parceque le prénom *le* marqueroit que l'on voudroit parler d'un individu, ou d'un nom conſidéré individuellement.

3.° C'eſt par la même raiſon que le nom d'eſpèce n'a point de prépoſitif, lorſqu'avec le ſecours de la prépoſition *de*, il ne fait que l'office de ſimple qualificatif d'eſpèce ; c'eſt-à-dire, lorſqu'il ne ſert qu'à déſigner qu'un tel individu eſt de telle eſpèce : *Une montre d'or ; une épée d'argent ; un homme de robe ; un marchand de vin ; un joueur de violon*, &c. *une action de clémence ; une femme de vertu.*

4.° Mais quand on perſonifie l'eſpèce,

qu'on en parle comme d'un individu ſpécifique, ou qu'il ne s'agit que d'un individu particulier tiré de la généralité de cette même eſpèce, alors le nom d'eſpèce étant conſidéré individuellement, eſt précédé d'un prénom : *La peur trouble la raiſon ; la peur que j'ai de mal faire ; la crainte de vous importuner ; l'envie de bien faire ; l'animal eſt plus parfait que l'être inſenſible ; jouer du violon, du luth, de la harpe* : on regarde alors *le violon, le luth, la harpe*, &c. comme tel inſtrument particulier, & on n'a point d'individu à qualifier adjectivement.

Ainſi on dira dans le ſens qualificatif adjectif, *Un rayon d'eſpérance, un rayon de gloire, un ſentiment d'amour :* au lieu que ſi l'on perſonifie *la gloire, l'amour*, &c. on dira avec un prépoſitif :

> Un héros que la gloire élève
> N'eſt qu'à demi récompenſé :
> Et c'eſt peu, ſi l'amour n'achève
> Ce que la gloire a commencé (1).

(1) Quinault.

Et de même, on dira, *J'ai acheté une tabatière d'or*, & *J'ai fait faire une tabatière d'un or* ou *de l'or qui m'eſt venu d'Eſpagne*. Dans le premier exemple, *d'or* eſt qualificatif indéfini, ou plutôt c'eſt un qualificatif pris adjectivement; au lieu que dans le ſecond, *de l'or*, ou *d'un or*, il s'agit d'un tel *or :* c'eſt un qualificatif individuel ; c'eſt un individu de l'eſpèce de l'or.

On dit d'un prince ou d'un miniſtre, qu'*il a l'eſprit de gouvernement ; de gouvernement* eſt un qualificatif pris adjectivement. On veut dire que ce miniſtre gouverneroit bien, dans quelque pays que ce puiſſe être où il ſeroit employé; au lieu que ſi l'on diſoit de ce miniſtre, qu'*il a l'eſprit du gouvernement, du gouvernement* ſeroit un qualificatif individuel de l'eſprit de ce miniſtre; on le regarderoit comme propre ſingulièrement à la conduite des affaires du pays particulier où on le met en œuvre.

Il faut donc bien diſtinguer le qualifi-

catif ſpécifique adjectif, du qualificatif individuel. *Une tabatière d'or*, voila un qualificatif adjectif : *une tabatière de l'or que*, ou *d'un or que*, c'eſt un qualificatif individuel : c'eſt un individu de l'eſpèce de l'or. Mon eſprit eſt occupé de deux ſubſtantifs : 1.° de la tabatière ; 2.° de l'or particulier dont elle a été faite.

Obſervez qu'il y a auſſi des individus collectifs, ou plutôt des noms collectifs, dont on parle comme ſi c'étoit autant d'individus particuliers. C'eſt ainſi que l'on dit, *le peuple*, *l'armée*, *la nation*, *le parlement*, &c.

On conſidère ces mots-là comme noms d'un tout, d'un enſemble ; l'eſprit les regarde par imitation comme autant de noms d'individus réels qui ont pluſieurs parties ; & c'eſt par cette raiſon, que lorſque quelqu'un de ces mots eſt le ſujet d'une propoſition, les Logiciens diſent que la propoſition eſt ſingulière.

On voit donc que *le* annonce toujours

un objet conſidéré individuellement par celui qui parle ; ſoit au ſingulier, *la maiſon de mon voiſin ;* ſoit au plurier, *les maiſons d'une telle ville ſont bâties de brique.*

Ce ajoute à l'idée de *le*, en ce qu'il montre, pour ainſi dire, l'objet à l'imagination, & ſuppoſe que cet objet eſt déja connu, ou qu'on en a parlé auparavant. C'eſt ainſi que Cicéron a dit, *Quid eſt enim hoc ipſum diu ?* Qu'eſt-ce en effet que ce long-temps.

Dans le ſtyle didactique, ceux qui écrivent en latin, lorſqu'ils veulent faire remarquer un mot, en tant qu'il eſt un tel mot, ſe ſervent, les uns de l'article grec τὸ, les autres de *ly*. τὸ *adhuc eſt adverbium compoſitum :* Ce mot *adhuc* eſt un adverbe compoſé (1).

Et l'auteur d'une Logique, après avoir dit que *l'homme ſeul eſt raiſonnable ; homo tantum rationalis*, ajoute que *ly tantum*

(1) Perifonius, in *Sanctii Minerva*, p. 576.

reliqua entia excludit : Ce mot *tantum* exclud tous les autres êtres (1).

Ce fut Pierre Lombard, dans le XIIe siècle, & saint Thomas dans le XIIIe, qui introduisirent l'usage de ce *ly*. Leurs disciples les ont imités. Ce *ly* n'est autre chose que l'article françois *li*, qui étoit en usage dans ces temps-là. *Ainsi fu li chatiau de Galathas pris : Li baron & li dux de Venise : Li Vénitiens par mer & li François par terre* (2).

Villehardouin & ses contemporains écrivoient *li*, & quelquefois *lj*, d'où on a fait *ly*, soit pour remplir la lettre, soit pour donner à ce mot un air scientifique, & l'élever au-dessus du langage vulgaire de ces temps-là.

Les Italiens ont conservé cet article au plurier, & en ont fait aussi un adverbe qui signifie *là :* en sorte que *ly tantum*, c'est comme si l'on disoit *ce mot-là tantum.*

---

(1) *Philos. ration.* auct. P. Franc. Caro. *Venet.* 1665.

(2) Villehardouin, *liv.* 3. *pag.* 53.

Notre *ce* & notre *le* ont le même office indicatif que τὸ & que *ly ;* mais *ce* avec plus d'énergie que *le.*

5.° *Mon, ma, mes ; ton, ta, tes ; ſon, ſa, ſes,* &c. ne ſont que de ſimples adjectifs tirés des pronoms perſonnels. Ils marquent que leur ſubſtantif a un raport de propriété avec la première, la ſeconde, ou la troiſième perſonne. Mais de plus, comme ils ſont eux-mêmes adjectifs prépoſitifs, & qu'ils indiquent leurs ſubſtantifs, ils n'ont pas beſoin d'être accompagnés de l'article *le.* Que ſi l'on dit *le mien, le tien,* c'eſt que ces mots ſont alors des pronoms ſubſtantifs. On dit proverbialement que *Le mien & le tien ſont pères de la diſcorde.*

6.° Les noms de nombre cardinal *un, deux,* &c. ſont auſſi l'office de prénoms ou adjectifs prépoſitifs, *Dix ſoldats, cent écus.*

Mais ſi l'adjectif numérique & ſon ſubſtantif font enſemble un tout, une ſorte d'individu collectif, & que l'on veuille

marquer que l'on conſidère ce tout ſous quelque vue de l'eſprit, autre encore que celle de nombre, alors le nom de nombre eſt précédé de l'article ou prénom, qui indique ce nouveau raport. Le jour de la multiplication des pains, les Apôtres dirent à Jeſus-Chriſt : *Nous n'avons que cinq pains & deux poiſſons :* voila *cinq pains & deux poiſſons* dans un ſens numérique abſolu. Mais enſuite l'Evangéliſte ajoute que Jeſus-Chriſt prenant *les cinq pains & les deux poiſſons, les bénit*, &c. voila *les cinq pains & les deux poiſſons* dans un ſens relatif à ce qui précède. Ce ſont les cinq pains & les deux poiſſons dont on avoit parlé d'abord. Cet exemple doit bien faire ſentir que *le, la, les*; *ce, cette, ces*, ne ſont que des adjectifs qui marquent le mouvement de l'eſprit, qui ſe tourne vers l'objet particulier de ſon idée.

Les prépoſitifs déſignent donc des individus déterminés dans l'eſprit de celui qui parle. Mais lorſque cette première détermination n'eſt pas aiſée à apercevoir

par celui qui lit ou qui écoute, ce ſont les circonſtances ou les mots qui ſuivent, qui ajoutent ce que l'article ne ſauroit faire entendre. Par exemple, ſi je dis : *Je viens de Verſailles, j'y ai vu le roi*, les circonſtances font connoître que je parle de notre auguſte monarque. Mais ſi je voulois faire entendre que j'y ai vu le roi de Pologne, je ſerois obligé d'ajouter *de Pologne* à *le roi :* & de même ſi en liſant l'hiſtoire de quelque monarchie ancienne ou étrangère, je voyois qu'en un tel temps *le roi fit telle choſe*, je comprendrois bien que ce ſeroit le roi du royaume dont il s'agiroit.

DES NOMS PROPRES.

Les noms propres n'étant pas des noms d'eſpèces, nos pères n'ont pas cru avoir beſoin de recourir à l'article pour en faire des noms d'individus, puiſque par eux-mêmes ils ne ſont que cela.

Il en eſt de même des êtres inanimés auxquels on adreſſe la parole. On les voit,

ces êtres, puiſqu'on leur parle : ils ſont préſens, au moins à l'imagination. On n'a donc pas beſoin d'article pour les tirer de la généralité de leur eſpèce, & en faire des individus.

Coulez, ruiſſeau, coulez, fuyez-nous.
Hélas, petits moutons, que vous êtes heureux!
Fille des plaiſirs, triſte goutte (1).

Cependant, quand on veut appeller un homme ou une femme du peuple qui paſſe, on dit communément, *l'homme*; *la femme*; *écoutez la belle fille, la belle enfant*, &c. Je crois qu'alors il y a ellipſe : *Ecoutez, vous qui êtes la belle fille*, &c. *Vous qui êtes l'homme à qui je veux parler*, &c. Nous ne mettons pas l'article, ſur-tout devant les noms propres perſonnels : *Pierre, Marie, Alexandre, Céſar*, &c. Voici quelques remarques à ce ſujet.

I. Si par figure on donne à un nom propre une ſignification de nom d'eſpèce, &

(1) Deshoulières.

qu'on applique enſuite cette ſignification ; alors on aura beſoin de l'article. Par exemple, ſi vous donnez au nom d'*Alexandre* la ſignification de *conquérant* ou de *héros*, vous direz que Charles XII a été *l'Alexandre de notre ſiècle*. C'eſt ainſi qu'on dit *les Cicérons*, *les Démoſthènes* ; c'eſt-à-dire, les grands orateurs, tels que Cicéron & Démoſthènes. *Les Virgiles*, c'eſt-à-dire, les grands poètes.

Dieu eſt le nom du ſouverain Etre. Mais ſi par raport à ſes divers attributs, on en fait une ſorte de nom d'eſpèce, on dira, *Le Dieu de miſéricorde ; le Dieu des Chrétiens*, &c.

II. Il y a un très-grand nombre de noms propres, qui dans leur origine n'étoient que des noms appellatifs. Par exemple, *Ferté* qui vient par ſyncope de *fermeté*, ſignifioit autrefois *citadelle*. Ainſi, quand on vouloit parler d'une citadelle particulière, on diſoit *la Ferté* d'un tel endroit : & c'eſt de-là que nous viennent *la Ferté-Imbault*, *la Ferté-Milon*, &c.

Meſnil eſt auſſi un vieux mot, qui ſignifioit *maiſon de campagne, village*, du latin *Manile* & *Maſnile* dans la baſſe latinité. C'eſt de-là que nous viennent les noms de tant de petits bourgs appellés *le Meſnil*. Il en eſt de même de *le Mans*, *le Perche*, &c. *Le Châtelet*, c'eſt-à-dire, *le petit château ; le Queſnoi*, c'étoit *un lieu planté de Chênes ; le ché* prononcé par *ké* à la manière de Picardie, & des pays circonvoiſins.

Il y a auſſi pluſieurs qualificatifs qui ſont devenus noms propres d'hommes, tels que *le Blanc*, *le Noir*, *le Brun*, *le Beau*, *le Bel*, *le Blond*, &c. & ces noms conſervent leurs prénoms, quand on parle de la femme. *Madame le Blanc*, c'eſt-à-dire, *femme de M. le Blanc.*

III. Quand on parle de certaines femmes, on ſe ſert du prénom *la*, parcequ'il y a un nom d'eſpèce ſous-entendu. *La le Maire*, c'eſt-à-dire, *l'actrice le Maire.*

IV. C'eſt peut-être par la même raiſon qu'on dit, *le Taſſe*, *l'Arioſte*, *le Dante*,

en ſous-entendant *poète ;* & qu'on dit *le Titien, le Carache,* en ſous-entendant *peintre :* ce qui nous vient des Italiens.

Qu'il me ſoit permis d'obſerver ici que les noms propres de famille ne doivent être précédés de la prépoſition *de,* que lorſqu'ils ſont tirés de noms de terre. Nous avons en France de grandes maiſons qui ne ſont connues que par le nom de la principale terre que le chef de la maiſon poſſédoit avant que les noms propres de famille fuſſent en uſage. Alors le nom eſt précédé de la prépoſition *de,* parcequ'on ſous-entend *ſire, ſeigneur, duc, marquis,* &c. ou *ſieur d'un tel fief.* Telle eſt la maiſon de France, dont la branche d'aîné en aîné n'a d'autre nom que *France.*

Nous avons auſſi des maiſons très-illuſtres & très-anciennes, dont le nom n'eſt point précédé de la prépoſition *de,* parceque ce nom n'a pas été tiré d'un nom de terre. C'eſt un nom de famille ou maiſon.

Il y a de la petiteſſe à certains gentilshommes d'ajouter le *de* à leur nom de famille

mille ; rien ne décèle tant l'homme nouveau & peu inſtruit.

Quelquefois les noms propres ſont accompagnés d'adjectifs ; ſurquoi il y a quelques obſervations à faire.

I. Si l'adjectif eſt un nom de nombre ordinal, tel que *premier, ſecond*, &c. & qu'il ſuive immédiatement ſon ſubſtantif, comme ne faiſant enſemble qu'un même tout, alors on ne fait aucun uſage de l'article. Ainſi on dit, *François I, Charles II, Henri IV*, pour *quatrième*.

II. Quand on ſe ſert de l'adjectif pour marquer une ſimple qualité du ſubſtantif qu'il précède, alors l'article eſt mis avant l'adjectif. *Le ſavant Scaliger, le galant Ovide.*

III. De même, ſi l'adjectif n'eſt ajouté que pour diſtinguer le ſubſtantif des autres qui portent le même nom, alors l'adjectif ſuit le ſubſtantif, & cet adjectif eſt précédé de l'article. *Henri le Grand, Louis le Juſte*, &c. où vous voyez que *le* tire *Henri* & *Louis* du nombre des autres *Hen-*

ris & des autres *Louis*, & en fait des individus particuliers, distingués par une qualité spéciale.

IV. On dit aussi avec le comparatif & avec le superlatif relatif, *Homere, le meilleur poète de l'antiquité : Varron, le plus savant des Romains.*

Il paroît, par les observations ci-dessus, que lorsqu'à la simple idée du nom propre on joint quelqu'autre idée, ou que le nom dans sa première origine a été tiré d'un nom d'espèce, ou d'un qualificatif qui a été adapté à un objet particulier, par le changement de quelques lettres, alors on a recours au prépositif, par une suite de la première origine. C'est ainsi que nous disons *le paradis ;* mot qui à la lettre signifie un jardin planté d'arbres qui portent toute sorte d'excellens fruits, & par extension un lieu de délices.

L'enfer, c'est un lieu bas, d'*inferus. Via infera*, la rue d'enfer, rue inférieure par raport à une autre qui est audessus.

L'univers, universus orbis ; l'être uni-

verſel; *l'aſſemblage de tous les êtres créés.*

Le monde, du latin *mundus*, adjectif qui ſignifie *propre*, *élégant*, *ajuſté*, *paré*, & qui eſt pris ici ſubſtantivement. Les Païens, frapés de l'éclat des aſtres, & de l'ordre qui leur paroiſſoit régner dans l'univers, lui donnèrent un nom tiré de cette beauté & de cet ordre.

Mundus eſt encore pris ſubſtantivement, lorſqu'on dit *Mundus muliebris*, la toilette des dames, où ſont tous les petits meubles dont elles ſe ſervent pour ſe rendre plus propres, plus ajuſtées, plus ſéduiſantes. Le mot grec κόσμος, qui ſignifie, *ordre*, *ornement*, *beauté*, répond au *mundus* des Latins.

Le ſoleil, de *ſolus*, ſelon Cicéron, parceque c'eſt le ſeul aſtre qui nous paroiſſe auſſi grand; & que lorſqu'il eſt levé, tous les autres diſparoiſſent à nos ieux.

La lune, *à lucendo*, c'eſt-à-dire, la planète qui nous éclaire, ſur-tout en certains temps pendant la nuit. *Sol*, *vel quia ſolus ex omnibus ſideribus eſt tantus*, *vel quia cùm exortus*, *obſcuratis omnibus*, *ſolus ap-*

paret. Luna à lucendo nominata; *eadem eſt enim Lucina* (1).

La mer, c'eſt-à-dire, *l'eau amère. Propriè autem Mare appellatur, eo quod aquæ ejus amaræ ſint* (2).

La terre, c'eſt-à-dire, *l'élément ſec*, du grec τείρω, *ſécher*, & au futur ſecond τερῶ. Auſſi voyons-nous qu'elle eſt appellée *Arida* dans la Genèſe, *ch.* 1, *v.* 9, & en ſaint Matthieu, *ch.* 23, *v.* 15. *Circuitis mare & aridam.* Cette étymologie me paroît plus naturelle que celle que Varron en donne. *Terra dicta eo quod teritur* (3).

Elément eſt donc le nom générique de quatre eſpèces, qui ſont *le feu*, *l'air*, *l'eau* & *la terre.*

DES NOMS DE PAYS.

Les noms de pays, de royaumes, de provinces, de montagnes, de rivières, entrent ſouvent dans le diſcours ſans article,

(1) Cicéron, *de Natura Deorum*, l. 2, c. 27.
(2) Iſidor. *l.* 13, *c.* 14.
(3) Varron, *de Lingua Latina*, *IV*, 4.

comme noms qualificatifs, *le royaume de France, d'Eſpagne*, &c. En d'autres occaſions, ils prennent l'article, ſoit qu'on ſous-entende alors *terre*, ou *région, pays, montagne, fleuve, rivière, vaiſſeau*, &c. Ils prennent ſur-tout l'article quand ils ſont perſonifiés : *l'intérêt de la France*; *la politeſſe de la France.*

Quoi qu'il en ſoit, j'ai cru qu'on ſeroit bien aiſe de trouver dans les exemples ſuivans, quel eſt aujourd'hui l'uſage à l'égard de ces mots, ſauf au lecteur à s'en tenir ſimplement à cet uſage, ou à chercher à faire l'application des principes que nous avons établis, s'il trouve qu'il y ait lieu.

Noms propres employés ſeulement avec une préposition ſans l'article.	*Noms propres employés avec l'article.*
Royaume *de Valence.*	*La France.*
Iſle *de Candie.*	*L'Eſpagne.*
Royaume *de France*, &c.	*L'Angleterre.*
	La Chine.
	Le Japon.
Il vient *de Pologne.*	Il vient *de la Chine, du Japon, de l'Amérique, du Pérou.*
Il eſt allé *en Perſe, en Suéde*, &c.	

Il eſt revenu *d'Eſpagne, de Perſe, d'Afrique, d'Aſie*, &c.	
Il demeure *en Italie, en France*, & *à Malthe, à Rouen, à Avignon* (1), &c.	Il demeure *au Pérou, au Japon, à la Chine, aux Indes, à l'Iſle Saint-Domingue.*
Les modes, les vins *de France*, les vins *de Bourgogne, de Champagne, de Bourdeaux, de Tokay.*	La politeſſe *de la France.* L'intérêt de *l'Eſpagne.* On attribue *à l'Allemagne* l'invention de l'Imprimerie. *Le Mexique, le Pérou, les Indes.* *Le Maine, la Marche, le Perche, le Milanez, le Mantouan, le Parmeſan.* Vin *du Rhin.*
Il vient *de Flandre.* A mon départ *d'Allemagne.* L'Empire *d'Allemagne.* Chevaux *d'Angleterre, de Barbarie*, &c.	Il vient *de la Flandre Françoiſe.* La gloire *de l'Allemagne.*

On dit par appoſition, *le Mont-Parnaſſe, le Mont-Valérien*, &c. & on dit *la montagne de Tarare.* On dit *le fleuve Don*, & *la rivière de Seine* : ainſi de quelques autres ; ſur quoi nous renvoyons à l'uſage.

(1) Les Languedociens & les Provençaux diſent *en Avignon*, pour éviter le bâillement. C'eſt une faute.

REMARQUES SUR CES PHRASES.

1.° *Il a beaucoup d'argent ; il a bien de l'argent :* 2.° *Il a beaucoup d'argent ; il n'a point d'argent.*

I. L'or, l'argent, l'eſprit, &c. peuvent être conſidérés, ainſi que nous l'avons obſervé, comme des individus ſpécifiques. Alors, chacun de ces individus eſt regardé comme un tout, dont on peut tirer une portion. Ainſi, *Il a de l'argent*, c'eſt *Il a une portion* de ce tout qu'on appelle *argent*, *eſprit*, &c. La prépoſition *de* eſt alors extenſive d'un individu, comme la prépoſition latine *ex* ou *de*. *Il a bien de l'argent*, *de l'eſprit*, &c : c'eſt la même analogie que *il a de l'argent*, &c. C'eſt ainſi que Plaute dit, *Credo ego illic ineſſe auri & argenti largiter.*

II. A l'égard de *Il a beaucoup d'argent*, *d'eſprit*, &c : il n'a *point d'argent*, *d'eſprit*, &c ; il faut obſerver que ces mots *beaucoup*, *peu*, *pas*, *point*, *rien*, *ſorte*, *eſpèce*, *tant*, *moins*, *plus*, *que* lorſqu'il

vient de *quantum*, comme dans ces vers,

Que de mépris vous avez l'un pour l'autre!
Et que vous avez de raiſon!

ces mots, dis-je, ne ſont point des adverbes; ils ſont de véritables noms, du moins dans leur origine; & c'eſt pour cela qu'ils ſont modifiés par un ſimple qualificatif indéfini, qui n'étant point pris individuellement, n'a pas beſoin d'article. Il ne lui faut que la ſeule prépoſition pour le mettre en raport avec *beaucoup*, *peu*, *point*, *pas*, *rien*, *ſorte*, &c.

Beaucoup vient, ſelon Nicot, de *bella, id eſt, bona & magna copia; une belle abondance*, comme on dit *un belle récolte*, &c. Ainſi, *d'argent*, *d'eſprit*, ſont les qualificatifs de *coup*, en tant qu'il vient de *copia*. Il a abondance d'argent, d'eſprit, &c.

M. Ménage dit que ce mot eſt formé de l'adjectif *beau*, & du ſubſtantif *coup*. Ainſi quelqu'étymologie qu'on lui donne, on voit que ce n'eſt que par abus qu'il eſt

conſidéré comme un adverbe. On dit, *Il eſt meilleur de beaucoup*, c'eſt-à-dire, *ſelon un beaucoup :* où vous voyez que la prépoſition décèle le ſubſtantif.

Peu ſignifie *petite quantité.* On dit *le peu, un peu, de peu, à peu, quelque peu.* Tous les analogiſtes ſoutiennent qu'en latin avec *parum*, on ſous-entend *ad* ou *per*, & qu'on dit *parum-per*, comme on dit *te-cum*, en mettant la prépoſition après le nom. Ainſi nous diſons *un peu de vin*, comme les Latins diſent *parum vini.* Enſorte que comme *vini* qualifie *parum* ſubſtantif, notre *de vin* qualifie *peu* par le moyen de la prépoſition *de.*

Rien vient de *rem*, accuſatif de *res.* Les langues qui ſe ſont formées du latin, ont ſouvent pris des cas obliques pour en faire des dénominations directes ; ce qui eſt fort ordinaire en italien. Nos pères diſoient, *ſur toutes riens* (1) ; & dans Nicot, *Elle le hait ſur tout rien*, c'eſt-à-dire, *ſur tou-*

(1) Mehun.

ses choſes. Aujourd'hui *rien* veut dire *aucune choſe.* On ſous-entend la négation, & on l'exprime même ordinairement : *Ne dites rien, ne faites rien.* On dit, *le rien vaut mieux que le mauvais.* Ainſi, *rien de bon, ni de beau,* c'eſt *aucune choſe de bon,* &c.

De *bon* ou de *beau,* ſont donc des qualificatifs de *rien ;* & alors de *bon* ou de *beau* étant pris dans un ſens qualificatif de ſorte ou d'eſpèce, ils n'ont point l'article. Au lieu que ſi l'on prenoit *bon* ou *beau* individuellement, ils ſeroient précédés d'un prénom ; *le beau vous touche ; j'aime le vrai,* &c.

Nos pères, pour exprimer le ſens négatif, ſe ſervirent d'abord, comme en latin, de la ſimple négative *ne : Sachiez nos ne veniſmes por vos mal faire* (1). Dans la ſuite, pour donner plus de force & plus d'énergie à la négation, on y ajouta quelqu'un des mots qui ne marquent que de petits

(1) Villehardouin, *pag.* 48.

objets, tels que *grain, goutte, mie, brin, pas, point : Quia res eſt minuta, ſermoni vernaculo additur ad majorem negationem* (1). Il y a toujours quelque mot de ſous-entendu en ces occaſions : *Je n'en ai grain ne goutte : Je n'en ai pour la valeur ou la groſſeur d'un grain*, &c. Ainſi, quoique ces mots ſervent à la négation, ils n'en ſont pas moins de vrais ſubſtantifs. *Je ne veux pas* ou *point ;* c'eſt-à-dire, *Je ne veux cela même de la longueur d'un* PAS, *ni de la groſſeur d'un* POINT. *Je n'irai point :* c'eſt comme ſi l'on diſoit : *Je ne ferai un* PAS *pour y aller ; je ne m'avancerai d'un* POINT : *Quaſi dicas*, dit Nicot, *ne punctum quidem progrediar ut eam illò.* C'eſt ainſi que *mie*, dans le ſens de *miette de pain*, s'employoit autrefois avec la particule négative : *Il ne l'aura mie : Il n'eſt mie un homme de bien : Ne probitatis quidem mica in eo eſt* (2). Cette façon de parler eſt encore en uſage en Flandre.

(1) Nicot, au mot *Goutte.*
(2) *Idem.*

Le ſubſtantif *brin*, qui ſe dit au propre des menus jets des herbes, ſert ſouvent par figure à faire une négation, comme *pas* & *point*. Et ſi l'uſage de ce mot étoit auſſi fréquent parmi les honnêtes gens qu'il l'eſt parmi le peuple, il ſeroit regardé, auſſi-bien que *pas* & *point*, comme une particule négative : *A-t-il de l'eſprit? il n'en a brin. Je ne l'ai vu qu'un petit brin*, &c.

On doit regarder *ne pas*, *ne point*, comme le *nihil* des Latins. *Nihil* eſt compoſé de la négation *ne*, & du mot *hilum* qui ſignifie la petite marque noire qu'on voit au bout d'une féve. Les Latins diſoient : *Hoc nos neque pertinet hilum* (1). *Cela ne nous intéreſſe en rien, pas même de la valeur de la petite marque noire d'une féve. Neque proficit hilum*, &c.

Or, comme dans la ſuite le *hilum* des Latins s'unit ſi fort avec la négation *ne*, que ces deux mots n'en firent plus qu'un

(1) Lucrece, *liv.* 3. *v.* 843.

ſeul *nihilum*, *nihil*, *nil*, & que *nihil* ſe prend ſouvent pour le ſimple *non* : *Nihil circuitione uſus es* (1) ; de même notre *pas* & notre *point* ne ſont plus regardés dans l'uſage, que comme des particules négatives qui accompagnent la négation *ne* ; mais qui ne laiſſent pas de conſerver toujours des marques de leur origine.

Or, comme en latin *nihil* eſt ſouvent ſuivi d'un qualificatif, *nihil falſi dixi*, *mi ſenex* (2), *nihil incommodi*, *nihil gratiæ*, *nihil lucri*, *nihil ſancti*, &c. de même le *pas* & le *point* étant pris pour une très-petite quantité, pour *un rien*, ſont ſuivis en françois d'un qualificatif : *Il n'a pas de pain*, *d'argent*, *d'eſprit*, &c. ces noms *pain*, *argent*, *eſprit*, étant alors des qualificatifs indéfinis, ils ne doivent point avoir de prépoſitif.

Les Latins diſoient auſſi, Ne faire pas

(1) Térence.

(2) *Idem.*

plus de cas de quelqu'un ou de quelque choſe, qu'on en fait de ces petits floccons de laine ou de ſoie que le vent emporte, *flocci facere*, c'eſt-à-dire, *facere rem flocci :* nous diſons *un fétu.*

La *Grammaire générale* dit (pag. 82), que dans le ſens affirmatif, on dit avec l'article, *Il a de l'argent, du cœur, de la charité, de l'ambition ;* au lieu qu'on dit négativement ſans article : *Il n'a point d'argent, de cœur, de charité, d'ambition,* parceque, dit-on, le propre de la négation eſt de tout ôter.

Je conviens que ſelon le ſens, la négation ôte le tout de la choſe ; mais je ne vois pas pourquoi dans l'expreſſion, elle nous ôteroit l'article, ſans nous ôter la prépoſition. D'ailleurs, ne dit-on pas dans le ſens affirmatif, ſans article, *Il a encore un peu d'argent*, & dans le ſens négatif avec l'article, *Il n'a pas le ſou ; Il n'a plus un ſou de l'argent qu'il avoit ; Les langues ne ſont point des ſciences : On ne coupe point des mots inſéparables*, dit fort bien

M. l'abbé d'Olivet. Ainſi, je crois que la véritable raiſon de la différence de ces façons de parler doit ſe tirer du ſens individuel & défini, qui ſeul admet l'article, & du ſens ſpécifique indéfini & qualificatif, qui n'eſt jamais précédé de l'article.

Les éclairciſſemens que l'on vient de donner pouront ſervir à réſoudre les principales difficultés que l'on pouroit avoir au ſujet des articles. Cependant, on croit devoir encore ajouter ici des exemples qui ne ſeront point inutiles dans les cas pareils.

Noms conſtruits ſans prénom ni prépoſition, à la ſuite d'un verbe dont ils ſont le complément.

Souvent un nom eſt mis ſans prénom ni prépoſition après un verbe qu'il détermine; ce qui arrive en deux occaſions: 1.° parceque le nom eſt pris alors dans un ſens indéfini, comme quand on dit, *Il aime à faire plaiſir, à rendre ſervice;* car il ne s'agit pas alors d'un tel plaiſir, ni d'un

tel ſervice particulier; en ce cas on diroit, faites-moi *ce* ou *le plaiſir*; rendez-moi *ce ſervice*, ou *le ſervice*, ou *un ſervice*, qui, &c. 2.° Cela ſe fait auſſi ſouvent pour abréger, par ellipſe, ou dans des façons de parler familières & proverbiales; ou enfin parceque les deux mots ne font qu'une ſorte de mot compoſé : ce qui ſera facile à démêler dans les exemples ſuivans :

AVOIR faim, ſoif, deſſein, honte, coutume, pitié, compaſſion, froid, chaud, mal, beſoin, part au gâteau, envie, &c.

CHERCHER fortune, malheur.

COURIR fortune, riſque.

DEMANDER raiſon, vengeance, grâce, pardon, juſtice.

DIRE vrai, faux, matines, vêpres.

DONNER priſe, jour, parole, avis, caution, quittance, atteinte, &c.

ECHAPER. Il l'a échapé belle; c'eſt-à-dire, *peu s'en eſt fallu qu'il ne lui ſoit arrivé quelque malheur.*

ENTENDRE raiſon, raillerie, malice, vêpres, &c.

FAIRE

FAIRE vie qui dure, bonne chère, envie, corps neuf, réflexion, honte, honneur, peur, plaisir, cas de quelqu'un, alliance, marché, argent de tout, provision, semblant, route, front, face, difficulté.

GAGNER pays, gros.

METTRE ordre, fin.

PARLER vrai, raison, bon sens, latin, françois, &c.

PORTER envie, témoignage, coup, bonheur, malheur, compassion.

PRENDRE garde, patience, séance, médecine, congé, conseil, langue, &c.

RENDRE service, amour pour amour, visite, gorge, &c.

SAVOIR lire, vivre, chanter, &c.

TENIR parole, prison, bon, ferme.

Ces adjectifs sont pris adverbialement.

Noms construits avec une prépositon sans article.

LES noms d'espèce qui sont pris selon leur simple signification spécifique, se construisent avec une prépositon sans article.

Changez ces pierres en pains. L'éducation que le père d'Horace donna à ſon fils eſt digne d'être priſe pour modèle. A Rome, à Athènes, à bras ouverts. Il eſt arrivé à bon port, à minuit. Il eſt à jeun. A Dimanche, à Vêpres. Tout ce que l'Eſpagne a nouri de vaillans. Vivre ſans pain. Une livre de pain. Il n'a pas de pain. Un peu de pain. Beaucoup de pain. Une grande quantité de pain.

J'ai un coquin de frère, c'eſt-à-dire, *qui eſt de l'eſpèce de frère*, comme on dit, *quelle eſpèce d'homme êtes-vous.* Térence a dit, *Quid hominis*, & ailleurs, *Quid monſtri.*

Remarquez que dans ces exemples, le *qui* ne ſe raporte point au nom ſpécifique, mais au nom individuel qui précède. *C'eſt un bon homme de père qui*; le qui ſe raporte à *bon homme.*

Se conduire par ſentiment; parler avec eſprit, avec grace, avec facilité; agir par dépit, par colère, par amour, par foibleſſe.

En fait de phyſique, on donne ſouvent des mots pour des choſes. Phyſique eſt pris dans un ſens ſpécifique qualificatif de *fait.* A l'égard de *on donne des mots*, c'eſt le ſens individuel partitif. Il y a ellipſe. Le régime ou complément immédiat du verbe *donner* eſt ici ſous-entendu : ce que l'on entendra mieux par les exemples ſuivans.

Noms conſtruits avec l'article ou prénom, ſans prépoſition.

Ce que j'aime le mieux, c'eſt le pain, (individu ſpécifique). *Apportez le pain*; voila *le pain*, qui eſt le complément immédiat ou régime naturel du verbe. Ce qui fait voir, que quand on dit, *apportez* ou *donnez-moi du pain*, alors il y a ellipſe. *Donnez-moi une portion, quelque choſe du pain.* C'eſt le ſens individuel partitif.

Tous les pains du marché, ou collectivement, *Tout le pain du marché ne ſuffiroit pas pour*, &c.

Donnez-moi un pain. Emportons quelques pains pour le voyage.

Noms conſtruits avec la prépoſition & l'article.

Donnez-moi du pain, c'eſt-à-dire, *de le* pain. Encore un coup, il y a ellipſe dans les phraſes pareilles. Car la choſe donnée ſe joint au verbe donner ſans le ſecours d'une prépoſition. Ainſi, *donnez-moi du pain*, c'eſt, *donnez-moi quelque choſe de le pain*, de ce tout ſpécifique individuel qu'on appelle *pain. Le nombre des pains que vous avez apporté n'eſt pas ſuffiſant.*

Voila bien des pains, de les pains; individuellement, c'eſt-à-dire, conſidérés comme faiſant chacun un être à part.

Remarques ſur l'uſage de l'article, quand l'adjectif précède le ſubſtantif, ou quand il eſt après le ſubſtantif.

Si un nom ſubſtantif eſt employé dans le diſcours avec un adjectif, il arrive ou

que l'adjectif précède le ſubſtantif, ou qu'il le ſuit.

L'adjectif n'eſt ſéparé de ſon ſubſtantif, que lorſque le ſubſtantif eſt le ſujet de la prépoſition, & que l'adjectif en eſt affirmé dans l'attribut. *Dieu eſt le tout-puiſſant. Dieu* eſt le ſujet; *tout-puiſſant*, qui eſt dans l'attribut, en eſt ſéparé par le verbe *eſt*, qui ſelon notre manière d'expliquer la propoſition, fait partie de l'attribut. Car ce n'eſt pas ſeulement *tout-puiſſant* que je juge de Dieu; j'en juge qu'il eſt, qu'il exiſte tel.

Lorſqu'une phraſe commence par un adjectif ſeul, par exemple, *Savant en l'art de régner, ce prince ſe fit aimer de ſes ſujets & craindre de ſes voiſins;* il eſt évident qu'alors on ſous-entend, *ce prince qui étoit ſavant*, &c. Ainſi *ſavant en l'art de régner*, eſt une propoſition incidente, implicite, je veux dire, dont tous les mots ne ſont pas exprimés. En réduiſant ces propoſitions à la conſtruction ſimple, on voit qu'il n'y a rien contre les règles; & que ſi dans la

conſtruction uſuelle on préfere la façon de parler elliptique, c'eſt que l'expreſſion en eſt plus ſerrée & plus vive.

Quand le ſubſtantif & l'adjectif ſont enſemble le ſujet de la propoſition, ils forment un tout inſéparable. Alors les prépoſitifs ſe mettent avant celui des deux qui commence la phraſe. Ainſi on dit :

1.° Dans les propoſitions univerſelles : *Tout homme, chaque homme, tous les hommes, nul homme, aucun homme.*

2.° Dans les propoſitions indéfinies : *Les Turcs, les Perſans, les hommes ſavans, les ſavans philoſophes.*

3.° Dans les propoſitions particulières : *Quelques hommes, certaines perſonnes ſoutiennent*, &c. *Un ſavant m'a dit ; des ſavans m'ont dit*, en ſous-entendant *quelques-uns, aucuns*, ou *de ſavans philoſophes*, en ſous-entendant, *un certain nombre*, ou quelqu'autre mot.

4.° Dans les propoſitions ſingulières : *Le ſoleil eſt levé : la lune eſt dans ſon plein ; cet homme, cette femme, ce livre.*

Ce que nous venons de dire des noms qui ſont ſujets d'une propoſition, ſe doit auſſi entendre de ceux qui ſont le complément immédiat de quelque verbe ou de quelques prépoſitions : *Déteſtons tous les vices, pratiquons toutes les vertus*, &c. *Dans le ciel, ſur la terre*, &c.

J'ai dit *le complément immédiat :* j'entens par-là tout ſubſtantif qui fait un ſens avec un verbe ou une prépoſition, ſans qu'il y ait de mot ſous-entendu entre l'un & l'autre. Car quand on dit, *Vous aimez des ingrats, des ingrats* n'eſt pas le complément immédiat de *aimez*. La conſtruction entière eſt, *Vous aimez certaines perſonnes, qui ſont du nombre des ingrats*, ou *quelques-uns des ingrats, de les ingrats*. Ainſi *des ingrats* énonce une partition; c'eſt un ſens partitif. Nous en avons ſouvent parlé.

Mais dans l'une ou dans l'autre de ces deux occaſions, c'eſt-à-dire, 1.° quand l'adjectif & le ſubſtantif ſont le ſujet de la propoſition; 2.° ou qu'ils ſont le com-

plément d'un verbe ou d'une prépoſition ; en quelles occaſions faut-il n'employer que cette ſimple prépoſition, & en quelles occaſions faut-il y joindre l'article, & dire *du* ou *de le*, & *des*, c'eſt-à-dire, *de les* ?

La *Grammaire générale* dit (pag. 54) qu'*avant les ſubſtantifs on dit* DES, *des animaux*, & qu'*on dit* DE *quand l'adjectif précède*, *de beaux lits*.

Mais cette règle n'eſt pas générale. Car dans le ſens qualificatif indéfini on ſe ſert de la ſimple prépoſition *de*, même devant le ſubſtantif, ſur-tout quand le nom qualifié eſt précédé du prépoſitif *un*, & on ſe ſert de *des* ou *de les*, quand le mot qui qualifie eſt inviduel : *Les lumières des philoſophes anciens*, ou *des anciens philoſophes*.

Voici une liſte d'exemples, dont le lecteur judicieux poura faire uſage, & juger des principes que nous avons établis.

Les ouvrages de Cicéron ſont pleins *des idées les plus ſaines*. (de les idées).	Les ouvrages de Cicéron ſont pleins *d'idées ſaines*.

Voila *idées* dans le ſens individuel.

Idées ſaines eſt dans le ſens ſpécifique indéfini, général de ſorte.

Faites-vous *des principes*. C'eſt le ſens individuel.

Nos connoiſſances doivent être tirées *de principes évidens*.

Sens ſpécifique : où vous voyez que le ſubſtantif précède.

Défaites-vous *des préjugés* de l'enfance.

N'avez-vous point *de préjugé* ſur cette queſtion.

Cet arbre porte *des fruits excellens*.

Cet arbre porte *d'excellens fruits*. (ſens de ſorte).

Les eſpèces différentes *des animaux* qui ſont ſur la terre. (ſens individuel univerſel).

Il y a différentes eſpèces *d'animaux* ſur la terre.

Différentes ſortes *de poiſſons*, &c.

Entrez dans le détail *des règles* d'une ſaine dialectique.

Il entre dans un grand détail *de règles frivoles*.

Voila le ſubſtantif qui précède. C'eſt le ſens ſpécifique indéfini. On ne parle d'aucunes règles particulières. C'eſt le ſens de ſorte.

Ces raiſons ſont *des conjectures* bien foibles.

Ces raiſons ſont *de foibles conjectures*.

Faire *des mots nouveaux*.

Faire *de nouveaux mots*.

Choiſir *des fruits excellens*.

Choiſir *d'excellens fruits*.

Chercher *des détours*.

Chercher *de longs détours* pour exprimer les choſes les plus aiſées.

Se ſervir *des termes* établis par l'uſage.

Ces exemples peuvent ſervir *de modèles*.

Evitez l'air *de l'affectation*. (ſens individuel métaphyſique).

Evitez tout ce qui a un air *d'affectation*.

Charger ſa mémoire *des phraſes* de Cicéron.

Charger ſa mémoire *de phraſes*.

Diſcours ſoutenus par *des expreſſions fortes*.

Diſcours ſoutenus par *de vives expreſſions*.

Plein *des ſentimens* les plus beaux.

Il a recueilli *des préceptes* pour la langue & pour la morale.

Servez-vous *des ſignes* dont nous ſommes convenus.

Le choix *des études.*

Les connoiſſances ont toujours été l'objet *de l'eſtime, des louanges & de l'admiration* des hommes.

Les richeſſes de l'eſprit ne peuvent être acquiſes que par l'étude.

Les biens *de la fortune* ſont fragiles.

L'enchaînement *des preuves* fait qu'elles plaiſent & qu'elles perſuadent.

C'eſt par la méditation ſur ce qu'on lit qu'on acquiert *des connoiſſances nouvelles.*

Les avantages *de la mémoire.*

La mémoire *des faits* eſt la plus brillante.

La mémoire eſt le tréſor *de l'eſprit*, le fruit *de l'*attention & *de la* réflexion.

Le but *des bons maîtres* doit être de cultiver l'eſprit de leurs diſciples.

On ne doit propoſer *des difficultés* que pour faire triompher la vérité.

Plein de *ſentimens.*

Plein *de grands ſentimens.*

Recueil *de préceptes* pour la langue & pour la morale.

Nous ſommes obligés d'uſer *de ſignes* extérieurs pour nous faire entendre.

Il a fait un choix *de livres* qui ſont, &c.

C'eſt un ſujet *d'eſtime, de louanges & d'admiration.*

Il y a au Pérou une abondance prodigieuſe *de richeſſes inutiles.*

Des biens *de fortune.*

Il y a dans ce livre un admirable enchaînement *de preuves ſolides.* (ſens de ſorte).

C'eſt par la méditation qu'on acquiert *de nouvelles connoiſſances.*

Il y a différentes ſortes *de mémoire.*

Il n'a qu'une mémoire *de faits*, & ne retient aucun raiſonnement.

Préſence *d'eſprit.* La mémoire *d'eſprit* & *de raiſon* eſt plus utile que les autres ſortes de mémoire.

Il a un air *de maître* qui choque.

Il a fait un recueil *de difficultés*, dont il cherche la ſolution.

Le goût *des hommes* eſt ſujet à des viciſſitudes.

Il n'a pas beſoin de *la leçon* que vous voulez lui donner.

Une ſociété *d'hommes choiſis* : (*d'hommes choiſis* qualifie la *ſociété* adjectivement).

Céſar n'eut pas beſoin *d'exemple.*

Il n'a pas beſoin *de leçons.*

Remarque.

Lorſque le ſubſtantif précède, comme il ſignifie par lui-même, ou un être réel ou un être métaphyſique conſidéré par imitation, à la manière des êtres réels, il préſente d'abord à l'eſprit une idée d'individualité d'être ſéparé exiſtant par lui-même; au lieu que lorſque l'adjectif précède, il offre à l'eſprit une idée de qualification, une idée de ſorte, un ſens adjectif. Ainſi l'article doit précéder le ſubſtantif : au lieu qu'il ſuffit que la prépoſition précède l'adjectif, à moins que l'adjectif ne ſerve lui-même avec le ſubſtantif à donner l'idée individuelle, comme quand on dit : *Les ſavans hommes de l'antiquité : le ſentiment des grands philoſophes de l'antiquité, des plus ſavans philoſophes. On a fait la deſcription des beaux lits qu'on envoie en Portugal.*

RÉFLEXIONS SUR CETTE RÈGLE de M. de Vaugelas :

Qu'on ne doit point mettre de relatif après un nom ſans article.

L'AUTEUR de la *Grammaire générale* a examiné cette règle (II partie, *ch.* 10). Cet auteur paroît la reſtreindre à l'uſage préſent de notre langue. Cependant, de la manière que je la conçois, je la crois de toutes les langues, & de tous les temps.

En toute langue & en toute conſtruction, il y a une juſteſſe à obſerver dans l'emploi que l'on fait des ſignes deſtinés par l'uſage pour marquer non-ſeulement les objets de nos idées, mais encore les différentes vues ſous leſquelles l'eſprit conſidère ces objets. L'article, les prépoſitions, les conjonctions, les verbes avec leurs différentes inflexions, enfin tous les mots qui ne marquent point des choſes, n'ont d'autre deſtination que de faire connoître ces différentes vues de l'eſprit.

D'ailleurs, c'eſt une règle des plus com-

munes du raiſonnement, que lorſqu'au commencement du diſcours on a donné à un mot une certaine ſignification, on ne doit pas lui en donner une autre dans la ſuite du même diſcours. Il en eſt de même par raport au ſens grammatical. Je veux dire, que dans la même période, un mot qui eſt au ſingulier dans le premier membre de cette période, ne doit pas avoir dans l'autre membre un corrélatif ou adjectif qui le ſuppoſe au plurier. En voici un exemple, tiré de la *Princeſſe de Clèves*, (tom. 2, p. 119) : *M. de Némours ne laiſſoit échaper aucune occaſion de voir Madame de Clèves, ſans laiſſer paroître néanmoins qu'il les cherchât.* Ce *les* du ſecond membre étant au plurier, ne devoit pas être deſtiné à rappeller *occaſion*, qui eſt au ſingulier dans le premier membre de la période. Par la même raiſon, ſi dans le premier membre de la phraſe, vous m'avez d'abord préſenté le mot dans un ſens ſpécifique, c'eſt-à-dire, comme nous l'avons dit, dans un ſens qualificatif adjectif, vous ne devez

pas, dans le membre qui ſuit, donner à ce mot un relatif, parceque le relatif rappelle toujours l'idée d'une perſonne ou d'une choſe, d'un individu réel ou métaphyſique, & jamais celle d'un ſimple qualificatif, qui n'a aucune exiſtence, & qui n'eſt que mode. C'eſt uniquement à un ſubſtantif, ou à un adjectif conſidéré comme ſubſtantif, & non comme mode, que le *qui* peut ſe raporter. L'antécédent de *qui* doit être pris dans le même ſens, auſſi-bien dans toute l'étendue de la période, que dans toute la ſuite du ſyllogiſme.

Ainſi, quand on dit, *Il a été reçu avec politeſſe*, ces deux mots, *avec politeſſe*, ſont une expreſſion adverbiale, modificative, adjective, qui ne préſente aucun être réel ni métaphyſique. Ces mots *avec politeſſe* ne marquent point une telle politeſſe individuelle. Si vous voulez marquer une telle politeſſe, vous avez beſoin d'un prépoſitif qui donne à *politeſſe* un ſens individuel, réel, ſoit univerſel, ſoit particulier, ſoit ſingulier; alors le qui fera ſon office.

Encore un coup, *avec politeſſe* eſt une expreſſion adverbiale. C'eſt l'adverbe *poliment* décompoſé.

Or, ces ſortes d'adverbes ſont abſolus, c'eſt-à-dire, qu'ils n'ont ni ſuite ni complément : & quand on veut les rendre relatifs, il faut ajouter quelque mot qui marque la corrélation. *Il a été reçu* SI *poliment que*, &c. *Il a été reçu avec* TANT *de politeſſe, que*, &c : ou bien, *avec* UNE *politeſſe qui*, &c.

Ainſi, je crois que le ſens de la règle de Vaugelas eſt que, lorſqu'en un premier membre de la période un mot eſt pris dans un ſens abſolu, adjectivement ou adverbialement, ce qui eſt ordinairement marqué en françois par la ſuppreſſion de l'article, & par les circonſtances, on ne doit pas, dans le membre ſuivant, ajouter un relatif, ni même quelqu'autre mot qui ſuppoſeroit que la première expreſſion auroit été priſe dans un ſens fini & individuel, ſoit univerſel, ſoit particulier ou ſingulier. Ce ſeroit tomber dans

le ſophiſme que les Logiciens appellent ; *Paſſer de l'eſpèce à l'individu ; paſſer du général au particulier.*

Ainſi, je ne puis pas dire, *L'homme eſt animal qui raiſonne*, parceque *animal*, dans le premier membre, étant ſans article, eſt un nom d'eſpèce pris adjectivement & dans un ſens qualificatif. Or, *qui raiſonne* ne peut ſe dire que d'un individu réel qui eſt ou déterminé ou indéterminé ; c'eſt-à-dire pris dans le ſens particulier dont nous avons parlé. Ainſi je dois dire, *L'homme eſt le ſeul animal*, ou *un animal qui raiſonne.*

Par la même raiſon, on dira fort-bien, *Il n'a point de livre qu'il n'ait lu.* Cette propoſition eſt équivalente à celles-ci : *Il n'a pas un ſeul livre qu'il n'ait lu. Chaque livre qu'il a, il l'a lu. Il n'y a point d'injuſtice qu'il ne commette ;* c'eſt-à-dire, *Chaque ſorte d'injuſtice, il la commet. Eſt-il ville dans le royaume qui ſoit plus obéiſſante ?* c'eſt-à-dire, *Eſt-il dans le royaume quelqu'autre ville, une ville qui*

ſoit

ſoit plus obéiſſante que? &c. *Il n'y a homme qui ſache cela ; aucun homme ne ſait cela.*

Ainſi, c'eſt le ſens individuel qui autoriſe le relatif ; & c'eſt le ſens qualificatif adjectif ou adverbial qui fait ſupprimer l'article ; la négation n'y fait rien, quoi qu'en diſe l'auteur de la *Grammaire générale.* Si l'on dit de quelqu'un qu'il agit *en roi, en père, en ami,* & qu'on prenne *roi, père, ami,* dans le ſens ſpécifique, & ſelon toute la valeur que ces mots peuvent avoir, on ne doit point ajouter le *qui.* Mais ſi les circonſtances font connoître qu'en diſant *roi, père, ami,* on a dans l'eſprit l'idée particulière de tel *roi,* de tel *père,* de tel *ami,* & que l'expreſſion ne ſoit pas conſacrée par l'uſage au ſeul ſens ſpécifique ou adverbial, alors on peut ajouter le *qui : Il ſe conduit en père tendre qui :* car c'eſt autant que ſi l'on diſoit, *comme un père tendre.* C'eſt le ſens particulier, qui peut recevoir enſuite une détermination ſingulière.

Il eſt accablé de maux, c'eſt-à-dire, *de maux particuliers*, ou *de dettes particulières qui*, &c. *Une ſorte de fruits qui*, &c. *Une ſorte* tire ce mot *fruits* de la généralité du nom *fruit*. *Une ſorte* eſt un individu ſpécifique, ou un individu collectif.

Ainſi, je crois que la vivacité, le feu, l'enthouſiaſme, que le ſtyle poétique demande, ont pu autoriſer Racine à dire (Eſther, Act. 2, Sc. 8). *Nulle paix pour l'impie : il la cherche, elle le fuit.* Mais cette expreſſion ne ſeroit pas régulière en proſe, parceque la première propoſition étant univerſelle négative, & où *nulle* emporte toute paix pour l'impie, les pronoms *la* & *elle* des propoſitions qui ſuivent, ne doivent pas rappeller dans un ſens affirmatif & individuel, un mot qui a d'abord été pris dans un ſens négatif univerſel. Peut-être pouroit-on dire, *Nulle paix qui ſoit durable n'eſt donnée aux hommes :* mais on feroit encore mieux de dire : *Une paix durable n'eſt point donnée aux hommes.*

Telle eſt la juſteſſe d'eſprit, & la pré-

ciſion que nous demandons dans ceux qui veulent écrire en notre langue, & même dans ceux qui la parlent. Ainſi, on dit abſolument dans un ſens indéfini, *Se donner en ſpectacle, avoir peur, avoir pitié, un eſprit de parti, un eſprit d'erreur.* On ne doit donc pas ajouter enſuite à ces ſubſtantifs, pris dans un ſens général, des adjectifs qui les ſuppoſeroient dans un ſens fini, & en feroient des individus métaphyſiques. On ne doit donc point dire, *Se donner en ſpectacle funeſte*, ni *un eſprit d'erreur fatale, de ſécurité téméraire*, ni *avoir peur terrible.* On dit pourtant *avoir grand' peur*, parcequ'alors cet adjectif *grand*, qui précède ſon ſubſtantif, & qui perd même ici ſa terminaiſon féminine, ne fait qu'un même mot avec *peur*, comme dans *grand'meſſe, grand'mère.* Par le même principe, je crois qu'un de nos auteurs n'a pas parlé exactement, quand il a dit (1), *Octavien déclare en plein ſénat, qu'il veut*

(1) Le P. Sanadon, *Vie d'Horace*, pag. 47.

lui remettre le gouvernement de la république. En plein ſénat eſt une circonſtance de lieu : c'eſt une ſorte d'expreſſion adverbiale, où *ſénat* ne ſe préſente pas ſous l'idée d'un être perſonifié. C'eſt cependant cette idée que ſuppoſe *lui remettre*. Il falloit dire, *Octavien déclare au ſénat aſſemblé, qu'il veut lui remettre*, &c. ou prendre quelqu'autre tour.

Si les langues qui ont des articles *ont un avantage ſur celles qui n'en ont point.*

La perfection des langues conſiſte principalement en deux points. 1.° Avoir une aſſez grande abondance de mots pour ſuffire à énoncer les différens objets des idées que nous avons dans l'eſprit. Par exemple, en latin, *regnum* ſignifie *royaume ;* c'eſt le pays dans lequel un ſouverain exerce ſon autorité. Mais les Latins n'ont point de nom particulier pour exprimer la durée de l'autorité du ſouverain. Alors ils ont recours à la périphraſe. Ainſi, pour dire, *ſous le règne d'Auguſte*, ils diſent *Impe-*

rante Cæſare Auguſto, dans le temps qu'Auguſte régnoit. Au lieu qu'en françois nous avons *royaume*, & de plus *règne*. La langue françoiſe n'a pas toujours de pareils avantages ſur la latine. 2.° Une langue eſt plus parfaite, lorſqu'elle a plus de moyens pour exprimer les divers points de vue ſous leſquels notre eſprit peut conſidérer le même objet. *Le roi aime le peuple*, & *le peuple aime le roi*. Dans chacune de ces phraſes *le roi* & *le peuple* ſont conſidérés ſous un raport différent. Dans la première, c'eſt *le roi* qui *aime;* dans la ſeconde, c'eſt le *roi* qui eſt *aimé*. La place ou poſition dans laquelle on met *roi* & *peuple*, fait connoître l'un & l'autre de ces points de vue.

Les prépoſitifs & les prépoſitions ſervent auſſi à de pareils uſages en françois.

Selon ces principes, il paroît qu'une langue qui a une ſorte de mots de plus qu'une autre, doit avoir un moyen de plus pour exprimer quelque vue fine de l'eſprit; qu'ainſi les langues qui ont des articles ou

prépoſitifs, doivent s'énoncer avec plus de juſteſſe & de préciſion que celles qui n'en ont point. L'article *le* tire un nom de la généralité du nom d'eſpèce, & en fait un nom d'individu, *le roi*, ou d'individus, *les rois*. Le nom ſans article ou prépoſitif eſt un nom d'eſpèce; c'eſt un adjectif. Les Latins, qui n'avoient point d'articles, avoient ſouvent recours aux adjectifs démonſtratifs. *Dic ut lapides iſti panes fiant : Dites que ces pierres deviennent pains*. Quand ces adjectifs manquent, les adjoints ne ſuffiſent pas toujours pour mettre la phraſe dans toute la clarté qu'elle doit avoir : *Si filius Dei es*, on peut traduire, *Si vous êtes fils de Dieu*, & voila *fils* nom d'eſpèce; au lieu qu'en traduiſant *Si vous êtes le fils de Dieu*, *le fils* eſt individu.

Nous mettons de la différence entre ces quatre expreſſions : 1. *fils de roi*; 2. *fils d'un roi*; 3. *fils du roi*; 4. *le fils du roi*. En *fils de roi*, roi eſt un nom d'eſpèce, qui, avec la prépoſition, n'eſt qu'un qua-

lificatif. 2. *Fils d'un roi ; d'un roi* eſt pris dans le ſens particulier dont nous avons parlé, c'eſt *le fils de quelque roi.* 3. *Fils du roi ; fils* eſt un nom d'eſpèce ou appellatif, & *roi* eſt un nom d'individu, *fils de le roi.* 4. *Le fils du roi, le fils* marque un individu. *Filius regis* ne fait pas ſentir ces différences.

Etes-vous roi? Etes-vous le roi? Dans la première phraſe, *roi* eſt un nom appellatif : dans la ſeconde, *roi* eſt pris individuellement. *Rex es tu?* ne diſtingue pas ces diverſes acceptions. *Nemo ſatis gratiam regi refert* (1), où *regi* peut ſignifier *au roi*, ou *à un roi.*

Un palais de prince, eſt un beau palais qu'un prince habite, ou qu'un prince pourroit habiter décemment. Mais *le palais du prince* (de le prince) eſt le palais déterminé qu'un tel prince habite. Ces différentes vues ne ſont pas diſtinguées en latin d'une manière auſſi ſimple. Si, en ſe mettant à

(1) Térence, *Phorm.* II, 2, 24.

table, on demande *le pain*, c'eſt une totalité qu'on demande : le latin dira *da* ou *affer panem*. *Si*, étant à table, on demande *du pain*, c'eſt une portion de *le pain* : cependant le latin dira également *panem*.

Il eſt dit au ſecond chapitre de ſaint Matthieu, que les Mages s'étant mis en chemin au ſortir du palais d'Hérode, *videntes ſtellam, gaviſi ſunt; & intrantes domum, invenerunt puerum*. Voila *étoile, maiſon, enfant*, ſans aucun adjectif déterminatif. Je conviens que ce qui précède fait entendre que cette étoile eſt celle qui avoit guidé les Mages depuis l'Orient; que cette maiſon eſt la maiſon que l'étoile leur indiquoit; & que cet enfant eſt celui qu'ils venoient adorer. Mais le latin n'a rien qui préſente ces mots avec leur détermination particulière. Il faut que l'eſprit ſupplée à tout. Ces mots ne ſeroient pas énoncés autrement, quand ils ſeroient noms d'eſpèce. N'eſt-ce pas un avantage de la langue françoiſe, de ne pouvoir employer ces

trois mots qu'avec un prépoſitif qui faſſe connoître qu'ils ſont pris dans un ſens individuel déterminé par les circonſtances? *Ils virent l'étoile ; ils entrerent dans la maiſon ; & trouvèrent l'enfant.*

Je pourois raporter pluſieurs exemples, qui feroient voir que lorſqu'on veut s'exprimer en latin d'une manière qui diſtingue le ſens individuel du ſens adjectif ou indéfini, ou bien le ſens partitif du ſens total, on eſt obligé d'avoir recours à quelqu'adjectif démonſtratif, ou à quelqu'autre adjoint. On ne doit donc pas nous reprocher que nos articles rendent nos expreſſions moins fortes & moins ſerrées que celles de la langue latine. Le défaut de force & de préciſion eſt le défaut de l'écrivain, & non celui de la langue.

Je conviens que quand l'article ne ſert point à rendre l'expreſſion plus claire, & plus préciſe, on devroit être autoriſé à le ſupprimer. J'aimerois mieux dire, comme nos pères, *Pauvreté n'eſt pas vice*, que de dire, *la pauvreté n'eſt pas un vice*. Il y a

plus de vivacité & d'énergie dans la phraſe ancienne; mais cette vivacité & cette énergie ne ſont louables, que lorſque la ſuppreſſion de l'article ne fait rien perdre de la préciſion de l'idée, & ne donne aucun lieu à l'indétermination du ſens.

L'habitude de parler avec préciſion, de diſtinguer le ſens individuel du ſens ſpécifique adjectif & indéfini, nous fait quelquefois mettre l'article où nous pouvions le ſupprimer. Mais nous aimons mieux que notre ſtyle ſoit alors moins ſérré, que de nous expoſer à être obſcurs. Car en général, *il eſt certain* (1) *que l'article mis ou ſupprimé devant un nom, fait quelquefois une ſi grande différence de ſens, qu'on ne peut douter que les langues qui admettent l'*article, *n'aient un grand avantage ſur la langue latine, pour exprimer nettement & clairement certains raports* ou vues de l'eſprit, *que l'article ſeul peut déſigner*, ſans quoi le lecteur eſt expoſé à ſe méprendre.

(1) Regnier, *Grammaire*, pag. 152.

Je me contenterai de ce ſeul exemple. Ovide faiſant la deſcription des enchantemens qu'il imagine que Médée fit pour rajeunir Jaſon, dit que Médée (1) *Tectis, nuda pedem, egreditur.* Les traducteurs inſtruits que les poètes emploient ſouvent un ſingulier pour un plurier, figure dont ils avoient un exemple devant les ieux en *crinem irroravit aquis* (2), qui ſe trouvent quelques vers plus bas; ces traducteurs, dis-je, ont cru qu'en *nuda pedem, pedem* étoit auſſi un ſingulier pour un plurier; & tous, hors l'abbé Banier, on traduit *nuda pedem*, par *ayant les pieds nuds.* Ils devoient mettre, comme l'abbé Banier, *ayant un pied nud.* C'étoit effectivement la pratique de ces magiciens, dans leurs preſtiges, d'avoir un pied chauſſé, & l'autre nud. *Nuda pedem* peut donc ſignifier *ayant un pied nud*, ou *ayant les pieds nuds*; & alors la langue, faute d'articles, manque

(1) *Metam.* lib. 7, v. 184.
(2) *v.* 189.

de préciſion, & donne lieu aux mépriſes. Il eſt vrai que par le ſecours des adjectifs déterminatifs, le latin peut ſuppléer au défaut des articles : & c'eſt ce que Virgile a fait en une occaſion pareille à celle dont parle Ovide. Mais alors le latin perd le prétendu avantage d'être plus ſerré & plus concis que le françois.

Lorſque Didon eut recours aux enchantemens, elle avoit un pied nud, dit Virgile... (1). *Unum exuta pedem vinclis ;* & ce pied, c'étoit le gauche, ſelon les commentateurs.

Je conviens qu'Ovide s'eſt énoncé d'une manière plus ſerrée, *nuda pedem ;* mais il a donné lieu à une mépriſe. Virgile a parlé comme il auroit fait, s'il avoit écrit en françois ; *unum exuta pedem, ayant un pied nud.* Il a évité l'équivoque, par le ſecours de l'adjectif indicatif *unum ;* & ainſi il s'eſt exprimé avec plus de juſteſſe qu'Ovide.

(1) *Æneid.* lib. 4, v. 518.

En un mot, la netteté & la préciſion ſont les premières qualités que le diſcours doit avoir. On ne parle que pour exciter dans l'eſprit des autres une penſée, préciſément telle qu'on la conçoit. Or, les langues qui ont des articles, ont un inſtrument de plus pour arriver à cette fin; & j'oſe aſſurer qu'il y a dans les livres latins bien des paſſages obſcurs, qui ne ſont tels que par le défaut d'articles; défaut qui a ſouvent induit les auteurs à négliger les autres adjectifs démonſtratifs, à cauſe de l'habitude où étoient ces auteurs d'énoncer les mots ſans articles, & de laiſſer au lecteur à ſuppléer.

Je finis par une réflexion judicieuſe du P. Buffier (1). Nous avons tiré nos éclairciſſemens *d'une métaphyſique, peut-être un peu ſubtile, mais très-réelle..... C'eſt ainſi que les ſciences ſe prêtent mutuellement leurs ſecours. Si la Métaphyſique contribue à démêler nettement des*

(1) *Grammaire*, n. 340.

points eſſentiels à la Grammaire, celle-ci bien appriſe, ne contribueroit peut-être pas moins à éclaircir les diſcours les plus métaphyſiques.

OBSERVATIONS SUR LES LETTRES DE L'ALPHABET.

On diviſe les lettres en voyelles & en conſonnes. Les *voyelles* ſont ainſi appellées du mot *voix*, parcequ'elles ſe font entendre par elles-mêmes. Elles forment toutes ſeules un ſon, une voix. Les *conſonnes*, au contraire, ne ſont entendues qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle; & c'eſt de-là que vient le nom de conſonne, *conſonans*, c'eſt-à-dire, *qui ſonne avec une autre.*

Il n'y a aucun être particulier qui ſoit *voyelle*, ni aucun qui ſoit *conſonne.* Mais on a obſervé des différences dans les modifications que l'on donne à l'air qui ſort des poumons, lorſqu'on en fait uſage pour former les ſons deſtinés à être les ſignes des penſées. Ce ſont ces différentes conſidéra-

tions ou préciſions de notre eſprit, à l'occaſion des modifications de la voix; ce ſont, dis-je, ces préciſions qui nous ont donné lieu de former les mots de *voyelle*, de *conſonne*, d'*articulation*, & autres. Ce qui diſtingue les différens points de vue de notre eſprit, ſur le méchaniſme de la parole, & nous donne lieu d'en diſcourir avec plus de juſteſſe.

Mon deſſein n'eſt pas d'entrer ici dans l'examen & dans le détail de la formation de chaque lettre particulière. Mais comme la méchanique de la voix eſt un ſujet intéreſſant, que c'eſt principalement par la parole que nous vivons en ſociété, j'ai cru devoir donner une idée générale de la méchanique de la voix, qui fera entendre plus aiſément la différence qu'il y a entre la *conſonne* & la *voyelle*.

D'abord il faut obſerver, que l'air qui ſort des poumons eſt la matière de la voix, c'eſt-à-dire, du chant & de la parole. Lorſque la poitrine s'élève par l'action de certains muſcles, l'air extérieur entre dans les

véſicules des poumons, comme il entre dans une pompe dont on élève le piſton. Ce mouvement, par lequel les poumons reçoivent l'air, eſt ce qu'on appelle *inſpiration*. Quand la poitrine s'affaiſſe, l'air ſort des poumons : c'eſt ce qu'on nomme *expiration*. Le mot de *reſpiration* comprend l'un & l'autre de ces mouvemens : ils en ſont les deux eſpèces.

Les cartilages & les muſcles de la partie ſupérieure de la trachée artère forment une eſpèce de tête, ou une ſorte de couronne oblongue qui donne paſſage à l'air que nous reſpirons. C'eſt ce que le peuple appelle *la pomme* ou *le morceau d'Adam*. Les Anatomiſtes le nomment *larynx*, λάρυγξ; d'où vient λαρύζω, *clamo*, je crie. L'ouverture du larynx eſt appellée *glotte*, γλῶττα, & ſuivant qu'elle eſt reſſerrée ou dilatée par le moyen de certains muſcles, elle forme la voix, ou plus grêle ou plus pleine.

Au-deſſus de la glotte, il y a une eſpèce de ſoupape, qui dans le temps du paſſage des

des alimens couvre la glotte : ce qui les empêche d'entrer dans la trachée artère. On l'appelle *épiglotte ;* d'ἐπὶ, *ſuper*, ſur, & γλῶττα, ou γλῶττις.

M. Ferrein, célèbre anatomiſte, a obſervé à chaque lèvre de la glotte une eſpèce de ruban large d'une ligne, tendu horiſontalement. L'action de l'air qui paſſe par la fente ou glotte, excite dans ces rubans des vibrations qui les font ſonner comme les cordes d'un inſtrument de muſique. M. Ferrein appelle ces rubans *cordes vocales.* Les muſcles du larynx tendent ou relâchent plus ou moins ces cordes vocales: ce qui fait la différence des tons dans le chant, dans les plaintes & dans les cris (1).

Les poumons, la trachée artère, le larynx, la glotte & ſes cordes vocales, ſont les premiers organes de la voix, auxquels il faut ajouter le palais, c'eſt-à-dire, la partie ſupérieure & intérieure de la bou-

(1) Voyez le *Mémoire* de M. Ferrein, *Hiſt. de l'Académie des Sciences*, année 1741, pag. 409.

che, les dents, les lèvres, la langue, & même ces deux ouvertures qui ſont au fond du palais & qui répondent aux narines : elles donnent paſſage à l'air quand la bouche eſt fermée.

Tout air qui ſort de la trachée artère n'excite pas pour cela du ſon. Il faut, pour produire cet effet, que l'air ſoit pouſſé par une impulſion particulière, & que dans le temps de ſon paſſage il ſoit rendu ſonore par les organes de la parole. Ce qui lui arrive par deux cauſes différentes.

1.° L'air étant pouſſé avec plus ou moins de violence par les poumons, il eſt rendu ſonore par la ſeule ſituation où ſe trouvent les organes de la bouche. 2.° L'air qui ſort de la trachée artère eſt rendu ſonore dans ſon paſſage, par l'action ou mouvement de quelqu'un des organes de la parole.

Voila deux cauſes qu'il faut bien diſtinguer; 1.° ſimple ſituation des organes; 2.° action ou mouvement de quelqu'organe particulier ſur l'air qui ſort de la trachée artère.

Je compare la première manière à ces fentes qui rendent ſonore le vent quiy paſſe; & je trouve qu'il en eſt à peu près de la ſeconde, comme de l'effet que produit l'action d'un corps ſolide qui en frappe un autre.

Les différentes ſortes de parties qui forment l'enſemble de l'organe de la voix, donnent lieu de comparer cet organe, ſelon les différens effets de ces parties, tantôt à un inſtrument à vent, tel que l'orgue ou la flute, tantôt à un inſtrument à corde, tantôt enfin à quelqu'autre corps capable de faire entendre un ſon, comme une cloche frapée par ſon battant, ou une enclume ſur laquelle on donne des coups de marteau.

Par exemple, s'agit-il d'expliquer la voyelle, on aura recours à une comparaiſon tirée de quelqu'inſtrument à vent. Suppoſons un tuyau d'orgue ouvert; il eſt certain que tant que ce tuyau demeurera ouvert, & tant que le ſoufflet fournira de vent ou d'air, le tuyau rendra le ſon qui eſt l'effet propre de l'état & de la ſituation où ſe trouvent les parties par

leſquelles l'air paſſe. Il en eſt de même de la flûte. Tant que celui qui en joue y ſouffle de l'air, on entend le ſon propre au trou que les doigts laiſſent ouvert. Le tuyau d'orgue ni la flûte n'agiſſent point; ils ne font que ſe prêter à l'air pouſſé, & demeurent dans l'état où cet air les trouve.

Voila préciſément la voyelle. Chaque voyelle exige que les organes de la bouche ſoient dans la ſituation requiſe pour faire prendre à l'air qui ſort de la trachée artère la modification propre à exciter le ſon de telle ou telle voyelle. La ſituation qui doit faire entendre l'*a*, n'eſt pas la même que celle qui doit exciter le ſon de l'*i*. Ainſi des autres.

Tant que la ſituation des organes ſubſiſte dans le même état, on entend la même voyelle, auſſi long-temps que la reſpiration peut fournir d'air. Les poumons ſont à cet égard ce que les ſoufflets ſont à l'orgue.

Selon ce que nous venons d'obſerver, il ſuit que le nombre des voyelles eſt bien

plus grand qu'on ne le dit communément.

Tout ſon qui ne réſulte que d'une ſituation d'organe, ſans exiger aucun battement ni mouvement qui ſurvienne aux parties de la bouche, & qui peut être continué auſſi long-temps que l'expiration peut fournir d'air, un tel ſon eſt une voyelle. Ainſi *a*, *â*, *é*, *è*, *ê*, *i*, *o*, *u*, *ou*, *eu*, & ſa foible *e* muet, & les nazales, *an*, *en*, &c; tous ces ſons-là ſont autant de voyelles particulières, tant celles qui ne ſont écrites que par un ſeul caractère, tel que *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, que celles qui faute d'un caractère propre, ſont écrites par pluſieurs lettres, telles que *ou*, *eu*, *oient*, &c. Ce n'eſt pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'eſt la ſimplicité du ſon, qui ne dépend que d'une ſituation d'organes, & qui peut être continué. Ainſi, *au*, *eau*, *ou*, *eu*, *aient*, &c, quoiqu'écrits par plus d'une lettre, n'en ſont pas moins de ſimples voyelles. Nous avons donc la voyelle *u* & la voyelle *ou*: les Italiens n'ont que l'*ou*,

qu'ils écrivent par le ſimple *u*. Nous avons de plus la voyelle *eu*, *feu*, *lieu* : l'*e* muet en eſt la foible, & auſſi une voyelle particulière.

Il n'en eſt pas de même de la conſonne. Elle ne dépend pas, comme la voyelle, d'une ſituation d'organes qui puiſſe être permanente. Elle eſt l'effet d'une action paſſagère, d'un trémouſſement, ou d'un mouvement momentanée (1) de quelque organe de la parole, comme de la langue, des lèvres, &c. En ſorte que ſi j'ai comparé la voyelle au ſon qui réſulte d'un tuyau d'orgue ou du trou d'une flûte, je crois pouvoir comparer la conſonne à l'effet que produit le battant d'une cloche ou le mar-

(1) Ecrivez *momentanée* par deux *ee*. Telle eſt l'analogie des mots françois qui viennent des mots latins *eu*, *eus*. C'eſt ainſi que l'on dit les *Champs-Eliſées* ; les *Monts-Pyrénées*, le *Colliſée*, & non le *Coliſé* ; le fleuve *Alphée*, & non le fleuve *Alphé*, fluvius *Alpheus*. Voyez le Dictionaire de l'Académie, celui de Trévoux, & celui de Joubert, aux mots *momentanée* & *ſpontanée*.

teau ſur l'enclume. Fourniſſez de l'air à un tuyau d'orgue, ou au trou d'une flûte, vous entendez toujours le même ſon : au lieu qu'il faut répéter les coups du battant de la cloche & ceux du marteau ſur l'enclume, pour avoir encore le ſon qu'on a entendu la première fois. De même, ſi vous ceſſez de répéter le mouvement des lèvres qui a fait entendre le *be* ou le *pe ;* ſi vous ne redoublez point le trémouſſement de la langue qui a produit le *re*, on n'entendra plus ces conſonnes. On n'entend de ſon, que par le trémouſſement que les parties ſonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent. Or l'action des lèvres ou les agitations de la langue, donnent à l'air qui ſort de la bouche la modification propre à faire entendre telle ou telle conſonne. Or, ſi après une telle modification, l'émiſſion de l'air qui l'a reçue dure encore, la bouche demeurant néceſſairement ouverte pour donner paſſage à l'air, & les organes ſe trouvant dans la ſituation qui a fait entendre la voyelle, le ſon de cette

voyelle poura être continué auſſi long-temps que l'émiſſion de l'air durera : au lieu que le ſon de la conſonne n'eſt plus entendu, après l'action de l'organe qui l'a produite.

L'union ou combinaiſon d'une conſonne avec une voyelle ne peut ſe faire que par une même émiſſion de voix. Cette union eſt appellée *articulation*. Il y a des articulations ſimples & d'autres qui ſont plus ou moins compoſées : ce que M. Hardouin, ſecrétaire de la Société Littéraire d'Arras, a extrêmement bien dévelopé dans un Mémoire particulier. Cette combinaiſon ſe fait d'une manière ſucceſſive, & elle ne peut être que momentanée. L'oreille diſtingue l'effet du battement & celui de la ſituation : elle entend ſéparément l'un après l'autre. Par exemple, dans la ſyllabe *ba*, l'oreille entend d'abord le *b*, enſuite l'*a* ; & l'on garde ce même ordre, quand on écrit les lettres qui ſont les ſyllabes, & les ſyllabes qui ſont les mots.

Enfin, cette union eſt de peu de durée,

parcequ'il ne ſeroit pas poſſible que les organes de la parole fuſſent en même temps en deux états, qui ont chacun leur effet propre & différent. Ce que nous venons d'obſerver à l'égard de la conſonne qui entre dans la compoſition d'une ſyllabe, arrive auſſi par la même raiſon dans les deux voyelles qui ſont une diphtongue, comme *ui*, dans *lui*, *nuit*, *bruit*, &c. L'*u* eſt entendu le premier; & il n'y a que le ſon de l'*i* qui puiſſe être continué, parceque la ſituation des organes qui forme l'*i* a ſuccédé ſubitement à celle qui avoit fait entendre l'*u*.

L'articulation ou combinaiſon d'une conſonne avec une voyelle fait une ſyllabe: cependant une ſeule voyelle fait auſſi fort ſouvent une ſyllabe. La ſyllabe eſt un ſon, ou ſimple ou compoſé, prononcé par une ſeule impulſion de voix. *A-jou-té*, *ré-u-ni*, *cré-é*.

Les ſyllabes qui ſont terminées par des conſonnes ſont toujours ſuivies d'un ſon foible, qui eſt regardé comme un *e* muet.

C'eſt le nom qu'on donne à l'effet de la dernière ondulation, ou du dernier trémouſſement de l'air ſonore; c'eſt le dernier ébranlement que le nerf auditif reçoit de cet air. Je veux dire que cet *e* muet foible n'eſt pas de même nature que l'*e* muet excité à deſſein, tel que l'*e* de la fin des mots *vu-e*, *vi-e*, & tels que ſont tous les *e* de nos rimes féminines. Ainſi il y a bien de la différence entre le ſon foible que l'on entend à la fin du mot *Michel*, & le dernier du mot *Michéle*; entre *bel* & *belle*; entre *coq* & *coque*; entre *Job* & *robe*; *bal* & *balle*; *cap* & *cape*; *Siam* & *ame*, &c.

S'il y a dans un mot pluſieurs conſonnes de ſuite, il faut toujours ſuppoſer entre chaque conſonne cet *e* foible & fort bref. Il eſt comme le ſon que l'on diſtingue entre chaque coup de marteau, quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent d'auſſi près qu'il eſt poſſible. Ces réflexions font voir que l'*e* muet foible eſt dans toutes les langues.

Recueillons de ce que nous avons dit, que la voyelle eſt le ſon qui réſulte de la ſituation où les organes de la parole ſe trouvent dans le temps que l'air de la voix ſort par la trachée artère, & que la conſonne eſt l'effet de la modification paſſagère que cet air reçoit de l'action momentanée de quelqu'organe particulier de la parole.

C'eſt relativement à chacun de ces organes, que dans toutes les langues on diviſe les lettres en certaines claſſes, où elles ſont nommées du nom de l'organe particulier qui paroît contribuer le plus à leur formation. Ainſi les unes ſont appelées *labiales*, d'autres *linguales*, ou bien *palatiales*, ou *dentales*, ou *nazales*, ou *gutturales*. Quelques-unes peuvent être dans l'une & dans l'autre de ces claſſes, lorſque divers organes concourent à leur formation.

Labiales. B, P, F, V, M.

Linguales. D, T, N, L, R.

Palatiales. G, J, G *fort* ou K ou Q;

le mouillé fort *Ille* & le mouillé foible *ye.*

Dentales ou ſiflantes. S ou C *doux*, tel que *ſe*, *ſi*, Z, CH. C'eſt à cauſe de ce ſiflement que les anciens ont appellé ces conſonnes *ſémivocales*, *ſemivocales*, demi-voyelles; au lieu qu'ils appelloient les autres *muettes.*

Nazales. M, N. G N.

Gutturales. C'eſt le nom qu'on donne à celles qui ſont prononcées avec une aſpiration forte, & par un mouvement du fond de la trachée artère. Ces aſpirations fortes ſont fréquentes en orient & au midi. Il y a des lettres gutturales parmi les peuples du nord. Ces lettres paroiſſent rudes à ceux qui n'y ſont pas accoutumés. Nous n'avons de ſon guttural que le *hé*, qu'on appelle communément *H aſpirée.* Cette aſpiration eſt l'effet d'un mouvement particulier des parties internes de la trachée artère. Nous ne l'articulons qu'avec les voyelles, *le héros*, *la hauteur.*

Il y a des Grammairiens qui mettent le H au rang des *conſonnes*; d'autres, au

contraire, ſoutiennent que ce ſigne ne marquant aucun ſon particulier, analogue aux ſons des autres conſonnes, il ne doit être conſidéré que comme un ſigne d'aſpiration.

Pour moi, je crois que puiſque les uns & les autres de ces Grammairiens conviennent de la valeur de ce ſigne, ils doivent ſe permettre réciproquement de l'appeler, ou *conſonne*, ou *ſigne d'aſpiration*, ſelon le point de vue qui les affecte le plus.

La diverſité des climats cauſe des différences dans la prononciation des langues. Il y a des peuples qui mettent en action certains organes, & même certaines parties des organes, dont les autres ne font point uſage. Il y a auſſi une forme ou manière particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque nation, en chaque province, & même en chaque ville, on s'énonce avec une ſorte de modulation particulière : c'eſt ce qu'on appelle *accent national*, ou *accent provincial*. On en contracte l'habitude par l'éducation; & quand les eſprits animaux ont pris une certaine

route, il eſt bien difficile, malgré l'empire de l'ame, de leur en faire prendre une nouvelle. De-là vient auſſi qu'il y a des peuples qui ne ſauroient prononcer certaines lettres. Les réflexions qu'on peut faire ſur ce ſujet ſont fort utiles pour rendre raiſon des changemens arrivés à certains mots, qui ont paſſé d'une langue dans une autre. Voyez la *Diſſertation* de M. Falconet, *ſur les principes de l'étymologie*, dans l'*Hiſtoire de l'Académie des Belles-Lettres*. Il faut voir auſſi les Grammaires des différentes langues.

A l'égard du nombre de nos conſonnes, ſi l'on ne compte que ces ſons, & qu'on ne s'arrête point aux caractères de notre alphabet, ni à l'uſage ſouvent déraiſonnable que l'on fait de ces caractères, on trouvera que nous avons dix-huit conſonnes, qui ont un ſon bien marqué, & auxquelles la qualification de *conſonne* n'eſt point conteſtée.

Nous devrions donner un caractère propre, déterminé, unique & invariable à

chacun de ces ſons : ce que les Grecs ont fait exactement, conformément aux lumières naturelles. Eſt-il en effet raiſonnable que le même ſigne ait des deſtinations différentes dans le même genre, & que le même objet ſoit indiqué tantôt par un ſigne, tantôt par un autre ?

Avant que d'entrer dans le compte de nos conſonnes, je crois devoir faire une courte obſervation ſur la manière de les nommer.

Il y a cent ans que la *Grammaire générale* de Port-Royal (1) propoſa une manière d'apprendre à lire facilement en toutes ſortes de langues. Cette manière conſiſte à nommer les conſonnes par le ſon propre qu'elles ont dans les ſyllabes où elles ſe trouvent, en ajoutant ſeulement à ce ſon propre celui de l'*e* muet, qui eſt l'effet de l'impulſion de l'air néceſſaire pour faire entendre la conſonne. Par exemple, ſi je veux nommer la lettre B dans les mots

(1) *Partie I, ch. 6.*

Babylone, *Bibus*, &c. je l'appellerai *be*, comme on le prononce dans la dernière syllabe de *tombe*, ou dans la première de *beſoin*.

Ainſi du *D*, que je nommerai *de*, comme on l'entend dans *ronde*.

Je ne dirai plus *effe*; je dirai *fe*, comme dans *fera*, *étoffe*.

Cette pratique facilite extrêmement la liaiſon des conſonnes avec les voyelles, pour en faire des ſyllabes. Elle a été renouvellée de nos jours, par MM. de Launay, père & fils, & par d'autres maîtres habiles. Les mouvemens que M. Dumas s'eſt donnés pendant ſa vie pour établir ſon bureau typographique, ont auſſi beaucoup contribué à faire connoître cette dénomination, en ſorte qu'elle eſt aujourd'hui pratiquée même dans les petites écoles.

Voyons maintenant le nombre de nos conſonnes. Je les joindrai, autant qu'il ſera poſſible, à chacune de nos huit voyelles principales.

Exemples

Figure de la lettre.	*Nom de la lettre*	*Exemples de chaque consonne avec chaque voyelle.*
B, b.	Be.	a é i ó Babylone, Beat, bière, bonnet, u ou eu e muet. bule, boule, beurre, bedeau.
C, c *dur* K, Q, q.	Que.	Cadre *ou* quadre, karat *ou* carat, kalendes *ou* calendes, le Quénoi, qui, kiricle, coco, cure, le cou, queue, querir, querelle.
		Comme je ne cherche que les sons propres de chaque lettre de notre langue, désignés par un seul caractère incommunicable à tout autre son, je ne donne ici au *c* que le son fort qu'il a dans les syllabes *ca, co, cu.* Le son doux *ce, ci*, appartient au *S*; & le son *ze, zi*, appartient à la lettre *z*.
D, d.	De.	David, un dé, Diane, dodu, duché, douleur, deux, demander.
F, f.	Fe.	Faveur, féminin, fini, forêt, funeste, le four, le feu, femelle.
G, g *dur*	Gue.	Gage, guérir, guide, à gogo, guttural, goulu, gueux, guédé.

Figure de la lettre.	*Nom de la lettre*	
		Je ne donne ici à ce caractère, que le ſon qu'il a devant *a*, *o*, *u* : le ſon foible *ge*, *gi*, appartient au *J*.
J, j.	Je.	Jamais, jéſuite, j'irai, joli, jupe, joue, jeu, jetter, jetton.
		Le ſon du *J* devant *i* a été donné dans notre orthographe vulgaire au *g* doux, *gibier*, *gîte*, *giboulée*, &c : & ſouvent malgré l'étymologie, comme dans *ci gît*, *hic jacet*. Les partiſans de l'orthographe vulgaire ne reſpectent l'étymologie que lorſqu'elle eſt favorable à leurs préjugés.
L, l.	Le.	La, légion, livre, loge, la lune, Louis, leurrer, leçons.
M, m.	Me.	Machine, médiſant, midi, morale, muſe, moulin, meunier, mener.
N, n.	Ne.	Nager, Néron, Nicole, novice, nuage, nourice, neutre, mener.
P, p.	Pe.	Pape, péril, pigeon, pommade, punition, poupée, peuple, pelé, pelote.

Figure de la lettre.	*Nom de la lettre*	
R, r.	Re.	Ragout, règle, rivage, Rome, rude, rouge, Reutlingen, *ville de Souabe*, revenir.
S, ſ.	Se.	Sage, ſéjour, Sion, Solon, ſucre, ſouvenir, ſeul, ſemaine.
T, t.	Te.	Table, ténèbres, tiarre, tonère, tuteur, Toulouſe, *l'ordre* Teutonique *en Allemagne*, tenir.
V, v.	Ve.	Valeur, vélin, ville, volonté, vulgaire, vouloir, *je* veux, venir.
Z, z.	Ze.	Zacharie, zéphire, zizanie, zone, Zurich, *ville de Suiſſe.*

Aux quinze ſons que nous venons de remarquer, on doit en ajouter encore quatre autres, qui devroient avoir un caractère particulier. Les Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un, comme ils firent à l'*e* long, à l'*o* long & aux lettres aſpirées. Les quatre ſons dont je veux parler ici ſont le *ch*, qu'on nomme *che*, le *gn*, qu'on nomme *gne*, le *ll* ou *lle*, qui eſt un ſon

Figure de la lettre.	*Nom de la lettre*	
		mouillé fort, & le *y* qu'on nomme *yé*, qui eſt un ſon mouillé foible.
Ch,ch.	Che.	Chapeau, chérir, chicane, choſe, chute, chou, chemin, cheval.
Gn,gn.	Gne.	Il ne s'agit pas de ces deux lettres, quand elles gardent leur ſon propre, comme dans *gnomes*, *magnus*; il s'agit du ſon mouillé qu'on leur donne dans,
		Pays de Coca-gne, Allema-gne, ma-gnanime, Champa-gne, rè-gne, li-gne, inſi-gne, ma-gnifique, Avignon, oi-gnon.
		Les Eſpagnols marquent ce ſon par un *n* ſurmonté d'une petite ligne, qu'ils appellent *tilde*, c'eſt-à-dire, titre. *Montaña*, montagne; *Eſpaña*, Eſpagne.
L, l.	Lle. *mouillé fort.*	Nous devrions avoir auſſi un caractère particulier deſtiné uniquement à marquer le ſon de *l* mouillé. Comme ce caractère nous manque, notre orthographe n'eſt pas uniforme dans la manière de déſigner ce ſon. Tantôt nous l'in-

diquons par un ſeul *l*, tantôt par deux *ll*, quelquefois par *lh*. On doit ſeulement obſerver que *l* mouillé eſt preſque toujours précédé d'un *i*. Mais cet *i* n'eſt pas pour cela la marque caractériſtique du *l* mouillé, comme on le voit dans *civil*, *nil*, *exil*, *fil*, *file*, *vil*, *vile*, où le *l* n'eſt point mouillé, non plus que dans *Achille*, *pupille*, *tranquille*, qu'on feroit mieux de n'écrire qu'avec un ſeul *l*.

Il faut obſerver, qu'en pluſieurs mots l'*i* ſe fait entendre dans la ſyllabe avant le ſon mouillé; comme dans *peril*, on entend l'*i*, enſuite le ſon mouillé *pé-ri-l*.

Il y a au contraire, pluſieurs mots où l'*i* eſt muet; c'eſt-à-dire, qu'il n'y eſt pas entendu ſéparément du ſon mouillé. Il eſt confondu avec ce ſon; ou plutôt, ou il n'y eſt point quoiqu'on l'écrive, ou il y eſt bien foible.

*Exemple où l'*i *eſt entendu.*

Péri-l, avri-l, babi-l, du mi-l, genti-lhomme, Bréſi-l, fi-lle, babi-lle, véti-lle,

freti-lle ; chevi-lle , fami-lle , cédi-lle ; Sévi-lle.

Exemples où l'i eſt muet , & confondu avec le ſon mouillé.

De l'a-il , *de l'ail , qu'il s'en* ai-lle , bou-ill-on , *bouillir* , boute-ille , berca-il , éma-il , éventa-il , *qu'il* fou-ille , *qu'il* fa-ille , *le village de* Sulli , merve-ille , mou-ille , mou-iller , *ni ſou ni* ma-ille , *ſans* pare-ille , *il* ra-ille ; *le duc de* Sulli , *le* ſeu-il *de la porte , le* ſomme-il , *il* ſomme-ille , ſou-iller , trava-il , trava-iller , qu'il veu-ille , *la* ve-ille , *rien qui* va-ille.

Le ſon mouillé du *l* eſt auſſi marqué dans quelques noms propres par *lh* , *Milhaud* , ville de Rouergue , M. *Silhon* , M. de *Pardalhac.*

On a obſervé que nous n'avons point de mots qui commencent par le ſon mouillé.

Du yé , *ou mouillé foible.*

Le peuple de Paris change le mouillé fort en mouillé foible. Il prononce *fi-ye* , au lieu de *fille* , *Verſa-yes* , pour *Verſail-*

les. Cette prononciation a donné lieu à quelques Grammairiens modernes d'obſerver ce mouillé foible. En effet, il y a bien de la différence dans la prononciation de *ien* dans *mien*, *tien*, &c, & de celle de *mo-yen*, *pa-yen*, *a-yeux*, *a-yant*, *Ba-yonne*, *Ma-yence*, *Bla-ye* ville de Guienne, *fa-yance*, *emplo-yons* à l'indicatif, afin que nous *emplo-i-yons*, que vous *a-i-yez*, que vous *ſo-i-yez* au ſubjonctif. La ville de *No-yon*, le duc de *Ma-yenne*, le chevalier *Ba-yard*, la *Ca-yenne*, *ca-yer*, *fo-yer*, *bo-yaux*.

Ces Grammairiens diſent que ce ſon mouillé eſt une conſonne. M. du Mas, qui a inventé le bureau typographique, dit que dans les mots *pa-yer*, *emplo-yer*, &c, *yé* eſt une eſpèce d'*i* mouillé *conſonne* ou *demi-conſonne* (1).

M. de Launay dit que cette lettre *y* eſt amphibie; qu'elle eſt voyelle quand elle a la prononciation de l'*i*; mais qu'elle eſt

(1) Bibliothéque des Enfans, IIIe *vol. p.* 209.

conſonne, quand on l'emploie avec les voyelles, comme dans les ſyllabes *ya*, *yé*, &c; & qu'alors il la met au rang des conſonnes (1).

Pour moi, je ne diſpute point ſur le nom; l'eſſentiel eſt de bien diſtinguer & de bien prononcer cette lettre. Je regarde ce ſon *yé* dans les exemples ci-deſſus, comme un ſon mixte, qui me paroît tenir de la voyelle & de la conſonne, & faire une claſſe à part.

Ainſi, en ajoutant le *che* & les deux ſons mouillés *gn* & *ll*, aux quinze premières conſonnes, cela fait dix-huit conſonnes, ſans compter le *h* aſpiré, ni le mouillé foible ou ſon mixte *ye*.

Je n'ai point placé la lettre *x* parmi les conſonnes, parcequ'elle n'a point de ſon qui lui ſoit propre. C'eſt une lettre double, que les copiſtes ont miſe en uſage pour abréger. Elle fait quelquefois le ſervice des deux lettres fortes *cs*, & quelquefois celui des deux foibles *gz*.

(1) *Méthode* de M. de Launay, *pag.* 39 & 40.

X pour *CS*.

Exemples.	*Prononcez.*
Axe.	Ac-ſe.
Axiome.	Ac-ſiome.
Alexandre.	Alec-ſandre.
Fluxion.	Fluc-ſion.
Sexe.	Sec-ſe.
Taxe.	Tac-ſe.
Vexé.	Vec-ſé.
Xavier.	Cſa-vier.
Xénophon.	Cſé-nophon.

X pour *GZ*.

Exemples.	*Prononcez.*
Examen.	Eg-zamen.
Exemple.	Eg-zemple.
Exaucer.	Eg-zaucer.
Exarque.	Eg-zarque.
Exercice.	Eg-zercice.
Exil.	Eg-zil.
Exiger.	Eg-ziger.
Exode.	Eg-zode.
Exhorter.	Eg-zhorter.

A la fin des mots, l'*x* a, en quelques noms propres, le ſon du *cs; Ajax, Pollux, Styx:* on prononce *Ajacs, Pollux, Stycs.* Il en eſt de même de l'adjectif *préfix*, qu'on prononce *préfics.*

Mais dans les autres mots que les maîtres à écrire, pour donner plus de jeu à la plume, ont terminés par un *x*, ce *x* tient ſeulement la place du *s*, comme dans *je veux, les cieux, les ieux, la voix, ſix, dix, chevaux.*

Le *x* eſt employé pour deux *ſſ* dans *ſoixante, Bruxelles, Auxone, Auxerre.* On dit *Auſſerre, ſoiſſante, Bruſſelles, Auſſone*, à la manière des Italiens qui n'ont point de *x*, dans leur Alphabet, & qui emploient les deux *ſſ* à la place de cette lettre : *Aleſſandro, Aleſſio.*

On écrit auſſi, par abus, le *x* au lieu du *z*, en ces mots *ſixième, deuxième*, quoiqu'on prononce *ſizième, deuzième.* Le *x* tient lieu du *c* dans *excellent*, prononcez *eccellent.*

Dans la liſte que j'ai donnée des con-

ſonnes, j'ai rejetté les caractères auxquels un uſage aveugle a donné le ſon de quelqu'un de ceux que j'y ai comptés. Tels ſont le *k* & le *q*, puiſque le *c* dur marque exactement le ſon de ces lettres. Je n'ai point donné au *c* le ſon du *ſ*, ni au *ſ*, le ſon du *ζ*. C'eſt ainſi qu'en grec le *x*, *cappa*, eſt toujours *cappa*, le *ſ*, *ſigma*, toujours *ſigma*. De ſorte que ſi en grec la prononciation d'un mot vient à changer, ou par contraction, ou par la forme de la conjugaiſon, ou par la raiſon de quelque dialecte, l'orthographe de ce mot ſe conforme au nouveau ſon qu'on lui donne. On n'a égard, en grec, qu'à la manière de prononcer les mots, & non à la ſource d'où ils viennent, quand elle n'influe en rien ſur la prononciation, qui eſt le ſeul but de l'orthographe. Elle ne doit que peindre la parole, qui eſt ſon original; elle ne doit point en doubler les traits, ni lui en donner qu'il n'a pas, ni s'obſtiner à le peindre à préſent tel qu'il étoit il y a pluſieurs années.

Au reſte, les réflexions que je fais ici n'ont d'autre but, que de tâcher de découvrir les ſons de notre langue. Je ne cherche que le fait. D'ailleurs, je reſpecte l'uſage, dans le temps même que j'en reconnois les écarts & la déraiſon; & je m'y conforme, malgré la réflexion ſage du célèbre prote de Poitiers & de M. Reſtaut, qui nous diſent (1) qu'*il eſt toujours louable, en fait d'orthographe, de quitter une mauvaiſe habitude pour en contracter une meilleure*; c'eſt-à-dire, plus conforme aux lumières naturelles & au but de l'art.

Que ſi quelqu'un trouve qu'il y a de la contrariété dans cette conduite, je lui répons que tel eſt le procédé du genre humain. Agiſſons-nous toujours conformément à nos lumières & à nos principes?

Depuis M. l'abbé de Dangeau, nos Grammairiens diviſent les conſonnes en

(1) *Traité de l'Orthographe en forme de Dictionaire*, à la lettre X.

foibles & en *fortes*. Effectivement il y a pluſieurs lettres qui ſe prononcent facilement l'une pour l'autre, parceque ces lettres étant produites par les mêmes organes, il ſuffit d'appuyer un peu plus ou un peu moins pour les faire entendre, ou l'une ou l'autre. Ainſi le même organe pouſſé par un mouvement doux, produit une conſonne foible, comme *B*, & s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé, il fait entendre une conſonne forte, comme *P*. *B* eſt donc la foible de *P*, & *P* eſt la forte de *B*. Je vais oppoſer ici ces lettres les unes aux autres.

Conſonnes foibles.	*Conſonnes fortes.*
B.	P.
Bacha.	Pacha.
Baigner.	Peigner.
Bain.	Pain.
Bal.	Pal, *terme de Blaſon.*
Balle.	Pâle.
Ban.	Pan, *divinité du Paganiſme.*

Consonnes foibles.	*Consonnes fortes.*
Baquet.	Paquet.
Bar, *duché en Lorraine.*	Par.
Bâté.	Pâté.
Bâtard.	Patar, *petite monnoie.*
Beau.	Peau.
Bêcher.	Pêcher.
Bercer.	Percer.
Billard.	Pillard.
Blanche.	Planche.
Bois.	Pois.
D.	T.
Dactyle, *terme de Poésie.*	Tactile, *qui peut être touché, ou qui concerne le sens du toucher : les qualités tactiles.*
Danser.	Tanser, *réprimander.*
Dard.	Tard.
Dater.	Tâter.

Conſonnes foibles.	*Conſonnes fortes.*
Déiſte.	Théiſte.
Dette.	Tette, Tête.
Doge.	Toge.
Doigt.	Toit.
Donner.	Tonner.
G, *gue.*	C dur, K ou Q, *que.*
Gabaret (1).	Cabaret.
Gache.	Cache.
Gage.	Cage.
Gale.	Cale, *terme de Marine.*
Gand. Quand.	Can, *qu'on écrit communément* Caën.
Glace.	Claſſe.
Grace.	Craſſe.
Grand.	Cran.
Grève.	Crève.
Gris.	Cri, cris.

(1) Ville de Gaſcogne.

Conſonnes foibles.	*Conſonnes fortes.*
Groſſe.	Croſſe.
Grotte.	Crotte.
J, *je.*	Ch, *che.*
Japon.	Chapon.
Jarretière.	Charretière.
Jatte.	Chatte.
V, *ve.*	F, *fe.*
Vain.	Faim.
Valoir.	Faloir.
Vaner.	Faner.
Vendre, vendu.	Fendre, fendu.
Z, *ze.*	S, *ſe.*
Zèle.	Selle.
Zone.	*il* Sonne, *de ſonner.*
	La Saone, *rivière.*
Ye *mouillé foible.*	L, ll *mouillé fort.*
Qu'il pai-ye.	Pa-ille.
Pa-yen.	Ma-ille.
Mo-yen.	Va-ille.

Conſonnes

Conſonnes foibles.	*Conſonnes fortes.*
La ville de Bla-ye *en Guyenne.*	Verſa-illes.
Les iſles Luca-yes *en Amérique.*	Fi-lle.
La ville de No-yon *en Picardie*, &c.	Fami-lle, &c.

Par ce détail des conſonnes foibles & des fortes, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nazales *m*, *n* & les deux liquides *l*, *r*, dont le ſon ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible. Et ce qu'il y a de plus remarquable à l'égard de ces quatre lettres, ſelon l'obſervation que M. Harduin a faite dans le *Mémoire* dont j'ai parlé, c'eſt qu'elles peuvent ſe lier avec chaque eſpèce de conſonne, ſoit avec les foibles, ſoit avec les fortes, ſans apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple, *imbibé*; voila le *m* devant une foible; *impitoyable*, le voila devant une forte. Je ne prétens pas dire que ces quatre conſonnes

ſoient immuables; elles ſe changent ſouvent, ſur-tout entr'elles : je dis ſeulement qu'elles peuvent précéder ou ſuivre indifféremment ou une lettre foible ou une lettre forte. C'eſt peut-être par cette raiſon que les anciens ont donné le nom de *liquides* à ces quatre conſonnes, *l*, *m*, *n*, *r*.

Au lieu qu'à l'égard des autres, ſi une foible vient à être ſuivie d'une forte, les organes prenant la diſpoſition requiſe pour articuler cette lettre forte, font prendre le ſon fort à la foible qui précède; en ſorte que celle qui doit être prononcée la dernière, change celle qui eſt devant en une lettre de ſon eſpèce : la forte change la foible en forte, & la foible fait que la forte devient foible.

C'eſt ainſi que nous avons vu que le *x* vaut tantôt *cs*, qui ſont deux fortes, & tantôt *gz*, qui ſont deux foibles. C'eſt par la même raiſon, qu'au prétérit le *b* de *ſcribo* ſe change en *p*, à cauſe d'une lettre forte qui doit ſuivre : ainſi on dit, *ſcribo*, *ſcripſi*, *ſcriptum*. M. Harduin eſt entré à

ce ſujet dans un détail fort exact, par rapport à la langue françoiſe; & il obſerve que, quoique nous écrivions *abſent*, ſi nous voulons y prendre garde, nous trouverons que nous prononçons *apſent*.

DE LA LETTRE E.

LA lettre *E*, *e*, eſt la cinquième de la plupart des alphabets, & la ſeconde des voyelles.

Les anciens Grecs s'étant apperçus qu'en certaines ſyllabes de leurs mots, l'*e* étoit moins long & moins ouvert qu'il ne l'étoit en d'autres ſyllabes, trouvèrent à propos de marquer par des caractères particuliers cette différence, qui étoit ſi ſenſible dans la prononciation.

En latin, & dans la plupart des langues, l'*e* eſt prononcé, comme notre *e* ouvert commun au milieu des mots, lorſqu'il eſt ſuivi d'une conſonne, avec laquelle il ne fait qu'une même ſyllabe; *cœ-lèbs*, *mèl*, *pèr*, *patrèm omnipo-tèn-tèm*, *pès*,

èt, &c : mais ſelon notre manière de prononcer le latin, l'*e* eſt fermé, quand il finit le mot ; *mare*, *cubile*, *patre*, &c. Dans nos provinces d'au-delà de la Loire, on prononce l'*e* final latin, comme un *e* ouvert. C'eſt une faute.

Il y a beaucoup d'analogie entre l'*e* fermé & l'*i* : c'eſt pour cela que l'on trouve ſouvent l'une de ces lettres au lieu de l'autre, *herè*, *herì*. C'eſt par la même raiſon, que l'ablatif de pluſieurs mots latins eſt en *e* ou en *i* ; *prudente* & *prudenti*.

Mais paſſons à notre *e* françois. J'obſerverai d'abord, que pluſieurs de nos Grammairiens diſent, que nous avons quatre ſortes d'*e*. La *Méthode* de Port-Royal au Traité des Lettres, *pag.* 622, dit que ces quatre prononciations différentes de l'*e* ſe peuvent remarquer dans ce ſeul mot, *détèrrement* ; mais il eſt aiſé de voir qu'aujourd'hui l'*e* de la dernière ſyllable, *ment*, n'eſt *e* que dans l'écriture.

La prononciation de nos mots a varié. L'écriture n'a été inventée, que pour indi-

quer la prononciation ; mais elle ne ſauroit en ſuivre tous les écarts, je veux dire, tous les divers changemens. Les enfans s'éloignent inſenſiblement de la prononciation de leurs pères : ainſi l'orthographe ne peut ſe conformer à ſa deſtination que de loin en loin. Elle a d'abord été liée dans les livres, au gré des premiers inventeurs. Chaque ſigne ne ſignifioit d'abord que le ſon pour lequel il avoit été inventé : le ſigne *a*, marquoit le ſon *a* ; le ſigne *e*, le ſon *e*, &c. C'eſt ce que nous voyons encore aujourd'hui dans la langue grecque, dans la latine, & même dans l'italienne & dans l'eſpagnole. Ces deux dernières, quoique langues vivantes, ſont moins ſujetes aux variations que la nôtre.

Parmi nous, nos ieux s'accoutument dès l'enfance à la manière dont nos pères écrivoient un mot, conformément à leur manière de le prononcer ; de ſorte que, quand la prononciation eſt venu à changer, les ieux accoutumés à la manière d'écrire de nos pères, ſe ſont oppoſés au

concert que la raiſon auroit voulu introduire entre la prononciation & l'orthographe, ſelon la première deſtination des caractères. Ainſi il y a eu alors parmi nous, la langue qui parle à l'oreille, & qui ſeule eſt la véritable langue; & il y a eu la manière de la repréſenter aux ieux, non telle que nous l'articulons, mais telle que nos pères la prononçoient; en ſorte que nous avons à reconnoître un moderne ſous un habillement antique. Nous faiſons alors une double faute : celle d'écrire un mot autrement que nous ne le prononçons, & celle de le prononcer enſuite autrement qu'il n'eſt écrit. Nous prononçons *a* & nous écrivons *e*, uniquement parceque nos pères prononçoient & écrivoient *e*. ..... Le premier *e* dans les mots *empereur*, *enfant*, *femme*, &c. fait voir ſeulement, que l'on prononçoit *émpereur*, *énfant*, *féme*; & c'eſt ainſi que ces mots ſont prononcés dans quelques-unes de nos provinces. Mais cela ne fait pas une quatrième ſorte d'*e*.

Nous n'avons proprement que trois ſortes d'*e*. Ce qui les diſtingue, c'eſt la manière de prononcer l'*e*, ou en un temps plus ou moins long, ou en ouvrant plus ou moins la bouche. Ces trois ſortes d'*e*, ſont l'*e* ouvert, l'*e* fermé, & l'*e* muet. On les trouve tous trois en pluſieurs mots. *Fèrmeté honnêteté, évêque, ſévère, échèlle*, &c.

Le premier *e* de *fèrmeté* eſt ouvert : c'eſt pourquoi il eſt marqué d'un accent grave. La ſeconde ſyllabe *me* n'a point d'accent, parceque l'*e* y eſt muet. *Té* eſt marqué de l'accent aigu ; c'eſt le ſigne de l'*e* fermé.

Ces trois ſortes d'*e* ſont encore ſuſceptibles de plus ou de moins.

L'*e* ouvert eſt de trois ſortes : I. l'*e* ouvert commun : II. l'*e* plus ouvert : III. l'*e* très-ouvert.

I. L'*e* ouvert commun : c'eſt l'*e* de preſque toutes les langues : c'eſt l'*e* que nous prononçons dans les premières ſyllabes de *père, mère, frère*, & dans *il appèlle*, il *mène*, ma *nièce*, & encore dans tous les mots où l'*e* eſt ſuivi d'une conſonne, avec

laquelle il forme la même ſyllabe, à moins que cette conſonne ne ſoit l'*ſ* ou le *z*, qui marquent le pluriel, ou le *nt* de la troiſième perſonne du plurier des verbes. Ainſi on dit *examèn* & non *examén*. On dit *tèl*, *bèl*, *cièl*, *chèf*, *brèf*, *Josèph*, *nèf*, *relièf*, *Iſraèl*, *Abèl*, *Babèl*, *réèl*, *Michèl*, *mièl*, *plurièl*, *criminèl*, *quèl*, *naturèl*, *hôtèl*, *mortèl*, *mutuèl*, *l'hymèn*, *Sadducéèn*, *Chaldéèn*, il *vièn*, il *ſoutièn*, &c.

Toutes les fois qu'un mot finit par un *e* muet, on ne ſauroit ſoutenir la voix ſur cet *e* muet, puiſque ſi on la ſoutenoit, l'*e* ne ſeroit plus muet. Il faut donc que l'on appuie ſur la ſyllabe qui précède cet *e* muet; & alors, ſi cette ſyllabe eſt elle-même un *e* muet, cet *e* devient ouvert commun, & ſert de point d'appui à la voix, pour rendre le dernier *e* muet : ce qui s'entendra mieux par les exemples. Dans *mener*, *appeller*, &c. le premier *e* eſt muet, & n'eſt point accentué. Mais ſi je dis je *mène*, j'*appèlle*, cet *e* muet devient ouvert commun, & doit être accentué : *je*

mène, j'appèlle. De même, quand je dis *j'aime*, je *demande*, le dernier *e* de chacun de ces mots eſt muet : mais ſi je dis, par interrogation, *aimè-je*, ne *demandè-je pas?* alors l'*e*, qui étoit muet, devient *e* ouvert commun.

Je ſais qu'à cette occaſion, nos Grammairiens diſent que la raiſon de ce changement de l'*e* muet, c'eſt qu'*il ne ſauroit y avoir deux* e *muets* de ſuite : mais il faut ajouter, *à la fin d'un mot.* Car, dès que la voix paſſe, dans le même mot, à une ſyllabe ſoutenue, cette ſyllabe peut être précédée de plus d'un *e* muet, *REDEmander*, *REVEnir*, &c. Nous avons même pluſieurs *e* muets de ſuite, par des monoſyllabes : mais il faut que la voix paſſe de l'*e* muet à une ſyllabe ſoutenue. Par exemple, *de ce que je redemande ce qui m'eſt dû*, &c ; voila ſix *e* muets de ſuite, au commencement de cette phraſe, & il ne ſauroit s'en trouver deux préciſément à la fin du mot.

II. L'*e* eſt plus ouvert en pluſieurs mots,

comme dans la première ſyllabe de *fermeté*, où il eſt ouvert bref. Il eſt ouvert long dans *grèffe*.

III. L'*e* eſt très-ouvert dans *accès*, *ſuccès*, *être*, *tempête*, *il eſt*, *abbèſſe*, ſans *cèſſe*, *profèſſe*, *arrêt*, *forêt*, *trève*, la *grève*, il *rêve*, la *tête*.

L'*e* ouvert commun au ſingulier, devient ouvert long au plurier, le CHÈF, les *chèfs*; un mot *brèf*, les mots *brèfs*; un *autel*, des *autels*. Il en eſt de même des autres voyelles, qui deviennent plus longues au plurier. *Voyez* le *Traité de la Proſodie*, de M. l'abbé d'Olivet.

Ces différences ſont très-ſenſibles aux perſonnes qui ont reçu une bonne éducation dans la capitale. Depuis qu'un certain eſprit de juſteſſe, de préciſion & d'exactitude s'eſt un peu répandu parmi nous, nous marquons par des accens la différence des *e*.

C'eſt ſur-tout à l'occaſion de nos *e* brefs & de nos *e* longs, que nos Grammairiens font deux obſervations qui ne me paroiſſent pas juſtes.

La première, c'eſt qu'ils prétendent que nos pères ont doublé les conſonnes, pour marquer que la voyelle qui précède étoit brève. Cette opération ne me paroît pas naturelle. Il ne ſeroit pas difficile de trouver pluſieurs mots où la voyelle eſt longue, malgré la conſonne doublée, comme dans *greffe* & *nèfle*. Le premier *e* eſt long, ſelon M. l'abbé d'Olivet (1).

L'*e* eſt ouvert long dans *abbèſſe*, *profèſſe*, ſans *cèſſe*, malgré l'*ſ* redoublée. Je crois que ce prétendu effet de la conſonne redoublée, a été imaginé par zèle pour l'ancienne orthographe. Nos pères écrivoient ces doubles lettres, parcequ'ils les prononçoient, ainſi qu'on les prononce en latin; & comme on a trouvé par tradition ces lettres écrites, les ieux s'y ſont tellement accoutumés, qu'ils en ſouffrent avec peine le retranchement. Il falloit bien trouver une raiſon pour excuſer cette foibleſſe.

(1) *Proſod.* pag. 67.

Quoi qu'il en ſoit, il faut conſidérer la voyelle en elle-même, qui en tel mot eſt brève, & en tel autre longue. L'*a* eſt bref dans *place*, & long dans *grace*, &c.

Quand les poétes Latins avoient beſoin d'allonger une voyelle, ils redoubloient la conſonne ſuivante, *relligio*. La première de ces conſonnes étant prononcée avec la voyelle, la rendoit longue : cela paroît raiſonnable. Nicot, dans ſon *Dictionaire*, au mot *Aage*, obſerve que, *ce mot eſt écrit par un double aa, pour dénoter ce grand A François, ainſi que l'a grec : lequel aa nous prononçons avec traînée de la voix en aucuns mots, comme en* Chaalons. Aujourd'hui, nous mettons l'accent circonflexe ſur l'*a*. Il ſeroit bien extraordinaire que nos pères euſſent doublé les voyelles pour allonger, & les conſonnes pour abréger.

La ſeconde obſervation, qui ne me paroît pas exacte, c'eſt qu'on dit qu'anciennement les voyelles longues étoient ſuivies d'*ſ* muettes qui en marquoient la lon-

gueur. Les Grammairiens qui ont fait cette remarque, n'ont pas voyagé au midi de la France, où tous ces *ſ* ſe prononcent encore, même celle de la troiſième perſonne du verbe *eſt :* ce qui fait voir que toutes ces *ſ* n'ont d'abord été écrites, que parcequ'elles étoient prononcées. L'orthographe a d'abord ſuivi, fort exactement, ſa première deſtination : on écrivoit une *ſ*, parcequ'on prononçoit une *ſ*. On prononce encore ces *ſ* en pluſieurs mots, qui ont la même racine que ceux où elle ne ſe prononce plus. Nous diſons encore *feſtin*, de *fête ;* la *Baſtille*, & en Provence, la *Baſtide*, de *bâtir.* Nous diſons, prendre une ville par *eſcalade*, d'*échelle ;* donner la *baſtonnade*, de *bâton* ; ce jeune homme a fait une *eſcapade*, quoique nous diſions, s'*échaper*, ſans *ſ*.

En Provence, en Languedoc, & dans les autres provinces méridionales, on prononce l'*ſ* de *Paſque ;* & à Paris, quoiqu'on diſe, *Pâque*, on dit, *Paſcal*, *Paſquin*, *paſquinade.*

Nous avons une eſpèce de chiens, qu'on appelloit autrefois, *Eſpagnols*, parcequ'ils nous viennent d'Eſpagne. Aujourd'hui, on écrit *Epagneul*; on prononce ce mot ſans *ſ*, & l'*e* y eſt bref. On dit *preſtolet*, *preſbytère*, de *prêtre*; *preſtation* de ſerment; *preſteſſe*, *celeritas*, de *preſto eſſe*, être prêt.

L'*e* eſt auſſi bref en pluſieurs mots, quoique ſuivi d'une *ſ*, comme dans *preſque*, *modeſte*, *leſte*, *terreſtre*, *trimeſtre*, &c.

Selon M. l'abbé d'Olivet (1), il y a auſſi pluſieurs mots où l'*e* eſt bref, quoique l'*ſ* en ait été retranchée, *échelle*. *Etre* eſt long à l'infinitif; mais il eſt bref dans *vous êtes*, *il a été*.

Enfin, M. Reſtaut, dans le *Dictionaire de l'Orthographe françoiſe*, au mot *regiſtre*, dit que l'*ſ* ſonne auſſi ſenſiblement dans *regiſtre*, que dans *liſte* & *funeſte*; & il obſerve, que du temps de Marot, on prononçoit *épiſtre*, comme *regiſtre*, & que c'eſt par cette raiſon que Marot a fait

(1) *Proſod.*

rimer *regiſtre* avec *épiſtre*. Tant il eſt vrai que c'eſt de la prononciation que l'on doit tirer les règles de l'orthographe. Mais revenons à nos *e*.

L'*e* fermé eſt celui que l'on prononce en ouvrant moins la bouche, qu'on ne l'ouvre lorſqu'on prononce un *e* ouvert commun. Tel eſt l'*é* de la dernière ſyllabe de *fermeté*, *bonté*, &c.

Cet *e* eſt auſſi appellé maſculin, parceque lorſqu'il ſe trouve à la fin d'un participe ou d'un adjectif, il indique le maſculin, *aiſé*, *habillé*, *aimé*, &c.

L'*e* des infinitifs eſt fermé, tant que l'*r* ne ſe prononce point; mais ſi l'on vient à prononcer l'*r*, ce qui arrive toutes les fois que le mot qui ſuit commence par une voyelle, alors l'*e* fermé devient ouvert commun; ce qui donne lieu à deux obſervations.

1.° L'*e* fermé ne rime point avec l'*e* ouvert : *aimer*, *abîmer*, ne riment point avec la *mer*, *mare*. Ainſi Madame Deshoulières n'a pas été exacte, lorſque dans l'*Idylle du ruiſſeau*, elle a dit :

Dans votre ſein il cherche à s'abîmer.
Vous & lui, juſqu'à la mer,
Vous n'êtes qu'une même choſe.

2.° Mais comme l'*e* de l'infinitif devient ouvert commun, lorſque l'*r* qui le ſuit eſt lié avec la voyelle qui commence le mot ſuivant, on peut rappeller la rime, en diſant :

Dans votre ſein il cherche à s'abîmer;
Et vous & lui, juſqu'à la mer,
Vous n'êtes qu'une même choſe.

L'*e* muet eſt ainſi appellé, relativement aux autres *é*. Il n'a pas, comme ceux-ci, un ſon fort, diſtinct & marqué. Par exemple, dans *mener*, *demander*, on fait entendre l'*m* & le *d*, comme ſi l'on écrivoit, *mner*, *dmander*.

Le ſon foible qui ſe fait à peine ſentir entre l'*m* & l'*n* de *mener*, & entre le *d* & l'*m* de *demander*, eſt préciſément l'*e* muet. C'eſt une ſuite de l'air ſonore qui a été modifié par les organes de la parole, pour faire entendre ces conſonnes.

L'*e*

L'*e* muet des monosyllabes *me*, *te*, *se*, *le*, *de*, est un peu plus marqué. Mais il ne faut pas en faire un *e* ouvert, comme font ceux qui disent *amène-lè* : l'*e* prend plutôt alors le son de l'*eu* foible.

Dans le chant, à la fin des mots, tel que *gloire*, *fidèle*, *triomphe*, l'*e* muet est moins foible que l'*e* muet commun, & approche d'avantage de l'*eu* foible.

L'*e* muet foible, tel qu'il est dans *mener*, *demander*, se trouve dans toutes les langues, toutes les fois qu'une consonne est suivie immédiatement par une autre consonne. Alors, la première de ces consonnes ne sauroit être prononcée sans le secours d'un esprit foible. Tel est le son que l'on entend entre le *p* & l'*s*, dans *pseudo*, *psalmus*, *Psittacus*, & entre l'*m* & l'*n* de *mna*, une mine, espèce de monnoie; *Mnemosine*, la mère des Muses, la Déesse de la mémoire.

On peut comparer l'*e* muet, au son foible que l'on entend après le son fort

que produit un coup de marteau qui frappe un corps ſolide.

Ainſi il faut toujours s'arrêter ſur la ſyllabe qui précède un *e* muet à la fin des mots.

Nous avons déja obſervé, qu'on ne ſauroit prononcer deux *e* muets de ſuite, à la fin d'un mot, & que c'eſt la raiſon pour laquelle l'*e* muet de *mener* devient ouvert dans je *mène*.

Les vers qui finiſſent par un *e* muet, ont une ſyllabe de plus que les autres, par la raiſon que la dernière ſyllabe étant muette, on appuie ſur la pénultième. Alors, je veux dire à cette pénultième, l'oreille eſt ſatisfaite, par raport au complément du rithme & du nombre des ſyllabes : & comme la dernière tombe foiblement, & qu'elle n'a pas un ſon plein, elle n'eſt point comptée, & la meſure eſt remplie à la pénultième :

Jeune & vaillant héros, dont la haute ſageſſe.

L'oreille eſt ſatisfaite à la pénultième, *geſ*, qui eſt le point d'appui, après lequel on entend l'*e* muet de la dernière ſyllabe *ſe*.

L'*e* muet eſt appellé *féminin*, parcequ'il ſert à former le féminin des adjectifs. Par exemple, *ſaint*, *ſainte*; *pur*, *pure*; *bon*, *bonne*, &c. Au lieu que l'*e* fermé eſt appellé *maſculin*, parceque lorſqu'il termine un adjectif, il indique le genre maſculin; *un homme aimé*, &c.

L'*e* qu'on ajoute après le *g*, il *mangea*, &c, n'eſt que pour empêcher qu'on ne donne au *g* le ſon fort *ga*, qui eſt le ſeul qu'il devroit marquer. Or, cet *e* fait qu'on lui donne le ſon foible, *il menja*. Ainſi cet *e* n'eſt ni ouvert, ni fermé, ni muet. Il marque ſeulement, qu'il faut adoucir le *g*, & prononcer *je*, comme dans la dernière ſyllabe de *gage*. On trouve en ce mot le ſon fort & le ſon foible du *g*.

L'*e* muet eſt la voyelle foible de *eu*: ce qui paroît dans le chant, lorſqu'un mot finit par un *e* muet moins foible.

Rien ne peut l'arrêter
Quand la gloire l'appelle.

Cet *eu*, qui eſt la forte de l'*e* muet, eſt une véritable voyelle. Ce n'eſt qu'un ſon ſimple, ſur lequel on peut faire une tenue. Cette voyelle eſt marquée dans l'écriture par deux caractères : il ne s'enſuit pas de-là que *eu* ſoit une diphtongue à l'oreille, puiſqu'on n'entend pas deux ſons voyelles. Tout ce que nous pouvons en conclure, c'eſt que les auteurs de notre Alphabet ne lui ont pas donné un caractère propre.

Les lettres écrites, qui, par les changemens ſurvenus à la prononciation, ne ſe prononcent point aujourd'hui, ne doivent que nous avertir que la prononciation a changé. Mais ces lettres multipliées ne changent pas la nature du ſon ſimple, qui ſeul eſt aujourd'hui en uſage, comme dans la dernière ſyllabe de ils *aimoient*, *amabant*.

L'*e* eſt muet long dans les dernières ſyllabes des troiſièmes perſonnes du pluriel des verbes, quoique cet *e* ſoit ſuivi

d'*nt* qu'on prononçoit autrefois, & que les vieillards prononcent encore en certaines provinces. Ces deux lettres viennent du latin, *amant*, ils aiment.

Cet *e* muet eſt plus long & plus ſenſible qu'il ne l'eſt au ſingulier. Il y a peu de perſonnes qui ne ſentent pas la différence qu'il y a dans la prononciation, entre *il aime*, & *ils aiment*.

DES DIPHTONGUES.

Le mot diphtongue par lui-même eſt adjectif de *ſyllabe;* mais dans l'uſage on le prend ſubſtantivement. *A* eſt une ſyllabe monophtongue, c'eſt-à-dire, une ſyllabe énoncée par un ſon unique ou ſimple; au lieu que la ſyllabe *au* prononcée à la latine *a ou*, & comme on la prononce encore en Italie, &c. & même dans nos Provinces méridionales; *au*, dis-je, ou plutôt *a-ou*, c'eſt une diphtongue, c'eſt-à-dire,

une syllabe qui fait entendre le son de deux voyelles par une même émission de voix, modifiée par le concours des mouvemens simultanés des organes de la parole. De δίς, *bis*, & φθόγγος, *sonus*.

L'essence de la diphtongue consiste donc en deux points.

1.° Qu'il n'y ait pas, du moins sensiblement, deux mouvemens successifs dans les organes de la parole.

2.° Que l'oreille sente distinctement les deux voyelles par la même émission de voix. *Dieu*; j'entens l'*i* & la voyelle *eu*; & ces deux sons se trouvent réunis en une seule syllabe, & énoncés en un seul temps. Cette réunion, qui est l'effet d'une seule émission de voix, fait la diphtongue; ainsi *au*, *ai*, *oient*, &c. prononcés à la françoise, *ô*, *è*, *ê*, ne sont point diphtongues. Le premier est prononcé comme un *ô* long, *au-mône*, *au-ne*. Les partisans même de l'ancienne orthographe l'écrivent par *o* en plusieurs mots, malgré l'étymologie, *or* de *aurum*; *o-reille* de

auris; & à l'égard de *ai*, *oit*, *aient*, on les prononce comme un *è*, qui le plus ſouvent eſt ouvert, *palais* comme *ſuccès*; ils *av-oient*, ils *avê*, &c.

Cette différence entre l'orthographe & la prononciation, a donné lieu à nos Grammairiens de diviſer les diphtongues en vraies ou propres, & en fauſſes ou impropres. Ils appellent auſſi les premières *diphtongues de l'oreille*, & les autres *diphtongues aux ieux*. Ainſi l'*Æ* & l'*Œ*, qui ne ſe prononcent plus aujourd'hui que comme un *e*, ne ſont diphtongues qu'aux ieux; c'eſt improprement qu'on les appelle *diphtongues*.

Nos voyelles ſont *a*, *é*, *è*, *ê*, *i*, *o*, *eu*, *e* muet, *ou*. Nous avons encore nos voyelles naſales, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*. C'eſt la combinaiſon ou l'union de deux de ces voyelles en une ſeule ſyllabe, en un ſeul temps, qui fait la diphtongue.

Les Grecs nomment *prépoſitive* la première voyelle de la diphtongue, & *poſtpoſitive* la ſeconde: ce n'eſt que ſur celle-ci

que l'on peut faire une tenue, comme nous l'avons remarqué en parlant des conſonnes.

Il ſeroit à ſouhaiter que nos Grammairiens fuſſent d'accord entr'eux ſur le nombre de nos diphtongues ; mais nous n'en ſommes pas encore à ce point là. Nous avons une Grammaire qui commence la liſte des diphtongues par *eo*, dont elle donne pour exemple *Géographie*, *Théologie*. Cependant il me ſemble que ces mots ſont de cinq ſyllables, *Gé - o - graphi-e*, *Thé-o-lo-gi-e*. Nos Grammairiens & nos Dictionaires me paroiſſent avoir manqué de juſteſſe & d'exactitude au ſujet des diphtongues ; mais ſans me croire plus infaillible, voici celles que j'ai remarquées en ſuivant l'ordre des voyelles. Les unes ſe trouvent en pluſieurs mots, & les autres ſeulement en quelques-uns.

AI, tel qu'on l'entend dans l'interjection de douleur ou d'exclamation, *ai*, *ai*, *ai* ; & quand l'*a* entre en compoſition dans la même ſyllabe avec le mouillé fort, com-

me dans *m-ail*, *b-ail*, de l'*-ail*, *a-ti-r-ail*, *évan-t-ail*, *por-t-ail*, &c. ou qu'il eſt ſuivi du mouillé foible; la ville de *Bl-aye* en Guienne, les îles *Lu-c-ayes* en Amérique.

Cette diphtongue *ai* eſt fort en uſage dans nos provinces d'au-delà de la Loire. Tous les mots qu'on écrit en françois par *ai*, comme *faire*, *néceſſaire*, *jamais*, *plaire*, *palais*, &c. y ſont prononcés par *a-i*, diphtongue; on entend l'*a* & l'*i*. Telle étoit la prononciation de nos pères, & c'eſt ainſi qu'on prononce cette diphtongue en grec, μουσαι, τιμαὶ. Telle eſt auſſi la prononciation des Italiens, des Eſpagnols, &c. ce qui fait bien voir avec combien peu de raiſon quelques perſonnes s'obſtinent à vouloir introduire cette diphtongue oculaire à la place de la diphtongue oculaire *oi* dans les mots *françois*, *croire*, comme ſi *ai* étoit plus propre que *oi* à repréſenter le ſon de l'*è*. Si vous avez à réformer *oi* dans les mots où il ſe prononce *è*, mettez *è*, autrement c'eſt réformer un abus par un plus grand,

& c'eſt pécher contre l'analogie. Si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'eſt que nos pères prononçoient *François*, *j'avois*; mais on n'a jamais prononcé *Français* en faiſant entendre l'*a* & l'*i*. En un mot ſi l'on vouloit une réforme, il falloit plutôt la tirer de *procès*, *ſuccès*, *très*, *auprès*, *dès*, &c. que de ſe régler ſur *palais* & ſur un petit nombre de mots pareils qu'on écrit par *ai*, par la raiſon de l'étymologie *palatium*, & parceque telle étoit la prononciation de nos pères: prononciation qui ſe conſerve encore, non-ſeulement dans les autres langues vulgaires, mais même dans quelques-unes de nos Provinces.

Il n'y a pas long-temps que l'on écrivoit *nai*, *natus*; *il eſt nai*. Mais enfin la prononciation a ſoumis l'orthographe en ce mot, & l'on écrit *né*.

Mais paſſons aux autres diphtongues.

J'obſerverai d'abord que l'*i* ne doit être écrit par *y*, que lorſqu'il eſt ſigne du mouillé foible.

Eau. Fléau; ce mot eſt de deux ſyllabes:

Etre l'effroi du monde, & le fléau *de Dieu* (1).

A l'égard de *ſeau, eau,* communément ces trois lettres *eau* ſe prononcent comme un *o* fort long, & alors leur enſemble n'eſt qu'une diphtongue oculaire ou une ſorte de demi-diphtongue, dont la prononciation doit être remarquée; car il y a bien de la différence dans la prononciation entre un *ſeau* à puiſer de l'eau & un *ſot,* entre de l'*eau* & un *os,* entre la *peau* & le *Pô,* rivière, ou *Pau,* ville. M. l'abbé Regnier dit (2) que l'*é* qui eſt joint à *au* dans cette diphtongue ſe prononce comme un *e* féminin, & d'une maniére preſqu'imperceptible.

EI, comme en grec τείνω, *tendo.* Nous ne prononçons guère cette diphtongue que dans des mots étrangers, *bei* ou *bey; dei* ou *dey;* le *Dei de Tunis;* ou avec l'*n*

(1) Corneille.
(2) Grammaire, *pag.* 70.

nazal, comme dans *teindre*, *Reims*, ville.

Selon quelques Grammairiens, on entend en ces mots un *i* très-foible, ou un ſon particulier, qui tient de l'*e* & de l'*i*. Il en eſt de même devant le ſon mouillé dans les mots *ſo-l-eil*, *con-ſ-eil*, *ſomm-eil*, &c.

Mais ſelon d'autres, il n'y a en ces derniers, que l'*e*, ſuivi du ſon mouillé; le *v-ie-il homme*, *con-ſ-e-il*, *ſomm-e-il*, &c; & de même avec les voyelles *a*, *ou*, *eu*. Ainſi, ſelon ces Grammairiens, dans *œil*, qu'on prononce *euil*, il n'y a que *eu* ſuivi d'un ſon mouillé, ce qui me paroît plus exact. Comme dans la prononciation du ſon mouillé, les organes commencent d'abord par être diſpoſés, comme ſi l'on alloit prononcer *i*, il ſemble qu'il y ait un *i*: mais on n'entend que le ſon mouillé, qui dans le mouillé fort eſt une conſonne. Mais à l'égard du mouillé foible, c'eſt un ſon mitoyen, qui me paroît tenir de la voyelle & de la conſonne : *mo-yen*, *pa-yen* : en ces mots, *yen* eſt un ſon bien

différent de celui qu'on entend dans *bien*, *mien*, *tien*.

IA. *D-ia-cre*, *d-ia-mant*, ſur-tout dans le diſcours ordinaire. *F-ia-cre*; les *Plé-ia-des*, de la *v-ia-nde*; *négo-c-iant*; *incon-vé-n-ien-t*.

IE. *P-ié* ou *p-iéd*, les *p-ié-ds*; *ami-t-ié*; *pi-t-ié*; *pre-m-ier*, *der-n-ier*; *mé-t-ier*.

IÈ ouvert. Une *v-iè-le*, inſtrument; *vo-l-iè-re*, *Gu-iè-ne*, province de France; *V-iè-ne*, ville, ou verbe, *veniat*; *n-iai-s*; *b-iai-s*; on prononce *niès*, *biès*; *f-iè-r*; un *t-iè-rs*; le *c-ie-l*; *Ga-br-ie-l*; *ef-ſen-t-ie-l*; du *m-iè-l*; *f-ie-l*.

IEN, où l'*i* n'eſt pas mouillé foible; *b-ien*, *m-ien*, *t-ien*, *ſ-ien*, *en-tre-t-ien*, *ch-ien*, *co-mé-d-ien*, *In-d-ien*, *gar-d-ien*, *pra-ti-c-ien*. L'*i* & la voyelle nazale *en* en ſont la diphtongue.

IEU; *D-ieu*, *l-ieu*, les *c-ieux*, *m-ieux*.

IO; *f-io-le*, *ca-pr-io-le*, *car-io-le*, *v-io-le*, ſur-tout en proſe.

ION, *p-ion*, que nous *ai-m-ion-s*, *di-*

ſ-ion-s, &c. *Ac-t-ion ; occa-ſ-ion. Ion* eſt ſouvent de deux ſyllabes en vers.

IOU. Cette diphtongue n'eſt d'uſage que dans nos provinces méridionales, ou bien en des mots qui viennent de-là. *Monteſ-qu-iou*, *Ch-iou-r-me ; O-l-iou-les*, ville de Provence : la Ciotat, ville de Provence ; on dit la *C-iou-tat*.

YA, *yan*, *ye*, *e* muet, *yé*, &c. L'*i* ou l'*y* a ſouvent devant les voyelles un ſon mouillé foible ; c'eſt-à-dire, un ſon exprimé par un mouvement moins fort, que celui qui fait entendre le ſon mouillé, dans *Verſailles*, *paille :* mais le peuple de Paris, qui prononce *Verſa-ye*, *pa-ye*, fait entendre un mouillé foible. Ce ſon eſt l'effet du mouvement affoibli qui produit le mouillé fort. Ce qui fait une prononciation particulière, différente de celle qu'on entend dans *mien*, *tien*, où il n'y a point de ſon mouillé, comme nous l'avons déja obſervé.

Ainſi je crois pouvoir mettre au rang des diphtongues les ſons compoſés, qui

réſultent d'une voyelle jointe au mouillé foible. *A-yant, vo-yant, pa-yen, pai-yant,* je *pai-ye, emplo-yer, do-yen;* afin que vous *ſo-ye-z, dé-lai-ye-r, bro-ye-r.*

OI. La prononciation naturelle de cette diphtongue eſt celle que l'on ſuit en grec, λώϊ. On entend l'*o* & l'*i.* C'eſt ainſi qu'on prononce communément, *voi-ye-le, voi-ye-r, moi-yen, loi-yal, roi-yaume.* On écrit communément, *voyelle, voyer, moyen, loyal, royaume.* On prononce encore ainſi pluſieurs mots, dans les provinces d'au-delà de la Loire. On dit *Sa-v-oi-e,* en faiſant entendre l'*o* & l'*i.* A Paris, on dit *Savo - ya - rd : ya* eſt la diphtongue.

Les autres manières de prononcer la diphtongue *oi* ne peuvent pas ſe faire entendre exactement par écrit. Cependant, ce que nous alons obſerver, ne ſera pas inutile à ceux qui ont les organes aſſez délicats & aſſez ſouples pour écouter & pour imiter les perſonnes qui ont eu l'avantage d'avoir été élevées dans la capitale, & d'y

avoir reçu une éducation perfectionée par le commerce des perſonnes qui ont l'eſprit cultivé.

Il y a des mots où *oi* eſt aujourd'hui preſque toujours changé en *oe*, d'autres où *oi* ſe change en *ou*, & d'autres enfin en *oua*. Mais il ne faut pas perdre de vue, que hors les mots où l'on entend l'*o* & l'*i*, comme en grec λώϊ, il n'eſt pas poſſible de repréſenter bien exactement par écrit les différentes prononciations de cette diphtongue.

Oi, prononcé par *oe*, où l'*e* a un ſon ouvert, qui approche de l'*o* : *F-oi*, *l-oi*, *fr-oi-d*, *t-oi-t*, *m-oi*, à *f-oi-ſon*, *qu-oi*, *c-oi-ffe*, *oi-ſeau*, *j-oi-e*, *d-oi-gt*, *d-oi-t*, *ab-oi-s*, *t-oi-le*, &c.

Oi, prononcé par *ou* : *M-oi-s*, *p-oi-s*, *n-oi-x*, *tr-oi-s*, la ville de *Tr-oi-e*, &c. Prononcez, *m-oa*, *p-oa*, &c.

Oi, prononcé par *oua*; *b-oi-s*; prononcez, *b-ou-a*.

Oin. *S-oin*, *l-oin*, *be-ſ-oin*, *f-oin*, *j-oin-dre*, *m-oin-s*. On doit plutôt prononcer

noncer en ces mots une ſorte d'*e* nazal après l'*e*, que de prononcer *ouin* : ainſi prononcez *ſoein*, plutôt que *ſouin*.

Il faut toujours ſe reſſouvenir que nous n'avons pas de ſignes pour repréſenter exactement ces ſortes de ſons.

Oua, écrit par *ua*, *éq-ua-teur*, *éq-uation*, *aq-uà-tique*, *quinq-ua-géſime*. Prononcez *é-c-oua-teur*, *é-q-oua-tion*, *a-q-oua-tique*, *quin-q-oua-géſime*.

OE. *P-oe-te*, *p-oe-me*. Ces mots ſont plus ordinairement de trois ſyllabes en vers. Mais dans la liberté de la converſation, on prononce *poe*, comme diphtongue.

OUEN. *Ec-ouen*, *R-ouen*, villes. Diphtongues en proſe.

OUE. *Oue-ſt*, *Sud-oue-ſt*.

OUI. *Bouis*, *Louis*, en proſe. Ce dernier mot eſt de deux ſyllabes en vers, *oui*, *ita*.

Oui, ce ſont ces plaiſirs & ces pleurs que j'envie.
Oui, je t'acheterai le Praticien François.

Racine.

OUIN. Bara-g-ouin, ba-b-ouin.

UE. Statue *éq-ue-ſtre, caſ-ue-l, ann-ue-l, éc-ue-lle, r-ue-lle, tr-ue-lle,* ſur-tout en proſe.

UI. L-ui, ét-ui, n-ui-t, br-ui-t, fr-ui-t, h-ui-t, l-ui-re; je *ſ-ui-s* un *S-ui-ſſe.*

UIN. Al-c-uin, théologien célèbre du temps de Charlemagne. *Q-uin-quagéſime,* prononcez *quin,* comme en latin; & de même *Q-uin-til-ien,* le mois de *J-uin.* On entend l'*u* & l'*i* nazal.

Je ne parle point de *Caën, Laon, paon, Jean,* &c. parcequ'on n'entend plus aujourd'hui qu'une voyelle nazale en ces mots-là. *Can, Pan, Lan, Jan.*

Enfin il faut obſerver, qu'il y a des combinaiſons de voyelles qui ſont diphtongues en proſe & dans la converſation, & que nos poètes font de deux ſyllabes :

Voudrois-tu bien chanter pour moi, cher Licidas,
Quelqu'air Si-ci-li-en (1).

On dit *Si-ci-lien,* en trois ſyllabes, dans le diſcours ordinaire.

(1) Longepierre.

La foi, ce nœud sacré, ce li-en pré-ci-eux (1).
Il est juste, grand Roi, qu'un meurtri-er *périsse* (2).
Allez, vous devri-ez *mourir de pure honte* (3).
Vous perdri-ez *le temps en discours superflus* (4).
Cette fière raison, dont on fait tant de bruit,
Contre les passi-ons *n'est pas un sur remède* (5),
Non, je ne hais rien tant que les contorsi-ons
De tous ces grands faiseurs de protestations (6).

La plupart des mots en *ion* & *ions* sont diphtongues en prose. Voyez les divers traités que nous avons de la versification françoise.

Au reste, qu'il y ait en notre langue plus ou moins de diphtongues que je n'en ai marqué, cela est fort indifférent, pourvu qu'on les prononce bien. Il est utile, dit Quintilien, de faire ces observations. César, dit-il, Cicéron, & d'autres grands hommes, les ont faites; mais il ne faut les faire qu'en passant. *Marcus Tullius orator, artis hujus diligentissimus fuit, & in filio, ut in epistolis apparet. Non ob-*

(1) Brébeuf.
(2) Corneille.
(3) Molière.
(4) Fontenelle.
(5) Deshoulières.
(6) Molière.

ſtant hæ diſciplinæ per illas euntibus, ſed circa illas hærentibus (1).

DES ACCENS.

Le mot *ACCENT* vient d'*accentum*, ſupin du verbe *accinere*, qui vient de & *ad* de *canere*. Les Grecs l'appellent Προσῳδία, *modulatio quæ ſyllabis adhibetur*, venant de πρὸς, prépoſition grecque qui entre dans la compoſition des mots, & qui a divers uſages, & d'ᾠδὴ, *cantus*, chant. On l'appelle auſſi τόνος, *ton*.

Il faut ici diſtinguer la choſe, & le ſigne de la choſe.

La choſe, c'eſt la voix; la parole, c'eſt le mot, en tant que prononcé avec toutes les modifications établies par l'uſage de la langue que l'on parle.

Chaque nation, chaque peuple, chaque province, chaque ville même, diffère d'un autre dans le langage, non-ſeulement par-

(1) Quintilien, *Inſtit. orat.* lib. 1, cap. 7, *in fine*.

c'qu'on ſe ſert de mots différens ; mais encore par la manière d'articuler & de prononcer les mots.

Cette manière différente dans l'articulation des mots eſt appellée *accent*. En ce ſens les mots écrits n'ont point d'accens ; car l'accent ou l'articulation modifiée, ne peut affecter que l'oreille : or l'écriture n'eſt apperçue que par les ieux.

C'eſt encore en ce ſens que les poètes diſent : Prêtez l'oreille à mes triſtes *accens* ; & que M. Pelliſſon diſoit aux Réfugiés ; Vous tâcherez de vous former aux *accens* d'une langue étrangère.

Cette eſpèce de modulation dans le diſcours, particulière à chaque pays, eſt ce que M. l'abbé d'Olivet, dans ſon excellent *Traité de la Proſodie*, appelle *accent national*.

Pour bien parler une langue vivante, il faudroit avoir le même accent, la même inflexion de voix qu'ont les honnêtes gens de la capitale. Ainſi, quand on dit que *pour bien parler françois, il ne faut point*

avoir d'accent, on veut dire qu'il ne faut avoir ni l'accent italien, ni l'accent gascon, ni l'accent picard, ni aucun autre accent, qui n'est pas celui des honnêtes gens de la capitale.

Accent, ou modulation de la voix dans le discours, est le genre dont chaque accent national est une espèce particulière. C'est ainsi qu'on dit l'*accent gascon*, l'*accent flamand*. L'accent gascon élève la voix, où, selon le bon usage, on la baisse; il abrége des syllabes que le bon usage allonge. Par exemple, un Gascon dit *parconsquent* au lieu de dire *Par conséquent*. Il prononce sèchement toutes les voyelles nazales *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, &c.

Selon le méchanisme des organes de la parole, il y a plusieurs sortes de modifications particulières à observer dans l'accent en général, & toutes ces modifications se trouvent aussi dans chaque accent national, quoiqu'elles soient appliquées différemment : car si l'on veut y prendre garde, on trouve par-tout uniformité & variété.

Par-tout les hommes ont un visage, & pas un ne ressemble parfaitement à un autre; par-tout les hommes parlent, & chaque pays a sa manière particulière de parler & de modifier la voix. Voyons donc quelles sont ces différentes modifications de voix qui sont compriſes sous le mot général d'*accent.*

I. Premièrement, il faut observer que les syllabes, en toute langue, ne sont pas prononcées du même ton. Il y a diverses inflexions de voix, dont les unes élèvent le ton, les autres le baissent, & d'autres enfin l'élèvent d'abord, & le rabaissent ensuite sur la même syllabe. Le ton élevé est ce qu'on appelle *accent aigu;* le ton bas ou baissé est ce qu'on nomme *accent grave;* enfin le ton élevé & baissé successivement & presqu'en même temps sur la même syllabe, est l'accent *circonflexe.*

« La nature de la voix est admirable, » *dit Cicéron :* toute sorte de chant est » agréablement varié par le ton circon- » flexe, par l'aigu & par le grave : or le

» discours ordinaire, *poursuit-il*, est aussi une espèce de chant ». *Mira est natura vocis, cujus quidem, è tribus omninò sonis, inflexo, acuto, gravi, tanta sit & tam suavis varietas perfecta in cantibus : est autem in dicendo etiam quidam cantus* (1). Cette différente modification du ton, tantôt aigu, tantôt grave & tantôt circonflexe, est encore sensible dans le cri des animaux & dans les instrumens de musique.

II. Outre cette variété dans le ton, qui est ou grave, ou aigu, ou circonflexe, il y a encore à observer le temps que l'on met à prononcer chaque syllabe. Les unes sont prononcées en moins de temps que les autres, & l'on dit de celles-ci qu'elles sont longues, & de celles-là qu'elles sont brèves. Les brèves sont prononcées dans le moins de temps qu'il est possible : aussi dit-on qu'elles n'ont qu'un temps, c'est-à-dire, une mesure, un battement : au lieu que

(1) Cicéron, *Orator*, n. 17, & 18.

les longues en ont deux; & voila pourquoi les anciens doubloient ſouvent dans l'écriture les voyelles longues, ce que nos pères ont imité en écrivant *aage*.

Les anciens relevoient la voix ſur l'*a* du nominatif, & le marquoient par un accent aigu, *Muſá* : au lieu qu'à l'ablatif, ils l'élevoient d'abord, & la rabaiſſoient enſuite, comme s'il y avoit eu *Muſáà* ; & voila l'accent circonflexe que nous avons conſervé dans l'écriture, quoique nous en ayons perdu la prononciation.

III. On obſerve encore l'aſpiration qui ſe fait devant les voyelles en certains mots, & qui ne ſe pratique pas en d'autres, quoiqu'avec la même voyelle & dans une ſyllabe pareille. C'eſt ainſi que nous prononçons *le héros* avec aſpiration, & que nous diſons *l'héroïne*, *l'héroïſme* & *les vertus héroïques* ſans aſpiration.

IV. A ces trois différences, que nous venons d'obſerver dans la prononciation, il faut encore ajouter la variété du ton pathétique, comme dans l'interrogation,

l'admiration, l'ironie, la colère & les autres paſſions. C'eſt ce que M. l'abbé d'Olivet appelle l'*accent oratoire*.

V. Enfin, il y a à obſerver les intervalles que l'on met dans la prononciation, depuis la fin d'une période juſqu'au commencement de la période qui ſuit; & entre une propoſition, & une autre propoſition : entre une inciſe, une parenthèſe, une propoſition incidente, & les mots de la propoſition principale, dans leſquels cette inciſe, cette parenthèſe ou cette propoſition incidente ſont enfermées.

Toutes ces modifications de la voix, qui ſont très-ſenſibles dans l'élocution, ſont, ou peuvent être marquées dans l'écriture, par des ſignes particuliers, que les anciens Grammairiens ont auſſi appellés *accens*. Ainſi ils ont donné le même nom à la choſe, & au ſigne de la choſe.

Quoique l'on diſe communément que ces ſignes ou accens ſont une invention qui n'eſt pas trop ancienne, & quoiqu'on montre des manuſcrits de mille ans, dans

lesquels on ne voit aucun de ces signes, & où les mots sont écrits de suite, sans être séparés les uns des autres, j'ai bien de la peine à croire que lorsqu'une langue a eu acquis un certain degré de perfection, lorsqu'elle a eu des orateurs & des poètes, & que les Muses ont joui de la tranquillité qui leur est nécessaire pour faire usage de leurs talens; j'ai, dis-je, bien de la peine à me persuader qu'alors les copistes habiles n'aient pas fait tout ce qu'il falloit pour peindre la parole avec toute l'exactitude dont ils étoient capables; qu'ils n'aient pas séparé les mots par de petits intervalles, comme nous les séparons aujourd'hui, & qu'ils ne se soient pas servi de quelques signes pour indiquer la bonne prononciation.

Voici un passage de Cicéron qui me paroît prouver bien clairement qu'il y avoit de son temps des notes ou signes dont les copistes faisoient usage. *Hanc diligentiam subsequitur modus etiam & forma verborum. Versus enim veteres illi,*

in hac ſoluta oratione propemodùm, hoc eſt numeros quoſdam nobis eſſe adhibendos putarunt. Interſpirationis enim, non defatigationis noſtræ, neque librariorum notis, ſed verborum & ſententiarum modò interpunctas clauſulas in orationibus eſſe voluerunt : idque princeps Iſocrates inſtituiſſe fertur (1). « Les anciens, *dit-il*, ont » voulu qu'il y eût dans la proſe même » des intervalles, des ſéparations, du nom- » bre & de la meſure, comme dans les » vers : & par ces intervalles, cette meſure, » ce nombre, ils ne veulent pas parler ici » de ce qui eſt déja établi pour la facilité » de la reſpiration & pour ſoulager la poi- » trine de l'orateur, ni des notes ou ſignes » des copiſtes : mais ils veulent parler de » cette manière de prononcer qui donne » de l'ame & du ſentiment aux mots & aux » phraſes, par une ſorte de modulation » pathétique ». Il me ſemble que l'on peut conclure de ce paſſage, que les ſignes,

(1) Cicéron, *Orator.* lib. 3, n. 44.

les notes, les accens, étoient connus & pratiqués dès avant Cicéron, au moins par les copiſtes habiles.

Iſidore, qui vivoit il y a environ douze cens ans, après avoir parlé des accens, parle encore de certaines notes qui étoient en uſage, dit-il, chez les auteurs célèbres, & que les anciens avoient inventées, pourſuit-il, pour la diſtinction de l'écriture, & pour montrer la raiſon, c'eſt-à-dire, le mode, la manière de chaque mot & de chaque phraſe. *Præterea, quædam ſententiarum notæ apud celeberrimos autores fuerunt, quaſque antiqui ad diſtinctionem ſcripturarum, carminibus & hiſtoriis appoſuerunt, ad demonſtrandam unamquamque verbi, ſententiarumque, ac verſuum rationem* (1).

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que la manière d'écrire a été ſujette à bien des variations, comme tous les autres arts. Ainſi, tout ce que l'on peut conclure de

(1) Iſidore, *Origin.* lib. 1, c. 20.

ces manuſcrits, où l'on ne voit ni diſtance entre les mots, ni accens, ni points, ni virgules, c'eſt qu'ils ont été écrits ou dans des temps d'ignorance, ou par des copiſtes peu inſtruits.

Les Grecs paroiſſent être les premiers qui ont introduit l'uſage des accens dans l'écriture. Mais leurs accens n'avoient pour objet que les inflexions de la voix, en tant qu'elle peut être ou élevée ou rabaiſſée.

L'accent aigu, que l'on écrivoit de droit à gauche ´, marquoit qu'il faloit élever la voix en prononçant la voyelle ſur laquelle il étoit écrit.

L'accent grave, ainſi écrit `, marquoit au contraire qu'il faloit rabaiſſer la voix.

L'accent circonflexe eſt compoſé de l'aigu & du grave ^. Dans la ſuite les copiſtes l'arondirent de cette manière ~; ce qui n'eſt en uſage que dans le grec. Cet accent étoit deſtiné à faire entendre qu'après avoir d'abord élevé la voix, il faloit la rabaiſſer ſur la même ſyllabe.

Les Latins ont fait le même uſage de ces trois accens. Cette élévation & cette dépreſſion de la voix étoient plus ſenſibles chez les anciens, qu'elles ne le ſont parmi nous, parceque leur prononciation étoit plus ſoutenue & plus chantante. Nous avons pourtant auſſi élèvement & abaiſſement de la voix dans notre manière de parler ; & cela indépendamment des autres mots de la phraſe; enſorte que les ſyllabes de nos mots ſont élevées & baiſſées ſelon l'accent proſodique ou tonique, indépendamment de l'accent pathétique ; c'eſt-à-dire du ton que la paſſion & le ſentiment font donner à toute la phraſe : car il eſt de la nature de chaque voix, dit l'auteur de la *Méthode grecque de Port-Royal*, (pag. 551) d'avoir quelqu'élèvement qui ſoutienne la prononciation, & cet élèvement eſt enſuite modéré & diminué, & ne porte pas ſur les ſyllabes ſuivantes.

Nous ne ſommes pas dans l'uſage de marquer dans l'écriture, par des ſignes ou

accens cet élèvement & cet abaiſſement de la voix. Notre prononciation, encore un coup, eſt moins ſoutenue & moins chantante que la prononciation des anciens; par conſéquent la modification ou ton de voix dont il s'agit nous eſt moins ſenſible. L'habitude augmente encore la difficulté de démêler ces différences délicates. Les anciens prononçoient, au moins leurs vers, de façon qu'ils pouvoient meſurer par des battemens la durée des ſyllabes. *Adſuetam moram, pollicis ſonore vel plauſu pedis, diſcriminare, qui docent artem, ſolent* (1). Ce que nous ne pouvons faire qu'en chantant. Enfin, en toutes ſortes d'accens oratoires, ſoit en interrogeant, en admirant, en nous fâchant, &c. les ſyllabes qui précèdent nos *e* muets ne ſont-elles pas ſoutenues & élevées comme elles le ſont dans le diſcours ordinaire?

Cette différence entre la prononciation des anciens & la nôtre, me paroît être la

(1) Terentianus Maurus, *de Metris, ſub med.*

véritable

véritable raiſon pour laquelle, quoique nous ayons une quantité, comme ils en avoient une, cependant la différence de nos longues & de nos brèves n'étant pas également ſenſible en tous nos mots, nos vers ne ſont formés que par l'harmonie qui réſulte du nombre des ſyllabes, au lieu que les vers grecs & les vers latins tirent leur harmonie du nombre des pieds aſſortis par certaines combinaiſons de longues & de brèves.

Aujourd'hui, dans la Grammaire latine, on ne donne le nom d'accent qu'aux trois ſignes dont nous avons parlé, le grave, l'aigu & le circonflexe. Mais les anciens Grammairiens latins donnoient le nom d'accent à pluſieurs autres ſignes employés dans l'écriture. Priſcien, qui vivoit dans le ſixième ſiècle, & Iſidore, qui vivoit peu de temps après, diſent également que les Latins ont dix accens.

A notre égard, nous donnons le nom d'accent, premièrement aux inflexions de voix, & à la manière de prononcer des

pays particuliers. Ainſi, comme nous l'avons déja remarqué, nous diſons l'*accent gaſcon*, &c. *Cet homme a l'accent étranger*, c'eſt-à-dire, qu'il a des inflexions de voix & une manière de parler, qui n'eſt pas celle des perſonnes nées dans la capitale. En ce ſens, *accent* comprend l'élévation de la voix, la quantité & la prononciation particulière de chaque mot & de chaque ſyllabe.

En ſecond lieu, nous avons conſervé le nom d'accent à chacun des trois ſignes du ton, qui eſt ou aigu, ou grave, ou circonflexe. Mais ces trois ſignes ont perdu parmi nous leur ancienne deſtination. Ils ne ſont plus, à notre égard, que des accens imprimés.

En françois, nous élevons la ſyllabe qui précède un *e* muet. Ainſi, quoique dans mener, l'*e* de la première ſyllabe *me* ſoit muet, cet *e* devient ouvert, & doit être ſoutenu dans *je mène*, parcequ'alors il eſt ſuivi d'un *e* muet, qui finit le mot. Cet *e* final devient plus aiſément muet, quand

la ſyllabe qui le précède eſt ſoutenue. C'eſt le méchaniſme de la parole, qui produit toutes ces variétés, qui paroiſſent des biſareries ou des caprices de l'uſage à ceux qui ignorent les véritables cauſes des choſes.

L'uſage n'a point encore établi de mettre un accent ſur l'*e* ouvert, quand cet *e* eſt ſuivi d'une conſonne, avec laquelle il ne fait qu'une ſyllabe. Ainſi on écrit ſans accent, la *mer*, le *fer*, *aimer*, *donner*, &c.

DES NOMS ADJECTIFS.

Le mot *adjectif* vient du latin *adjectus*, *ajouté*, parcequ'en effet le nom *adjectif* eſt toujours ajouté à un nom ſubſtantif, qui eſt ou exprimé ou ſous-entendu. L'adjectif eſt un mot qui donne une qualification au ſubſtantif : il en déſigne la qualité ou manière d'être. Or, comme toute qualité ſuppoſe la ſubſtance dont elle eſt qualité, il eſt évident que tout adjectif ſup-

poſe un ſubſtantif : car il faut être, pour être tel. Que ſi nous diſons, *le beau vous touche ; le vrai doit être l'objet de nos recherches ; le bon eſt préférable au beau*, &c. il eſt évident que nous ne conſidérons même alors ces qualités, qu'en tant qu'elles ſont attachées à quelque ſubſtance ou ſuppôt : *le beau*, c'eſt-à-dire, *ce qui eſt beau ; le vrai*, c'eſt-à-dire, *ce qui eſt vrai*, &c. En ces exemples, *le beau*, *le vrai*, ne ſont pas de purs adjectifs. Ce ſont des adjectifs pris ſubſtantivement, qui déſignent un ſuppôt quelconque, en tant qu'il eſt ou *beau*, ou *vrai*, ou *bon*, &c. Ces mots ſont donc alors en même temps adjectifs & ſubſtantifs. Ils ſont ſubſtantifs, puiſqu'ils déſignent un ſuppôt, *le*.... Ils ſont adjectifs, puiſqu'ils déſignent ce ſuppôt, en tant qu'il eſt tel.

Il y a autant de ſortes d'adjectifs, qu'il y a de ſortes de qualités, de manières & de relations que notre eſprit peut conſidérer dans les objets.

Nous ne connoiſſons point les ſubſtan-

ces en elles-mêmes : nous ne les connoiſſons que par les impreſſions qu'elles font ſur nos ſens ; & alors nous diſons que les objets ſont tels, ſelon le ſens que ces impreſſions affectent. Si ce ſont les ieux qui ſont affectés, nous diſons que l'objet eſt coloré, qu'il eſt ou blanc, ou noir, ou rouge, ou bleu, &c. Si c'eſt le goût, le corps eſt ou doux, ou amer, ou aigre, ou fade, &c. Si c'eſt le tact, l'objet eſt ou rude, ou poli ; ou dur, ou mou ; gras, huileux ou ſec, &c.

Ainſi, ces mots, *blanc*, *noir*, *rouge*, *bleu*, *doux*, *amer*, *aigre*, *fade*, &c. ſont autant de qualifications que nous donnons aux objets, & ſont par conſéquent autant de noms adjectifs. Et parceque ce ſont les impreſſions que les objets phyſiques font ſur nos ſens, qui nous font donner à ces objets les qualifications dont nous venons de parler, nous appellerons ces ſortes d'adjectifs, *adjectifs phyſiques*.

Comme nous ſommes accoutumés à qualifier les êtres phyſiques, en conſé-

quence des impreſſions immédiates qu'ils font ſur nous, nous qualifions auſſi les êtres métaphyſiques & abſtraits, en conſéquence de quelque conſidération de notre eſprit à notre égard. Les adjectifs qui expriment ces ſortes de vues ou conſidérations, ſont ceux que j'appelle *adjectifs métaphyſiques*.

Les adjectifs métaphyſiques ſont en très-grand nombre. On pouroit en faire autant de claſſes différentes, qu'il y a de ſortes de vues ſous leſquelles l'eſprit peut conſidérer les êtres phyſiques & les êtres métaphyſiques.

Suppoſons une allée d'arbres, dans une vaſte plaine. Deux hommes arrivent à cette allée, l'un par un bout, l'autre par le bout oppoſé. Chacun de ces hommes regardant les arbres de cette allée, dit, *Voila le premier* : de ſorte que l'arbre que l'un appelle *le premier*, eſt *le dernier* par raport à l'autre. Ainſi *premier*, *dernier*, & les autres noms de nombre ordinal, ne ſont que des adjectifs métaphy-

ſiques. Ce ſont des adjectifs de relation & de raport numéral.

Les noms de nombre cardinal, tels que *deux*, *trois*, &c. ſont auſſi des adjectifs métaphyſiques, qui qualifient une collection d'individus.

Mon, *ma*; *ton*, *ta*; *ſon*, *ſa*, &c. ſont auſſi des adjectifs métaphyſiques, qui déſignent un raport d'appartenance ou de propriété, & non une qualité phyſique & permanente des objets.

Grand & *petit* ſont encore des adjectifs métaphyſiques. Car un corps, quel qu'il ſoit, n'eſt ni grand, ni petit en lui-même; il n'eſt appellé tel, que par raport à un autre corps. Ce à quoi nous avons donné le nom de *grand*, a fait en nous une impreſſion différente de celle que ce que nous appellons *petit* nous a faite. C'eſt la perception de cette différence, qui nous a donné lieu d'inventer les noms de *grand*, de *petit*, de *moindre*, &c.

Différent, *pareil*, *ſemblable*, ſont auſſi des adjectifs métaphyſiques, qui qualifient

les noms ſubſtantifs, en conſéquence de certaines vues particulières de l'eſprit. *Différent* qualifie un nom, préciſément en tant que je ſens que la choſe n'a pas fait en moi des impreſſions pareilles à celles qu'un autre y a faites. Deux objets, tels que j'apperçois que l'un n'eſt pas l'autre, font pourtant en moi des impreſſions pareilles en certains points. Je dis qu'ils ſont *ſemblables* en ces points-là, parceque je me ſens affecté à cet égard de la même manière. Ainſi, *ſemblable* eſt un adjectif métaphyſique.

Tout corps me paroît borné, & je vois une étendue au-delà. Je dis donc que ces corps ſont *terminés, bornés, finis.* Ainſi *borné, terminé, fini*, ne ſuppoſent que des bornes & la connoiſſance d'une étendue ultérieure; ce ſont donc des adjectifs métaphyſiques.

Tout ce qui nous paroît tel, que nous n'appercevons pas qu'il puiſſe avoir un degré de bonté & d'excellence au-delà, nous l'appellons *parfait.*

Voici encore d'autres adjectifs métaphyſiques qui demandent de l'attention.

Un nom eſt adjectif, quand il qualifie un nom ſubſtantif. Or, qualifier un nom ſubſtantif, ce n'eſt pas ſeulement dire qu'il eſt *rouge* ou *bleu*, *grand* ou *petit*; c'eſt en fixer l'étendue, la valeur, l'acception, étendre cette acception ou la reſtreindre, en ſorte pourtant que toujours l'adjectif & le ſubſtantif pris enſemble, ne préſentent qu'un même objet à l'eſprit. Au lieu que ſi je dis *liber Petri*, *Petri* fixe à la vérité l'étendue de la ſignification de *liber* : mais ces deux mots préſentent à l'eſprit deux objets différens, dont l'un n'eſt pas l'autre. Au contraire, quand je dis, *le beau livre*, il n'y a là qu'un objet réel, mais dont j'énonce qu'il eſt beau. Ainſi, tout mot qui fixe l'acception du ſubſtantif, qui en étend ou qui en reſtreint la valeur, & qui ne préſente que le même objet à l'eſprit, eſt un véritable adjectif. Ainſi *néceſſaire*, *accidentel*, *poſſible*, *impoſſible*, *tout*, *nul*, *quelque*, *aucun*, *cha-*

que, tel, quel, certain, ce, cet, cette, mon, ma, ton, ta, vos, votre, notre, & même *le, la, les,* ſont de véritables adjectifs métaphyſiques, puiſqu'ils modifient des ſubſtantifs, & les font regarder ſous des points de vue particuliers. *Tout homme,* préſente *homme* dans un ſens général affirmatif : *nul homme* l'annonce dans un ſens général négatif : *quelque homme* préſente un ſens particulier indéterminé : *ſon, ſa, ſes, vos,* &c. font conſidérer le ſubſtantif ſous un ſens d'appartenance & de propriété. Car quand je dis *meus enſis, meus* eſt autant ſimple adjectif que *Evandrius,* dans ce vers de Virgile (1),

Nam tibi, Thymbre, caput Evandrius abſtulit enſis :

Meus marque l'appartenance par raport à moi, & *Evandrius* la marque par raport à *Evandre.*

(1) *Æneid.* lib. 10, v. 394.

Il faut ici obſerver, que les mots changent de valeur, ſelon les différentes vues que l'uſage leur donne à exprimer. *Boire, manger,* ſont des verbes; mais quand on dit *le boire, le manger,* &c. alors *boire* & *manger* ſont des noms. *Aimer* eſt un verbe actif; mais dans ce vers de l'Opera d'Atys,

J'aime, c'eſt mon deſtin d'aimer toute ma vie.

Aimer eſt pris dans un ſens neutre. *Mien, tien, ſien,* étoient autrefois adjectifs. On diſoit *un ſien frère, un mien ami.* Aujourd'hui, en ce ſens, il n'y a que *mon, ton, ſon,* qui ſoient adjectifs. *Mien, tien, ſien,* ſont de vrais ſubſtantifs de la claſſe des pronoms; *le mien, le tien, le ſien. La diſcorde,* dit la Fontaine, *vint*

Avec Que ſi, Que non, ſon frère,
Avec le tien, le mien, ſon père.

Nos, vos, ſont toujours adjectifs; mais *vôtre, nôtre,* ſont ſouvent *adjectifs* & ſouvent pronoms : *le vôtre, le nôtre. Vous & les vôtres : voila le vôtre, voici le ſien*

& le mien. Ces pronoms indiquent alors des objets certains dont on a déja parlé.

Ces réflexions ſervent à décider ſi ces mots, *père, roi,* & autres ſemblables, ſont adjectifs ou ſubſtantifs : qualifient-ils? ils ſont adjectifs. *Louis XV eſt roi; roi* qualifie Louis XV; donc *roi* eſt-là adjectif. *Le roi eſt à l'armée : le roi* déſigne alors un individu : il eſt donc ſubſtantif. Ainſi ces mots ſont pris, tantôt adjectivement, tantôt ſubſtantivement : cela dépend de leur ſervice; c'eſt-à-dire, de la valeur qu'on leur donne dans l'emploi qu'on en fait.

Il reſte à parler de la ſyntaxe des adjectifs. Ce qu'on peut dire à ce ſujet ſe réduit à deux points : 1.° la *terminaiſon* de l'adjectif : 2.° la *poſition* de l'adjectif.

I. A l'égard du premier point, il faut ſe rappeller ce principe dont nous avons parlé ci-deſſus, que l'adjectif & le ſubſtantif mis enſemble en conſtruction, ne préſentent à l'eſprit, qu'un ſeul & même individu, ou phyſique ou métaphyſique. Ainſi, l'adjectif n'étant réellement que le

ſubſtantif même conſidéré avec la qualification que l'adjectif énonce; ils doivent avoir l'un & l'autre les mêmes ſignes des vues particulières ſous leſquelles l'eſprit conſidère la choſe qualifiée. Parle-t-on d'un objet ſingulier? l'adjectif doit avoir la terminaiſon deſtinée à marquer le ſingulier. Le ſubſtantif eſt-il de la claſſe des noms qu'on appelle maſculins? l'adjectif doit avoir le ſigne deſtiné à marquer les noms de cette claſſe. Enfin, y a-t-il dans une langue une manière établie pour marquer les raports ou points de vue qu'on appelle *cas?* l'adjectif doit encore ſe conformer ici au ſubſtantif. En un mot, il doit énoncer les mêmes raports, & ſe préſenter ſous les mêmes faces que le ſubſtantif, parcequ'il n'eſt qu'un avec lui. C'eſt ce que les Grammairiens appellent *la concordance de l'adjectif avec le ſubſtantif*, qui n'eſt fondée que ſur l'identité phyſique de l'adjectif avec le ſubſtantif.

II. A l'égard de la *poſition* de l'adjectif, c'eſt-à-dire, s'il faut le placer avant

ou après le ſubſtantif, s'il doit être au commencement ou à la fin de la phraſe, s'il peut être ſéparé du ſubſtantif par d'autres mots, je réponds que dans les langues qui ont des cas, c'eſt-à-dire, qui marquent par des terminaiſons les raports que les mots ont entr'eux, la poſition n'eſt d'aucun uſage pour faire connoître l'identité de l'adjectif avec ſon ſubſtantif. C'eſt l'ouvrage ou plutôt la deſtination de la terminaiſon; elle ſeule a ce privilége. Et dans ces langues, on conſulte ſeulement l'oreille pour la poſition de l'adjectif, qui même peut être ſéparé de ſon ſubſtantif par d'autres mots.

Mais dans les langues qui n'ont point de cas, comme le François, l'adjectif eſt toujours joint à ſon ſubſtantif. Il n'en eſt ſéparé que lorſque l'adjectif eſt attribut, comme *Louis eſt juſte; Phébus eſt ſourd; Pégaſe eſt rétif;* & encore avec *rendre, devenir, paroître.*

Un vers étoit trop foible, & vous le *rendez* dur. J'évite d'être long, & je *deviens* obſcur.

Dans les phraſes telles que celle qui ſuit, les adjectifs qui paroiſſent iſolés forment ſeuls par ellipſe une propoſition particulière.

Heureux qui peut voir, du rivage,
Le terrible Océan par les vents agité.

Il y a là deux propoſitions grammaticales. Celui (qui peut voir, du rivage, le terrible Océan par les vents agité) eſt heureux. Où vous voyez que heureux eſt l'attribut de la propoſition principale.

Il n'eſt point indifférent en françois, ſelon la ſyntaxe élégante & d'uſage, d'énoncer le ſubſtantif avant l'adjectif, ou l'adjectif avant le ſubſtantif. Il eſt vrai que pour faire entendre le ſens, il eſt égal de dire *bonet blanc* ou *blanc bonet;* mais par raport à l'élocution & à la ſyntaxe d'uſage, on ne doit dire que *bonet blanc.* Nous n'avons ſur ce point d'autre règle que l'oreille exercée, c'eſt-à-dire, accoutumée au commerce des perſonnes de la nation qui font le bon uſage. Ainſi je me con-

tenterai de donner ici des exemples qui pouront ſervir de guide dans les occaſions analogues. On dit *habit rouge ;* ainſi dites *habit bleu, habit gris,* & non *bleu habit, gris habit.* On dit *mon livre ;* ainſi dites *ton livre, ſon livre, leur livre.* Vous verrez dans la liſte ſuivante, *zone torride,* ainſi dites par analogie *zone tempérée* & *zone glaciale :* ainſi des autres exemples.

Liſte de pluſieurs adjectifs qui ne vont qu'après leurs ſubſtantifs dans les exemples qu'on en donne ici.

Accent gaſcon. Air indolent. Ange gardien. Beauté parfaite. Beauté romaine. Bonet blanc. Cas direct. Cas oblique. Chapeau noir. Chemin raboteux. Contrat clandeſtin. Couleur jaune. Dîme royale. Diſcours concis. Empire Ottoman. Eſprit invincible. État eccléſiaſtique. Étoiles fixes. Expreſſion littérale. Fables choiſies. Figure ronde. Forme ovale. Ganif éguiſé.

Génie

Génie ſupérieur. Grammaire raiſonnée. Hommage rendu. Homme inſtruit. Homme juſte. Laine blanche. Lettre anonyme. Lieu inacceſſible. Ligne droite. Livres choiſis. Vue courte. Vue baſſe. Des ieux noirs. Zone torride, &c.

Il y a au contraire des adjectifs qui précèdent toujours les ſubſtantifs qu'ils qualifient, comme,

Certaines gens. Grand général. Grand capitaine. Mauvaiſe habitude. Brave ſoldat. Belle ſituation. Juſte défenſe. Beau jardin. Bon ouvrier. Gros arbre. Petit arbre. Petit animal. Saint religieux. Profond reſpect. Jeune homme. Vieux pécheur. Cher ami. Réduit à la dernière misère. Tiers-Ordre. Triple alliance, &c.

Je n'ai pas prétendu inſérer dans ces liſtes tous les adjectifs qui ſe placent les uns devant les ſubſtantifs, & les autres après. J'ai voulu ſeulement faire voir que cette poſition n'étoit pas arbitraire.

Les adjectifs métaphyſiques, comme *le, la, les, ce, cet, quelque, un, tout*,

chaque, tel, quel, ſon, ſa, ſes, votre, nos, leur, ſe placent toujours avant les ſubſtantifs qu'ils qualifient.

Les adjectifs de nombre précèdent auſſi les ſubſtantifs appellatifs, & ſuivent les noms propres. *Le premier homme, François premier; quatre perſonnes, Henri quatre, pour quatrième.* Mais en parlant du nombre de nos rois, nous diſons dans un ſens appellatif, qu'*il y a eu quatorze Louis*, & que *nous en ſommes au quinzième.* On dit auſſi dans les citations, *livre premier, chapitre ſecond:* hors de-là on dit *le premier livre, le ſecond livre.*

D'autres enfin ſe placent également bien devant ou après leurs ſubſtantifs. *C'eſt un ſavant homme, c'eſt un homme ſavant: c'eſt un habile avocat*, ou *un avocat habile;* & encore mieux, *c'eſt un homme fort ſavant, c'eſt un avocat fort habile.* Mais on ne dit point, *c'eſt un expérimenté avocat*, au lieu qu'on dit, *c'eſt un avocat expérimenté*, ou *fort expérimenté. C'eſt un beau livre; c'eſt un livre*

fort beau. Ami véritable, véritable ami. De tendres regards, des regards tendres. L'intelligence ſuprême, la ſuprême intelligence. Savoir profond, profond ſavoir. Affaire malheureuſe, malheureuſe affaire, &c.

Voila des pratiques que le ſeul bon uſage peut apprendre; & ce ſont-là de ces fineſſes qui nous échapent dans les langues mortes, & qui étoient ſans doute très-ſenſibles à ceux qui parloient ces langues, dans le temps qu'elles étoient vivantes.

La poéſie, où les tranſpoſitions ſont permiſes, & même où elles ont quelquefois des grâces, a ſur ce point plus de liberté que la proſe.

Cette poſition de l'adjectif devant ou après le ſubſtantif eſt ſi peu indifférente, qu'elle change quelquefois entièrement la valeur du ſubſtantif. En voici des exemples bien ſenſibles.

C'eſt une nouvelle certaine; *c'eſt une choſe* certaine; c'eſt-à-dire, *aſſurée, vé-*

ritable, conſtante. J'ai appris certaines *choſes*, certaine *nouvelle :* alors *certaine* répond au *quidam* des Latins, & fait prendre le ſubſtantif dans un ſens vague & indéterminé.

Un *honnête homme* eſt un homme qui a des mœurs, de la probité, & de la droiture. Un *homme honnête* eſt un homme poli, qui a envie de plaire. Les *honnêtes gens* d'une ville, ce ſont les perſonnes de la ville qui ſont au-deſſus du peuple, qui ont du bien, une réputation intégre, une naiſſance honnête, & qui ont eu de l'éducation. Ce ſont ceux dont Horace dit, *Quibus eſt equus & pater & res.*

Vrai a un ſens différent, ſelon qu'il eſt placé avant ou après un ſubſtantif. *Gilles eſt un vrai charlatan*, c'eſt-à-dire, qu'il eſt *réellement* un charlatan. *C'eſt un homme vrai*, c'eſt-à-dire, *véridique. C'eſt une nouvelle vraie*, c'eſt-à-dire, *véritable.*

C'eſt un pauvre homme, ſe dit par mépris d'un homme qui n'a pas une ſorte

de mérite, d'un homme qui néglige ou qui eſt incapable de faire ce qu'on attend de lui ; & ce *pauvre homme* peut être *riche*. Au lieu qu'un *homme pauvre* eſt un homme ſans biens.

Un *homme galant* n'eſt pas toujours un *galant homme*. Le premier eſt un homme qui cherche à plaire aux femmes, qui leur rend de petits ſoins. Au lieu qu'un *galant homme* eſt un honnête homme, qui n'a que des procédés ſimples.

En françois, nos adjectifs ſont terminés, 1.° ou par un *e* muet, comme *ſage*, *fidèle*, *utile*, *facile*, *habile*, *timide*, *riche*, *aimable*, *volage*, *troiſième*, *quatrième*, &c. Alors l'adjectif ſert également pour le maſculin & pour le féminin. *Un amant fidèle*, *une femme fidèle*. Ceux qui écrivent *fidel*, *util*, font la même faute que s'ils écrivoient *ſag*, au lieu de *ſage*, qui ſe dit également pour les deux genres.

2.° Si l'adjectif eſt terminé dans ſa première dénomination par quelqu'autre ettre que par un *e* muet, alors cette pre-

mière terminaiſon ſert pour le genre maſculin, *pur, dur, brun, ſavant, fort, bon.*

A l'égard du genre féminin, il faut diſtinguer. Ou l'adjectif finit au maſculin par une voyelle, ou il eſt terminé par une conſonne.

Si l'adjectif maſculin finit par toute autre voyelle que par un *e* muet, ajoutez ſeulement l'*e* muet après cette voyelle, vous aurez la terminaiſon féminine de l'adjectif. *Senſé, ſenſée. Joli, jolie. Bourru, bourrue.*

Si l'adjectif maſculin finit par une conſonne, détachez cette conſonne de la lettre qui la précède, & ajoutez un *e* muet à cette conſonne détachée, vous aurez la terminaiſon féminine de l'adjectif. *Pur, pu-re. Saint, ſain-te. Sain, ſai-ne. Grand, gran-de. Sot, ſo-te. Bon, bo-ne.*

Je ſais bien que les maîtres à écrire, pour multiplier les jambages, dont la ſuite rend l'écriture plus unie & plus agréable à la vue, ont introduit une ſeconde *n* dans *bo-ne*, comme ils ont introduit une *m*

dans *ho-me :* ainſi on écrit communément *bonne, homme, honneur,* &c. mais ces lettres redoublées ſont contraires à l'analogie, & ne ſervent qu'à multiplier les difficultés pour les étrangers & pour les gens qui aprennent à lire.

Il y a quelques adjectifs qui s'écartent de la règle : en voici le détail.

On diſoit autrefois au maſculin, *bel, nouvel, fol, mol,* & au féminin, ſelon la règle, *belle, nouvelle, folle, molle.* Ces féminins ſe ſont conſervés : mais les maſculins ne ſont en uſage que devant une voyelle, *un bel homme, un nouvel amant, un fol amour :* ainſi *beau, nouveau, fou, moue,* ne forment point de féminin. Mais *Eſpagnol* eſt en uſage, d'où vient *Eſpagnole,* ſelon la règle générale. *Blanc* fait *blanche ; franc, franche. Long* fait *longue :* ce qui fait voir que le *g* de *long* eſt le *g* fort que les modernes appellent *gue.* Il eſt bon, dans ces occaſions, d'avoir recours à l'analogie qu'il y a entre l'adjectif & le ſubſtantif abſtrait. Par exemple, *lon-*

gueur, long, longue ; douceur, doux, douce ; jalouſie, jaloux, jalouſe ; fraîcheur, frais, fraîche ; ſéchereſſe, ſec, ſéche.

Le *f* & le *v* ſont au fond la même lettre diviſée en forte & en foible. Le *f* eſt la forte, & le *v* eſt la foible. De-là *naïf, naïve ; abuſif, abuſive ; chétif, chétive ; défenſif, défenſive ; paſſif, paſſive ; négatif, négative ; purgatif, purgative*, &c.

On dit *mon, ma: ton, ta: ſon, ſa ;* mais devant une voyelle on dit également au féminin *mon, ton, ſon ; mon ame, ton ardeur, ſon épée.* Ce que le méchaniſme des organes de la parole a introduit pour éviter le bâillement qui ſe feroit à la rencontre des deux voyelles *ma ame, ta épée, ſa épouſe.* En ces occaſions *ſon, ton, mon* ſont féminins, de la même manière que *mes, tes, ſes, les* le ſont au pluriel, quand on dit *mes filles, les femmes*, &c.

L'adjectif doit avoir la terminaiſon qui convient au genre que l'uſage a donné au

ſubſtantif. Sur quoi on doit faire une remarque ſingulière ſur le mot *Gens*. On donne la terminaiſon féminine à l'adjectif qui précède ce mot, & la maſculine à celle qui le ſuit, fût-ce dans la même phraſe. *Il y a de certaines gens qui ſont bien ſots.*

Le pluriel de l'adjectif ſe forme en ajoutant une *s* au ſingulier, *bon, bons; fort, forts.* Par conſéquent puiſqu'on écrit au ſingulier *gâté, gâtée*, on doit écrire au plurier *gâtés, gâtées*, ajoutant ſimplement l'*s* pour le plurier maſculin, comme on l'ajoute pour le plurier féminin. Cela me paroît plus analogue, que d'ôter l'accent aigu au maſculin, & ajouter un *z*, *gatez*. Je ne vois pas que le *z* ait plutôt que l'*s* le privilége de marquer que l'*é* qui le précède eſt un *e* fermé. Pour moi je ne fais uſage du *z* après l'*e* fermé, que pour la ſeconde perſonne plurielle du verbe, *vous aimez*, ce qui diſtingue le verbe du participe & de l'adjectif: *vous êtes aimés;*

les perdreaux ſont gâtés ; vous gâtez ce livre.

Les adjectifs terminés au ſingulier par une *s* ſervent aux deux nombres. *Il eſt gros & gras ; ils ſont gros & gras.*

Il y a quelques adjectifs qu'il a plu aux Maîtres à écrire de terminer par un *x*, au lieu de *s*, qui finiſſant en dédans ne donne pas à la main la liberté de faire de ces figures inutiles qu'ils appellent *traits*. Il faut regarder cet *x* comme une véritable *s*. Ainſi on dit, *il eſt jaloux*, & *ils ſont jaloux ; il eſt doux*, & *ils ſont doux ; l'époux*, *les époux*, &c. L'*I* final ſe change en *aux*, qu'on feroit mieux d'écrire *aus*, *égal*, *égaus*, *verbal*, *verbaus*, *féodal*, *féodaus*, *nuptial*, *nuptiaus*, &c.

A l'égard des adjectifs qui finiſſent par *ent* ou *ant* au ſingulier, on forme leur plurier en ajoutant *s*, ſelon la règle générale ; & alors on peut laiſſer ou rejetter le *t* ; cependant lorſque le *t* ſert au féminin, l'analogie demande qu'on le garde : *ex-*

cellent, excellente ; excellents, excellentes.

Outre le genre, le nombre & le cas, dont nous venons de parler, les adjectifs ſont encore ſujets à un autre accident, qu'on appelle *les dégrés de comparaiſon*, & qu'on devroit plutôt appeler *dégrés de qualification ;* car la qualification eſt ſuſceptible de plus ou de moins, *bon, meilleur, excellent ; ſavant, plus ſavant, très-ſavant.* Le premier de ces dégrés eſt appellé *poſitif ;* le ſecond, *comparatif*, & le troiſième *ſuperlatif.*

Il ne ſera pas inutile d'ajouter ici deux obſervations.

La première, c'eſt que les adjectifs ſe prennent ſouvent adverbialement. *Facilè & difficilè*, dit Donat, *quæ adverbia ponuntur, nomina potius dicenda ſunt, pro adverbiis poſita ; ut eſt*, torvùm clamat ; horrendùm reſonat ; & dans Horace (1), *turbidùm lætatur ;* reſſent les ſaillies d'une

(1) *Lib.* 2. Od. 19, *v.* 6.

joie agitée & confuſe (1); *Perfidùm ridens Venus*, Vénus avec un ſourire perfide. Et même, *primò*, *ſecundò*, *tertiò*, *poſtremò*, *ſerò*, *optatò*, ne ſont que des adjectifs pris adverbialement. Il eſt vrai qu'au fond l'adjectif conſerve toujours ſa nature, & qu'en ces occaſions même il faut toujours ſous-entendre une prépoſition & un nom ſubſtantif, à quoi tout adverbe eſt réductible. Ainſi *turbidùm lætatur*, id eſt *lætatur juxta negotium*, ou *modum turbidum*. *Primò*, *ſecundò*, id eſt, *in primo* vel *ſecundo loco*; *optatò advenis*, id eſt, *in tempore optato*.

A l'imitation de cette façon de parler latine, nos adjectifs ſont ſouvent pris adverbialement. *Parler haut*, *parler bas*, *ſentir mauvais*, *voir clair*, *chanter faux*, *chanter juſte*, &c. On peut en ces occaſions ſous-entendre une prépoſition & un nom ſubſtantif. *Parler d'un ton haut*, *ſen-*

(1) *Lib.* 3. Od. 27, *v.* 67.

tir un mauvais gout, voir d'un œil clair, chanter d'un ton faux. Mais quand il ſeroit vrai qu'on ne pouroit point trouver de nom ſubſtantif convenable & uſité, la façon de parler n'en ſeroit pas moins elliptique ; on y ſous-entendroit l'idée de *choſe* ou d'*être* dans un ſens neutre.

La ſeconde remarque, c'eſt qu'il ne faut pas confondre l'adjectif avec le nom ſubſtantif qui énonce une qualité, comme *blancheur, étendue.* L'adjectif qualifie un ſubſtantif; c'eſt le ſubſtantif même conſidéré comme étant tel : *Magiſtrat équitable.* Ainſi l'adjectif n'exiſte dans le diſcours que relativement au ſubſtantif, qui en eſt le ſuppôt, & auquel il ſe raporte par l'identité ; au lieu que le ſubſtantif qui exprime une qualité, eſt un terme abſtrait & métaphyſique, qui énonce un concept particulier de l'eſprit, qui conſidère la qualité indépendamment de toute application particulière, & comme ſi le mot étoit le nom d'un être réel & ſubſiſtant par lui-même. Tels ſont, *couleur, éten-*

due, équité, &c. ce ſont des noms ſubſtantifs par imitation.

Au reſte, les adjectifs ſont d'un grand uſage, ſur-tout en poéſie, où ils ſervent à faire des images & à donner de l'énergie. Mais il faut toujours que l'Orateur ou le Poète aient l'art d'en uſer à propos, & que l'adjectif n'ajoute jamais au ſubſtantif une idée acceſſoire, inutile, vaine ou déplacée.

DU COMPARATIF.

POUR bien entendre ce mot, c'eſt un adjectif pris ſubſtantivement, il faut obſerver que les objets peuvent être qualifiés ou abſolument ſans aucun raport à d'autres objets, ou relativement, c'eſt-à-dire, par raport à d'autres.

I. Lorſqu'on qualifie un objet abſolument, l'adjectif qualificatif eſt dit être au poſitif. Ce premier dégré eſt appellé *poſitif*, parcequ'il eſt comme la première pierre qui eſt poſée pour ſervir de fonde-

ment aux autres dégrés de ſignification. Ces dégrés ſont appellés communément *dégrés de comparaiſon.* Céſar étoit vaillant : le ſoleil eſt brillant, *vaillant* & *brillant* ſont au poſitif.

En ſecond lieu, quand on qualifie un objet relativement à un autre ou à d'autres, alors il y a entre ces objets ou un rapport d'égalité, ou un raport de ſupériorité, ou enfin un raport de prééminence.

S'il y a un rapport d'égalité, l'adjectif qualificatif eſt toujours regardé comme étant au poſitif; alors l'égalité eſt marquée par des adverbes, *æque ac, tam quam, ita ut,* & en françois par *autant que, auſſi que.* Céſar étoit *auſſi brave* qu'Alexandre l'avoit été. Si nous étions plus proches des étoiles, elles nous paroîtroient *auſſi brillantes* que le ſoleil. Aux équinoxes, les nuits ſont *auſſi longues que* les jours.

II. Lorſqu'on obſerve un raport de plus ou un raport de moins dans la qua-

lité de deux choſes comparées, alors l'adjectif qui énonce ce raport eſt dit être au *comparatif.* C'eſt le ſecond dégré de ſignification, ou, comme on dit, de comparaiſon: *Petrus eſt doctior Paulo,* Pierre eſt *plus ſavant que* Paul: le ſoleil eſt *plus brillant que* la lune. Où vous voyez qu'en latin le comparatif eſt diſtingué du poſitif par une terminaiſon particulière, & qu'en françois il eſt diſtingué par l'addition du mot *plus* ou du mot *moins.*

III. Enfin, le troiſième dégré eſt appelé *ſuperlatif.* Ce mot eſt formé de deux mots latins, *ſuper,* au-deſſus, & *latus,* porté. Ainſi le ſuperlatif marque la qualité portée au ſuprême dégré de plus ou de moins.

Il y a deux ſortes de ſuperlatifs en françois.

I. Le *ſuperlatif abſolu,* que nous formons avec les mots *très, fort, extrêmement;* & quand il y a admiration, avec *bien. Il eſt bien raiſonnable. Très* vient du latin *ter,* trois fois, *très-grand,* c'eſt-à-dire,

à-dire, *trois fois grand. Fort* eſt un abrégé de *fortement.*

II. Nous avons encore le *ſuperlatif relatif. Il eſt le plus raiſonnable* de ſes frères.

Les adverbes ont auſſi des dégrés de ſignification, *bien, mieux, fort bien; bene, melius, optime.*

« Notre langue, dit le P. Bouhours, » n'a point pris de ſuperlatifs des Latins. » Elle n'en a point d'autre que *Généra-* » *liſſime*, qui eſt tout françois, & que le » cardinal de Richelieu fit de ſon auto- » rité, allant commander les armées de » France en Italie, ſi nous en croyons » Balzac (1) ».

Nous avons emprunté des Italiens cinq ou ſix termes de dignités, dont nous nous ſervons en certaines formules, & auxquels nous nous contentons de donner une terminaiſon françoiſe, qui n'empêche pas de reconnoître leur origine latine. Tels ſont,

(1) *Doutes ſur la Langue françoiſe*, pag. 60.

reverendiſſime, illuſtriſſime, excellentiſſime, éminentiſſime.

DES CAS.

LE mot *Cas* vient du latin *caſus, chute:* racine, *cadere*, tomber. Les cas d'un nom ſont les différentes inflexions ou terminaiſons de ce nom. On a regardé ces terminaiſons comme autant de différentes chutes d'un même mot. L'imagination & les idées acceſſoires ont beaucoup de part aux dénominations & à bien d'autres ſortes de penſées; ainſi ce mot *cas* eſt dit ici dans un ſens figuré & métaphorique. Le nominatif, c'eſt-à-dire, la première dénomination tombant, pour ainſi dire, en d'autres terminaiſons, fait les autres cas qu'on appelle *obliques. Nominativus, ſive Rectus, cadens à ſua terminatione in alias, facit obliquos caſus* (1).

(1) Priſc. *liv.* 5, *de Caſu.*

Ces terminaiſons ſont auſſi appellées *déſinances;* mais ces mots *terminaiſon*, *déſinance*, ſont le *genre.* Cas eſt l'*eſpèce*, qui ne ſe dit que des noms; car les verbes ont auſſi des terminaiſons différentes, *j'aime*, *j'aimois*, *j'aimerai*, &c. Cependant on ne donne le nom de *cas* qu'aux terminaiſons des noms, ſoit au ſingulier, ſoit au plurier. *Pater*, *patris*, *patri*, *patrem*, *patre.* Voila toutes les terminaiſons de ce mot au ſingulier; en voila tous les cas, en obſervant ſeulement que la première terminaiſon *pater* ſert également pour nommer & pour appeller.

Les Latins ont ſix cas, tant au ſingulier qu'au plurier, *nominatif*, *génitif*, *datif*, *accuſatif*, *vocatif*, *ablatif.*

Le premier, c'eſt le *nominatif.* Il eſt appellé *cas* par extenſion, & parcequ'il doit ſe trouver dans la liſte des autres terminaiſons du nom. Il nomme; il énonce l'objet dans toute l'étendue de l'idée qu'on en a, ſans aucune modification. C'eſt pour cela qu'on l'appelle auſſi le *cas direct*,

rectus. Quand un nom eſt au nominatif, les Grammairiens diſent qu'il eſt *in recto*.

Le *génitif* eſt ainſi appellé, parcequ'il eſt, pour ainſi dire, le fils aîné du nominatif, & qu'il ſert enſuite plus particulièrement à former les cas qui le ſuivent. Ils en gardent toujours la lettre caractériſtique ou figurative, c'eſt-à-dire, celle qui précède la terminaiſon propre qui fait la différence des déclinaiſons: par exemple, *is*, *i*, *em* ou *im*, *e* ou *i*, ſont les terminaiſons des noms de la troiſième déclinaiſon des Latins au ſingulier. Si vous avez à décliner quelqu'un de ces noms, gardez la lettre qui précédera *is* au génitif. Par exemple, nominatif *rex*, c'eſt-à-dire, *regs*, génitif *reg-is*, enſuite *reg-i*, *reg-em*, *reg-e*, & de même au plurier, *reg-es*, *reg-um*, *reg-ibus*. *Genitivus naturale vinculum generis poſſidet: naſcitur quidem à nominativo, generat autem omnes obliquos ſequentes* (1).

(1) Priſc. *ibid.*

Le *datif* ſert à marquer principalement le rapport d'attribution, le profit, le dommage, par rapport à quoi, le pourquoi, *finis cui.*

L'*accuſatif* accuſe, c'eſt-à-dire, déclare l'objet ou le terme de l'action que le verbe ſignifie. On le conſtruit auſſi avec certaines prépoſitions & avec l'infinitif.

Le *vocatif* ſert à appeller. Priſcien l'appelle auſſi *ſalutatorius.*

L'ablatif ſert à ôter, avec le ſecours d'une prépoſition.

Il ne faut pas oublier la remarque judicieuſe de Priſcien. « Chaque cas, dit-il, » a pluſieurs uſages; mais les dénomina- » tions ſe tirent de l'uſage le plus connu & » le plus fréquent ». *Multas alias quoque & diverſas unuſquiſque caſus habet ſignificationes; ſed à notioribus & frequentioribus acceperunt nominationem, ſicut in aliis quoque multis hoc invenimus* (1).

Quand on dit de ſuite & dans un cer-

(1) Priſc. *ibid.*

tain ordre toutes les terminaiſons d'un nom, c'eſt ce qu'on appelle décliner. C'eſt encore une métaphore. On commence par la première terminaiſon d'un nom, enſuite on deſcend, on décline, on va juſqu'à la dernière.

Les anciens Grammairiens ſe ſervoient également du mot *décliner*, tant à l'égard des noms qu'à l'égard des verbes. Mais il y a long-temps que l'on a conſacré le mot *décliner* aux noms; & que lorſqu'il s'agit de verbes, on dit *conjuguer*, c'eſt-à-dire, ranger toutes les terminaiſons d'un verbe dans une même liſte, & tout de ſuite comme ſous un même joug. C'eſt encore une métaphore.

Il y a en latin quelques mots qui gardent toujours la terminaiſon de leur première dénomination. On dit alors que ces mots ſont *indéclinables*. Tels ſont *fas*, *nefas*, *cornu* au ſingulier, &c. ainſi ces mots n'ont point de *cas*.

Cependant, quand ces mots ſe trouvent dans une phraſe, comme lorſqu'Horace a

dit (1) *Fas atque nefas exiguo fine libidinum discernunt avidi ;* & ailleurs (2) : *Et peccare nefas, aut pretium est mori ;* & Virgile (3) : *Jam cornu petat ;* & (4) *cornu ferit ille, caveto ;* alors le sens, c'est-à-dire, l'ensemble des mots de la phrase, fait connoître la relation que ces mots indéclinables ont avec les autres mots de la même proposition, & sous quel rapport ils y doivent être considérés.

Ainsi dans le premier passage d'Horace, je vois bien que la construction est, *illi avidi discernunt fas & nefas.* Je dirai donc que *fas & nefas* sont le terme de l'action ou l'objet de *discernunt*, &c. Si je dis qu'ils sont à l'accusatif, ce ne sera que par extension & par analogie avec les autres mots latins qui ont des cas, & qui en une pareille position auroient la terminaison de l'accusatif. J'en dis autant de *cornu*

(1) *Lib.* 1. Od. 18, *v.* 10.
(2) *Lib.* 3. Od. 4, *v.* 24.
(3) Eclogue 9, *v.* 57.
(4) Ecl. 9, *v.* 25.

ferit : ce ne ſera non plus que par analogie que *cornu* eſt là à l'ablatif ; & l'on ne diroit ni l'un ni l'autre, ſi les autres mots de la langue latine étoient également indéclinables.

Je fais ces obſervations pour faire voir,

I. Que ce ſont les terminaiſons ſeules qui par leur variété conſtituent les cas, & doivent être appellées *cas ;* en ſorte qu'il n'y a point de cas, ni par conſéquent de déclinaiſon dans les langues où les noms gardent toujours la terminaiſon de leur première dénomination ; & que lorſque nous diſons *un temple de marbre*, ces deux mots *de marbre* ne ſont pas plus au génitif que les mots latins *de marmore*, quand Virgile a dit, *Templum de marmore ponam* (1). Ainſi *à* & *de* ne marquent pas plus des cas en françois, que *par*, *pour*, *en*, *ſur*, &c. Voyez ce que nous avons dit ſur ce ſujet en traitant de l'*ARTICLE*.

II. Le ſecond point qui eſt à conſidérer

(1) Georg. *liv.* 3, *v.* 13, & ailleurs.

dans les *cas*, c'eſt l'uſage qu'on en fait dans les langues qui ont des *cas*.

Ainſi il faut bien obſerver la deſtination de chaque terminaiſon particulière. Tel raport, telle vue de l'eſprit eſt marqué par tel *cas*, c'eſt-à-dire, par telle terminaiſon.

Or ces terminaiſons ſuppoſent un ordre dans les mots de la phraſe. C'eſt l'ordre ſucceſſif des vues de l'eſprit de celui qui a parlé. C'eſt cet ordre qui eſt le fondement des relations immédiates des mots, de leurs enchaînemens & de leurs terminaiſons. *Pierre bat Paul; moi aime toi*, &c. On va entendre ce que je veux dire.

Les cas ne ſont en uſage que dans les langues où les mots ſont tranſpoſés, ſoit par la raiſon de l'harmonie, ſoit par le feu de l'imagination, ou par quelqu'autre cauſe.

Or, quand les mots ſont tranſpoſés, comment puis-je connoître leurs relations?

Ce ſont les différentes terminaiſons; ce

ſont les cas qui m'indiquent ces relations, & qui, lorſque la phraſe eſt finie, me donnent le moyen de rétablir l'ordre des mots, tel qu'il a été néceſſairement dans l'eſprit de celui qui a parlé, lorſqu'il a voulu énoncer ſa penſée par des mots. Par exemple :

Frigidus agricolam ſi quando continet imber (1).

Je ne puis pas douter que, lorſque Virgile a fait ce vers, il n'ait joint dans ſon eſprit l'idée de *frigidus* à celle d'*imber ;* puiſque l'un eſt le ſubſtantif, & l'autre l'adjectif. Or le ſubſtantif & l'adjectif ſont la choſe même : c'eſt l'objet conſidéré comme tel : ainſi l'eſprit ne les a point ſéparés.

Cependant, voyez combien ici ces deux mots ſont éloignés l'un de l'autre. *Frigidus* commence le vers, & *imber* le finit.

Les terminaiſons font que mon eſprit raproche ces deux mots, & les remet dans l'ordre des vues de l'eſprit, relatives à

(1) Georg. *lib.* 1, *v.* 259.

l'élocution : car l'eſprit ne diviſe ainſi ſes penſées que par la néceſſité de l'énonciation.

Comme la terminaiſon de *frigidus* me fait raporter cet adjectif à *imber*, de même voyant qu'*Agricolam* eſt à l'accuſatif, j'aperçois qu'il ne peut avoir de raport qu'avec *continet*. Ainſi je range ces mots ſelon leur ordre ſucceſſif, par lequel ſeul ils font un ſens : *Si quando imber frigidus continet* domi *Agricolam*. Ce que nous diſons ici eſt encore plus ſenſible dans ce vers :

Aret ager, vitio, moriens, ſitit, aëris, herba (1).

Ces mots, ainſi ſéparés de leurs corrélatifs, ne font aucun ſens.

Eſt ſec, le champ, vice, mourant, a ſoif, de l'air, l'herbe. Mais les terminaiſons m'indiquent les corrélatifs, & dès-lors je trouve le ſens. Voila le vrai uſage des cas.

(1) Eclog. 7, v. 57.

Ager aret, herba moriens ſitit præ *vitio aëris.*

Ainſi les cas ſont les ſignes des raports, & indiquent l'ordre ſucceſſif, par lequel ſeul les mots font un ſens. Les cas n'indiquent donc le ſens, que relativement à cet ordre; & voila pourquoi les langues dont la ſyntaxe ſuit cet ordre, & ne s'en écarte que par des inverſions légères aiſées à apercevoir, & que l'eſprit rétablit aiſément; ces langues, dis-je, n'ont point de cas : ils y ſeroient inutiles, puiſqu'ils ne ſervent qu'à indiquer un ordre que ces langues ſuivent : ce ſeroit un double emploi. Ainſi, ſi je veux rendre raiſon d'une phraſe françoiſe; par exemple, de celle-ci, *Le roi aime le peuple*, je ne dirai pas que *le roi* eſt au nominatif, ni que *le peuple* eſt à l'accuſatif : je ne vois en l'un ni en l'autre mot qu'une ſimple dénomination, *le roi*, *le peuple*. Mais comme je ſais, par l'uſage, l'analogie & la ſyntaxe de ma langue, la ſimple poſition de ces mots me fait connoître leurs raports, &

les différentes vues de l'eſprit de celui qui a parlé.

Ainſi je dis 1.° Que *le roi* paroiſſant le premier, eſt le ſujet de la propoſition ; qu'il eſt l'agent, que c'eſt la perſonne qui a le ſentiment d'aimer.

2.° Que *le peuple* étant énoncé après le verbe, *le peuple* eſt le complément d'*aime :* je veux dire que *aime*, tout ſeul, ne feroit pas un ſens ſuffiſant ; l'eſprit ne ſeroit pas ſatisfait. Il aime, hé quoi ? *le peuple.* Ces deux mots, *aime le peuple*, font un ſens partiel dans la propoſition. Ainſi *le peuple* eſt le terme du ſentiment d'aimer ; c'eſt l'objet, c'eſt le patient ; c'eſt l'objet du ſentiment que j'attribue au roi. Or ces raports ſont indiqués en françois par la place ou poſition des mots, & ce même ordre eſt montré en latin par les terminaiſons.

Qu'il me ſoit permis d'emprunter ici pour un moment le ſtyle figuré. Je dirai donc, qu'en latin l'harmonie ou le caprice accordent aux mots la liberté de s'écarter

de la place que l'intelligence leur avoit d'abord marquée. Mais ils n'ont cette permiſſion, qu'à condition qu'après que toute la propoſition ſera finie, l'eſprit de celui qui lit ou qui écoute, les remettra par un ſimple point de vue dans le même ordre où ils auront été d'abord dans l'eſprit de celui qui aura parlé.

Amuſons-nous un moment à une fiction. S'il plaiſoit à Dieu de faire revivre Cicéron, de nous en donner la connoiſſance, & que Dieu ne donnât à Cicéron que l'intelligence des mots françois, & nullement celle de notre ſyntaxe, c'eſt-à-dire, de ce qui fait que nos mots aſſemblés & rangés dans un certain ordre, font un ſens. Je dis que ſi quelqu'un diſoit à Cicéron, *Illuſtre Romain, après votre mort Auguſte vainquit Antoine*, Cicéron entendroit chacune de ces paroles en particulier ; mais il ne connoîtroit pas qui eſt celui qui a été le vainqueur, ni celui qui a été vaincu. Il auroit beſoin de quelques jours d'uſage, pour apprendre parmi nous

que c'eſt l'ordre des mots, leur poſition, & leur place, qui eſt le ſigne principal de leurs raports.

Or, comme en latin il faut que le mot ait la terminaiſon deſtinée à ſa poſition, & que ſans cette condition, la place n'influe en rien pour faire entendre le ſens, *Auguſtus vicit Antonius* ne veut rien dire en latin. Ainſi, *Auguſte vainquit Antoine* ne formeroit d'abord aucun ſens dans l'eſprit de Cicéron; parceque l'ordre ſucceſſif ou ſignificatif des vues de l'eſprit n'eſt indiqué en latin que par les cas ou terminaiſons des mots : ainſi il eſt indifférent de dire *Antonium vicit Auguſtus*, ou *Auguſtus vicit Antonium*. Cicéron ne concevroit donc point le ſens d'une phraſe, dont la ſyntaxe lui ſeroit entièrement inconnue. Ainſi il n'entendroit rien à *Auguſte vainquit Antoine :* ce ſeroit là pour lui trois mots qui n'auroient aucun ſigne de raport. Mais reprenons la ſuite de nos réflexions ſur les cas.

Il y a des langues qui ont plus de ſix

cas, & d'autres qui en ont moins. Le P. Galanus, Théatin, qui avoit demeuré plusieurs années chez les Arméniens, dit qu'il y a dix cas dans la langue arménienne. Les Arabes n'en ont que trois.

Les Grecs n'ont que cinq cas, *nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif.* Mais la force de l'ablatif est souvent rendue par le génitif, & quelquefois par le datif. *Ablativi formâ Græci carent, non vi, quæ genitivo & aliquando dativo refertur* (1).

Nous avons dit qu'il y a dans une langue & en chaque déclinaison, autant de cas que de terminaisons différentes dans les noms. Cependant le génitif & le datif de la première déclinaison des Latins, sont semblables au singulier. Le datif de la seconde est aussi terminé comme l'ablatif. Il semble donc qu'il ne devroit y avoir que cinq cas en ces déclinaisons.

Mais 1.° il est certain que la pronon-

(1) Caniſii Helleniſmi, *Part. orat.* p. 87.

ciation

ciation de l'*a* au nominatif de la première déclinaison étoit différente de celle de l'*a* à l'ablatif. Le premier est bref, l'autre est long.

2.° Le génitif fut d'abord terminé en *ai*, d'où l'on forma *æ* pour le datif. *In prima declinatione dictum olim* mensai, *& hinc deinde formatum in dativo* mensæ (1).

3.° Enfin l'analogie demande cette uniformité de six cas dans les cinq déclinaisons; & alors ceux qui ont une terminaison semblable, sont des cas par imitation avec les cas des autres terminaisons : ce qui rend uniforme la raison des constructions. *Casus sunt non vocis, sed significationis, necnon etiam structuræ rationem servamus* (2).

Les raports qui ne sont pas indiqués par des cas en grec, en latin, & dans les autres

(1) Perizonius, in Sanctii Minerva, *l.* 1, *c.* 6, *n.* 4.

(2) Prisc. *l.* 5, *de Casu.*

langues qui ont des cas, ces raports, dis-je, ſont ſuppléés par des prépoſitions. *Clam patrem.*

Ces prépoſitions qui précèdent les noms, équivalent à des cas pour le ſens, puiſqu'elles marquent des vues particulières de l'eſprit. Mais elles ne ſont point des cas proprement dits ; car l'eſſence du cas ne conſiſte que dans la terminaiſon du nom, deſtinée à indiquer une telle relation particulière d'un mot à quelqu'autre mot de la propoſition.

OBSERVATIONS
SUR LES VERBES.

DES VERBES AUXILIAIRES.

Le mot *auxiliaire* vient du latin *auxiliaris*, & signifie *qui vient au secours.* On appelle *verbes auxiliaires* le verbe *être* & le verbe *avoir*, parcequ'ils aident à conjuguer certains temps des autres verbes, & ces temps sont appellés *temps composés.*

Il y a dans les verbes des temps qu'on appelle *simples.* C'est lorsque la valeur du verbe est énoncée en un seul mot: *j'aime, j'aimois, j'aimerai*, &c.

Il y a encore des temps composés: *j'ai aimé, j'avois aimé, j'aurois aimé*, &c. ces temps sont énoncés en deux mots.

Il y a même des temps doublement composés, qu'on appelle *sur-composés.* C'est lorsque le verbe est énoncé par trois

mots; *quand il a eu dîné; j'aurois été aimé*, &c.

Plusieurs de ces temps, qui sont composés ou sur-composés en françois, sont simples en latin, sur-tout à l'actif, *amavi*, *j'ai aimé*, &c. Le françois n'a point de temps simples au passif. Il en est de même en espagnol, en italien, en allemand, & dans plusieurs autres langues vulgaires. Ainsi, quoiqu'on dise en latin, en un seul mot, *amor*, *amaris*, *amatur*, on dit en françois, *je suis aimé*, &c. en espagnol, *soy amado*, *eres amado*, *es amado*; en italien, *sono amato*, *sei amato*, *e amato*.

Les verbes passifs des Latins ne sont composés qu'aux prétérits & aux autres temps qui se forment du participe passé; *amatus sum* ou *fui*, *j'ai été aimé*; *amatus ero* ou *fuero*, *j'aurai été aimé*. On dit aussi à l'actif, *amatum ire*, *qu'il aimera* ou *qu'il doit aimer*; & au passif, *amatum iri*, *qu'il sera* ou *qu'il doit être aimé*. *Amatum* est alors un nom indéclinable, *ire* ou *iri ad amatum*.

Cependant, on ne s'eſt point aviſé en latin de donner en ces occaſions le nom d'auxiliaire au verbe *ſum*, ni à *habeo*, ni à *ire*, quoiqu'on diſe *habeo perſuaſum*; & que Céſar ait dit, *Miſit copias quas habebat paratas : habere grates, fidem, mentionem, odium*, &c.

Notre verbe *devoir* ne ſert-il pas auſſi d'auxiliaire aux autres verbes, par métaphore ou par extenſion, pour ſignifier ce qui arrivera; *je dois aller demain à Verſailles; je dois recevoir; il doit partir; il doit arriver*, &c.

Le verbe *faire* a ſouvent auſſi le même uſage, *faire voir, faire part, faire des complimens, faire honte, faire peur, faire pitié*, &c.

Je crois qu'on n'a donné le nom d'auxiliaire à *être* & à *avoir*, que parceque ces verbes étant ſuivis d'un nom verbal, deviennent équivalens à un verbe ſimple des Latins. *Veni, je ſuis venu.* C'eſt ainſi que parceque *propter* eſt une prépoſition en latin, on a mis auſſi notre *à cauſe* au

rang des prépoſitions françoiſes, & ainſi de quelques autres.

Pour moi je ſuis perſuadé, qu'il ne faut juger de la nature des mots, que relativement au ſervice qu'ils rendent dans la langue où ils ſont en uſage, & non par raport à quelqu'autre langue, dont ils ſont l'équivalent. Ainſi ce n'eſt que par périphraſe ou circonlocution que, *je ſuis venu* eſt le prétérit de *venir*. *Je* eſt le ſujet; c'eſt un pronom perſonnel: *ſuis* eſt ſeul le verbe, à la première perſonne du temps préſent, *je ſuis* actuellement: *venu* eſt un participe ou adjectif verbal, qui ſignifie une action paſſée, & qui la ſignifie adjectivement comme arrivée; au lieu qu'*avènement* la ſignifie ſubſtantivement & dans un ſens abſtrait. Ainſi, *il eſt venu*, c'eſt-à-dire, *il eſt actuellement celui qui eſt venu*, comme les Latins diſent, *venturus eſt, il eſt actuellement celui qui doit venir*.

J'ai aimé: le verbe n'eſt que *ai, habeo*. *J'ai* eſt dit alors par figure, par méta-

phore, par ſimilitude. Quand nous diſons, *j'ai un livre*, &c. *J'ai* eſt au propre, & nous tenons le même langage par comparaiſon, lorſque nous nous ſervons de termes abſtraits. Ainſi nous diſons, *j'ai aimé*, comme nous diſons, *j'ai honte*, *j'ai peur*, *j'ai envie*, *j'ai ſoif*, *j'ai faim*, *j'ai chaud*, *j'ai froid*. Je regarde donc *aimé*, comme un véritable nom ſubſtantif abſtrait & métaphyſique, qui répond à *amatum*, *amatu* des Latins, quand ils diſent *amatum ire*, aller au ſentiment d'aimer, ou *amatum iri*, l'action d'aller au ſentiment d'aimer être pris, *viam iri ad amatum*. Or, comme en latin *amatum*, *amatu*, n'eſt pas le même mot qu'*amatus*, *a*, *tum*, de même *aimé*, dans *j'ai aimé*, n'eſt pas le même mot que dans *je ſuis aimé* ou *aimée*. Le premier eſt actif, *j'ai aimé*; au lieu que l'autre eſt paſſif, *je ſuis aimé*. Ainſi quand un officier dit, *j'ai habillé mon régiment, mes troupes; habillé* eſt un nom abſtrait pris dans un ſens actif.

Au lieu que quand il dit, *les troupes que j'ai habillées*, *habillées* eſt un pur adjectif participe, qui eſt dit dans le même ſens que *paratas*, dans la phraſe ci-deſſus, *copias quas habebat paratas* (1).

Ainſi il me ſemble que nos Grammaires pouroient bien ſe paſſer du mot d'*auxiliaire*, & qu'il ſuffiroit de remarquer en ces occaſions le mot qui eſt le verbe, le mot qui eſt le nom, & la périphraſe qui équivaut au mot ſimple des Latins. Si cette préciſion paroît trop recherchée à certaines perſonnes, du moins elles n'y trouveront rien qui les empêche de s'en tenir au train commun, ou plutôt à ce qu'elles ſavent déja.

Ceux qui ne ſavent rien ont bien plus de facilité à apprendre bien, que ceux qui déja ſavent mal.

Nos Grammairiens, en voulant donner à nos verbes des temps qui répondiſſent

(1) Céſar.

comme en un ſeul mot, aux temps ſimples des Latins, ont inventé le mot de *verbe auxiliaire.* C'eſt ainſi qu'en voulant aſſujétir les langues modernes à la méthode latine, ils les ont embaraſſées d'un grand nombre de préceptes inutiles, de *cas*, de *déclinaiſons* & autres termes qui ne conviennent point à ces langues, & qui n'y auroient jamais été reçus, ſi les Grammairiens n'avoient pas commencé par l'étude de la langue latine. Ils ont aſſujéti de ſimples équivalens à des règles étrangères. Mais on ne doit pas régler la Grammaire d'une langue, par les formules de la Grammaire d'une autre langue.

Les règles d'une langue ne doivent ſe tirer que de cette langue même. Les langues ont précédé les Grammaires; & celles-ci ne doivent être formées que d'obſervations juſtes tirées du bon uſage de la langue particulière dont elles traitent.

DES CONJUGAISONS.

LA Conjugaiſon (1) eſt un arrangement ſuivi, de toutes les terminaiſons d'un verbe, ſelon les voix, les modes, les temps, les nombres & les perſonnes, termes de Grammaire qu'il faut d'abord expliquer.

Le mot *voix* eſt pris ici dans un ſens figuré. On perſonifie le verbe, on lui donne une voix, comme ſi le verbe parloit; car les hommes penſent de toutes choſes par reſſemblance à eux-mêmes: ainſi la voix eſt comme le ton du verbe. On range toutes les terminaiſons des verbes en deux claſſes différentes: 1.° les terminaiſons qui font connoître que le ſujet de la propoſition fait une action, ſont dites *être de la voix active*, c'eſt-à-dire, que le ſujet eſt conſidéré alors comme agent: c'eſt le ſens actif: 2.° toutes celles

(1) En latin, *Conjugatio*. Ce mot ſignifie, *jonction, aſſemblage*. Racine, *Conjungere*.

qui ſont deſtinées à indiquer que le ſujet de la propoſition eſt le terme de l'action qu'un autre fait, qu'il en eſt le patient, ces terminaiſons ſont dites *être de la voix paſſive*, c'eſt-à-dire, que le verbe énonce alors un ſens paſſif.

Par *modes*, on entend les différentes manières d'exprimer l'action. Il y a quatre principaux modes, l'*indicatif*, le *ſubjonctif*, l'*impératif* & l'*infinitif*, auxquels en certaines langues on ajoute l'*optatif*.

L'*indicatif* énonce l'action d'une manière abſolue, comme *j'aime*, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aimerai*. C'eſt le ſeul mode qui forme des propoſitions, c'eſt-à-dire, qui énonce des jugemens; les autres modes ne font que des énonciations. Voyez ce que nous diſons à ce ſujet à l'article CONSTRUCTION, où nous faiſons voir la différence qu'il y a entre une propoſition & une ſimple énonciation.

Le *ſubjonctif* exprime l'action d'une manière dépendante, ſubordonnée, incertaine, conditionelle, en un mot d'une

manière qui n'eſt pas abſolue, & qui ſuppoſe toujours un indicatif: *quand j'aimerois, afin que j'aimaſſe;* ce qui ne dit pas *que j'aime*, ni *que j'aie aimé.*

L'*optatif*, que quelques Grammairiens ajoutent aux modes que nous avons nommés, exprime l'action avec la forme de deſir & de ſouhait. *Plût à Dieu qu'il vienne.* Les Grecs ont des terminaiſons particulières pour l'optatif. Les Latins n'en ont point. Quand ils veulent énoncer le ſens de l'optatif, ils empruntent les terminaiſons du ſubjonctif, auxquelles ils ajoutent la particule de deſir, *Utinam, plût à Dieu que.* Dans les langues où l'optatif n'a point de terminaiſons qui lui ſoient propres, il eſt inutile d'en faire un mode ſéparé du ſubjonctif.

L'*impératif* marque l'action avec la forme de commandement, ou d'exhortation, ou de prière, *prens, viens, va donc.*

L'*infinitif* énonce l'action dans un ſens abſtrait, & n'en fait par lui-même aucune application ſingulière & adaptée à un ſu-

jet: *Aimer, donner, venir.* Ainſi il a beſoin, comme les prépoſitions, les adjectifs, &c. d'être joint à quelqu'autre mot, afin qu'il puiſſe faire un ſens ſingulier & adapté.

A l'égard des *temps*, il faut obſerver que toute action eſt relative à un temps, puiſqu'elle ſe paſſe dans le temps. Ces raports de l'action au temps ſont marqués en quelques langues par des particules ajoutées au verbe. Ces particules ſont les ſignes du temps. Mais il eſt plus ordinaire que les temps ſoient déſignés par des terminaiſons particulières, au moins dans les temps ſimples. Tel eſt l'uſage en grec, en latin, en françois, &c.

Il y a trois temps principaux; le préſent, comme *amo, j'aime;* le paſſé ou prétérit, comme *amavi, j'ai aimé;* l'avenir ou futur, comme *amabo, j'aimerai.*

Ces trois temps ſont des temps ſimples & abſolus. On y ajoute les temps relatifs & combinés, comme *je liſois, quand* vous êtes venu.

Les *nombres.* Ce mot ſe dit de la pro-

priété qu'ont les terminaiſons des noms & celles des verbes de marquer ſi le mot doit être entendu d'une ſeule perſonne, ou ſi on doit l'entendre de pluſieurs, *amo, amamus.*

Enfin, il faut ſavoir ce qu'on entend par les *perſonnes grammaticales.* Pour cela il faut obſerver que tous les objets qui peuvent faire la matière du diſcours, ſont, 1.° ou la perſonne qui parle d'elle-même, *amo, j'aime;* 2.° ou la perſonne à qui on adreſſe la parole, *amas, vous aimez;* 3.° ou enfin quelqu'autre objet, qui n'eſt ni la perſonne qui parle, ni celle à qui l'on parle, *Rex amat populum, le Roi aime le peuple.*

Cette conſidération des mots, ſelon quelqu'une de ces trois vues de l'eſprit, a donné lieu aux Grammairiens de faire un uſage particulier du mot *perſonne* par rapport au diſcours. Ils appellent *première perſonne* celle qui parle, parceque c'eſt d'elle que vient le diſcours. La perſonne à qui s'adreſſe le diſcours eſt appelée la

ſeconde perſonne. Enfin, la *troiſième perſonne*, c'eſt tout ce qui eſt conſidéré comme étant l'objet dont la première perſonne parle à la ſeconde.

Voyez combien de ſortes de vues de l'eſprit ſont énoncées en même temps par une ſeule terminaiſon ajoutée aux lettres radicales du verbe. Par exemple, dans *amare*, ces deux lettres *a*, *m*, ſont les radicales ou immuables. Si à ces deux lettres j'ajoute *o*, je forme *amo*. Or en diſant *amo*, je fais connoître que je juge de moi; je m'attribue le ſentiment d'aimer. Je marque donc en même temps la voix, le mode, le temps, le nombre, la perſonne.

Je fais ici en paſſant cette obſervation, pour faire voir qu'outre la propriété de marquer la voix, le mode, la perſonne, &c. & outre la valeur particulière de chaque verbe, qui énonce ou l'eſſence, ou l'exiſtence, ou quelqu'action, ou quelque ſentiment, &c. le verbe marque encore l'action de l'eſprit qui applique cette valeur à un ſujet, ſoit dans les propoſitions,

ſoit dans les ſimples énonciations; & c'eſt ce qui diſtingue le verbe des autres mots, qui ne ſont que de ſimples dénominations. Mais revenons au mot *conjugaiſon*.

On peut auſſi regarder ce mot comme un terme métaphorique tiré de l'action d'atteler les animaux ſous le joug au même char & à la même charrue, ce qui emporte toujours l'idée d'aſſemblage, de liaiſon & de jonction. Les anciens Grammairiens ſe ſont ſervi indifféremment du mot de *conjugaiſon* & de celui de *déclinaiſon*, ſoit en parlant d'un verbe, ſoit en parlant d'un nom. Mais aujourd'hui on emploie *declinatio* & *declinare* quand il s'agit des noms; & on ſe ſert de *conjugatio* & de *conjugare* quand il eſt queſtion des verbes.

Les Grammairiens de chaque langue ont obſervé qu'il y avoit des verbes qui énonçoient les modes, les temps, les nombres & les perſonnes par certaines terminaiſons, & que d'autres verbes de la même

même langue avoient des terminaiſons toutes différentes pour marquer les mêmes modes, les mêmes temps, les mêmes nombres & les mêmes perſonnes. Alors les Grammairiens ont fait autant de claſſes différentes de ces verbes, qu'il y a de variétés entre leurs terminaiſons, qui malgré leurs différences ont cependant une égale deſtination par raport au temps, au nombre & à la perſonne. Par exemple, *amo, amavi, amatum, amare; moneo, monui, monitum, monere; lego, legi, lectum, legere; audio, audivi, auditum, audire.* Ces quatre ſortes de terminaiſons différentes entr'elles, énoncent également des vues de l'eſprit de même eſpèce. *Amavi*, j'ai aimé; *monui*, j'ai averti; *legi*, j'ai lu; *audivi*, j'ai entendu. Vous voyez que ces différentes terminaiſons marquent également la première perſonne au ſingulier, & au temps paſſé de l'indicatif. Il n'y a de différence que dans l'action que l'on attribue à chacune de ces premières perſonnes; & cette action eſt marquée par les lettres

radicales du verbe, *am*, *mon*, *leg*, *aud*.

A l'égard du françois, il faut d'abord obſerver que tous nos verbes ſont terminés à l'infinitif, ou en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re*. Ainſi ce ſeul mot technique, *er-ir-oir-re*, énonce par chacune de ſes ſyllabes, chacune de nos quatre conjugaiſons générales.

Ces quatre conjugaiſons générales ſont enſuite ſubdiviſées en d'autres, à cauſe des voyelles ou des diphtongues, ou des conſonnes qui précèdent la terminaiſon générale. Par exemple, *er* eſt une terminaiſon générale : mais ſi *er* eſt précédé d'un ſon mouillé foible, comme dans *envo-yer*, *ennu-yer*, ce ſon apporte quelques différences dans la conjugaiſon. Il en eſt de même dans *re*. Ces deux lettres ſont quelquefois précédées de conſonnes, comme dans *vaincre*, *rendre*, *bâtre*, &c.

Je crois que plutôt que de fatiguer l'eſprit & la mémoire de règles, il vaut mieux donner un paradygme de chacune de ces quatre conjugaiſons générales, & mettre

enſuite au-deſſus une liſte alphabétique des verbes que l'uſage a exceptés de la règle.

Je crois auſſi que l'on peut s'épargner la peine de ſe fatiguer après les obſervations que les Grammairiens ont faites ſur les formations des temps. La ſeule inſpection du paradygme donne lieu à chacun de faire ſes remarques ſur ce point.

D'ailleurs les Grammairiens ne s'accordent point ſur ces formations. Les uns commencent par l'infinitif. Il y en a qui tirent les formations de la première perſonne du préſent de l'indicatif : d'autres de la ſeconde, &c. L'eſſentiel eſt de bien connoître la ſignification, l'uſage & le ſervice d'un mot. Amuſez-vous enſuite, tant qu'il vous plaira, à obſerver les raports de filiation ou de paternité que ce mot peut avoir avec d'autres.

S'il eut été poſſible que les langues euſſent été le réſultat d'une aſſemblée générale de la nation, & qu'après bien des diſcuſſions & des raiſonnemens, les philoſophes y euſſent été écoutés, & euſſent eu

voix délibérative; il eſt vraiſemblable qu'il y auroit eu plus d'uniformité dans les langues. Il n'y auroit eu, par exemple, qu'une ſeule conjugaiſon, & un ſeul paradygme pour tous les verbes d'une langue. Mais comme les langues n'ont été formées que par une ſorte de métaphyſique d'inſtinct & de ſentiment, s'il eſt permis de parler ainſi; il n'eſt pas étonnant qu'on n'y trouve pas une analogie bien exacte, & qu'il y ait des irrégularités. Par exemple, nous déſignons la même vue de l'eſprit par plus d'une manière, ſoit que la nature des lettres radicales qui forment le mot amène cette différence, ou par la ſeule raiſon du caprice & d'un uſage aveugle. Ainſi nous marquons la première perſonne au ſingulier, quand nous diſons *j'aime*. Nous déſignons auſſi cette première perſonne, en diſant, *je finis*, ou bien *je reçois*, ou *je prens*, &c. Ce ſont ces différentes ſortes de terminaiſons auxquelles les verbes ſont aſſujétis dans une langue, qui font les différentes conjugaiſons, comme nous l'a-

vons déja obſervé. Il y a des langues où les différentes vues de l'eſprit ſont marquées par des particules, dont les unes précèdent, & les autres ſuivent les radicales. Qu'importe comment, pourvu que les vues de l'eſprit ſoient diſtinguées avec netteté, & que l'on apprenne par uſage à connoître les ſignes de ces diſtinctions?

DES PRÉPOSITIONS, & en particulier de la Prépoſition A.

Il faut obſerver, à l'égard des prépoſitions :

I. Que toute prépoſition eſt entre deux termes qu'elle lie, & qu'elle met en raport.

II. Que ce raport eſt ſouvent marqué par la ſignification propre de la prépoſition même, comme, *avec*, *dans*, *ſur*, &c.

III. Mais que ſouvent auſſi les prépoſitions, ſur-tout, *à*, *de*, ou *du*, outre le raport qu'elles indiquent quand elles ſont priſes dans leur ſens primitif & propre, ne

ſont enſuite par figure & par extenſion, que de ſimples prépoſitions unitives ou indicatives, qui ne ſont que mettre deux mots en raport : en ſorte qu'alors c'eſt à l'eſprit même à remarquer la ſorte de raport qu'il y a entre les deux termes de la relation unis entr'eux par la prépoſition. Par exemple, *Approchez-vous du feu : du* lie *feu* avec *approchez-vous :* & l'eſprit obſerve enſuite un raport d'approximation, que *du* ne marque pas. *Eloignez-vous du feu ; du* lie *feu* avec *éloignez-vous*, & l'eſprit obſerve là un raport d'éloignement. Vous voyez que la même prépoſition ſert à marquer des raports oppoſés. On dit de même *donner à*, & *ôter à*. Ainſi ces ſortes de raports diffèrent autant que les mots diffèrent entr'eux.

Je crois donc, que lorſque les prépoſitions ne ſont, ou ne paroiſſent pas priſes dans le ſens propre de leur première deſtination, & que par conſéquent elles n'indiquent pas par elles-mêmes la ſorte de raport particulier que celui qui parle veut

faire entendre; alors c'eſt à celui qui écoute ou qui lit, à reconnoître la ſorte de raport qui ſe trouve entre les mots liés par la prépoſition ſimplement unitive ou indicative.

Cependant, quelques Grammairiens ont mieux aimé épuiſer la métaphyſique la plus recherchée, & ſi je l'oſe dire, la plus inutile & la plus vaine, que d'abandonner le lecteur au diſcernement que lui donne la connoiſſance & l'uſage de ſa propre langue. *Raport de cauſe; raport d'effet, d'inſtrument, de ſituation, d'époque. Table à pieds de biche; c'eſt là un raport de forme*, dit l'abbé Girard (1). *Baſſin à barbe, raport de ſervice; Pierre à feu, raport de propriété productive* (2), &c. La prépoſition *à* n'eſt point deſtinée à marquer par elle-même un raport de *propriété productive*, ou *de ſervice*, ou *de forme*, &c. quoique ces raports ſe trouvent entre les mots liés par la prépoſition

(1) *Tom.* II, *pag.* 199.
(2) Idem, *ibid.*

à. D'ailleurs, les mêmes raports ſont ſouvent indiqués par des prépoſitions différentes, & ſouvent des raports oppoſés ſont indiqués par la même prépoſition.

Il me paroît donc que l'on doit d'abord obſerver la première & principale deſtination d'une prépoſition. Par exemple, la principale deſtination de la prépoſition *à*, eſt de marquer la relation d'une choſe à une autre, comme, le terme où l'on va, ou à quoi ce qu'on fait ſe termine, le but, la fin, l'attribution, le pourquoi. *Aller à Rome : Prêter de l'argent à uſure, à gros intérêt : Donner quelque choſe à quelqu'un*, &c. Les autres uſages de cette prépoſition reviennent enſuite à ceux-là, par catachrèſe, abus, extenſion, ou imitation. Mais il eſt bon de remarquer quelques-uns de ces uſages, afin d'avoir des exemples qui puiſſent ſervir de règle, & aider à décider les doutes par analogie & par imitation. On dit donc :

Après un nom ſubſtantif.

Air à chanter. Billet à ordre, c'eſt-à-dire, *payable à ordre. Chaiſe à deux. Doute à éclaircir. Entrepriſe à exécuter. Grenier à ſel. Habit à la mode. Inſtrument à vent. Matière à procès. Plaine à perte de vue*, &c.

Après un adjectif.

Agréable à la vue. Contraire à la ſanté. Délicieux à manger. Facile à faire.

Obſervez qu'on dit, *Il eſt facile* de *faire cela.*

Quand on le veut, il eſt facile
De *s'aſſurer un repos plein d'apas.*

La raiſon de cette différence eſt que dans le dernier exemple *de* n'a pas raport à *facile*; mais à *il.* Il, *hoc*, cela, à ſavoir *de faire*, &c. *eſt facile*, eſt une choſe facile. Ainſi, *il, de s'aſſurer un repos plein d'apas*, eſt le ſujet de la prépoſition, & *eſt facile*, en eſt l'attribut.

Après un verbe.

S'abandonner à ſes paſſions. S'amuſer à des bagatelles. Applaudir à quelqu'un. Aimer à boire, à faire du bien. Les hommes n'aiment point à admirer les autres : ils cherchent eux-mêmes à être goutés & à être applaudis. La Bruyère. *Aller à cheval. S'appliquer à. S'attacher à. Bleſſer à. Crier à l'aide, au feu,* &c. *Conſeiller quelque choſe à quelqu'un. Demander à. Donner à boire à quelqu'un. Etre à,* &c. *Voyons à qui l'autre,* c'eſt-à-dire, *voyons à ceci,* (attendamus ad hoc, nempe) *à ſavoir qui l'aura.*

Avant une autre prépoſition.

A ſe trouve quelquefois avant la prépoſition *de*, comme en ces exemples:

Peut-on ne pas céder à de *ſi puiſſans charmes?*
Et peut-on refuſer ſon cœur
A de *beaux ieux qui le demandent.*

Je crois qu'en ces occaſions, il y a une ellipſe ſynthétique : l'eſprit eſt occupé des

charmes qui l'ont frapé ; & il met ces charmes au rang des charmes puiſſans dont on ne ſauroit ſe garantir. *Peut-on ne pas céder à l'attrait, au pouvoir de ſi puiſſans charmes. Peut-on refuſer ſon cœur à ces ieux, qui ſont de la claſſe des beaux ieux.* L'uſage abrége enſuite l'expreſſion, & introduit des façons de parler particulières, auxquelles on doit ſe conformer, & qui ne détruiſent pas les règles.

Ainſi je crois que *de* ou *des*, ſont toujours des prépoſitions extractives, & que quand on dit, *des ſavans ſoutiennent; des hommes m'ont dit*, &c. *des ſavans, des hommes*, ne ſont pas au nominatif. Et de même, quand on dit, *j'ai vu des femmes; j'ai vu des hommes*, &c. *des femmes, des hommes*, ne ſont pas à l'accuſatif. Car ſi l'on veut bien y prendre garde, on reconnoîtra que *ex hominibus, ex mulieribus*, &c. ne peuvent être ni le ſujet de la propoſition, ni le terme de l'action du verbe; & que celui qui parle, veut dire, que *quelques-uns des ſavans ſoutiennent*, &c.

quelques-uns des hommes ; quelques-unes des femmes, diſent, &c.

A, *après des adverbes.*

On ne ſe ſert de la prépoſition *à* après un adverbe, que lorſque l'adverbe marque relation. Alors l'adverbe exprime la ſorte de relation, & la prépoſition indique le corrélatif. Ainſi on dit, *conformément à.* On a jugé *conformément à* l'Ordonnance de 1667. On dit auſſi *relativement à.*

D'ailleurs l'adverbe ne marquant qu'une circonſtance abſolue & déterminée de l'action, n'eſt pas ſuivi de la prépoſition *à.*

A, *en des façons de parler adverbiales, & en celles qui ſont équivalentes à des prépoſitions latines, ou de quelqu'autre langue.*

A jamais. A toujours. A l'encontre. Tour à tour. Pas à pas. Vis-à-vis. A pleines mains. A fur & à meſure. A la fin, tandem, aliquando. *C'eſt-à-dire*, nempe,

ſcilicet. *Suivre à la piſte. Faire le diable à quatre. Se faire tenir à quatre. A cauſe*, qu'on rend en latin par la prépoſition, *propter. A raiſon de. Juſqu'à*, ou *juſques à. Au-delà. Au-deſſus. Au-deſſous. A quoi bon*, quorſum. *A la vue*, *à la préſence*, ou *en préſence*, coram.

Telles ſont les principales occaſions où l'uſage à conſacré la prépoſition *à*. Les exemples que nous venons de raporter, ſerviront à décider par analogie les difficultés que l'on pouroit avoir ſur cette prépoſition.

Au reſte la prépoſition *au* eſt la même que la prépoſition *à*. La ſeule différence qu'il y a entre l'une & l'autre, c'eſt que *à* eſt un mot ſimple, & que *au* eſt un mot compoſé.

Ainſi il faut conſidérer la prépoſition *à* en deux états différens.

I. Dans ſon état ſimple : 1.° *Rendez à Céſar, ce qui appartient à Céſar* : 2.° *Se prêter à l'exemple* : 3.° *Se rendre à la raiſon*. Dans le premier exemple *à* eſt

devant un nom ſans article. Dans le ſecond exemple, *à* eſt ſuivi de l'article maſculin, parceque le mot commence par une voyelle; *à l'exemple, à l'eſprit, à l'amour.* Enfin dans le dernier, la prépoſition *à* précéde l'article féminin.

II. Hors de ces trois cas, la prépoſition *à* devient un mot compoſé par ſa jonction avec l'article *le*, ou avec l'article plurier *les.* L'article *le*, à cauſe du ſon ſourd de l'*e* muet, a amené *au*, de ſorte qu'au lieu de dire *à le*, nous diſons *au*, ſi le nom ne commence pas par une voyelle; *s'adonner au bien.* Et au plurier, au lieu de dire *à les*, nous changeons *l* en *u*; ce qui arrive ſouvent dans notre langue, & nous diſons *aux*, ſoit que le nom commence par une voyelle, ou par une conſonne, *aux hommes, aux femmes.* Ainſi *au* eſt autant que *à le*, & *aux*, que *à les.*

DE L'ADVERBE.

Le mot *adverbe* eſt formé de la prépoſition *ad, vers, auprès*, & du mot *verbe*, parceque l'adverbe ſe met ordinairement auprès du verbe, auquel il ajoute quelque modification ou circonſtance. *Il aime conſtamment : il écrit mal.* Les dénominations ſe tirent de l'uſage le plus fréquent : or le ſervice le plus ordinaire des adverbes eſt de modifier l'action que le verbe ſignifie, & par conſéquent de n'en être pas éloigné : & voila pourquoi on les a appellés adverbes ; c'eſt-à-dire, mots joints au verbe. Ce qui n'empêche pas qu'il n'y ait des adverbes qui ſe raportent auſſi au nom adjectif, au participe, & à des noms qualificatifs, tels que *roi, père*, &c. car on dit, *il m'a paru* fort *changé : c'eſt une femme* extrêmement *ſage* & fort *aimable. Il eſt* véritablement *roi.*

En faiſant l'énumération des différentes

ſortes de mots qui entrent dans le diſcours, je place l'adverbe après la prépoſition, parcequ'il me paroît que ce qui diſtingue l'adverbe des autres eſpèces de mots, c'eſt que l'adverbe vaut autant qu'une prépoſition & un nom : il a la valeur d'une prépoſition avec ſon complément : c'eſt un mot qui abrége. Par exemple *ſagement*, vaut autant que, *avec ſageſſe*.

Ainſi, tout mot qui peut être rendu par une prépoſition & un nom, eſt un adverbe. Par conſéquent ce mot *y*, quand on dit, *il y eſt*, ce mot, dis-je, eſt un adverbe qui vient du latin *Ibi*. Car, *il y eſt*, eſt comme ſi l'on diſoit, *il eſt dans ce lieu-là*.

Où eſt encore un adverbe qui vient du latin *Ubi*, que l'on prononçoit *oubi*. *Où eſt-il*, c'eſt-à-dire, *en quel lieu*.

Si, quand il n'eſt pas conjonction conditionelle, eſt auſſi adverbe, comme quand on dit, *elle eſt ſi ſage*, *il eſt ſi ſavant*. Alors, *ſi* vient du latin *Sic*, c'eſt-à-dire, *à ce point*, *au point que*, &c. C'eſt la valeur

valeur ou ſignification du mot, & non le nombre des ſyllabes, qui doit faire mettre un mot en telle claſſe, plutôt qu'en telle autre. Ainſi *A* eſt prépoſition, quand il a le ſens de la prépoſition latine *à*, ou celui de *ad* : au lieu que *A* eſt mis au rang des verbes, quand il ſignifie *habet*, & alors nos pères écrivoient *ha*.

Puiſque l'adverbe emporte toujours avec lui la valeur d'une prépoſition, & que chaque prépoſition marque une eſpèce de manière d'être, une ſorte de modification dont le mot qui ſuit la prépoſition fait une application particulière, il eſt évident que l'adverbe doit ajouter quelque modification ou quelque circonſtance à l'action que le verbe ſignifie. Par exemple, *il a été reçu avec politeſſe*, ou *poliment*.

Il ſuit encore de-là que l'adverbe n'a pas beſoin lui-même de complément. C'eſt un mot qui ſert à modifier d'autres mots, & qui ne laiſſe pas l'eſprit dans l'attente néceſſaire d'un autre mot, comme font le verbe actif & la prépoſition. Car ſi je dis

du roi, *qu'il a donné*, on me demandera *quoi*, & *à qui*. Si je dis de quelqu'un qu'il s'eſt conduit *avec*, ou *par*, ou *ſans*, ces prépoſitions font attendre leur complément. Au lieu que ſi je dis, *il s'eſt conduit prudemment*, &c. l'eſprit n'a plus de queſtion néceſſaire à faire par raport à *prudemment*. Je puis bien, à la vérité, demander en quoi a conſiſté cette prudence; mais ce n'eſt plus là le ſens néceſſaire & grammatical.

Pour bien entendre ce que je veux dire, il faut obſerver que toute propoſition qui forme un ſens complet, eſt compoſée de divers ſens ou concepts particuliers, qui, par le raport qu'ils ont entre eux, forment l'enſemble ou ſens complet.

Ces divers ſens particuliers, qui ſont comme les pierres du bâtiment, ont auſſi leur enſemble. Quand je dis, *le ſoleil eſt levé*, voila un ſens complet. Mais ce ſens complet eſt compoſé de deux concepts particuliers : j'ai le concept de *ſoleil*, & le concept de *eſt levé*. Or remarquez, que

ce dernier concept eſt compoſé de deux mots, *eſt* & *levé*, & que ce dernier ſuppoſe le premier. *Pierre dort*, voila deux concepts énoncés par deux mots : mais ſi je dis *Pierre bat*, ce mot *bat* n'eſt qu'une partie de mon concept; il faut que j'énonce la perſonne ou la choſe que *Pierre bat*. *Pierre bat Paul*, alors *Paul* eſt le complément de *bat* : *bat Paul* eſt le concept entier; mais concept partiel de la propoſition *Pierre bat Paul*.

De même, ſi je dis *Pierre eſt avec*, *ſur*, ou *dans*, ces mots *avec*, *ſur*, ou *dans*, ne ſont que des parties de concept, & ont beſoin chacun d'un complément. Or ces mots joints à un complément font un concept, qui, étant énoncé en un ſeul mot, forme l'adverbe, qui en tant que concept particulier & tout formé, n'a pas beſoin de complément pour être tel concept particulier.

Selon cette notion de l'adverbe, il eſt évident que les mots qui ne peuvent pas être réduits à une prépoſition ſuivie de ſon

complément, ſont ou des conjonctions ou des particules, qui ont des uſages particuliers. Mais ces mots ne doivent point être mis dans la claſſe des adverbes. Ainſi je ne mets pas *non*, ni *oui* parmi les adverbes. *Non*, *ne*, ſont des particules négatives.

A l'égard de *oui*, je crois que c'eſt le participe paſſif du verbe *ouir*, & que nous diſons *oui*, par ellipſe, *cela eſt oui*, *cela eſt entendu*. C'eſt dans le même ſens que les Latins diſoient *dictum puta* (1).

Il y a donc autant de ſortes d'adverbes qu'il y a d'eſpèces de manières d'être qui peuvent être énoncées par une prépoſition & ſon complément. On peut les réduire à certaines claſſes.

Adverbes de Temps.

Il y a deux queſtions de temps qui ſe font par des adverbes, & auxquelles on répond ou par des adverbes, ou par des prépoſitions avec un complément.

---

(1) Térence, *Andr. act.* I, *ſc.* I.

1. *Quand* viendrez-vous ? *demain, dans trois jours.*

2. *Combien de temps ? Si long-temps que. Autant de temps que. Combien de temps* Jeſus-Chriſt a-t-il vécu ? Trente-trois ans ; on ſous-entend, *pendant.*

Voici encore quelques adverbes de temps, *Juſqu'à ce que. Tous les jours* ; on ſous-entend la prépoſition *pendant. Maintenant. Préſentement. Alors*, c'eſt-à-dire, *à l'heure.*

Auparavant. Ce mot étant adverbe, ne doit point avoir de complément. Ainſi c'eſt une faute de dire *auparavant cela :* il faut dire, *avant cela. Autrefois. Dernièrement.*

Aujourd'hui, c'eſt-à-dire, *au jour de hui*, au jour préſent. On diſoit autrefois ſimplement *hui : je n'irai hui.* Nicod. *Hui* eſt encore en uſage dans nos provinces méridionales.

Hier. Demain. Autrefois. Un jour, pour le paſſé & pour l'avenir. *Quelquefois, le matin, le ſoir. Tard. Avant-hier. Quel-*

que jour, avec affirmation. *Jamais*, avec négation. *Déja. Long-temps. Depuis peu. Quand. Ci-devant. Ci-après. A l'avenir. Avant que. Juſqu'à ce que. Tandis que. Bientôt. D'abord. Tout à l'heur. Alors. Dès-lors. Enfin. A l'avenir. Ordinairement. D'ordinaire.*

Adverbes de Lieu.

Il y a quatre manières d'enviſager le lieu. On peut le regarder, 1.° comme étant le lieu où l'on eſt; où l'on demeure: 2.° comme étant le lieu où l'on va: 3.° comme étant le lieu par où l'on paſſe: 4.° comme étant le lieu d'où l'on vient. C'eſt ce que les Grammairiens appellent, *in loco*, *ad locum*, *per locum*, *de loco*, ou autrement, *ubi*, *quo*, *qua*, *unde*. *Où* eſt-il? Il eſt *là*. Où & là ſont des adverbes: car on peut dire *En quel lieu? En ce lieu*; &c.

Voici encore quelques adverbes de lieu, ou de ſituation. *Y*: il *y* eſt. *Ailleurs. De-*

vant. Derrière. Deſſus. Deſſous. Dedans. Dehors. Par-tout. Autour.

ADVERBES DE QUANTITÉ.

Combien. Beaucoup. Peu. Davantage. Très-fort. Un peu. Médiocrement. Amplement. En abondance. A foiſon. Largement.

ADVERBES DE QUALITÉ.

Savamment. Pieuſement. Ardemment. Sagement. Gaiement. Bien. Mal. Heureuſement ; & grand nombre d'autres formés des adjectifs qui qualifient leurs ſubſtantifs.

ADVERBES DE MANIÈRE.

Promptement. Tout d'un coup. Lentement. A la hâte. Peu à peu. Confuſément. Inſolemment. De diverſes manières.

Il y a des adverbes qui ſervent à marquer le raport ou la relation de reſſemblance. *Ainſi que. Comme. De la même manière que. De même que.*

D'autres au contraire marquent diverſité. *Autrement. D'ailleurs.*

D'autres adverbes ſervent à compter combien de fois. *Quelquefois. Combien de fois. Encore. Souvent. Rarement. Une fois, deux fois, trois fois, cent fois, mille fois* : en françois nous ſous-entendons ici quelques prépoſitions, *pendant, pour, par.*

D'autres ſont adverbes de nombre ordinal. *Premièrement. Secondement. En troiſième lieu*, &c.

Adverbes d'Interrogation.

Pourquoi. Pour quel ſujet. Comment. Il y a auſſi, ſur-tout en latin, des particules qui ſervent à l'interrogation. *An, anne, num, nunquid, nonne. Ne* joint à un mot, *Vides ne? Voyez-vous? Ec* joint à certains mots, *Ecquando*, quand? *Ecquis*, qui? *Ecqua mulier*, quelle femme?

Adverbes d'Affirmation.

Ainſi. Certainement. Vraiment oui. Sans doute.

ADVERBES DE NÉGATION.

En aucune manière. Nullement. Point du tout. Nulle part.

ADVERBES DE DIMINUTION.

Preſque. Peu s'en faut.

ADVERBES DE DOUTE.

Peut-être.

Il y a auſſi des adverbes qui ſervent dans le raiſonnement. *Ainſi. Or. Par conſéquent.*

D'autres marquent aſſemblage. *Enſemble, conjointement, pareillement.* D'autres, diviſion. *A part, en particulier, ſéparément, en détail, l'un après l'autre.* D'autres d'exception, *ſeulement*, &c.

Il y a auſſi des mots qui ſervent dans les comparaiſons, pour augmenter la ſignification des adjectifs. Par exemple, on dit au poſitif, *pieux, plus pieux, très* ou *fort pieux.* Ces mots *plus, très, fort*, ſont conſidérés comme des adverbes. *Fort;*

c'eſt-à-dire, *fortement, extrêmement. Très* vient de *ter, trois-fois. Plus*, c'eſt-à-dire, *ſelon une plus grande valeur. Moins* eſt encore un adverbe qui ſert à la comparaiſon.

Il y a des adverbes qui ſe comparent, ſur-tout les adverbes de qualité, ou qui expriment ce qui eſt ſuſceptible de plus ou de moins. Comme *long-temps, plus long-temps. Savamment, plus ſavamment, très-ſavamment. Vaillamment, plus vaillamment, très-vaillamment.*

Il y a des mots que certains Grammairiens placent avec les conjonctions, & que d'autres mettent avec les adverbes. Mais ſi ces mots renferment la valeur d'une prépoſition & de ſon complément, comme *parceque, c'eſt pourquoi*, &c. ils ſont adverbes; & s'ils font de plus l'office de conjonction, nous dirons que ce ſont des adverbes conjonctifs.

Il y a pluſieurs adjectifs qui ſont pris adverbialement. *Il ſent bon. Il ſent mauvais. Il voit clair. Il chante juſte. Parlez*

bas. Parlez haut. Frapez fort. Tenir bon. Tenir ferme, &c.

On appelle expreſſion *adverbiale*, celle qui eſt équivalente à un adverbe. Si l'uſage avoit établi un ſeul mot pour exprimer le même ſens, ce mot ſeroit un adverbe : mais comme ce ſens eſt énoncé en deux mots, on dit que c'eſt une expreſſion adverbiale. Il en eſt de même de *vis-à-vis*, *tout d'un coup*, *tout-à-coup*, *à coup ſûr*, qu'on exprime en latin en un ſeul mot, par des adverbes particuliers; *Improviſè*, *ſubitò : certò*, & *tout de bon*, *ſeriò*, &c.

DES CONJONCTIONS.

Les conjonctions ſont de petits mots qui marquent que l'eſprit, outre la perception qu'il a de deux objets, aperçoit entre ces objets un raport ou d'accompagnement, ou d'oppoſition, ou de quelqu'autre eſpèce. L'eſprit raproche alors en

lui-même ces objets, & les conſidère l'un par raport à l'autre, ſelon cette vue particulière. Or le mot qui n'a d'autre office que de marquer cette conſidération relative de l'eſprit, eſt appellé Conjonction.

Par exemple, ſi je dis que *Cicéron & Quintilien ſont les auteurs les plus judicieux de l'antiquité*, je porte de Quintilien le même jugement que j'énonce de Cicéron. Voila le motif qui fait que je raſſemble Cicéron avec Quintilien. Le mot *&* qui marque cette liaiſon, eſt la conjonction.

Il en eſt de même ſi l'on veut marquer quelque raport d'oppoſition ou de diſconvenance. Par exemple, ſi je dis qu'*il y a un avantage réel à être inſtruit*; & que j'ajoute enſuite, ſans aucune liaiſon, qu'*il ne faut pas que la ſcience inſpire de l'orgueil*, j'énonce deux ſens ſéparés. Mais ſi je veux raprocher ces deux ſens, & en former l'un de ces enſembles qu'on appelle Période, j'aperçois d'abord de la

diſconvenance, & une ſorte d'éloignement & d'oppoſition qui doit ſe trouver entre la ſcience & l'orgueil.

Voila le motif qui me fait réunir ces deux objets. C'eſt pour en marquer la diſconvenance. Ainſi en les raſſemblant, j'énoncerai cette idée acceſſoire par la conjonction *mais*. Je dirai donc : *Il y a un avantage réel à être inſtruit ; mais il ne faut pas que cet avantage inſpire de l'orgueil.* Ce *mais* raproche les deux propoſitions ou membres de la période, & les met en oppoſition.

Ainſi, la valeur de la conjonction conſiſte à lier des mots par une nouvelle modification, ou idée acceſſoire, ajoutée à l'un par raport à l'autre. Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les conjonctions au nombre des parties du diſcours ; & cela par la raiſon que les *conjonctions* ne repréſentent point d'idées de choſes. *Mais qu'eſt-ce qu'être partie du diſcours*, dit Priſcien (1), *ſinon énoncer*

(1) Lib. XI, *ſub initio.*

quelque concept, quelqu'affection ou mouvement intérieur de l'eſprit? Quid enim eſt aliud pars orationis, niſi vox indicans mentis conceptum, id eſt cogitationem? Il eſt vrai que les conjonctions n'énoncent pas, comme font les noms, des idées d'êtres ou réels ou métaphyſiques : mais elles expriment l'état ou affection de l'eſprit entre une idée & une autre idée, entre une propoſition & une autre propoſition. Ainſi les conjonctions ſuppoſent toujours deux idées & deux propoſitions, & elles font connoître l'eſpèce d'idée acceſſoire que l'eſprit conçoit entre l'une & l'autre.

Si l'on ne regarde dans les conjonctions, que la ſeule propriété de lier un ſens à un autre, on doit reconnoître que ce ſervice leur eſt commun avec bien d'autres mots.

1.° Le verbe, par exemple, lie l'attribut au ſujet. Les pronoms *lui, elle, eux, le, la, les, leur,* lient une propoſition à une autre. Mais ces mots tirent leur dé-

nomination d'un autre emploi qui leur eſt plus particulier.

2.° Il y a auſſi des adjectifs relatifs qui font l'office de *conjonction*. Tel eſt le relatif *qui, lequel, laquelle*. Car outre que ce mot rapelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre propoſition à cet objet. Il identifie même cette nouvelle propoſition avec l'objet. *Dieu que nous adorons eſt tout-puiſſant:* cet attribut, *eſt tout-puiſſant*, eſt affirmé de Dieu, en tant qu'il eſt celui *que nous adorons*. *Tel, quel, Talis, qualis, tantus, quantus, tot, quot*, &c. font auſſi l'office de conjonctions.

3.° Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonſtance de temps ou de lieu, ſuppoſent de plus quelqu'autre penſée qui précède la propoſition où ils ſe trouvent. Alors ces adverbes font auſſi l'office de conjonction. Tels ſont *afin que*. On trouve dans quelques anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui en certaines provinces, *à celle fin*

que, ad hunc finem ſecundùm quem; où vous voyez la prépoſition & le nom qui ſont l'adverbe, & de plus l'idée acceſſoire de liaiſon & de dépendance. Il en eſt de même de *à cauſe que, propterea quod*; *parceque, quia*; *encore, adhuc*; *déja, jam*, &c. Ces mots doivent être conſidérés comme adverbes conjonctifs, puiſqu'ils ſont en même temps l'office d'adverbes & celui de conjonctions. C'eſt du ſervice des mots dans la phraſe qu'on doit tirer leur dénomination.

A l'égard des conjonctions proprement dites, il y en a d'autant de ſortes, qu'il y a de différences dans les points de vue ſous leſquels notre eſprit obſerve un raport entre un mot & un mot, ou entre une penſée & une autre penſée. Ces différences ſont autant de manières particulières de lier les propoſitions & les périodes.

Les Grammairiens, ſur chaque partie du diſcours, obſervent ce qu'ils appellent les *accidens*. Or ils en remarquent de deux ſortes dans les conjonctions.

1.° La

1.° La ſimplicité & la compoſition. C'eſt ce que les Grammairiens appellent *la figure.* Ils entendent par ce terme, la propriété d'être un mot ſimple, ou d'être un mot compoſé.

Il y a des conjonctions ſimples, telles ſont *&, ou, mais, ſi, car, ni, auſſi, or, donc*, &c.

Il y en a d'autres qui ſont compoſées, *à moins que, pourvu que, de ſorte que, parceque, par conſéquent*, &c.

2.° Le ſecond accident des conjonctions, c'eſt leur ſignification, leur effet ou leur valeur. C'eſt ce qui leur a fait donner les divers noms dont nous allons parler. Surquoi j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de ſuivre l'ordre que M. l'abbé Girard a gardé dans ſa *Grammaire*, au traité *des conjonctions* (1). Cet ouvrage eſt rempli d'obſervations utiles, qui donnent lieu d'en faire d'autres, que l'on

(1) *Les véritables principes de la langue françoiſe*, XIIe Diſcours.

n'auroit peut-être jamais faites, ſi l'on n'avoit point lu avec réflexion l'ouvrage de ce digne Académicien.

I. *Conjonctions copulatives.*

Et, ni, ſont deux conjonctions, qu'on appelle *copulatives*, du latin, *copulare*, joindre, aſſembler, lier. La première eſt en uſage dans l'affirmation, & l'autre dans la négation. *Il n'a ni vice ni vertu. Ni* vient du *nec* des Latins, qui vaut autant que *& non.* On trouve ſouvent *&* au lieu de *ni* dans les propoſitions négatives; mais cela ne me paroît pas exact :

Je ne connoiſſois pas Almanzor & l'Amour.

J'aimerois mieux *ni l'amour.* De même : *La poéſie n'admet pas les expreſſions & les tranſpoſitions particulières, qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en proſe dans le ſtyle vif & élevé.* Il faut dire, avec le père Buffier : *la poéſie n'admet ni expreſſion ni tranſpoſition*, &c.

Obſervez que comme l'eſprit eſt plus

prompt que la parole, l'empreſſement d'énoncer ce que l'on conçoit, fait ſouvent ſupprimer les conjonctions, & ſur-tout les copulatives. *Attention, ſoins, crédit, argent, j'ai mis tout en uſage pour*, &c. Cette ſuppreſſion rend le diſcours plus vif. On peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres conjonctions, ſur-tout dans le ſtyle poétique, & dans le langage de la paſſion & de l'enthouſiaſme.

II. *Conjonctions augmentatives, ou adverbes conjonctifs augmentatifs.*

De plus, d'ailleurs. Ces mots ſervent ſouvent de tranſition dans le diſcours.

III. *Conjonctions alternatives.*

Ou, ſinon, tantôt. Il faut qu'une porte ſoit ouverte ou *fermée. Liſez* ou *écrivez. Pratiquez la vertu*, ſinon *vous ſerez malheureux.* Tantôt *il rit*, tantôt *il pleure.* Tantôt *il veut*, tantôt *il ne veut pas.*

Ces conjonctions, que M. l'abbé Girard

appelle *alternatives*, parcequ'elles marquent une alternative, une distinction, ou séparation dans les choses dont on parle; ces conjonctions, dis-je, sont appellées plus communément disjonctives. Ce sont des conjonctions, parcequ'elles unissent d'abord deux objets, pour nier ensuite de l'un ce qu'on affirme de l'autre. Par exemple, on considère d'abord le soleil & la terre, & l'on dit ensuite, que c'est le soleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'est la terre qui tourne autour du soleil. De même, en certaines circonstances, on regarde Pierre & Paul comme les seules personnes qui peuvent avoir fait une telle action. Les voila donc d'abord considérés ensemble, c'est la conjonction: ensuite on les désunit, si l'on ajoute *C'est ou Pierre ou Paul qui a fait cela: c'est l'un ou c'est l'autre.*

IV. *Conjonctions hypothétiques.*

Si, soit, pourvu que, à moins que, quand, sauf. M. l'abbé Girard les appelle

hypothétiques, c'eſt-à-dire, *conditionelles*, parcequ'en effet ces conjonctions énoncent une condition, une ſuppoſition, une hypothèſe.

Si. Il y a un *ſi* conditionel. *Vous deviendrez ſavant ſi vous aimez l'étude. Si vous aimez l'étude*, voila l'hypothèſe ou la condition. Il y a un *ſi* de doute; *Je ne ſais ſi*, &c. Il y a encore un *ſi* qui vient du *ſic* des Latins. *Il eſt ſi ſtudieux, qu'il deviendra ſavant.* Ce *ſi* eſt alors adverbe: *ſic, adeo*, à ce point, tellement.

Soit, ſive; ſoit gout, ſoit raiſon, ſoit caprice, il aime la retraite. On peut auſſi regarder *ſoit, ſive*, comme une conjonction alternative ou de diſtinction.

Sauf, déſigne une hypothèſe, mais avec reſtriction.

V. *Conjonctions adverſatives.*

On appelle Conjonctions adverſatives, des conjonctions qui marquent quelque différence, quelque reſtriction ou oppoſition entre ce qui ſuit & ce qui précède. Elles

raſſemblent les idées, & font ſervir l'une à contrebalancer l'autre. Le mot *adverſative* vient du latin *adverſus*, contraire, oppoſé. Il y a ſept conjonctions adverſatives : *mais, quoique, bien que, cependant, pourquoi, néanmoins, toutefois.* Il y a cette différence entre les conjonctions adverſatives & les disjonctives, que dans les adverſatives, le premier ſens peut ſubſiſter ſans le ſecond, qui lui eſt oppoſé; au lieu qu'avec les disjonctives, l'eſprit conſidère d'abord les deux membres enſemble, & enſuite les diviſe, en donnant l'alternative, en les partageant & les diſtinguant. *C'eſt le ſoleil* ou *la terre qui tourne. C'eſt vous* ou *moi.* Soit *que vous mangiez*, ſoit *que vous buviez.* En un mot, l'adverſative reſtreint ou contrarie, au lieu que la diſjonctive ſépare ou diviſe.

Il y a des conjonctions que M. l'abbé Girard appelle *extenſives*, parcequ'elles lient par extenſion de ſens : telles ſont *juſques, encore, auſſi, même, tant que, non, plus, enfin.*

Il y a des adverbes de temps que l'on peut auſſi regarder comme de véritables conjonctions. Par exemple, *lorſque*, *quand*, *dès que*, *tandis que*. Le lien que ces mots expriment conſiſte dans une correſpondance de temps.

VI. D'autres marquent un motif, un but, une raiſon. *Afin que*, *parceque*, *puiſque*, *car*, *comme*, *auſſi*, *attendu que*, *d'autant que*. M. l'abbé Girard prétend (1) qu'il faut bien diſtinguer *dautant que*, conjonction, qu'on écrit ſans apoſtrophe, & *d'autant*, adverbe qui eſt toujours ſéparé de *que*, par *plus*, *mieux* ou *moins*, *d'autant plus que*, & qu'on écrit avec l'apoſtrophe. Le père Joubert, dans ſon Dictionaire, dit auſſi *dautant que*, conjonction : on l'écrit, dit-il, ſans apoſtrophe, *quia*, *quoniam*. Mais M. l'abbé Regnier, dans ſa *Grammaire*, écrit *d'autant que*, conjonction, avec l'apoſtrophe ; & obſerve que ce mot, qui autrefois étoit

(1) *Tom.* II, *pag.* 280.

fort en uſage, eſt renfermé aujourd'hui au ſtyle de chancellerie & de pratique. Pour moi, je crois que *d'autant que* & *d'autant mieux que* ſont le même adverbe, qui de plus fait l'office de conjonction dans cet exemple, que M. l'abbé Girard cite pour faire voir que *d'autant que* eſt conjonction ſans apoſtrophe *On ne devoit pas ſi fort le louer, d'autant qu'il ne le méritoit pas.* N'eſt-il pas évident que *d'autant que* répond à *ex eo quod, ex eo momento ſecundùm quod, ex ea ratione ſecundùm quam;* & que l'on pouroit auſſi dire, *d'autant mieux qu'il ne le méritoit pas.* Dans les premières éditions de Danet, on avoit écrit *dautant que* ſans apoſtrophe; mais on a corrigé cette faute dans l'édition de 1721. La même faute eſt auſſi dans Richelet. Nicot, *Dictionaire*, 1606, écrit toujours *d'autant que* avec l'apoſtrophe.

VII. On compte quatre conjonctions *concluſives*, c'eſt-à-dire, qui ſervent à déduire une conſéquence, *donc*, *par con-*

ſéquent, ainſi, partant. Mais ce dernier n'eſt guère d'uſage que dans les comptes, où il marque un réſultat.

VIII. Il y a des conjonctions *explicatives*, comme lorſqu'il ſe préſente une ſimilitude ou une conformité : *en tant que, ſavoir, ſur-tout.*

Auxquelles on joint les cinq expreſſions ſuivantes, qui ſont des conjonctions compoſées, *de ſorte que, ainſi que, de façon que, c'eſt-à-dire, ſi bien que.*

On obſerve des conjonctions *tranſitives*, qui marquent un paſſage ou une tranſition d'une choſe à une autre. *Or, au reſte, quant à, pour*, c'eſt-à-dire, *à l'égard de*; comme quand on dit, *l'un eſt venu; pour l'autre, il eſt demeuré.*

IX. La conjonction *que.* Ce mot eſt d'un grand uſage en françois. M. l'abbé Girard l'appelle *conjonction conductive*, parcequ'elle ſert à conduire le ſens à ſon complément. Elle eſt toujours placée entre deux idées, dont celle qui précède en fait toujours attendre une autre pour former

un ſens, de manière que l'union des deux eſt néceſſaire pour former une continuité de ſens. Par exemple : *Il eſt important que l'on ſoit inſtruit de ſes devoirs.* Cette conjonction eſt d'un grand uſage dans les comparaiſons. Elle conduit du terme comparé, au terme qu'on prend pour modèle ou pour exemple : *Les femmes ont autant d'intelligence que les hommes :* alors elle eſt comparative. Enfin, la conjonction *que* ſert encore à marquer une reſtriction dans les propoſitions négatives. Par exemple : *Il n'eſt fait mention que d'un tel prédicateur.* Sur quoi il faut obſerver que l'on préſente d'abord une négation, d'où l'on tire la choſe pour la préſenter dans un ſens affirmatif excluſivement à tout autre. *Il n'y avoit dans cette aſſemblée que tel qui eût de l'eſprit : Nous n'avons que peu de temps à vivre, & nous ne cherchons qu'à le perdre.* M. l'abbé Girard appelle alors cette conjonction *reſtrictive.*

Au fond, cette conjonction *que*, n'eſt ſouvent autre choſe que le *quòd* des Latins,

pris dans le ſens de *hoc. Je dis que vous êtes ſage, dico quòd;* c'eſt-à-dire, *dico hoc, nempè,* vous êtes ſage. *Que* vient auſſi quelquefois de *quam,* ou de *quantum,* ou enfin de *quot.*

Au reſte on peut ſe diſpenſer de charger ſa mémoire des divers noms de chaque ſorte de conjonction; parcequ'indépendamment de quelqu'autre fonction qu'il peut avoir, il lie un mot à un autre mot, ou un ſens à un autre ſens, de la manière que nous l'avons expliqué d'abord. Ainſi il y a des adverbes & des prépoſitions qui ſont auſſi des *conjonctions compoſées;* comme, *afin que, parceque, à cauſe que,* &c. Ce qui eſt bien différent du ſimple adverbe & de la ſimple prépoſition, qui ne font que marquer une circonſtance ou une manière d'être du nom ou du verbe.

De ce qu'on appelle ACCIDENT, *en termes de Grammaire.*

Le terme *accident* eſt ſur-tout en uſage dans les anciens Grammairiens. Ils ont d'abord regardé le mot, comme ayant la propriété de ſignifier. Telle eſt, pour ainſi dire, la ſubſtance du mot. C'eſt ce qu'ils appellent *nominis poſitio*. Enſuite ils ont fait des obſervations particulières ſur cette poſition, ou ſubſtance métaphyſique : & ce ſont ces obſervations qui ont donné lieu à ce qu'ils ont appellé *accidens* des dictions ; *dictionum accidentia*.

Ainſi, par *accident*, les Grammairiens entendent une propriété qui, à la vérité, eſt attachée au mot ; mais qui n'entre point dans la définition eſſentielle du mot. Car, de ce qu'un mot ſera primitif, ou qu'il ſera dérivé, ſimple ou compoſé, il n'en ſera pas moins un terme ayant une ſignification. Voici quels ſont ces accidens.

I. Toute diction ou mot, peut avoir un ſens propre ou un ſens figuré. Un mot eſt au propre, quand il ſignifie, ce pourquoi il a été premièrement établi. Le mot *Lion* a été d'abord deſtiné à ſignifier cet animal qu'on appelle *Lion.* Si en parlant d'un homme emporté, je dis que c'eſt un *lion ; lion* eſt alors dans un ſens figuré. Quand par comparaiſon, ou analogie, un mot ſe prend en quelque ſens, autre que celui de ſa première deſtination, cet accident peut être appellé l'*acception* du mot.

II. En ſecond lieu, on peut obſerver ſi un mot eſt primitif, ou s'il eſt dérivé.

Un mot eſt primitif, lorſqu'il n'eſt tiré d'aucun autre mot de la langue dans laquelle il eſt en uſage. Ainſi, en françois, *ciel, roi, bon*, ſont des mots primitifs.

Un mot eſt dérivé, lorſqu'il eſt tiré de quelqu'autre mot, comme de ſa ſource. Ainſi *céleſte, royal, royaume, royauté, royalement, bonté, bonnement* ſont autant de dérivés. Cet accident eſt appellé par les Grammairiens l'*eſpèce du mot.* Ils

disent qu'un mot est de l'espèce primitive, ou de l'espèce dérivée.

III. On peut observer si un mot est simple, ou s'il est composé. *Juste, justice*, sont des mots simples : *injuste, injustice*, sont des mots composés. En latin, *res* est un mot simple; *publica* est encore un mot simple : mais *respublica* est un mot composé.

Cet accident d'être simple ou d'être composé, a été appellé par les anciens Grammairiens, *la figure*. Ils disent qu'un mot est de la figure simple, ou qu'il est de la figure composée; ensorte que *figure* vient ici de *fingere*, & se prend pour la forme ou constitution d'un mot, qui peut être ou simple ou composé. C'est ainsi que les anciens ont appellé *Vasa fictilia*, ces vases qui se font en ajoutant matière à matière, & *figulus*, l'ouvrier qui les fait, *à fingendo*.

IV. Un autre accident des mots regarde la prononciation. Sur quoi il faut distinguer l'accent, qui est une élévation, ou

un abaiſſement de la voix, toujours invariable dans le même mot ; & le *ton* & l'emphaſe, qui ſont des inflexions de voix qui varient ſelon les diverſes paſſions & les différentes circonſtances, *un ton fier, un ton ſoumis, un ton inſolent*, &c.

Voila quatre *accidens*, qui ſe trouvent en toutes ſortes de mots. Mais de plus chaque ſorte particulière de mots a ſes *accidens*, qui lui ſont propres.

Ainſi le nom ſubſtantif a encore pour accidens, le *genre*, le *cas*, la *déclinaiſon*, le *nombre*.

Le nom adjéctif a un accident de plus, qui eſt la *comparaiſon : doctus, doctior, doctiſſimus ; ſavant, plus ſavant, très-ſavant.*

Les pronoms ont les mêmes accidens que les noms.

A l'égard des verbes, ils ont auſſi par *accident :*

1.° L'*acception*, qui eſt ou *propre* ou *figurée. Ce vieillard marche d'un pas ferme : marcher* eſt là au propre. *Celui qui*

me ſuit ne marche point dans les ténèbres, dit Jeſus-Chriſt ; *ſuit* & *marche* ſont pris dans un ſens figuré.

2.° L'*eſpèce* eſt auſſi un *accident* des verbes. Ils ſont, ou primitifs, comme *parler, boire, ſauter, trembler ;* ou dérivés, comme *parlementer, buvoter, ſautiller, tremblotter.* Cette eſpèce de verbes dérivés en renferme pluſieurs autres ; tels ſont les *inchoatifs*, les *fréquentatifs*, les *augmentatifs*, les *diminutifs*, les *imitatifs* & les *déſidératifs.*

3.° Les verbes ont auſſi la figure, c'eſt-à-dire, qu'ils ſont ſimples, comme *venir, tenir, faire ;* ou compoſés, comme *prévenir, convenir, refaire*, &c.

4.° La *voix* ou *forme* du verbe. Elle eſt de trois ſortes, la *voix* ou *forme active*, la forme *paſſive*, & la forme *neutre.*

5.° Le *mode*, c'eſt-à-dire, les différentes manières d'exprimer ce que le verbe ſignifie, ou par l'*indicatif*, qui eſt le mode direct & abſolu, ou par l'*impératif*, ou par le *ſubjonctif*, ou enfin par l'*infinitif.*

6.° Le

6.° Le ſixième accident des verbes, c'eſt de marquer le temps par des terminaiſons particulières. *J'aime, j'aimois, j'ai aimé*, &c.

7.° Le ſeptième eſt de marquer les perſonnes, celle qui parle, celle à qui on parle, celle ou ce dont on parle.

En latin & en grec, les perſonnes & les temps ſont marqués d'une manière plus diſtincte, par des terminaiſons particulières. Au lieu qu'en françois, la différence des terminaiſons n'eſt ſouvent pas bien ſenſible; & c'eſt pour cela que nous joignons aux verbes les pronoms, qui marquent les perſonnes : *Je chante, tu chantes, il chante.*

8.° Le huitième *accident* des verbes eſt la *conjugaiſon.* La conjugaiſon eſt une diſtribution ou liſte de toutes les parties & de toutes les inflexions du verbe, ſelon une certaine analogie.

9.° Enfin, le dernier *accident* des verbes, eſt l'*analogie*, ou l'*anomalie :* c'eſt-à-dire, d'être réguliers, & de ſuivre

l'*analogie* de leur paradygme, ou bien de s'en écarter; & alors on dit qu'ils ſont *irréguliers* ou *anomaux*.

Que s'il arrive qu'ils manquent de quelque mode, de quelque temps, ou de quelque perſonne, on les appelle *défectifs*.

A l'égard des prépoſitions, elles ſont toutes primitives & ſimples, *à*, *de*, *dans*, *avec*, &c. Sur quoi il faut obſerver, qu'il y a des langues qui énoncent en un ſeul mot ces vues de l'eſprit, ces raports, ces manières d'être; au lieu qu'en d'autres langues, ces mêmes raports ſont diviſés par l'élocution, & exprimés par pluſieurs mots. Par exemple, *coram patre*, *en préſence de ſon père*: ce mot *coram*, en latin, eſt un mot primitif & ſimple qui n'exprime qu'une manière d'être conſidérée par une vue ſimple de l'eſprit. L'élocution n'a point en françois de terme pour l'exprimer. On la diviſe en trois mots, *en préſence de*. Il en eſt de même de *propter*, *pour l'amour de*, & de quelques autres expreſſions, que nos Grammairiens François

ne mettent au nombre des prépoſitions, que parcequ'elles répondent à des prépoſitions latines.

La prépoſition ne fait qu'ajouter une circonſtance ou manière au mot qui précède, & elle eſt toujours conſidérée ſous le même point de vue : c'eſt toujours la même manière ou circonſtance qu'elle exprime. *Il eſt dans*, que ce ſoit *dans* la ville, ou *dans* la maiſon, ou *dans* le coffre, ce ſera toujours être *dans*. Voila pourquoi les prépoſitions ne ſe déclinent point.

Mais il faut obſerver qu'il y a des prépoſitions *ſéparables*, telles que *dans*, *ſur*, *avec*, &c. & d'autres qui ſont apellées *inſéparables*, parcequ'elles entrent dans la compoſition des mots, de façon qu'elles n'en peuvent être ſéparées ſans changer la ſignification particulière du mot. Par exemple, *refaire*, *ſurfaire*, *défaire*, *contrefaire* : ces mots *re*, *ſur*, *dé*, *contre*, &c. ſont alors des prépoſitions inſéparables.

A l'égard de l'adverbe, c'eſt un mot,

qui dans sa valeur vaut autant qu'une préposition & son complément. Ainsi, *prudemment*, c'est *avec prudence*, *sagement*, *avec sagesse*, &c. Voyez l'article ADVERBE, ci-devant, pag. 659.

Il y a trois accidens à remarquer dans l'adverbe, outre la signification, comme dans tous les autres mots. Ces trois accidens sont :

1.° L'*espèce*, qui est toujours *primitive*, ou *dérivative*. *Ici*, *là*, *ailleurs*, *quand*, *lors*, *hier*, *où*, &c. sont des adverbes de l'espèce primitive, parcequ'ils ne viennent d'aucun autre mot de la langue.

Au lieu que *justement*, *sensément*, *poliment*, *absolument*, *tellement*, &c. sont de l'espèce dérivative. Ils viennent des noms adjectifs, *juste*, *sensé*, *poli*, *absolu*, *tel*, &c.

2.° La *figure* : c'est d'être simple ou composé. Les adverbes sont de la figure simple, quand aucun autre mot, ni aucune prépositon inséparable n'entre dans leur composition. Ainsi, *justement*, *lors*,

jamais, ſont des adverbes de la figure ſimple.

Mais, *injuſtement*, *alors*, *aujourd'hui*, & en latin, *hodie*, ſont de la figure compoſée.

3.° La *Comparaiſon* eſt le troiſième *accident* des adverbes. Les adverbes qui viennent des noms de qualité ſe comparent : *juſtement*, *plus juſtement*, *très* ou *fort juſtement*, *le plus juſtement*; *bien*, *mieux*, *le mieux*; *mal*, *pis*, *le pis*, *plus mal*, *très-mal*, *fort mal*, &c.

A l'égard de la conjonction, c'eſt-à-dire, de ces petits mots qui ſervent à exprimer la liaiſon que l'eſprit met entre des mots & des mots, ou entre des phraſes & des phraſes, outre leur ſignification particulière, il y a encore leur figure & leur poſition.

1.° Quant à la *figure*, il y en a de ſimples, comme, *&*, *ou*, *mais*, *ſi*, *car*, *ni*, &c.

Il y en a beaucoup de compoſées, *& ſi*, *mais ſi*; & même il y en a qui ſont

composées de noms ou de verbes : par exemple, *à moins que*, *de sorte que*, *bien entendu que*, *pourvu que*.

2.° Pour ce qui est de leur *position*, c'est-à-dire, de l'ordre ou rang que les conjonctions doivent tenir dans le discours, il faut observer, qu'il n'y en a point qui ne suppose au moins un sens précédent ; car ce qui joint, doit être entre deux termes. Ainsi vous ne sauriez commencer un discours par *mais*, *&*, *or*, *donc*, &c. Mais ce sens peut quelquefois être transposé : ce qui arrive avec la conditionelle *si*, qui peut fort bien commencer un discours. *Si vous êtes utile à la société, elle pourvoira à vos besoins.* Ces deux phrases sont liées par la conjonction *si*. C'est comme s'il y avoit : *La société pourvoira à vos besoins, si vous y êtes utile.*

S'il arrive qu'un discours commence par *or* ou *donc*, ce discours n'est point censé la suite d'un autre qui s'est tenu intérieurement, & que l'orateur ou l'écrivain a sous-entendu, pour donner plus de véhé-

mence à ſon début ; c'eſt plutôt une exclamation, une interrogation. Malherbe, dans ſon Ode à Louis XIII partant pour la Rochelle, lui dit :

Donc un nouveau labeur à tes armes s'aprête.

C'eſt comme s'il y avoit, *Un nouveau labeur s'aprête* donc *à tes armes ?* Mais cette manière de s'exprimer eſt rare. Elle ne peut être en uſage que dans la poéſie ou le ſtyle oratoire. Dans le ſtyle moins orné, Malherbe auroit dit, *Voici un nouveau labeur qui s'aprête à tes armes.*

A l'égard des Interjections, elles ne ſervent qu'à marquer des mouvemens ſubits de l'ame. Il y a autant de ſortes d'interjections, qu'il y a de paſſions différentes. Ainſi il y en a pour la triſteſſe & la compaſſion : *hélas ! ha !* pour la douleur, *ai ai, ha !* pour l'averſion & le dégout, *fi.* Les interjections ne ſervent qu'à ce ſeul uſage ; & n'étant jamais conſidérées ſous la même face, ne ſont ſujétes à aucun autre accident. On peut ſeulement

obſerver, qu'il y a des noms, des verbes & des adverbes, qui étant prononcés dans certains mouvemens de paſſions, ont la force de l'interjection : *Courage, allons, bon Dieu, voyez, marche, tout-beau, paix*, &c. C'eſt le ton, plutôt que le mot, qui fait alors l'interjection.

FIN.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monſeigneur le Vice-Chancelier, un Manuſcrit intitulé *Œuvres poſthumes de du Marſais*, contenant, 1.° *la Logique ou Réflexions ſur les principales opérations de l'eſprit*; 2.° *des fragmens ſur les Cauſes de la parole*. Je n'y ai rien remarqué qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. A Paris ce 3 décembre 1767.

DUPUY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra: Salut. Notre amé Jean-Thomas Heriſſant, fils, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au public *des Œuvres poſthumes de du Marſais, contenant la Logique ou Reflexions ſur les principales opérations de l'eſprit, & fragmens ſur les Cauſes de la parole; Démonſtration de l'exiſtence de Dieu par l'idée que nous en*

avons, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires : A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter partout notre Royaume pendant le temps de six années consécutives, à compter du jour de la date des présentes. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance ; comme aussi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucun extrait sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts ; à la charge que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression dudit Ouvrage sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux Règlemens

de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilége ; qu'avant de les expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis, dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE LAMOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notredit ſieur DE LAMOIGNON, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, le Sieur DE MAUPEOU : le tout à peine de nullité des préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour dûement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : car tel eſt notre plaiſir. Donné à Verſailles le cinquième jour

du mois de Janvier, l'an de grace mil ſept cent ſoixante-huit, & de notre Règne le cinquante-troiſième. Par le Roi en ſon Conſeil.

Signé LE BEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XVII de la Chambre royale & ſyndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n.° 1675, fol. 353, conformément au Règlement de 1723. A Paris ce 15 Janvier 1768.

GANEAU, *Syndic.*

Je ſouſſigné, reconnois que MM. BRIASSON & le BRETON, ſont intéreſſés chacun pour un quart dans le préſent Privilége, ſuivant les conventions faites entre Nous. A Paris, ce 26 Mai 1768. HERISSANT fils.

PR
~~Co~~
272

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 009548081b